

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

2024 COMPASS



Jeep

ASSISTANCE ROUTIÈRE

**À VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR, 7 JOURS PAR SEMAINE.
COMPOSEZ LE 1 800 521-2779 OU VISITEZ LE SITE chrysler.rsahelp.com (États-Unis)
COMPOSEZ LE 1 800 363-4869 OU VISITEZ LE SITE fca.roadsideaid.com (CANADA)**

SERVICES : Réparation de pneu crevé, alimentation en carburant en raison d'une panne sèche, assistance au démarrage, déverrouillage du véhicule en raison de clé perdue ou laissée dans l'habitacle et service de remorquage
Veuillez consulter le chapitre sur le service à la clientèle de ce manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

Les images des véhicules ne sont présentées qu'à titre d'illustration. Les produits réellement vendus peuvent varier.

FCA US LLC se réserve le droit de modifier les modalités ou d'interrompre le programme d'assistance routière à tout moment. Le programme d'assistance routière est soumis à certaines restrictions et conditions d'utilisation uniquement déterminées par FCA US LLC.

Le présent manuel du propriétaire illustre et décrit le fonctionnement des caractéristiques et des équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce manuel peut également comprendre une description des caractéristiques et des équipements qui ne sont plus disponibles ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des caractéristiques et des équipements décrits dans ce manuel s'ils ne se pas inclus dans ce véhicule. FCA US LLC se réserve le droit de modifier la conception et les caractéristiques techniques, ainsi que d'apporter des ajouts ou des améliorations à ses produits sans s'imposer l'obligation de mettre en vigueur de telles modifications dans des véhicules précédemment construits.

Pour tous les véhicules vendus au Canada, le nom FCA US LLC doit être trouvé, supprimé et remplacé par le nom FCA Canada Inc.

Ce manuel du propriétaire a été créé pour vous aider à vous familiariser avec les caractéristiques importantes de votre véhicule. Vous pouvez trouver votre manuel du propriétaire, les guides du système de navigation et du système Uconnect ainsi que le livret de garantie les plus récents en visitant le site Web indiqué au dos.

⚠ AVERTISSEMENT : Procéder à la mise en marche, la réparation ou l'entretien d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule hors route peut vous exposer à des émanations de produits chimiques, y compris les gaz d'échappement, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, qui sont reconnus par l'État de Californie comme une cause de cancer, de malformations congénitales ou d'autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour minimiser l'exposition à ces produits chimiques, évitez d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, travaillez dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien du véhicule. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site : www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	8
2	PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE.....	14
3	PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE.....	71
4	DÉMARRAGE ET CONDUITE.....	96
5	MULTIMÉDIA.....	157
6	SÉCURITÉ.....	177
7	EN CAS D'URGENCE.....	233
8	ENTRETIEN ET MAINTENANCE.....	254
9	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES.....	306
10	SERVICE À LA CLIENTÈLE.....	312
11	INDICE.....	318

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

INTRODUCTION

LÉGENDE DES SYMBOLES.....	9
AVERTISSEMENT CONCERNANT LE CAPOTAGE.....	9
MODIFICATIONS DU VÉHICULE	10
GLOSSAIRE DES SYMBOLES.....	10

PRÉSENTATION DE VOTRE
VÉHICULE

CLÉS	14
Télécommandes.....	14
ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY.....	16
COMMUTATEUR D'ALLUMAGE.....	17
Allumage avec le système d'accès et de démarrage sans clé	
Keyless Enter 'n Go ^{MC}	17
DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT	18
Utilisation du système de démarrage à distance.....	18
Pour quitter le mode de démarrage à distance	19
Activation du dégivrage avant avec le démarrage à distance – selon l'équipement.....	20
Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement	20
Activation du dégivreur d'essuie-glace lors du démarrage à distance – selon l'équipement.....	20

Message d'annulation du démarrage à distance.....	20
SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE	21
Amorçage du système	21
Désamorçage du système	21
Réamorçage du système	22
Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol.....	22
PORTIÈRES.....	22
Verrouillage manuel des portières.....	22
Commande électrique Verrouillage des portières.....	23
Système d'accès sans clé	
Keyless Enter-N-Go ^{MC} – Déverrouillage passif (selon l'équipement).....	23
Verrouillage automatique des portières – selon l'équipement.....	25
Déverrouillage automatique des portières à la sortie.....	25
Système de verrouillage sécurité- enfants – portes arrière.....	25
VOLANT	26
Colonne de direction inclinable et télescopique.....	26
Volant chauffant – selon l'équipement	27
RÉGLAGES MÉMORISÉS DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	27
Programmation de la fonction de mémorisation.....	27

Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire.....	28
Rappel des positions mémorisées.....	28
SIÈGES	28
Rétroviseurs à réglage manuel (sièges avant) – selon l'équipement.....	29
Réglage manuel (sièges arrière).....	30
Réglage électrique (sièges avant) – selon l'équipement.....	31
Sièges chauffants – selon l'équipement....	32
Sièges ventilés avant – selon l'équipement	33
Accoudoir de siège arrière 40/20/40 – selon l'équipement.....	33
Appui-tête	33
ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	35
Présentation de la reconnaissance vocale..	35
Commandes vocales de base.....	35
Mise en route.....	35
Renseignements supplémentaires.....	36
RÉTROVISEURS.....	36
Rétroviseur intérieur.....	36
Miroirs de courtoisie éclairés.....	37
Rétroviseurs extérieurs.....	37
Rétroviseurs extérieurs avec clignotants – Selon l'équipement.....	37
Rétroviseurs à réglage électrique.....	38

Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	38	Phares automatiques – selon l'équipement.....	44	Rangement.....	57
Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement	38	Temporisateur des phares.....	44	Commande USB.....	57
OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (HOMELINK^{MD}) – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	39	Avertisseur de phares allumés	45	Onduleur d'alimentation – selon l'équipement.....	58
Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink ^{MD}	39	Phares antibrouillard – selon l'équipement.....	45	Console de chargement sans fil – selon l'équipement.....	59
Effacer tous les canaux de la télécommande HomeLink ^{MD}	39	Clignotants.....	45	GLACES	60
Identification de la présence d'un code roulant ou non roulant.....	39	Aide au changement de voie	45	Commandes des glaces à commande électrique.....	60
Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD} à un ouvre-porte de garage.....	40	Protection antidécharge de la batterie.....	45	Caractéristiques de glace automatique	60
Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD} pour divers appareils.....	41	ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR	46	Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique.....	61
Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink ^{MD}	41	Éclairage d'accueil intérieur.....	46	Commutateur de verrouillage de glace.....	61
Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée.....	41	ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISÉ.....	47	Tremblement dû au vent	61
Security (Sécurité).....	42	Fonctionnement des essuie-glaces.....	47	TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE AVEC PARE-SOLEIL – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	62
Conseils de dépannage.....	42	Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement.....	48	Ouverture et fermeture du toit ouvrant.....	62
ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR.....	42	Essuie-glace et lave-glace de lunette.....	49	Position d'aération du toit ouvrant.....	63
Levier multifonction.....	43	Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement.....	49	Ouverture et fermeture du rideau pare-soleil à commande électrique.....	63
Commutateur des phares.....	43	COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION	49	Fonction de détection des obstacles.....	63
Feux de jour – selon l'équipement.....	44	Description et fonctions du système de chauffage-climatisation automatique.....	49	Entretien du toit ouvrant	64
Inverseur route-croisement.....	44	Description et fonctions du système de chauffage-climatisation manuel.....	52	CAPOT	64
Commande des feux de route automatiques – selon l'équipement.....	44	Commande de réglage automatique de la température.....	55	Ouverture du capot.....	64
Appel de phares	44	Commandes vocales de chauffage-climatisation.....	55	Fermeture du capot.....	64
		Conseils utiles	55	HAYON.....	64
		RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT.....	57	Déverrouillage et ouverture du hayon	64
				Verrouillage et fermeture du hayon.....	65
				Hayon à commande électrique – selon l'équipement.....	65

Hayon mains libres – selon l'équipement .. 67	TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES... 85	Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement..... 103
Caractéristiques de l'espace de chargement.....68	Témoins d'avertissement rouges..... 85	Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein (BTSI)..... 103
PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT..... 69	Témoins d'avertissement jaunes..... 88	Transmission automatique à 8 vitesses ... 104
PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE	Témoins jaunes.....91	FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME À 4 ROUES MOTRICES..... 108
GRUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME.....71	Témoins verts..... 92	Jeep ^{MD} Active Drive..... 108
Description du groupe d'instruments de base ou de milieu de gamme..... 72	Témoins blancs.....93	SELEC-TERRAIN – SELON L'ÉQUIPEMENT..... 109
GRUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME... 73	Témoins bleus.....93	Guide de sélection de mode.....109
Description du groupe d'instruments haut de gamme.....73	DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II 93	DIRECTION ASSISTÉE..... 110
AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS..... 75	Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II).....94	SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT..... 110
Emplacement et commandes de l'écran d'affichage du groupe d'instruments.....75	INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN 94	Mode d'arrêt automatique.....111
Réinitialisation de l'indicateur automatique de vidange d'huile 77	DÉMARRAGE ET CONDUITE	Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique..... 111
Display And Messages (Affichage et messages) – selon l'équipement..... 77	DÉMARRAGE DU MOTEUR.....96	Démarrage du moteur en mode arrêt automatique..... 111
Options de menu pour l'affichage du groupe d'instruments 79	Démarrage normal 96	Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage.....112
Protection antidécharge de la batterie activée/Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement.....83	Utilisation par temps froid (moins de -22 °F ou -30 °C) 97	Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage..... 112
	Démarrage après un stationnement prolongé.....97	Anomalie du système..... 112
	Après le démarrage – réchauffement du moteur..... 97	SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT..... 112
	Si le moteur ne démarre pas..... 97	Régulateur de vitesse..... 113
	Arrêt du moteur.....98	Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)..... 114
	RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR..... 98	SYSTÈME D'AIDE SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION – SELON L'ÉQUIPEMENT.. 123
	FREIN DE STATIONNEMENT..... 99	Activation et désactivation.....123
	Système de frein de stationnement électrique..... 99	
	TRANSMISSION AUTOMATIQUE 102	

Modes d'aide sur les panneaux de signalisation.....	123	Activation et désactivation du système d'aide au stationnement actif		Conseils pour le remorquage	153
Indications sur l'affichage.....	124	ParkSense.....	136	REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE	
ASSISTANCE ACTIVE À LA CONDUITE – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	125	Fonctionnement de l'aide au stationnement dans un espace perpendiculaire/parallèle.....	137	DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE).....	154
Fonctionnement.....	125	Quitter l'espace de stationnement.....	139	Remorquage du véhicule derrière un autre.....	154
Activer ou désactiver le système d'assistance active à la conduite.....	125	SYSTÈME DE GESTION ACTIVE DE VOIE – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	141	Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles 4X4.....	154
Indications sur l'affichage.....	127	Fonctionnement de la gestion active de voie.....	141	CONSEILS DE CONDUITE.....	154
System Status (État du système).....	128	Activation ou désactivation de la gestion active de voie.....	142	Conseils de conduite sur route.....	154
Fonctionnement et limites du système.....	128	Message d'avertissement de gestion active de voie.....	142	Conseils sur la conduite hors route.....	155
SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT ET AU REcul PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	129	Changer l'état de la gestion active de voie.....	143	MULTIMÉDIA	
Capteurs du système ParkSense.....	129	CAMÉRA DE REcul PARKVIEW	144	SYSTÈMES UCONNECT	157
Affichage d'avertissement du système ParkSense.....	129	SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE PANORAMIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT... ..	145	CYBERSÉCURITÉ	157
Affichage du système ParkSense.....	129	Affichage du zoom.....	147	RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT	157
Activation et désactivation du système ParkSense.....	133	RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE.....	147	Fonctions programmables par l'utilisateur	158
Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense.....	133	CHARGEMENT DU VÉHICULE.....	148	COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	176
Nettoyage du système ParkSense.....	133	Étiquette d'homologation du véhicule.....	148	Fonctionnement de la radio.....	176
Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense.....	133	TRACTION DE REMORQUE	149	Mode multimédia.....	176
Système d'avertissement relatif à la distance latérale (SDW).....	134	Terminologie du remorquage.....	149	FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES	176
SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	136	Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque).....	150	Renseignements concernant la réglementation et la sécurité.....	176
		Poids de la remorque et poids au timon de la remorque.....	151	SÉCURITÉ	
		Exigences de remorquage	151	FONCTIONS DE SÉCURITÉ.....	177
				Système de freinage antiblocage (ABS)	177
				Alerte de rappel de siège arrière (RSRA)...	178

Détection de la somnolence du conducteur (DDD) – selon l'équipement.....	178	Avertissements concernant le monoxyde de carbone	232	ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR).....	253
Système de commande électronique des freins (EBC).....	179	EN CAS D'URGENCE			ENTRETIEN ET MAINTENANCE
AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES.....	186	FEUX DE DÉTRESSE.....	233	ENTRETIEN PÉRIODIQUE.....	254
Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement.....	186	RÉTROVISEUR SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	233	Programme d'entretien.....	254
Système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage – selon l'équipement.....	190	MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	236	COMPARTIMENT MOTEUR	257
Tire Pressure Monitoring System (TPMS) (Système de surveillance de la pression des pneus).....	193	Préparatifs pour l'utilisation du cric	236	Moteur de 2,0 L.....	257
DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS	197	Emplacement du cric et rangement de la roue de secours.....	237	Vérification du niveau d'huile.....	259
Fonctions du dispositif de retenue des occupants	197	Directives de levage.....	238	Ajout de liquide lave-glace.....	259
Consignes de sécurité importantes.....	197	TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT.....	241	Batterie sans entretien	259
Ceintures de sécurité	198	DÉMARRAGE D'APPOINT.....	246	Lavage à pression.....	260
Systèmes de retenue complémentaires (SRS).....	205	Préparations pour un démarrage d'appoint.....	246	ENTRETIEN DU VÉHICULE.....	260
Ensembles de retenue pour enfants	218	Procédure de démarrage d'appoint.....	247	Huile moteur	260
CONSEILS DE SÉCURITÉ	230	RAVITAILLEMENT EN CAS D'URGENCE.....	248	Moteur Filtre à huile	261
Transport de passagers.....	230	EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR.....	249	Moteur Filtre à air.....	261
Transport d'animaux domestiques	230	NEUTRALISATION DU SÉLECTEUR DE RAPPORT.....	249	Entretien du climatiseur.....	262
Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule	230	DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ.....	250	Vérification des courroies d'entraînement des accessoires.....	262
Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule.....	231	REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE... Sans la télécommande.....	252	Graissage des articulations de la carrosserie	263
Gaz d'échappement	232	Modèles 4x4.....	252	Balais d'essuie-glace.....	263
		Crochets de remorquage d'urgence – selon l'équipement	252	Échappement	266
		SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS).....	253	Circuit de refroidissement.....	267
				Système de freinage	270
				Transmission automatique.....	271
				Fusibles.....	272
				Remplacement d'ampoule.....	280
				PNEUS.....	286
				Renseignements concernant la sécurité des pneus	286
				Pneus – Généralités	292

Types de pneus.....	296	Spécifications relatives au couple de serrage.....	306	SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE.....	312
Roues de secours – selon l'équipement...	297	EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT	307	Assistance routière.....	312
Dispositifs de traction sur neige.....	298	Moteur de 2,0 L.....	307	Centre de service à la clientèle	
Entretien des roues et des enjoliveurs	299	Méthanol	307	FCA US LLC.....	314
Recommandations concernant la permutation des pneus.....	300	Éthanol.....	307	Service à la clientèle FCA Canada inc.....	314
NORMES DE CLASSIFICATION		Essence antipollution.....	308	Mexique.....	314
UNIFORMISÉE DES PNEUS DU		Essence reformulée	308	Porto Rico et les îles Vierges américaines.	314
MINISTÈRE DES TRANSPORTS.....	301	Essences à mélange oxygéné	308	Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur).....	314
Indice d'usure de la bande de roulement..	301	Ne pas utiliser de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte.....	308	Contrat de service.....	314
Indice d'adhérence.....	301	Modifications des systèmes d'alimentation en gaz naturel comprimé (GNC) et en propane liquide	308	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA GARANTIE.....	315
Résistance à la chaleur.....	301	MMT (méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle).....	308	PIÈCES MOPAR^{MD}.....	315
ENTREPOSAGE DU VÉHICULE.....	301	Additifs au carburant	309	POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ.....	315
CARROSSERIE.....	302	Avertissements relatifs au circuit d'alimentation.....	309	Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.....	315
Protection contre des agents atmosphériques	302	CONTENANCE EN LIQUIDES.....	309	Au Canada.....	315
Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie.....	302	LIQUIDES ET LUBRIFIANTS POUR LE MOTEUR.....	310	COMMANDER DES INFORMATIONS POUR LE PROPRIÉTAIRE ET Y AVOIR ACCÈS.....	316
Préservation de la carrosserie.....	303	LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DE CHÂSSIS.....	310	CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE OU D'ADRESSE.....	316
INTÉRIEURS	304	SERVICE À LA CLIENTÈLE		GÉNÉRALITÉS.....	316
Sièges et pièces en tissu.....	304	POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE	312		
Pièces en plastique et pièces enduites.....	304	Préparation pour la visite d'entretien.....	312		
Surfaces en cuir.....	305	Préparation d'une liste.....	312		
Surfaces vitrées	305	Faites des demandes raisonnables.....	312		
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES					
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV).....	306				
SYSTÈME DE FREINAGE.....	306				
SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS	306				

INTRODUCTION

Cher client,



Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule Jeep^{MD}. Soyez certain qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure.

Le présent manuel du propriétaire a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de documents à l'intention de l'automobiliste. Parmi ces renseignements, vous trouverez également une description des services que FCA US LLC offre à ses clients, ainsi que les conditions générales de validité. Prenez le temps de lire attentivement ces publications. Le respect des directives et des recommandations qui se trouvent dans le présent manuel vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

Ce manuel du propriétaire décrit toutes les versions de ce véhicule. Les options et les équipements dédiés à des marchés ou à des modèles spécifiques ne sont pas expressément indiqués dans le texte. Par conséquent, vous devriez considérer uniquement l'information relative au niveau d'équipement, au moteur et à la version du véhicule que vous avez acheté. Tout contenu du manuel du propriétaire qui peut ne pas s'appliquer à votre véhicule est identifié par la mention « selon l'équipement ». Toutes les données contenues dans cette publication sont conçues pour vous aider à utiliser votre véhicule de la meilleure façon possible. FCA US LLC se réserve le droit d'apporter des modifications au modèle décrit pour des raisons techniques ou commerciales. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que les concessionnaires autorisés connaissent le mieux votre véhicule Jeep^{MD}, disposent de techniciens formés en usine, offrent des pièces Mopar^{MD} d'origine et tiennent à votre entière satisfaction.

LÉGENDE DES SYMBOLES

AVERTISSEMENT!	Ces avertissements s'appliquent à certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures, voire la mort.
MISE EN GARDE!	Ces mises en garde s'appliquent à certaines procédures qui risquent d'endommager votre véhicule.
REMARQUE :	Une suggestion qui améliore l'installation, l'utilisation et la fiabilité. Si elle n'est pas suivie, cela pourrait entraîner des dommages.
CONSEIL :	Des idées, solutions ou suggestions pour faciliter l'utilisation du produit ou de la fonctionnalité.
FLÈCHE FAISANT RÉFÉRENCE À UNE PAGE  page	Suivez cette référence pour obtenir de plus amples renseignements sur une caractéristique particulière.
 NOTE DE BAS DE PAGE	De l'information supplémentaire et pertinente sur le sujet.

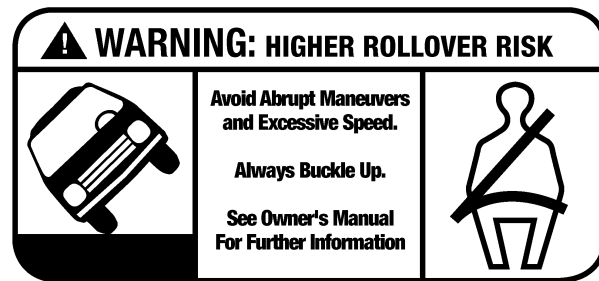
Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas le guide de l'automobiliste en entier. Respectez tous les avertissements et toutes les mises en garde.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LE CAPOTAGE

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité

plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.



80bfe0f0

Étiquette d'avertissement concernant le capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Dans les faits, le gouvernement américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. En

cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT!


Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.










GLOSSAIRE DES SYMBOLES






Certains composants du véhicule sont dotés d'étiquette de couleur dont les symboles indiquent les précautions à prendre lorsque vous utilisez lesdits composants. Il est important de respecter tous les avertissements lorsque le véhicule est en marche. Vous trouverez ci-dessous la définition de chaque symbole ➡ page 85.




REMARQUE :










Les témoins d'avertissement et les indicateurs peuvent différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.







Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin d'avertissement de sac gonflable ➡ page 85
BRAKE	Témoin du système de freinage ➡ page 85



Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin d'avertissement de charge de la batterie ➡ page 86
	Témoin d'avertissement de portière ouverte ➡ page 86
	Témoin d'avertissement de somnolence détectée ➡ page 86
	Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique ➡ page 86
	Témoin de la commande électronique du papillon ➡ page 86
	Moteur Témoin d'avertissement de la température ➡ page 87
	Témoin d'avertissement de capot ouvert ➡ page 87
	Témoin d'avertissement de hayon ouvert ➡ page 87
	Témoin de pression d'huile ➡ page 87





Témoins d'avertissement rouges	
	Témoïn d'avertissement de la température d'huile ⇒ page 87
	Témoïn de rappel des ceintures de sécurité ⇒ page 87
	Témoïn d'anomalie de la transmission ⇒ page 87
	Témoïn de température de la transmission ⇒ page 87
	Témoïn du système antivol ⇒ page 88





Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoïn d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) ⇒ page 88
	Témoïn d'avertissement du système de frein de stationnement électrique ⇒ page 88
	Témoïn d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique ⇒ page 88








Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoïn d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique ⇒ page 88
	Témoïn d'avertissement de coupure de carburant ⇒ page 89
	Témoïn d'avertissement de défaillance du capteur de pression de carburant ⇒ page 89
	Témoïn d'avertissement de gestion active de voie ⇒ page 89
	Témoïn d'avertissement d'entretien requis du système de gestion active de voie ⇒ page 89
	Témoïn d'avertissement de bas niveau de liquide de refroidissement ⇒ page 89
	Témoïn de bas niveau de carburant ⇒ page 89
	Témoïn d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace ⇒ page 89
	Témoïn d'avertissement d'entretien requis ou d'anomalie du moteur ⇒ page 89






Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoïn d'avertissement d'entretien requis du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ⇒ page 90
	Témoïn d'avertissement du système à quatre roues motrices ⇒ page 90
	Témoïn du système d'avertissement de collision frontale ⇒ page 90
	Témoïn d'avertissement d'entretien du système d'arrêt et de démarrage ⇒ page 90
	Témoïn d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ⇒ page 90
	Témoïn d'avertissement d'anomalie du crochet de remorquage ⇒ page 91

Témoins jaunes	
	Témoïn 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) ⇒ page 91
	Témoïn de blocage des 4 roues motrices ⇒ page 91

Témoins jaunes	
	MAINTIEN automatique! Témoïn de défaillance ⇒ page 91
	Témoïn du système d'avertissement de collision frontale (FCW) ⇒ page 92
	Témoïn de désactivation du système d'avertissement de collision frontale ⇒ page 92
	Témoïn de défaillance du dispositif antidémarrage ou du système de protection du véhicule ⇒ page 92

Témoins verts	
	Témoïn de la gestion active de voie ⇒ page 92
	Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoïn de cible détectée ⇒ page 92
	Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoïn de cible détectée ⇒ page 92
	Témoïn de MAINTIEN automatique ⇒ page 92

Témoins verts	
	Témoins des feux de route automatiques ⇒ page 92
	Témoins du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ ⇒ page 92
	Témoins des phares antibrouillard avant ⇒ page 92
	Témoins de marche des feux de stationnement/phares ⇒ page 93
	Témoins du mode sport ⇒ page 93
	Témoins actifs du système d'arrêt et de démarrage ⇒ page 93
	Témoins des clignotants ⇒ page 93

Témoins blancs	
	Témoins de la gestion active de voie ⇒ page 93
	Témoins Ready (Prêt) du régulateur de vitesse ⇒ page 93
	Témoins du limiteur de vitesse en descente ⇒ page 93
	Témoins de marche au débrayé ralenti ⇒ page 93
Témoins bleus	
	Témoins des feux de route ⇒ page 93

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

CLÉS

TÉLÉCOMMANDES

Votre véhicule est équipé d'une télécommande d'allumage sans clé.

La télécommande d'allumage sans clé prend en charge le déverrouillage passif, le télédéverrouillage (RKE), le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} (selon l'équipement), le démarrage à distance (selon l'équipement) et le fonctionnement à distance du hayon à commande électrique. La télécommande d'allumage sans clé prend en charge les véhicules équipés d'un bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT). La télécommande d'allumage sans clé comprend également une clé d'urgence logée dans la partie arrière de la télécommande.

La télécommande permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières et le hayon à une distance maximale d'environ 20 m (66 pi). Vous n'avez pas à pointer la télécommande en direction du véhicule pour activer le système.

REMARQUE :

- Le signal sans fil de la télécommande peut être bloqué si celle-ci est placée à proximité d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique. Cela peut engendrer un mauvais rendement.

- Lorsque le contact est mis et que le véhicule se déplace à 4 km/h (2 mi/h), toutes les commandes de télédéverrouillage sont désactivées.



Télécommande

- 1 - Bouton de déverrouillage
- 2 - Bouton de hayon
- 3 - Clé d'urgence
- 4 - Bouton de verrouillage
- 5 - Bouton de démarrage à distance
- 6 - Bouton Alarme d'urgence

REMARQUE :

Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Le groupe d'instruments peut vérifier si la batterie de la télécommande est faible et afficher les directives à suivre ➔ page 316.

Pour déverrouiller et verrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande une fois pour déverrouiller la portière du conducteur. Si l'option est sélectionnée dans les réglages du système Uconnect, appuyez deux fois sur le bouton de déverrouillage en cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières et le hayon. Pour verrouiller toutes les portières et le hayon, appuyez une fois sur le bouton de verrouillage ➔ page 157.

Lorsque les portières se déverrouillent, les clignotants se mettent à clignoter et l'éclairage d'accueil s'allume. Lorsque les portières sont verrouillées, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit.

Fonction d'alerte de clé laissée dans le véhicule

Si une télécommande valide n'est plus détectée à l'intérieur du véhicule alors que le système d'allumage du véhicule est en position ON/RUN (MARCHE) ou START (DÉMARRAGE), le message « Key Fob Has Left

The Vehicle » (La télécommande a quitté le véhicule) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments avec un signal sonore intérieur. Une alarme sonore et visuelle extérieure est également activée pour avertir le conducteur.

L'avertisseur sonore du véhicule retentit rapidement trois fois en même temps qu'un seul clignotement des feux extérieurs du véhicule.

REMARQUE :

- Les portières doivent être ouvertes puis fermées pour que le véhicule détecte une télécommande. La fonction d'alerte de clé laissée dans le véhicule est activée lorsque la première portière est fermée et qu'aucune télécommande n'est détectée dans le véhicule. Si un avertissement a été activé et que les autres portes sont fermées, aucun autre avertissement n'est émis.
- Ces alarmes ne sont pas activées dans les situations où, soit le moteur du véhicule reste en marche avec la télécommande à l'intérieur, soit les signaux de la télécommande sont bloqués.

Remplacement de la pile de la télécommande

La pile de remplacement est de type CR2032.

REMARQUE :

- Il est recommandé aux clients d'utiliser une pile obtenue auprès de Mopar^{MD}. Les dimensions des piles boutons du marché secondaire peuvent ne pas correspondre aux dimensions des piles boutons d'origine.

- Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.
- Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur la carte de circuit imprimé.

Télécommande :

1. Retirez la clé d'urgence (2) en faisant glisser le mécanisme de déverrouillage de clé d'urgence (1) situé à l'arrière de la télécommande tout en tirant avec l'autre main la clé d'urgence hors de son logement.

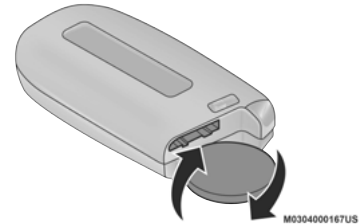


Retrait de la clé d'urgence

- 1 - Déverrouillage de la clé d'urgence
- 2 - Clé d'urgence

2. Séparez les moitiés de la télécommande en utilisant un tournevis à lame plate no 2 ou une pièce de monnaie, puis séparez délicatement les deux moitiés de la télécommande. Veillez à ne pas

endommager le joint d'étanchéité lorsque vous retirez les piles.



Séparation du boîtier à l'aide d'une pièce de monnaie



Remplacement de la pile de la télécommande

3. Retirez le couvercle arrière pour accéder à la pile et la remplacer. Orientez la pile avec son signe (+) vis-à-vis du signe (+) du contact situé à l'intérieur du support de pile, sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration

de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

- Pour refermer le boîtier de la télécommande, enclenchez les deux moitiés ensemble.

AVERTISSEMENT!

- La télécommande intégrée contient une pile bouton. N'ingérez pas la pile, car il y a risque de brûlure chimique. Si la pile est avalée, cela pourrait causer de graves brûlures internes dans les deux heures et entraîner la mort.
- Si vous pensez que la pile peut avoir été avalée ou placée à l'intérieur d'une partie du corps, consultez immédiatement un médecin.
- Conservez les piles neuves et usagées hors de portée des enfants. Si le compartiment de la pile ne se ferme pas de façon sécuritaire, cessez d'utiliser le produit et conservez-le hors de portée des enfants.

Programmer et demander des télécommandes supplémentaires

La programmation de la télécommande peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

REMARQUE :

- Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être réutilisée et reprogrammée pour un autre véhicule.
- Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire

démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.
- Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-n-Go^{MC}, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) quand vous sortez du véhicule.

La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

REMARQUE :

- Apportez toutes vos clés de véhicule chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarrreur Sentry Key.
- Les clés d'urgence doivent être commandées avec la découpe qui correspond aux serrures du véhicule.
- Il n'est pas obligatoire de remplacer la télécommande si une nouvelle clé d'urgence est nécessaire et inversement.

ANTIDÉMARRREUR SENTRY KEY

L'antidémarrreur Sentry Key neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe si le véhicule est verrouillé ou déverrouillé.

Le système utilise une télécommande réglée à l'usine, un bouton-poussoir d'allumage sans clé et un récepteur radiofréquence pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système ne peut pas reprogrammer une télécommande provenant d'un autre véhicule.

Après l'allumage, le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, quelqu'un a tenté de démarrer le moteur avec une télécommande non valide. Si une télécommande valide est utilisée pour démarrer le moteur, mais qu'il y a un problème avec le circuit électronique du véhicule, le moteur démarre et s'arrête après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDEI

L'antidémarrreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et modifier la protection antivol du véhicule.

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule ➡ page 316.

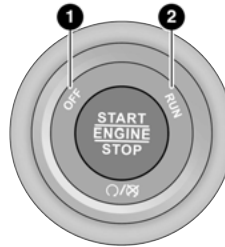
REMARQUE :

Une télécommande qui n'a pas été programmée est aussi considérée comme non valide.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE**ALLUMAGE AVEC LE SYSTÈME D'ACCÈS****ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ****KEYLESS ENTER 'N Go^{MC}**

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

Le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) de l'allumage comporte plusieurs modes de fonctionnement qui sont identifiés par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Ces modes sont OFF (ARRÊT), ON/RUN (MARCHE) et START (DÉMARRAGE).



A0205000029US

Bouton DÉMARRAGE/ARRÊT de l'allumage

- 1 - HORS FONCTION
- 2 - MARCHE

Le module d'allumage par bouton-poussoir peut être placé dans les modes suivants :

ARRÊT

- Le moteur est coupé.
- Certains dispositifs électriques (p. ex., serrures électriques, alarme, etc.) sont toujours disponibles.

ON/RUN (MARCHE)

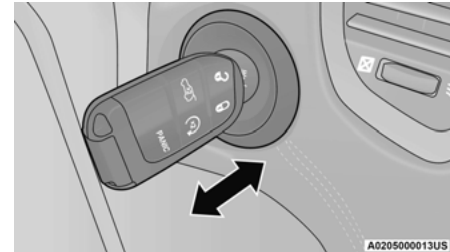
- Mode de conduite.
- Tous les dispositifs électriques sont disponibles (p. ex., système de chauffage-climatisation, sièges chauffants, etc.)

COMMENCER

- Le moteur démarre.

REMARQUE :

Si le mode ou l'état d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez le côté en saillie (côté opposé de la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT), puis poussez pour actionner l'allumage.



A0205000013US

Démarrage du véhicule lorsque la pile de la télécommande est déchargée**AVERTISSEMENTI**

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-n-Go^{MC} en mode ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

MISE EN GARDE!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

REMARQUE :

- La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} du véhicule si elle se trouve à côté d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable

ou d'un autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} de démarrer le véhicule.

- Pour obtenir des renseignements sur le démarrage normal, reportez-vous à la section ➞ page 96.
- Si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHE) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). En plus du carillon, le message « Ignition or Accessory ON » (Commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de MARCHE) s'affiche au groupe d'instruments.

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système utilise la télécommande pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du système est d'environ 100 m (328 pi).

Le démarrage à distance est utilisé pour dégivrer les glaces par temps froid et pour obtenir une température confortable dans toutes les conditions ambiantes avant que l'utilisateur entre dans le véhicule.

REMARQUE :

Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée ➞ page 316.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone qui est inodore et incolore. L'oxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes. Appuyez sur le bouton de démarrage à distance une troisième fois pour couper le moteur.

Pour conduire le véhicule, appuyez sur le bouton de déverrouillage et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

REMARQUE :

- Avec le démarrage à distance, le moteur ne fonctionne que pendant 15 minutes.

- Le démarrage à distance ne peut être utilisé que deux fois.
- En cas d'anomalie du moteur ou d'un bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.
- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.

- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHÉ) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage à distance pour un troisième cycle.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Le hayon est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton d'alarme d'urgence n'est pas enfoncé.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.

- Témoin clignotant de sécurité du véhicule (selon l'équipement)
- Le commutateur d'allumage en position OFF (ARRÊT).
- Le niveau de carburant répond aux exigences minimales.
- Le système de sécurité du véhicule ne signale pas une intrusion.
- Le témoin d'anomalie n'est pas allumé.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone qui est inodore et incolore. L'oxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

POUR QUITTER LE MODE DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Pour conduire le véhicule après avoir lancé le système de démarrage à distance, appuyez brièvement sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) avant la fin du cycle de 15 minutes.

Le système de démarrage à distance éteint le moteur lorsqu'on appuie à nouveau sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande ou si le moteur tourne pendant le cycle complet de 15 minutes. Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ), le système de chauffage-climatisation reprend les opérations précédemment définies (température, commande du ventilateur, etc.)

REMARQUE :

- Pour les véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – fonction de déverrouillage passif, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHÉ) pour la conduite du véhicule.
- Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – déverrouillage passif, le message « Remote Start Active – Push Start Button » (Démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT).
- Pour éviter des mises hors fonction involontaires, le système se désactive pendant deux secondes après la réception d'une demande de démarrage à distance valide.

ACTIVATION DU DÉGIVRAGE AVANT AVEC LE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le démarrage à distance est actif et que la température ambiante extérieure est inférieure ou égale à 4,5 °C (40 °F), le système active automatiquement le dégivrage avant pendant 15 minutes ou moins. La durée dépend de la température ambiante. Une fois la minuterie expirée, le système règle automatiquement les réglages en fonction des conditions ambiantes. Consultez « Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement » dans la prochaine section pour connaître le fonctionnement détaillé.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE AVEC FONCTIONS CONFORT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le système de démarrage à distance est activé, le dégivrage avant et arrière s'active automatiquement par temps froid. La fonction de volant chauffant et de siège chauffant pour conducteur s'active si elle est programmée dans l'écran du menu de confort des réglages du système Uconnect ➡ page 157. Par temps chaud, la fonction d'aération lors du siège conducteur s'active automatiquement lorsque le démarrage à distance est activé, si la fonction est programmée à l'écran du menu de confort. Le véhicule modifie les réglages du système de chauffage-climatisation selon la température ambiante extérieure.

Réglage automatique de la température – selon l'équipement

Les commandes du système de chauffage-climatisation se règlent automatiquement à la température optimale et aux réglages de mode en fonction de la température ambiante extérieure. Cela se poursuit jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position ON/RUN (MARGE); dans ce cas, les commandes du système de chauffage-climatisation reprennent leurs réglages antérieurs.

Commande manuelle de la température (MTC) – selon l'équipement

- À une température ambiante de 4,5 °C (40 °F) ou moins, les réglages du système de chauffage-climatisation prennent la valeur par défaut de chaleur maximale, avec de l'air frais entrant dans l'habitacle. Si la minuterie du dégivrage avant expire, le véhicule passe en mode Mix (Mixte).
 - À une température ambiante de 4,5 °C (40 °F) à 26 °C (78 °F), les réglages du système de chauffage-climatisation sont basés sur les derniers réglages sélectionnés par le conducteur.
 - À une température ambiante de 26 °C (78 °F) ou plus, les réglages du système de chauffage-climatisation prennent leur valeur par défaut de MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) avec le mode Deux niveaux et la recirculation d'air activée.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de chauffage-climatisation à commande automatique et sur les réglages de ce système, consultez ➡ page 49.

REMARQUE :

Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance jusqu'à ce que le

commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARGE). Les réglages du système de chauffage-climatisation changent et dévient des valeurs par défaut automatiques s'ils sont modifiés manuellement par le conducteur alors que le véhicule est en mode de démarrage à distance. Cela comprend la désactivation des commandes du système de chauffage-climatisation au moyen du bouton OFF (ARRÊT).

ACTIVATION DU DÉGIVREUR D'ESSUIE-GLACE LORS DU DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le démarrage à distance est activé et que la température ambiante extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F), le dégivreur d'essuie-glace s'active. À la sortie du démarrage à distance, le dégivreur reprend son mode de fonctionnement antérieur. Si le dégivreur d'essuie-glace était actif, son minutier et son fonctionnement se poursuivront.

MESSAGE D'ANNULATION DU DÉMARRAGE À DISTANCE

Un des messages suivants apparaît à l'affichage du groupe d'instruments si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Démarrage à distance annulé – portière ouverte
- Démarrage à distance annulé – capot ouvert
- Démarrage à distance annulé – hayon ouvert
- Démarrage à distance annulé – bas niveau de carburant

- Démarrage à distance annulé – délai expiré
- Démarrage à distance annulé – anomalie du système
- Démarrage à distance désactivé – démarrer le véhicule pour réinitialiser

Le message reste à l'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position ON/RUN (MARCHÉ).

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE

Le système de sécurité du véhicule surveille les portières, le capot et le hayon du véhicule ainsi que l'utilisation non autorisée du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – Allumage. Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, les commutateurs intérieurs des serrures de portière et de l'ouverture du hayon sont désactivés. Si l'alarme est déclenchée, le système de sécurité du véhicule émet les signaux sonores et visuels suivants :

- L'avertisseur sonore retentit.
- Les clignotants se mettent à clignoter.
- Le témoin de sécurité du véhicule du groupe d'instruments clignote.

REMARQUE :

- Le système de sécurité du véhicule est réglé en usine selon les normes de différents pays.
- Le système de sécurité du véhicule est un système de sécurité complémentaire qui est conçu pour réduire le risque de vol du véhicule et pour prévenir

le vandalisme. Il ne prévient pas le vol de votre véhicule; le système est une mesure dissuasive.

- Le système de sécurité du véhicule ne surveille pas le bris de glace ou le mouvement des objets et des personnes dans le véhicule. L'alarme n'intervient pas en cas de variations de l'inclinaison du véhicule lorsque ce dernier est stationné.

AMORÇAGE DU SYSTÈME

Suivez ces étapes pour amorcer le système de sécurité du véhicule :

1. Assurez-vous que l'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT).
 - Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Entry, assurez-vous que le d'allumage sans clé est DÉSACTIVÉ.
2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :
 - Appuyez sur le bouton de verrouillage du commutateur intérieur de verrouillage électrique des portières lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
 - Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur la poignée extérieure de portière à déverrouillage passif avec une télécommande valide dans la même zone extérieure ➡ page 23.
 - Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

3. Si une portière est ouverte, fermez-la.

Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, le témoin de sécurité du véhicule (situé dans la partie inférieure gauche de l'affichage du groupe d'instruments) commence à clignoter toutes les trois secondes, jusqu'à ce que le système soit désamorcé.

REMARQUE :

Si le système est amorcé en appuyant sur le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière, le témoin de sécurité du véhicule clignote rapidement pendant environ 15 secondes une fois la portière fermée, puis ralentit pour clignoter toutes les trois secondes.

DÉSAMORÇAGE DU SYSTÈME

Le système de sécurité du véhicule peut être désamorcé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif pour déverrouiller la portière ➡ page 23.
- Placez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (ARRÊT) pour désamorcer le système.

REMARQUE :

- Le barillet de serrure de la portière du conducteur et le bouton de hayon sur la télécommande ne peuvent pas amorcer ou désamorcer le système de sécurité du véhicule.
- Le système de sécurité du véhicule demeure amorcé pendant l'ouverture du hayon à commande électrique. Si vous appuyez sur le bouton de hayon, le système de sécurité du véhicule ne se désamorce

pas. L'alarme retentira si un intrus pénètre dans le véhicule par le hayon ouvert, puis ouvre une des portières.

- Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique de portière ne permettent pas de déverrouiller les portières.

Le système antivol du véhicule est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'amorçage précédemment décrites, le système antivol du véhicule s'amorce, peu importe si vous êtes à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désamorcez le système antivol du véhicule.

Si le système de sécurité du véhicule est amorcé et que la batterie est débranchée, le système de sécurité du véhicule demeurera activé lorsque la batterie sera rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désamorcez le système antivol du véhicule.

RÉAMORÇAGE DU SYSTÈME

Si l'alarme se déclenche et qu'aucune mesure n'est prise pour désamorcer le système de sécurité du véhicule, l'avertisseur sonore s'arrête après 90 secondes, puis le système de sécurité du véhicule se réamorce.

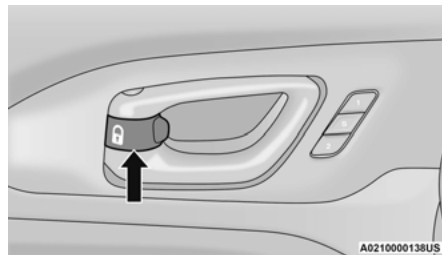
NEUTRALISATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Le système antivol du véhicule ne s'amorce pas si vous verrouillez les portières à l'aide du verrouillage manuel des portières.

PORTIÈRES

VERROUILLAGE MANUEL DES PORTIÈRES

Les verrous des portières peuvent être verrouillés ou déverrouillés manuellement de l'intérieur du véhicule à l'aide du bouton de verrouillage de portière.



Bouton de verrouillage manuel des portières

Pour verrouiller chaque portière, tournez le bouton de verrouillage de portière situé sur chaque panneau de garnissage de portière vers l'avant jusqu'à ce que le témoin de verrouillage s'affiche. Pour déverrouiller les portières avant, tirez la poignée intérieure de portière jusqu'au premier cran ou tournez le bouton de verrouillage des portières jusqu'à ce que le témoin

de verrouillage soit masqué. Pour déverrouiller les portières arrière, tournez le bouton de verrouillage des portières jusqu'à ce que le témoin de verrouillage soit masqué. La portière reste verrouillée si le bouton de verrouillage des portières est verrouillé (aucun témoin de verrouillage n'est visible) lorsque vous fermez la portière. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la télécommande à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

REMARQUE :

- Le verrouillage manuel du véhicule n'activera pas le système de sécurité du véhicule.
- Les boutons de verrouillage manuel des portières ne verrouillent pas et ne déverrouillent pas le hayon.

AVERTISSEMENT!

- Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières. Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} - Allumage, vérifiez toujours que le commutateur d'allumage sans clé est à la position OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule, puis verrouillez ce dernier. L'utilisation non supervisée de l'équipement d'un véhicule peut provoquer des blessures graves ou la mort.

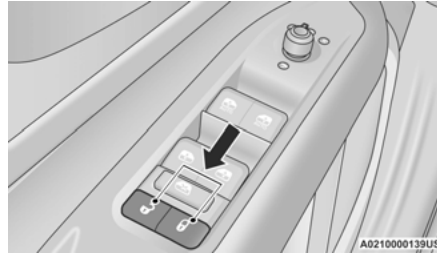
(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en position ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

COMMANDE ÉLECTRIQUE VERROUILLAGE DES PORTIÈRES

Chaque panneau de portière avant est pourvu de commutateurs de verrouillage à commande électrique des portières. Appuyez sur le commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portières et le hayon.

**Commutateur de verrouillage électrique des portières**

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique des portières lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et qu'une des portières est ouverte, ou le hayon, le verrouillage électrique des portières ne fonctionne pas. Cela vise à vous empêcher de verrouiller accidentellement votre véhicule avec la télécommande à l'intérieur. Pour activer la fonction de verrouillage électrique des portières, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) ou fermez la portière ou le hayon.

SYSTÈME D'ACCÈS SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO^{MC} – DÉVERROUILLAGE PASSIF (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télédéverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} – déverrouillage passif. Cette

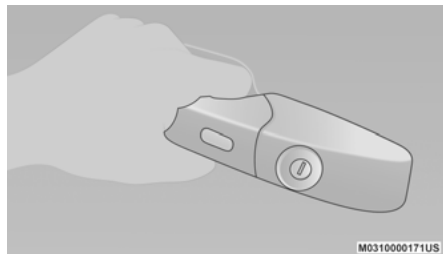
fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.

REMARQUE :

- Le déverrouillage passif peut être programmé pour être activé ou désactivé par l'intermédiaire des réglages du système Uconnect ➡ page 157
- La télécommande peut ne pas être détectée par le système de déverrouillage passif si elle se trouve à côté d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système de déverrouillage passif de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.
- Si vous portez des gants, s'il a plu ou neigé ou si du sel ou de la saleté recouvre la poignée de la portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.
- Les portières peuvent se déverrouiller lorsque de l'eau éclabousse les poignées de portière à déverrouillage passif, si la télécommande est située à l'extérieur du véhicule à 1,5 m (5 pi) ou moins de la poignée.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouillera de nouveau et le système de sécurité du véhicule (selon l'équipement) s'amorcera.

Pour déverrouiller la portière à partir du côté conducteur ou du côté passager

Alors qu'une télécommande valide de déverrouillage passif se trouve à 1,5 m (5 pi) ou moins de la poignée d'une des deux portières avant, saisissez la poignée de portière pour déverrouiller automatiquement cette dernière.



M0310000171US

Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

- Selon le réglage sélectionné dans le système Uconnect, seule la portière du conducteur ou toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur ➡ page 157.
- Toutes les portières et le hayon se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du passager avant, peu importe le réglage de préférence en matière de déverrouillage de portière du conducteur.

Clé FOBIK (• Frequency Operated Button Integrated Key •)

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande du système de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique

des portières qui est activée lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

Trois situations déclenchent une recherche de la fonction de sécurité de la clé FOBIK dans un véhicule muni du déverrouillage passif :

- Une sollicitation de verrouillage est faite par une télécommande du système de déverrouillage passif valide lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par la poignée de portière à déverrouillage passif lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par le commutateur de panneau de portière lorsqu'une portière est ouverte.

Lorsqu'une de ces situations se produit, la recherche de fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée quand toutes les portières ouvertes sont fermées. S'il détecte une télécommande du système de déverrouillage passif à l'intérieur du véhicule, et ne détecte aucune télécommande du système de déverrouillage passif à l'extérieur, le véhicule déverrouille les portières et alerte l'utilisateur.

REMARQUE :

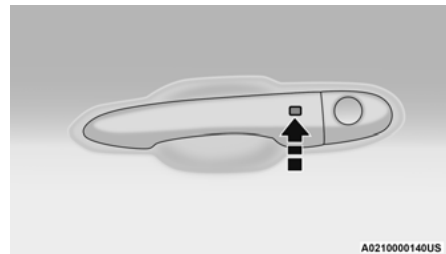
Les portières se déverrouillent seulement lorsqu'une télécommande de déverrouillage passif valide est détectée à l'intérieur du véhicule. Les portières ne se déverrouillent pas si une des conditions suivantes est présente :

- Les portières sont verrouillées manuellement à l'aide des boutons de verrouillage des portières.

- Trois tentatives sont effectuées pour verrouiller les portières à l'aide du commutateur du panneau de portière, puis les portières se ferment.
- Une télécommande du système de déverrouillage passif valide se trouve à l'extérieur du véhicule à moins de 1,5 m (5 pi) d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif.

Verrouillage des portières et du hayon du véhicule

Alors qu'une des télécommandes du système de déverrouillage passif se trouve à 1,5 m (5 pi) ou moins de la poignée d'une des deux portières avant, appuyez sur le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif, situé sur la poignée extérieure de portière, afin de verrouiller les portières et le hayon du véhicule.

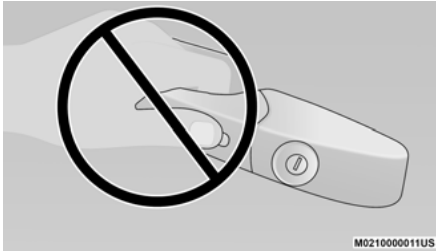


A0210000140US

Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

REMARQUE :

NE saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de verrouillage de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.

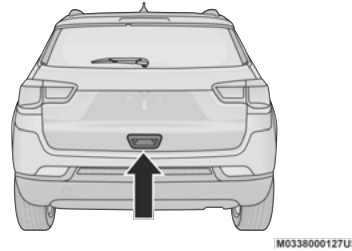


Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

REMARQUE :

- Après avoir appuyé sur le bouton de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si le véhicule est verrouillé en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule réagisse et se déverrouille.
- Si le déverrouillage passif est désactivé dans les réglages du système Uconnect, la protection de clé FOB décrite dans la rubrique « Clé FOB (Frequency Operated Button Integrated Key) » demeure active ou fonctionnelle.
- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande est déchargée.

Déverrouillage et accès au hayon



Poignée de déverrouillage électronique du hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée à la poignée de déverrouillage électronique du hayon. Alors qu'une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide se trouve à moins de 1,5 m (5 pi) du hayon, appuyez sur la poignée de déverrouillage électronique pour ouvrir le hayon.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES – SELON L'ÉQUIPEMENT

La fonction de verrouillage automatique des portières est activée par défaut. Lorsque cette fonction est activée, les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse des véhicules est supérieure à 24 km/h (15 mi/h). La fonction de verrouillage automatique des portières doit être activée ou désactivée par un concessionnaire autorisé à la demande écrite de l'utilisateur. Consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer cette intervention.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES À LA SORTIE

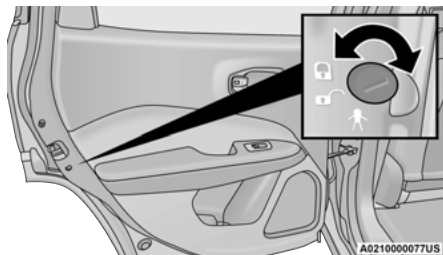
Les portières des véhicules munis du verrouillage à commande électrique se déverrouillent automatiquement si :

- La fonction de déverrouillage automatique des portières à la sortie est activée.
- Toutes les portières sont fermées.
- Le sélecteur de rapport n'était pas en position P (STATIONNEMENT), puis il est placé en position P (STATIONNEMENT).
- Une des portières est ouverte.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE SÉCURITÉ-ENFANTS – PORTES ARRIÈRE

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portières arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour utiliser le système, ouvrez chaque portière arrière et, à l'aide d'un tournevis à lame plate (ou de la clé d'urgence), tournez le bouton à la position verrouillage ou déverrouillage. Lorsque le système de sécurité d'une portière est enclenché, cette portière ne peut plus s'ouvrir qu'à l'aide de la poignée de portière extérieure, même si le verrou intérieur est déverrouillé.



Fonction de verrouillage sécurité-enfants

REMARQUE :

- Lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, la portière ne peut s'ouvrir qu'au moyen de la poignée extérieure de portière, même si la serrure intérieure de portière est en position de déverrouillage.
- Après avoir désactivé le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer que le bouton se trouve à la position voulue.
- Après avoir enclenché le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer que le bouton se trouve à la position voulue.
- En cas d'urgence, pour sortir du véhicule lorsque le système est enclenché, faites tourner le bouton de verrouillage de la portière jusqu'à ce que

l'indicateur de verrouillage soit caché (position de déverrouillage), abaissez la glace, puis ouvrez la portière au moyen de la poignée extérieure de portière.

AVERTISSEMENT!

Prenez garde de ne pas laisser de passagers enfermés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché (verrouillé).

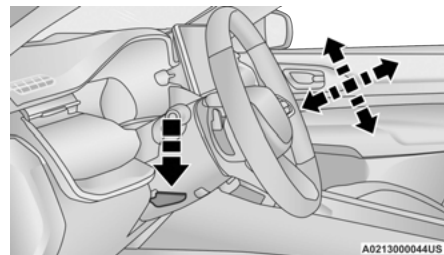
REMARQUE :

Utilisez toujours ce dispositif lors du transport des enfants. Après avoir enclenché le verrouillage de sécurité pour les enfants sur les deux portières arrière, vérifiez l'efficacité de l'engagement en essayant d'ouvrir une portière à l'aide de la poignée interne. Une fois que le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, il est impossible d'ouvrir les portières depuis l'intérieur du véhicule. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que personne n'est à l'intérieur.

VOLANT

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique se trouve sous le volant à l'extrémité de la colonne de direction.



Levier d'inclinaison et de réglage télescopique

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez la poignée de commande vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas comme souhaité. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le volant vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité. Pour verrouiller la colonne de direction en position, tirez la poignée de commande vers le haut jusqu'à ce qu'elle soit complètement en prise.

AVERTISSEMENT!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous réglez la colonne de direction pendant la conduite ou si vous conduisez sans verrouiller la colonne de direction. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT



Le volant contient un dispositif de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le désactive. Le volant chauffant ne s'active pas lorsqu'il est déjà chaud.

Le bouton du volant chauffant est situé dans le système Uconnect et, si le véhicule en est équipé, sur le tableau de bord, sous la radio. Vous pouvez accéder au bouton à partir du menu de climatisation ou des commandes de l'écran tactile.

- Appuyez une fois sur le bouton du volant chauffant pour activer l'élément chauffant.
- Appuyez une seconde fois sur le bouton du volant chauffant pour désactiver l'élément chauffant.

REMARQUE :

Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez ➔ page 20.

AVERTISSEMENT

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme

(Suite)

AVERTISSEMENT

à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épouïsement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.

- Ne placez sur le volant aucun objet pouvant emprisonner la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type de matériau. Cela pourrait faire surchauffer le volant.

RÉGLAGES MÉMORISÉS DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet au conducteur d'enregistrer jusqu'à deux profils d'utilisateur différents et de les activer facilement à l'aide d'un commutateur de mémoire. Chaque profil d'utilisateur enregistre les réglages de position désirés pour les fonctions suivantes :

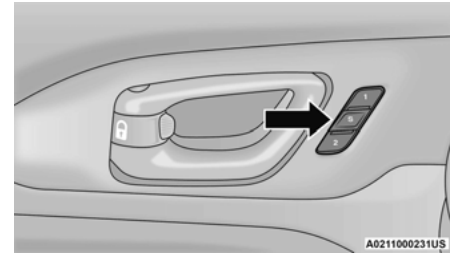
- Position du siège du conducteur
- Siège avec recul automatique à l'entrée et à la sortie (selon l'équipement)
- Un ensemble de stations de radio prédéfinies

REMARQUE :

Votre véhicule est équipé de deux télécommandes; chacune peut être associée à la position de mémoire no 1 ou no 2.

Le commutateur de réglage de mémoire se trouve sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur. Le commutateur comprend trois boutons :

- Le bouton de réglage (S), qui est utilisé pour activer la fonction de mémorisation.
- Les boutons (1) et (2), qui sont utilisés pour rappeler un des deux profils d'utilisateur enregistrés.



Commutateurs de mémoire

PROGRAMMATION DE LA FONCTION DE MÉMORISATION

Pour créer un profil d'utilisateur, procédez comme suit :

REMARQUE :

La mise en mémoire d'un nouveau profil d'utilisateur efface le profil existant de la mémoire.

1. Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position ON (MARCHE).

- Effectuez tous les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (siège, rétroviseur extérieur et stations de radio préprogrammées).
- Appuyez sur le bouton S (de réglage) du commutateur de mémoire, puis appuyez sur le bouton de mémorisation souhaité (1 ou 2) dans les cinq secondes. L'affichage du groupe d'instruments affiche la position de mémoire qui a été programmée.

REMARQUE :

Vous pouvez mettre des profils d'utilisateur en mémoire si le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT); toutefois le véhicule doit être dans cette position pour activer un profil d'utilisateur mémorisé.

ASSOCIATION ET DISSOCIATION DE LA TÉLÉCOMMANDE DE TÉLÉDÉVERROUILLAGE À LA FONCTION DE MÉMOIRE

Votre télécommande de télédéverrouillage peut être programmée pour rappeler un de deux profils d'utilisateur enregistrés.

REMARQUE :

Avant de programmer votre télécommande, vous devez sélectionner la fonction « Mémoire Linked To FOB » (Mémoire associé à la télécommande) au moyen des réglages Uconnect ➔ page 157.

Procédez de la manière suivante pour programmer votre télécommande :

- Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position OFF (MARGE).
- Sélectionnez le profil d'utilisateur voulu 1 ou 2.
- Appuyez brièvement sur le bouton S (réglage) du commutateur de mémoire, puis dans les cinq secondes appuyez brièvement sur le bouton 1 ou 2 correspondant. Le message « Memory Profile Set » (Profil d'utilisateur réglé) (1 ou 2) s'affiche dans le groupe d'instruments.
- Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande dans les 10 secondes.

REMARQUE :

Il est possible de dissocier les télécommandes des réglages mémorisés en appuyant sur le bouton P (RÉGLAGE), puis sur le bouton de déverrouillage de la télécommande dans les 10 secondes suivantes.

RAPPEL DES POSITIONS MÉMORISÉES

REMARQUE :

Pour pouvoir revenir aux positions mémorisées, la transmission du véhicule doit être en position P (STATIONNEMENT). Si vous tentez de récupérer un profil lorsque le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT), un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur no 1 ou no 2, appuyez sur le bouton de mémoire souhaité (1 ou 2) ou sur le bouton de déverrouillage de la télécommande associée à la position mémorisée souhaitée.

Vous pouvez annuler un rappel en appuyant sur un des boutons de mémoire pendant un rappel (S, 1 ou 2). Lorsqu'un rappel est annulé, le siège conducteur arrête de se déplacer. Un délai d'une seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément des dispositifs de retenue des occupants du véhicule.

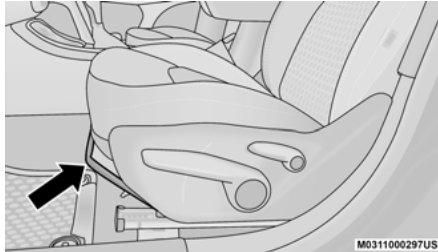
AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

RÉTROVISEURS À RÉGLAGE MANUEL (SIÈGES AVANT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière des sièges avant

Certains modèles peuvent être équipés de sièges avant à réglage manuel. Les sièges peuvent être réglés vers l'avant ou vers l'arrière au moyen d'une barre située à l'avant du coussin de siège, près du plancher.



Réglage des sièges avant

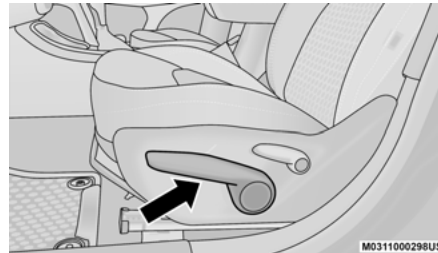
Lorsque vous êtes assis dans le siège, relevez la barre et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les dispositifs de réglage.

AVERTISSEMENT!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Réglage manuel de la hauteur du siège – selon l'équipement

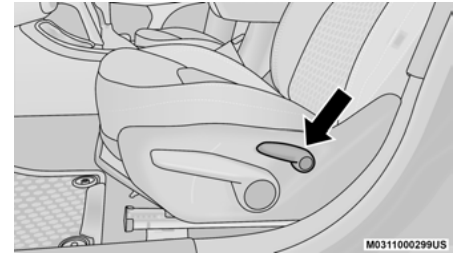
Le siège du conducteur est réglable en hauteur à l'aide du levier situé sur le côté extérieur du siège. Tirez le levier vers le haut pour lever le siège ou appuyez sur le levier vers le bas pour baisser le siège.



Réglage de la hauteur du siège

Réglage manuel de l'inclinaison du dossier de siège avant

Pour régler le dossier, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, penchez-vous vers l'arrière jusqu'à la position voulue, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant, puis relâchez le levier.



Levier d'inclinaison

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Siège passager avant rabattable vers l'avant – selon l'équipement

Cette caractéristique permet d'augmenter le volume de l'espace de chargement. Lorsque le siège est rabattu à

plat, il prolonge la surface du plancher de chargement, ce qui permet de transporter des objets de grande longueur, pouvant aller du hayon au tableau de bord. L'endos du dossier de siège rabattable vers l'avant est également doté d'une surface souple qui peut être utilisée comme plan de travail lorsque le dossier est rabattu vers l'avant et que le véhicule est immobile.

Tirez sur le levier d'inclinaison vers le haut pour rabattre ou relever le siège.

REMARQUE :

Vous pourriez observer une déformation dans les coussins de siège due aux boucles de ceinture de sécurité, si les sièges sont laissés pliés pendant une période prolongée. Cela est normal et un simple déploiement des sièges en position ouverte permettra, avec le temps, aux coussins de siège de reprendre leur forme normale.

AVERTISSEMENT

Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. Réglez la position du siège uniquement lorsque le véhicule est stationné.

RÉGLAGE MANUEL (SIÈGES ARRIÈRE)

AVERTISSEMENT

Ne placez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se

(Suite)

AVERTISSEMENT

transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Siège arrière divisé 60-40 rabattable à plat

Pour fournir un espace de rangement supplémentaire, chaque siège arrière peut être rabattu à plat. Ceci permet d'augmenter l'espace de chargement sans compromettre l'utilisation de certains sièges arrière.

REMARQUE :

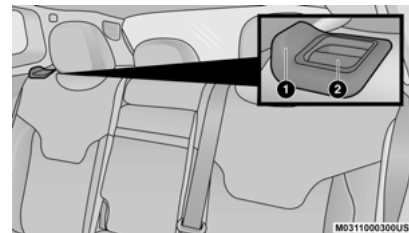
Avant de rabattre le siège arrière, vous devrez peut-être régler le siège avant en position médiane sur ses glissières. De plus, assurez-vous que les dossiers avant sont complètement redressés et que les sièges sont avancés. Cela vous permettra de rabattre facilement le siège arrière.

AVERTISSEMENT

- Il est très dangereux de se trouver dans l'espace de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

ABAISSEMENT DU SIÈGE ARRIÈRE

1. Tirez l'un des leviers de déblocage du dossier situés de chaque côté du bord extérieur supérieur du siège.



Levier de déblocage de la banquette arrière

- 1 – Guide-ceinture de sécurité
- 2 – Levier de déblocage du dossier de siège

2. Rabattez ce côté du dossier arrière complètement vers l'avant.

POUR RELEVER LE SIÈGE ARRIÈRE

REMARQUE :

Si une interférence provenant de l'espace de chargement empêche le dossier de se bloquer complètement, vous aurez des difficultés à remettre le siège à sa position appropriée.

Relevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

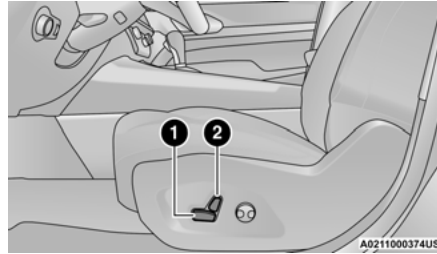
Le levier de déverrouillage affiche un témoin rouge en position déverrouillée. Une fois le siège verrouillé, le voyant rouge n'est plus visible.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si le dossier du siège n'est pas bloqué en position de manière sécuritaire, le siège n'offrira pas la stabilité voulue pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE (SIÈGES AVANT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Certains modèles peuvent être équipés d'un siège du conducteur à commande électrique et/ou d'un siège passager à commande électrique. Les commutateurs de siège à commande électrique et d'inclinaison du dossier de siège se trouvent sur le côté extérieur du siège, près du plancher. Utilisez le commutateur de siège à commande électrique pour régler la hauteur du siège, son angle, ou sa position (vers l'avant et vers l'arrière). Utilisez le commutateur d'inclinaison du siège à commande électrique pour régler l'angle du dossier du siège.



Commutateurs de siège à réglage électrique

- 1 – Commutateur de siège à réglage électrique
- 2 – Commutateur d'inclinaison à commande électrique

Réglage vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur de siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Rebchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage de la hauteur

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur le commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Rebchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage de l'inclinaison

L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant du commutateur de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction du commutateur.

Inclinaison du dossier de siège vers l'avant ou vers l'arrière

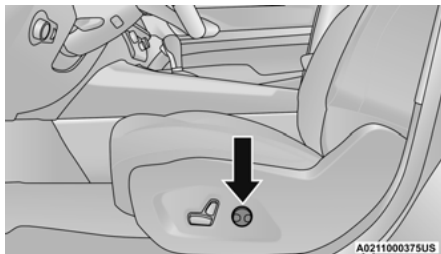
Le dossier de siège peut être incliné vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur d'inclinaison du siège vers l'avant ou vers l'arrière. Pour déplacer le dossier de siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

Les véhicules équipés de sièges de conducteur et de passager à réglage électrique peuvent être munis d'un support lombaire à réglage électrique. Le commutateur du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Appuyez sur la commande vers l'arrière pour diminuer le support lombaire.



**Commutateur du support
lombaire à réglage électrique**

Easy Entry/Exit Seat (Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie) – selon l'équipement

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.

La distance de déplacement du siège du conducteur dépend de sa position lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (Hors fonction).

- Lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (Hors fonction), le siège du conducteur se déplace d'environ 60 mm (2,4 po) vers l'arrière s'il se trouve à au moins 67,7 mm (2,7 po) à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous tournez le commutateur d'allumage du véhicule à la position RUN (MARCHÉ).

- La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie est désactivée lorsque le siège du conducteur se trouve à moins de 22,7 mm (0,9 po) à l'avant de la butée arrière. Lorsque le siège est déjà dans cette position, la fonction de recul automatique ne présente aucun avantage pour le conducteur à l'entrée et à la sortie du véhicule.

Lorsqu'elle est activée dans les réglages du système Uconnect, la fonction de recul automatique enregistre les positions du siège à l'entrée et à la sortie dans chaque profil d'utilisateur des réglages mémorisés du conducteur ➔ page 27.

REMARQUE :

La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie n'est pas activée en usine. La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie peut être activée (ou tard désactivée) à l'aide des fonctions programmables des réglages Uconnect ➔ page 157.

SIÈGES CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.

Sièges chauffants avant – selon l'équipement



Les boutons de commande des sièges chauffants avant se trouvent dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder aux boutons de commande à travers le l'écran de chauffage-climatisation ou l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LO (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant pour désactiver les éléments chauffants.

Si votre véhicule est équipé d'un réglage moyen du chauffage :

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).

- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le bouton de siège chauffant pour DÉSACTIVER les éléments chauffants.

Si vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le système revient automatiquement au niveau LO (BAS) après environ 60 minutes d'utilisation continue. À ce moment, l'affichage passe de HI (ÉLEVÉ) à LO (BAS) pour indiquer le changement. Le chauffage de niveau LO (BAS) s'éteint automatiquement après environ 45 minutes.

REMARQUE :

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez ➞ page 20.

SIÈGES VENTILÉS AVANT – SELON L'ÉQUIPEMENT



Le coussin et le dossier de siège sont munis de ventilateurs qui récupèrent l'air circulant dans l'habitacle et le déplacent dans la housse de siège par des trous d'aération afin de rafraîchir le conducteur et le passager avant lorsque la température ambiante est plus élevée. Les ventilateurs fonctionnent à deux vitesses : HI (ÉLEVÉ) et LO (BAS).

Les boutons de commande des sièges ventilés avant se trouvent dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder aux boutons de commande à travers l'écran de chauffage-climatisation ou l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir la vitesse HI (ÉLEVÉE).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir la vitesse LO (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège ventilé pour désactiver le siège ventilé.

Si votre véhicule est équipé d'un réglage moyen du ventilateur :

- Appuyez une fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir la vitesse HI (ÉLEVÉE).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir la vitesse MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir la vitesse LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le bouton de siège ventilé pour désactiver le siège ventilé.

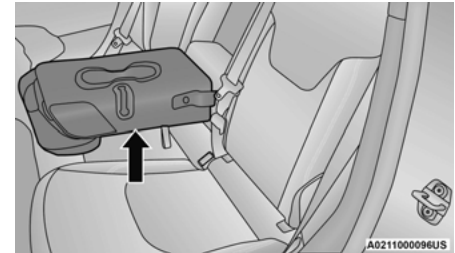
REMARQUE :

La ventilation des sièges ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez ➞ page 20.

ACCOUDOIR DE SIÈGE ARRIÈRE 40/20/40 – SELON L'ÉQUIPEMENT

La partie centrale du siège arrière peut également être utilisée comme accoudoir arrière avec porte-gobelets. Tirez la languette arrière de l'accoudoir pour la dégager du siège et tirez vers l'avant.



Accoudoir arrière

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si le dossier du siège n'est pas bloqué en position de manière sécuritaire, le siège n'offrira pas la stabilité voulue pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.

APPUIE-TÊTE

Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être

réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

AVERTISSEMENT

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

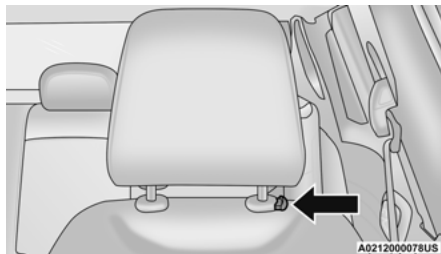
REMARQUE :

N'inversez pas les appuie-tête (en vous assurant que l'arrière de l'appuie-tête est orienté vers l'avant) dans une tentative d'accroître le jeu à l'arrière de votre tête.

Réglage de l'appuie-tête avant

Votre véhicule est équipé d'appuie-tête du conducteur et du passager avant avec réglage en deux directions.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.



Bouton de réglage de l'appuie-tête

AVERTISSEMENT

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

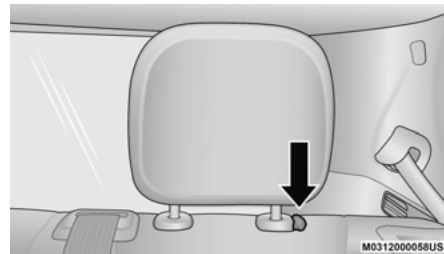
REMARQUE :

Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, aux fins de réparation seulement. Si l'un des appuie-tête doit être retiré, consultez un concessionnaire autorisé.

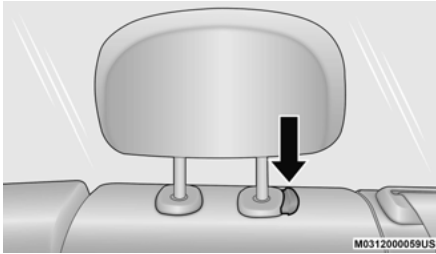
Appuie-tête arrière

Les appuie-tête arrière comportent deux positions : relevée et abaissée. Lorsqu'un passager est assis à la place centrale, l'appuie-tête doit être en position relevée. Lorsque la place centrale est inoccupée, l'appuie-tête peut être abaissé pour offrir au conducteur une visibilité accrue.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.



Bouton de réglage de l'appuie-tête extérieur



Bouton de réglage de l'appuie-tête de la place centrale

REMARQUE :

Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, aux fins de réparation seulement. Si l'un des appuie-tête doit être retiré, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT

TOUS les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants.

ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT


PRÉSENTATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Les commandes vocales principales et les conseils présentés ci-dessous permettront de contrôler le système de reconnaissance vocale (VR) de votre véhicule.

Si vous voyez l'icône NAV (NAVIGATION) sur la barre inférieure ou dans les menus des applications de votre écran tactile de 10,1 po, vous avez un système Uconnect 5 AVEC NAVIGATION avec système d'affichage de 10,1 po. Sinon, vous avez le système Uconnect 5 avec affichage de 10,1 pouces.

COMMANDES VOCALES DE BASE



Les commandes vocales suivantes peuvent être données à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.

Appuyez sur le bouton VR  ou énoncez les mots de réveil du véhicule « Hey Uconnect » (Hé Uconnect) ou « Hey Jeep^{MD} » (Hé Jeep^{MD}). Le mot de réveil défini par défaut en usine est « Hey Uconnect » (Hé Uconnect; il peut être reprogrammé dans les réglages du système Uconnect. Après le bip, dites :


- « **Annuler** » pour arrêter une session vocale courante.
- « **Aide** » pour entendre une liste de commandes vocales suggérées.
- « **Répéter** » pour réécouter les messages-guides du système.

Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale.

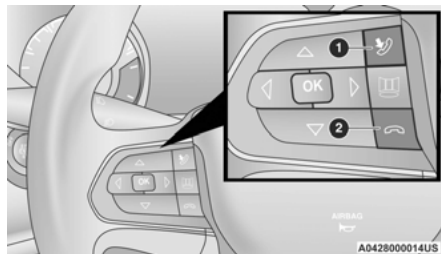
MISE EN ROUTE

Le bouton VR (Reconnaissance vocale)  est utilisé pour activer ou désactiver votre système de reconnaissance vocale. Vous pouvez également utiliser le mot de « réveil » du système pour activer la reconnaissance vocale. Le « mot de réveil » peut être défini dans les réglages du système Uconnect  page 157.

Conseils utiles pour l'utilisation de la reconnaissance vocale :

- Réduisez le bruit de fond. Le bruit du vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.
- Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant.
- Chaque fois que vous énoncez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton VR (Reconnaissance vocale)  ou prononcez le mot de réveil, attendez le signal sonore, puis dites votre commande vocale.
- Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR (reconnaissance vocale) et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.

- Vous pouvez également interrompre le message d'aide ou les messages guides du système en parlant. Cette fonction est appelée une « intervention » et peut être réglée par l'intermédiaire des réglages du système Uconnect ➔ page 157.



Boutons des commandes vocales du système Uconnect

1 – Pour les véhicules équipés du système de navigation : Appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale pour démarrer les fonctions de radio, multimédias, de navigation ou de chauffage-climatisation, pour effectuer un appel ou répondre à un appel ou pour envoyer ou recevoir un télémessage

- 1 – Pour les véhicules non équipés du système de navigation : Appuyer sur le bouton Phone (Téléphone) pour répondre à un appel entrant
- 2 – Appuyez sur le bouton Raccrocher pour mettre fin à un appel en cours

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

© 2024 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. SiriusXM^{MD} et toutes les marques et tous les logos connexes sont des marques de commerce de

SiriusXM^{MD} Radio inc ➔ page 316.

Pour le service à la clientèle relatif au système Uconnect, composez le 1-877-855-8400 (service offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine) ou visitez les sites DriveUconnect.com (États-Unis) ou DriveUconnect.ca (Canada).

RÉTROVISEURS

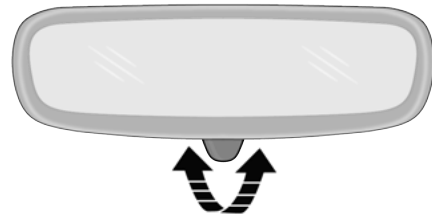
RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Rétroviseur manuel – selon l'équipement

Il s'agit d'un rétroviseur équipé d'un joint à rotule fixé au pare-brise avec une rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Aucun outil n'est nécessaire pour l'installation. Le rétroviseur peut être réglé vers la gauche et vers la droite ou incliné vers le haut et vers le bas. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du

véhicule). Vous devez régler le rétroviseur lorsqu'il est à la position de jour (vers le pare-brise).



A0215000134US

Réglage du rétroviseur

Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement

Il s'agit d'un rétroviseur équipé d'un joint à rotule fixé au bouton du pare-brise avec une rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Aucun outil n'est nécessaire pour l'installation. Le rétroviseur peut être réglé vers la gauche et vers la droite ou incliné vers le haut et vers le bas. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

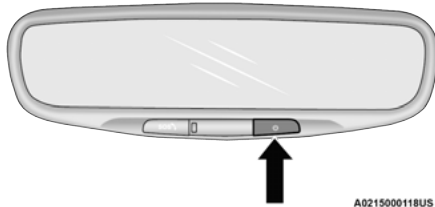
Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous.

REMARQUE :

La fonction de rétroviseur à atténuation automatique est désactivée lorsque le véhicule est en MARCHÉ ARRIÈRE pour améliorer la vue arrière du conducteur. Si votre véhicule est équipé d'un bouton de marche/

arrêt sur le rétroviseur, ce dernier est activé par défaut et peut être activé ou désactivé par l'intermédiaire de l'écran tactile.

Appuyez sur le bouton situé sur la base du rétroviseur pour activer ou désactiver la fonction de rétroviseur à atténuation automatique (selon l'équipement). Si votre véhicule n'est pas équipé d'un bouton de marche/arrêt, la fonction d'atténuation automatique est toujours activée.



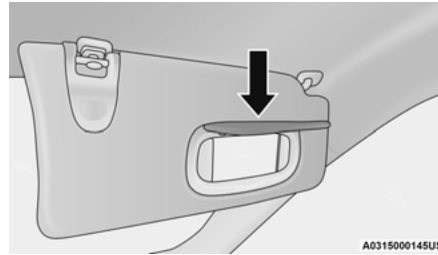
Bouton d'atténuation automatique

MISE EN GARDE

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

MIROIRS DE COURTOISIE ÉCLAIRÉS

Pour accéder à un miroir de courtoisie éclairé, abaissez un des pare-soleil et levez le couvre-miroir.



Protection du miroir de courtoisie éclairé

Pare-soleil à rallonge télescopique – selon l'équipement

La rallonge de pare-soleil procure une plus grande souplesse de positionnement pour bloquer les rayons du soleil.

1. Rabattez le pare-soleil.
2. Détachez le pare-soleil de l'agrafe centrale.
3. Faites pivoter le pare-soleil vers la glace latérale.
4. Étendez le pare-soleil pour augmenter la couverture.

REMARQUE :

Vous pouvez également étendre le pare-soleil pendant que le pare-soleil se trouve contre le pare-brise pour augmenter la couverture contre les rayons de soleil à l'avant du véhicule.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Le ou les rétroviseurs extérieurs peuvent être orientés vers le centre de la voie adjacente de circulation afin d'obtenir une vue optimale.

REMARQUE :

Le rétroviseur extérieur convexe du côté passager offre une vue vers l'arrière très élargie, et plus particulièrement sur la voie de circulation adjacente.

2

AVERTISSEMENT!

Les véhicules et les autres objets que vous apercevez dans le rétroviseur convexe du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur convexe du côté passager, car cela pourrait causer une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur convexe de droite.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS AVEC CLIGNOTANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

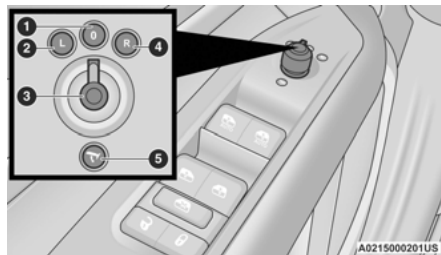
Les rétroviseurs extérieurs côté conducteur et passager avec clignotants contiennent des DEL, situées au coin extérieur supérieur de chaque rétroviseur.

Les DEL sont des témoins de clignotants qui clignotent en même temps que les clignotants avant et arrière du véhicule. L'allumage des feux de détresse active également ces voyants DEL.

RÉTROVISEURS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE

Le commutateur de commande de rétroviseur à commande électrique est situé sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur.

Pour régler un rétroviseur, tournez le commutateur de commande sur le rétroviseur souhaité : (L) (gauche) ou (R) (droit). Appuyez ensuite sur le commutateur dans la direction voulue pour déplacer le rétroviseur.



Rétroviseurs à commande électrique

- 1 – Position neutre
- 2 – Rétroviseur gauche
- 3 – Commutateur de commande
- 4 – Rétroviseur droit
- 5 – Position de rabattement à commande électrique (selon l'équipement)

REMARQUE :

Une fois le réglage terminé, tournez le bouton à la position neutre pour éviter tout mouvement accidentel.

Rabattement à commande électrique – selon l'équipement

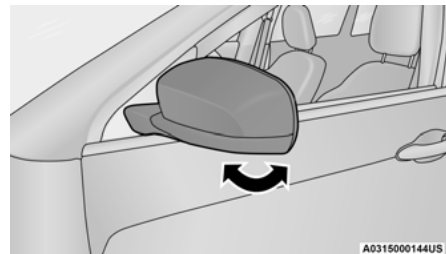
Pour rabattre les rétroviseurs de portière au moyen de la fonction de rétroviseurs rabattables à commande électrique, faites tourner le commutateur de commande à la position de rabattement électrique. Faites tourner la commande vers la gauche, la droite ou la position neutre pour retourner les rétroviseurs à la position de conduite.

Si le commutateur de commande de rétroviseur à commande électrique est déplacé une nouvelle fois pendant le rabattement des rétroviseurs (de la position fermée à la position ouverte et vice versa), le sens du mouvement est inversé.

La position de rétroviseurs à commande électrique peut être enregistrée dans le cadre des réglages mémorisés du conducteur (selon l'équipement) ➔ page 27.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS RABATTABLES

Les rétroviseurs extérieurs sont munis d'une charnière qui permet de faire pivoter le rétroviseur vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter de l'endommager. Le rétroviseur comporte trois crans : position complètement vers l'avant, position normale et position complètement vers l'arrière.



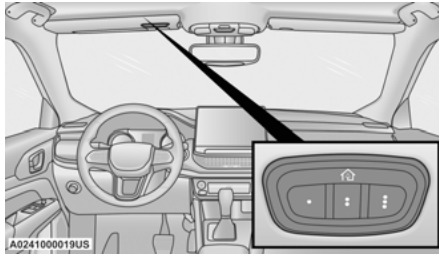
Rétroviseur extérieur rabattable

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT



Ces rétroviseurs extérieurs sont chauffants afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement) ➔ page 49.

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (HOMELINK^{MD}) – SELON L'ÉQUIPEMENT



Boutons de la télécommande HomeLink^{MD} sur le pare-soleil

- La télécommande HomeLink^{MD} remplace trois télécommandes portatives maximales qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink^{MD} est alimentée par la batterie de 12 V de votre véhicule.
- Les boutons de la télécommande HomeLink^{MD} qui sont situés dans la console au pavillon ou sur le pare-soleil désignent les trois différents canaux de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour utiliser la télécommande HomeLink^{MD}, appuyez brièvement sur l'un des boutons programmés de la télécommande HomeLink^{MD}. Ces boutons activeront les dispositifs auxquels ils sont programmés chaque

fois que vous appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} correspondant.

- Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} est situé au-dessus du bouton central.

REMARQUE :

La télécommande HomeLink^{MD} est désactivée lorsque le système de sécurité du véhicule est activé ➡ page 316.

AVANT DE COMMENCER LA PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink^{MD}. Assurez-vous que votre télécommande portative est programmée pour activer l'appareil pour lequel vous essayez de configurer votre bouton HomeLink^{MD}.

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Nous recommandons d'effacer tous les canaux de votre télécommande HomeLink^{MD} avant de l'utiliser pour la première fois.

EFFACER TOUS LES CANAUX DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour effacer les canaux, suivez cette procédure :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHÉ).
2. Maintenez les deux boutons extérieurs (I et III) de la télécommande HomeLink^{MD} enfoncés pendant jusqu'à 20 secondes ou jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote.

REMARQUE :

L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink^{MD}. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

IDENTIFICATION DE LA PRÉSENCE D'UN CODE ROULANT OU NON ROULANT

Avant de programmer un appareil sur l'un des boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, vous devez déterminer si l'appareil comporte un code roulant ou non roulant.

Appareils à codes roulants

Pour déterminer si votre appareil comporte un code roulant, la date de fabrication est un bon indicateur. Généralement, les dispositifs fabriqués après 1995 ont un code roulant. Un appareil doté d'un code roulant comporte également un bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT), situé à l'endroit où l'antenne est connectée à l'appareil. Le bouton peut ne pas être immédiatement visible lorsque l'on regarde l'appareil. Le nom du bouton et la couleur peuvent varier légèrement selon le constructeur.

REMARQUE :

Le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT) n'est pas le bouton que vous utilisez normalement pour faire fonctionner l'appareil.

Appareils à codes non roulants

La plupart des dispositifs fabriqués avant 1995 n'ont pas un code roulant. Ces appareils n'ont pas non plus le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT).

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE**HOMELINK^{MD} À UN OUVERTE-PORTE DE GARAGE**

Pour programmer l'un des boutons de la télécommande HomeLink^{MD} afin d'activer le moteur de votre ouvre-porte de garage, procédez comme suit :

REMARQUE :

Tous les boutons de la télécommande HomeLink^{MD} sont programmés ainsi. Vous n'avez pas besoin d'effacer tous les canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Placez la télécommande de l'ouvre-porte de garage à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.
3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer pendant que vous

maintenez enfoncé le bouton de la télécommande de l'ouvre-porte de garage.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin HomeLink^{MD}. Le témoin HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement. Une fois que cela se produit, relâchez les deux boutons.

REMARQUE :

Assurez-vous que le moteur de l'ouvre-porte de garage est branché avant de passer aux dernières étapes du code roulant/fixe.

Dernières étapes de l'ouvre-porte de garage à code roulant**REMARQUE :**

Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape 2 finale du code roulant après avoir terminé l'étape 1 finale du code roulant.

1. Repérez le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ces boutons se trouvent habituellement près du raccord du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (PROGRAMMATION).
2. Revenez au véhicule et appuyez trois fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage fonctionne, la programmation est terminée.

3. Appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} programmé pour confirmer que le moteur de l'ouvre-porte de garage est en fonction. Si le moteur de l'ouvre-porte de garage ne fonctionne pas, répétez les dernières étapes de la procédure avec un code roulant.

Dernières étapes de l'ouvre-porte de garage à code fixe

1. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin HomeLink^{MD}. Si le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} reste allumé en permanence, la programmation est terminée.
2. Appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} programmé pour confirmer que le moteur de l'ouvre-porte de garage est en fonction. Si le moteur de l'ouvre-porte de garage ne fonctionne pas, répétez les étapes depuis le début.

AVERTISSEMENTI

- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre transmetteur universel. Ne programmez pas le transmetteur si des personnes ou des animaux domestiques se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille.
- Ne faites pas tourner le moteur du véhicule dans un garage ou un endroit fermé lorsque vous programmez le transmetteur. Le gaz d'échappement provenant de votre véhicule contient du monoxyde de carbone (CO) qui est

(Suite)

AVERTISSEMENT!

inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort pour vous et les autres en cas d'inhalation.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD} POUR DIVERS APPAREILS

La procédure pour programmer la télécommande HomeLink^{MD} pour divers appareils suit la même procédure que pour programmer un ouvre-porte de garage ➔ page 157. Assurez-vous de déterminer si l'appareil comporte un code roulant ou un code non roulant avant de démarrer la programmation.

REMARQUE :

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne. La procédure peut devoir être exécutée plusieurs fois pour jumeler correctement l'appareil aux boutons de votre télécommande HomeLink^{MD}.

REPROGRAMMATION D'UN SEUL BOUTON DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour reprogrammer un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD} déjà programmé

auparavant, sans effacer tous les canaux, procédez comme suit. Assurez-vous de déterminer si le nouveau dispositif auquel vous souhaitez programmer le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} a un code roulant ou fixe.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) sans démarrer le moteur.
2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} voulu jusqu'à ce que le témoin HomeLink^{MD} clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**
3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 dans la section « Programming HomeLink^{MD} To A Garage Door Opener » (Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} à un ouvre-porte de garage), puis effectuez toutes les autres étapes.

PROGRAMMATION AU CANADA ET PROGRAMMATION DE GRILLE D'ENTRÉE

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes :

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

REMARQUE :

Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC}, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE). Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink^{MD} et que le moteur est en marche, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Placez la télécommande portable à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.
3. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}, tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portable toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink^{MD} ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.
4. Assurez-vous que le clignotement du témoin HomeLink^{MD} est plus rapide. Si c'est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut

prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

REMARQUE :

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD} (Canada et grille d'entrée)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARGE).
2. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} visé jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). Ne relâchez pas le bouton.
3. Sans relâcher le bouton, passez à l'étape 2 sous « Programmation au Canada et programmation de

grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

SECURITY (SÉCURITÉ)

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés pendant 20 secondes jusqu'au clignotement du témoin. Veuillez prendre note que tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink^{MD} n'est pas fonctionnelle lorsque le système de sécurité est activé.

CONSEILS DE DÉPANNAGE

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink^{MD} :

- Remplacez la pile de la télécommande portative de l'ouvre-porte de garage.
- Appuyez sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à code roulant.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché?

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le HomeLink.com pour des renseignements ou de l'assistance.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche si vous programmez la télécommande dans un garage. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou mortelles.
- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre transmetteur universel. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille d'entrée. N'utilisez cet émetteur-récepteur qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « d'arrêt et d'inversion de course » conformément aux normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

LEVIER MULTIFONCTION



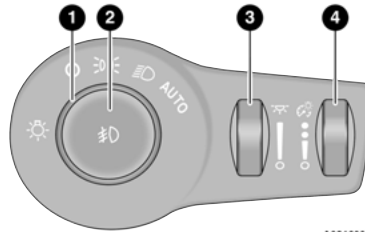
A0216000048US

Levier multifonction

Le levier multifonction commande le fonctionnement des clignotants, la sélection feux de route ou feux de croisement des phares et l'appel de phares. Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.

COMMUTATEUR DES PHARES

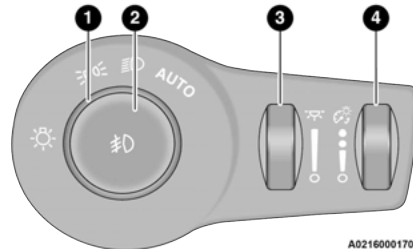
Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord. Ce commutateur commande le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, des phares automatiques (selon l'équipement), de l'éclairage du tableau de bord, de l'éclairage intérieur et des phares antibrouillard (selon l'équipement).



A0216000166US

Commutateur des phares

- 1 - Tourner la commande des phares
- 2 - Commutateur des phares antibrouillard avant
- 3 - Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant (selon l'équipement)
- 4 - Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord



A0216000170US

Commutateur des phares (véhicules vendus au Canada seulement)

- 1 - Tourner la commande des phares
- 2 - Commutateur des phares antibrouillard avant
- 3 - Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant (selon l'équipement)
- 4 - Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

REMARQUE :

Les véhicules vendus au Canada sont équipés d'un commutateur des phares avec un cran AUTO (AUTOMATIQUE) et ON (MARCHE), mais sans un cran OFF (ARRÊT). Les phares seront désactivés lorsque le commutateur des phares est placé à la position de feux de stationnement. Toutefois, les feux de jour seront activés avec les feux de gabarit avant et arrière. Les feux de jour peuvent être désactivés lorsque le frein de stationnement est engagé.

Tournez le commutateur des phares au premier cran dans le sens des aiguilles d'une montre pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Tournez le commutateur des phares jusqu'au deuxième cran pour allumer les phares, les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

REMARQUE :

Dans le cas d'un véhicule vendu au Canada, tournez le commutateur des phares dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position des feux de stationnement et de l'éclairage du tableau de bord jusqu'au premier cran pour allumer les phares, les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Tournez le commutateur des phares jusqu'au deuxième cran pour la position AUTO (AUTOMATIQUE).

FEUX DE JOUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les feux de jour s'allument lors du démarrage du moteur et restent allumés à moins que les phares soient activés ou que le commutateur d'allumage soit placé en position OFF (ARRÊT).

REMARQUE :

- Pour les véhicules vendus au Canada, les feux de jour sont automatiquement désactivés lorsque les phares antibrouillard sont allumés.
- Sur certains véhicules, les feux de jour peuvent s'éteindre ou perdre en intensité d'un côté (lorsqu'un clignotant est mis de ce côté) ou des deux côtés (lorsque les feux de détresse sont activés).

INVERSEUR ROUTE-CROISEMENT

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour passer des phares aux feux de route. Tirez le levier multifonction vers vous pour rallumer les feux de croisement.

COMMANDE DES FEUX DE ROUTE

AUTOMATIQUES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de commande des feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le pare-brise. Cette caméra détecte l'éclairage du véhicule et passe automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

REMARQUE :

- Le système de commande des feux de route automatiques peut être activé ou désactivé au moyen des réglages du système Uconnect ➡ page 157.
- Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.

APPEL DE PHARES

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

PHARES AUTOMATIQUES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour activer le système, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire jusqu'au dernier cran pour le fonctionnement des phares automatiques. Le temporisateur de phares est également activé lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été COUPÉ. Pour mettre le système hors fonction, déplacez le commutateur des phares hors de la position AUTO (AUTOMATIQUE).

REMARQUE :

En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur est en marche.

TEMPORISATEUR DES PHARES

Pour faciliter la sortie du véhicule, celui-ci est doté d'une fonction de délai d'extinction des phares qui les garde allumés jusqu'à 90 secondes.

Pour activer la fonction de temporisation, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) alors que les phares sont encore allumés. Éteignez les phares dans les 45 secondes qui suivent. La période de temporisation débute au moment où le commutateur des phares est à la position d'arrêt.

Pour annuler le délai d'extinction des phares, tournez le commutateur des phares ou des feux de stationnement en position allumée, ou placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

Si vous éteignez les phares avant de couper le contact, ils s'éteindront normalement.

REMARQUE :

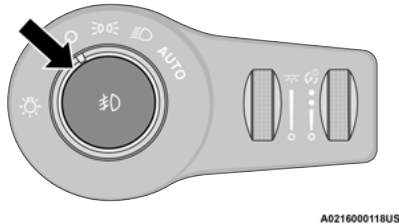
- Pour activer cette fonction, vous devez éteindre les phares dans les 45 secondes après avoir placé le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Si le commutateur des phares se trouve à la position AUTO (AUTOMATIQUE) avant que le commutateur d'allumage soit placé en position OFF (ARRÊT), il n'est pas nécessaire de placer le commutateur des phares à la position OFF (ARRÊT) pour activer la temporisation des phares.
- Le délai d'extinction des phares est programmable au moyen des réglages Uconnect ➡ page 157.

AVERTISSEUR DE PHARES ALLUMÉS

Si les phares ou les feux de stationnement sont allumés et que le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT), un carillon retentit dès que la portière du conducteur est ouverte.

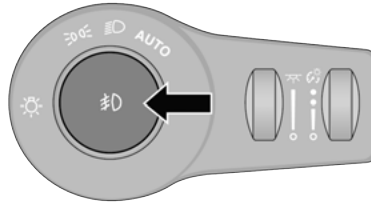
PHARES ANTIBROUILLARD – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur des phares antibrouillard avant est intégré au commutateur des phares.



A0216000118US

Commutateur des phares antibrouillard



A0216000168US

Commutateur des phares antibrouillard (véhicules vendus au Canada seulement)

Pour allumer les phares antibrouillard avant, activez les feux de position ou les feux de croisement, puis appuyez sur le bouton de phares antibrouillard. Pour éteindre les phares antibrouillard avant, appuyez sur le bouton des phares antibrouillard une deuxième fois ou éteignez les phares.

Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

REMARQUE :

Les phares antibrouillard s'allument si les feux de croisement ou les feux de stationnement sont activés. Cependant, lorsque les feux de route sont allumés, les phares antibrouillard s'éteignent.

Feux de virage

Les feux de virage permettent d'améliorer la visibilité la nuit lorsque le véhicule tourne. Lorsque cette fonction est activée, un feu incorporé au phare antibrouillard avant s'allume sur le côté du véhicule vers lequel le volant est tourné ou sur lequel le témoin de clignotant

est allumé. Il peut être activé à partir du système Uconnect ➔ page 157.

CLIGNOTANTS

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas pour activer les clignotants. Les flèches de chaque côté de l'affichage du groupe d'instruments clignotent pour indiquer le fonctionnement approprié.

REMARQUE :

- Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures.
- Le message « Turn Signal On » (Clignotant activé) s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments et un carillon continu retentit si le véhicule roule sur plus de 1,6 km (1 mi) et que l'un des clignotants est activé.

AIDE AU CHANGEMENT DE VOIE

Appuyez légèrement sur le levier multifonction vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran, et le clignotant clignotera cinq fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE

Pour éviter la décharge de la batterie, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement 15 minutes après la mise du commutateur d'allumage sur OFF (ARRÊT). Cela se produit lorsque l'éclairage intérieur est allumé manuellement ou s'il est allumé en raison d'une portière ouverte.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL INTÉRIEUR

L'éclairage d'accueil et le plafonnier s'allument lorsque vous ouvrez les portières avant ou lorsque le rhéostat d'intensité lumineuse est complètement tourné vers le haut.

Les lampes de lecture avant sont allumées au moyen des commutateurs au centre de la console au pavillon.



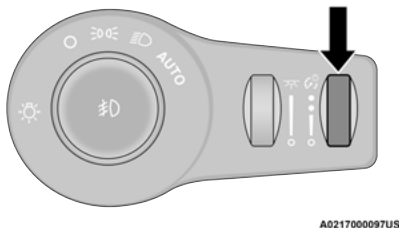
Commutateurs d'éclairage au pavillon

Pour éviter la décharge de la batterie, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement 15 minutes après la COUPURE du contact. Cela se produit lorsque l'éclairage intérieur est allumé manuellement ou s'il est allumé en raison d'une portière ouverte. Ceci comprend la lampe de la boîte à gants et celle de l'espace de chargement. Pour restaurer le fonctionnement de l'éclairage intérieur, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) ou appuyez sur le commutateur d'éclairage puis éteignez-le.

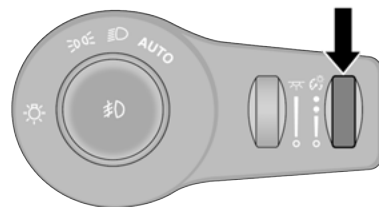
Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

Le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord est intégré au commutateur des phares et est situé du côté conducteur du tableau de bord.

Faites tourner le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord vers le haut ou vers le bas pour régler l'intensité lumineuse de l'éclairage du tableau de bord **SEULEMENT** lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés, **ET SEULEMENT** si le capteur de lumière intégré détermine que l'intensité lumineuse ambiante est suffisamment faible pour justifier l'activation du rétroéclairage.



Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord



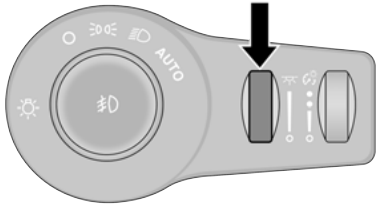
A0217000136US

Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord (véhicules vendus au Canada seulement)

Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant – selon l'équipement

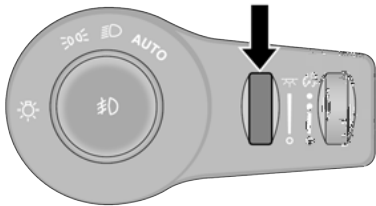
Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité de l'éclairage ambiant situé dans la console au pavillon, l'éclairage des poignées de portière, l'éclairage sous le tableau de bord, l'éclairage de pochette pour cartes routières de portière et l'éclairage du bac de rangement.

L'éclairage ambiant n'est activé que lorsque les phares sont allumés.



A0217000098US

Rhéostat de l'éclairage ambiant



A0217000107US

Rhéostat de l'éclairage ambiant
(véhicules vendus au Canada seulement)

Éclairage d'accueil – selon l'équipement

La fonction d'éclairage d'accueil vous permet d'activer les feux de croisement, les feux de stationnement et les feux latéraux de position pendant 25 secondes lorsque le véhicule est déverrouillé (au moyen de la télécommande ou des poignées de portière à déverrouillage passif [selon l'équipement]).

Cette fonction peut être activée au moyen des réglages du système Uconnect ➡ page 157.

REMARQUE :

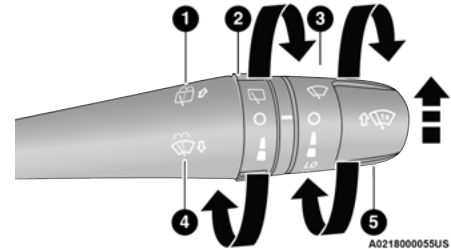
- Lorsqu'une portière est ouverte alors que cette fonction est active, l'activation de l'éclairage se prolonge pendant cinq secondes.
- La fonction est désactivée lorsque le véhicule est verrouillé ou lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON/RUN (MARCHE).

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace se trouvent sur le levier d'essuie-glace et de lave-glace du côté droit de la colonne de direction. Les essuie-glaces avant sont actionnés par un commutateur rotatif situé à l'extrémité du levier. Pour obtenir des renseignements sur l'essuie-glace et le lave-glace arrière, consultez ➡ page 49.

FONCTIONNEMENT DES ESSUIE-GLACES

Tournez l'extrémité du levier à l'une des deux positions de cran pour les réglages intermittents. Le premier intervalle d'essuie-glace à balayage intermittent est de 10 secondes. Le deuxième intervalle de balayage intermittent dépend de la vitesse du véhicule. Faire tourner au troisième cran pour activer les essuie-glaces à basse vitesse et au quatrième cran pour le fonctionnement à haute vitesse.



A0218000055US

2

Fonctionnement des essuie-glaces

- 1 – Pousser le levier vers l'avant et le tenir en place pour actionner le lave-glace arrière
- 2 – Faire tourner pour actionner les essuie-glaces arrière
- 3 – Faire tourner pour actionner les essuie-glaces du pare-brise
- 4 – Tirer le levier vers l'arrière et le tenir en place pour actionner le lave-glace du pare-brise
- 5 – Pousser le levier vers le haut pour l'essuyage antibruit

MISE EN GARDE!

Retirez toujours l'accumulation de neige qui empêche les balais d'essuie-glace de revenir en position de fin de course. Le moteur des essuie-glaces pourrait être endommagé si le commutateur des essuie-glaces est tourné à la position d'arrêt et que les balais ne peuvent pas revenir à leur position de fin de course.

Fonctionnement du lave-glace

Pour actionner le lave-glace, tirez le levier vers vous et maintenez-le dans cette position pour libérer la quantité de liquide désirée. Si vous tirez le levier lorsque les essuie-glaces sont en mode de balayage intermittent, les essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez le levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné.

Si vous tirez le levier lorsque les essuie-glaces sont en position d'arrêt, les essuie-glaces effectuent plusieurs cycles de balayage, puis ils s'arrêtent.

REMARQUE :

Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 à 30 secondes. Dès que vous relâchez le levier, la pompe reprend son fonctionnement normal.

AVERTISSEMENT

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Appuyez sur le levier vers le haut à la position MIST (ESSUYAGE ANTIBRUINE), puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

REMARQUE :

La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, le liquide lave-glace ne sera pas pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

Pour obtenir des renseignements sur l'entretien et le remplacement des essuie-glaces, consultez ➞ page 263.

ESSUIE-GLACES À DÉTECTION DE PLUIE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction détecte la présence de pluie ou de neige sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'un des deux crans pour activer cette fonction.

Le levier multifonction permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la deuxième position est la plus sensible. Placez le commutateur des essuie-glaces à la position O (hors fonction) lorsque le système n'est pas utilisé.

REMARQUE :

- La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le commutateur des essuie-glaces est en position de vitesse basse ou de vitesse élevée.
- La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel séché se trouve sur le pare-brise.
- L'utilisation de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.

- La fonction de détection de pluie peut être activée ou désactivée à l'aide des réglages Uconnect ➞ page 157.

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de protection touchant les balais et les bras d'essuie-glace et ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

- **Changement de la position d'allumage** – Si le véhicule est en mode détection de pluie et que le commutateur d'allumage S'ALLUME, l'essuie-glace automatique se coupe jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit supérieure à 3 mi/h (5 km/h), ou le commutateur d'essuie-glace active et désactive la position de balayage intermittent.
- **Transmission en position N (POINT MORT)** – le système de détection de pluie ne fonctionne pas si le POINT MORT est sélectionné à une vitesse inférieure ou égale à 5 km/h (3 mi/h), à moins que le commutateur d'essuie-glace soit déplacé ou que le sélecteur de vitesses soit déplacé hors de la position N (POINT MORT).
- **Désactivation des essuie-glaces au démarrage à distance** – Pour les véhicules dotés d'un démarrage à distance, les essuie-glaces à détection de pluie ne fonctionnent pas lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance. Une fois que le conducteur est dans le véhicule et qu'il a placé le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHÉ), l'essuie-glace à détection de pluie peut reprendre, si cette fonction a été sélectionnée et qu'aucune autre condition de désactivation (tel que mentionné précédemment) n'est présente.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace arrière se trouvent sur le levier d'essuie-glaces et de lave-glace du côté droit de la colonne de direction. L'essuie-glace et le lave-glace arrière sont actionnés par un commutateur rotatif, situé au milieu du levier.

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace arrière se trouvent sur le levier d'essuie-glaces et de lave-glace du côté droit de la colonne de direction. L'essuie-glace arrière est utilisé dans différents modes de fonctionnement :

- Mode de balayage intermittent
- Mode synchrone (à la moitié de la vitesse de fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise) lorsque les essuie-glaces sont en marche
- Mode continu
- Véhicule en MARCHE ARRIÈRE : Si les essuie-glaces avant sont actifs et que le rapport REVERSE (MARCHE ARRIÈRE) est sélectionné, l'essuie-glace s'active pour un balayage



Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au premier cran pour un fonctionnement intermittent et jusqu'au deuxième cran pour un fonctionnement continu de l'essuie-glace arrière.



Pour actionner le lave-glace, appuyez sur le levier vers l'avant et maintenez-le dans cette position pour pulvériser la quantité de liquide voulue. Si vous poussez le levier lorsque les essuie-glaces sont en position d'arrêt, les

essuie-glaces effectuent plusieurs cycles de balayage, puis ils s'arrêtent.

Si vous appuyez sur le levier lorsque les essuie-glaces sont en mode intermittent, les essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles lorsque vous relâchez l'extrémité du levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné.

REMARQUE :

Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 à 30 secondes. Dès que vous relâchez le levier, la pompe reprend son fonctionnement normal.

DÉGIVREUR D'ESSUIE-GLACE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'un dégivreur d'essuie-glace qui peut être activé dans les conditions suivantes :

- **Activation lors du dégivrage du pare-brise** – Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement en cas de démarrage manuel par temps froid en mode de dégivrage avant complet et lorsque la température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F).
- **Activation lors du dégivrage de la lunette** – Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque le dégivrage de lunette est activé et lorsque la température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F).
- **Activation lors du démarrage à distance (selon l'équipement)** – Lorsque le système de démarrage à distance est activé et que la température ambiante

extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F), le dégivreur d'essuie-glace avant s'active. À la sortie du démarrage à distance, le dégivreur reprend son mode de fonctionnement antérieur. Si le dégivreur d'essuie-glace était actif, son minuteur et son fonctionnement se poursuivront.

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatisation permet de régler la température ainsi que le débit et la circulation de l'air dans tout l'habitacle. Les commandes sont situées sur l'écran tactile et sur le tableau de bord, sous la radio.

DESCRIPTION ET FONCTIONS DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION AUTOMATIQUE



Commandes du système de chauffage-climatisation automatique du système Uconnect 5 avec affichage de 10,1 po

Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)



Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) de l'écran tactile pour modifier le réglage actuel pour la sortie de l'air le plus froid. Le témoin s'allume lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé. Le fait d'appuyer de nouveau sur le bouton entraînera l'annulation de la fonction de climatisation MAXIMALE. Le fait d'appuyer sur d'autres réglages entraîne l'annulation du mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE).

REMARQUE :

Le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) n'est disponible qu'à l'écran tactile.

Bouton A/C (CLIMATISATION)



Appuyez brièvement sur le bouton A/C (Climatisation) de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale pour modifier le réglage actuel. Le témoin A/C (Climatisation) s'allume lorsque la climatisation est en marche.

Le bouton A/C (CLIMATISATION) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le système de climatisation. Lorsque le système de climatisation est en fonction, de l'air déshumidifié sort des bouches d'aération dans l'habitacle.

Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyage, vaporisez un peu d'eau à partir de l'avant du radiateur et à travers

le condensateur. Si le problème persiste, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Bouton de recirculation



Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale pour alterner entre le mode de recirculation d'air et le mode d'air extérieur. Les témoins Recirculation et A/C (Climatisation) s'allument lorsque le bouton de recirculation est enfoncé. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes. La recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si des conditions qui pourraient provoquer la formation de buée à l'intérieur du pare-brise sont présentes. Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.

REMARQUE :

- Après 25 minutes d'utilisation continue, le mode de recirculation s'arrête automatiquement pendant deux minutes pour permettre à de l'air frais d'entrer à l'intérieur de l'habitacle afin de maintenir un niveau suffisant d'oxygène.
- Le mode de recirculation fonctionne de cette manière, que ce soit en mode de neutralisation manuelle ou automatique.

Bouton AUTO (AUTOMATIQUE)



Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale pour modifier le réglage actuel. Le témoin AUTO s'allume lorsque le mode AUTO (AUTOMATIQUE) est activé. Cette fonction permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition et l'intensité du débit d'air. Déplacer cette fonction forcera le système à passer entre les modes de neutralisation manuel et automatique ➡ page 55.

Bouton de dégivrage avant



Pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage, appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin du dégivrage avant s'allume lorsque le dégivrage du pare-brise est activé. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour obtenir le meilleur rendement de dégivrage et de désembuage du pare-brise et des glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

Bouton de dégivrage arrière



Pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement), appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou appuyez

brèvement sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin de dégivrage arrière s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes.

MISE EN GARDE!

Respectez les mises en garde suivantes pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.

Boutons de commande de température du côté conducteur et du côté passager

Ces boutons permettent au conducteur et au passager de régler indépendamment la température de l'air.



Appuyez sur le bouton rouge de la plaque frontale ou de l'écran tactile ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché rouge de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud.



Appuyez sur le bouton bleu de la plaque frontale ou de l'écran tactile ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché bleu de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.

Bouton SYNC (synchronisation)



Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) de l'écran tactile pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin SYNC (SYNCHRONISATION) s'allume lorsque le mode SYNC est activé. Le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avec le réglage de la température du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager est modifié lorsque le mode de SYNCHRONISATION est activé, cette fonction est automatiquement désactivée.

REMARQUE :

Le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) n'est disponible qu'à l'écran tactile.

Commande du ventilateur



Cette commande sert à régler la quantité d'air dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bouton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile.

Plaque frontale

la vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire.

Écran tactile

utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.

Sélecteur de mode



Le sélecteur de mode contrôle la répartition du débit d'air. Les bouches de répartition du débit d'air sont : les bouches d'aération du tableau de bord, les bouches d'aération du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches de désembuage.

Plaque frontale

Appuyez sur le bouton Mode pour modifier le mode de répartition du débit d'air.

Écran tactile

Appuyez sur l'un des boutons MODE pour modifier le mode de répartition du débit d'air.

Mode Tableau de bord



L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez

déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une molette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Mode Deux niveaux



L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

REMARQUE :

Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Mode Plancher



L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une faible quantité d'air est utilisée par le dégivreur, les désembueurs des glaces latérales et les bouches d'aération aux extrémités du tableau de bord.

Mode de dégivrage



L'air provient des bouches du pare-brise et de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur

peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

Mode Mixte



L'air est dirigé par les bouches du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches du désembueur des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode est idéal pour assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise. Une faible quantité d'air est également acheminée vers les bouches d'aération aux extrémités du tableau de bord.

Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation



Appuyez brièvement sur le bouton OFF (HORS FONCTION) de l'écran tactile ou appuyez et relâchez le bouton OFF (HORS FONCTION) de la plaque frontale pour mettre à ON (EN FONCTION) ou à OFF (HORS FONCTION) le système de chauffage-climatisation.

DESCRIPTION ET FONCTIONS DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION MANUEL



Menu Manual Climate Controls (Commandes de chauffage-climatisation à réglage manuel) du système Uconnect 5 avec affichage de 10,1 pouces

Réglage MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)



Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) de l'écran tactile pour modifier le réglage actuel pour la sortie de l'air le plus froid. Le témoin s'allume lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé. Le fait d'appuyer de nouveau sur le bouton entraînera l'annulation de la fonction de climatisation MAXIMALE. Le fait d'appuyer sur d'autres réglages entraîne l'annulation du mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE).

REMARQUE :

Le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) n'est disponible qu'à l'écran tactile.

Bouton A/C (CLIMATISATION)



Appuyez sur le bouton A/C (Climatisation) pour activer la climatisation. Le témoin A/C (Climatisation) s'allume lorsque la climatisation est en marche.

REMARQUE :

- Dans le cas de commandes manuelles de chauffage-climatisation, si le système est en mode mixte, plancher ou dégivrage, le climatiseur peut être désactivé, mais le système de climatisation demeure activé pour éviter la formation de buée sur les glaces.
- Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode de dégivrage et augmentez la vitesse du ventilateur au besoin.
- Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyage, vaporisez un peu d'eau à partir de l'avant du radiateur et à travers le condensateur.

Bouton de recirculation



Appuyez sur le bouton de recirculation pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Les témoins Recirculation et A/C (Climatisation) s'allument lorsque le bouton de recirculation est enfoncé. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou de l'humidité à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes sauf le mode dégivrage.

La recirculation de l'air peut ne pas être disponible si les conditions qui pourraient créer des glaces embuées sur l'intérieur du pare-brise sont présentes. Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.

Réglage du dégivrage avant



Pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage, appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin du dégivrage avant s'allume lorsque le dégivrage du pare-brise est activé. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

Bouton de dégivrage arrière



Pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement), appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou appuyez brièvement sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin de dégivrage arrière s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes.

MISE EN GARDE!

Respectez les mises en garde suivantes pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.

2

Commande de température

La commande de température régule la température de l'air entrant dans le système de chauffage-climatisation.



Appuyez sur le bouton rouge de la plaque frontale ou de l'écran tactile ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché rouge de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud.



Appuyez sur le bouton bleu de la plaque frontale ou de l'écran tactile ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché bleu de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.

Commande du ventilateur



La commande du ventilateur régle la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bouton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile.

Plaque frontale

la vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire.

Écran tactile

utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.

Sélecteur de mode



Appuyez sur le bouton Mode Control (Commande de mode) pour modifier le mode de répartition du débit d'air. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de dégivrage et des bouches de désembuage.

Mode Tableau de bord



L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une molette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Mode Deux niveaux



L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

REMARQUE :

Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Mode Plancher



L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

Mode de dégivrage



L'air provient des bouches du pare-brise et de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

Mode Mixte



L'air est dirigé par les bouches du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches du désembueur des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode est idéal pour assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

Mise HORS FONCTION du système de chauffage-climatisation



Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou sur le bouton de la plaque frontale pour activer ou désactiver le système de chauffage-climatisation.

COMMANDE DE RÉGLAGE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur la plaque frontale ou sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur l'écran tactile (selon l'équipement) du panneau du système de chauffage-climatisation à commande automatique.
2. Réglez ensuite la température souhaitée au moyen des boutons de commande du système de chauffage-climatisation. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement.
3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profitez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

REMARQUE :

- Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.
- La température peut être affichée en degrés Celsius ou Fahrenheit, en sélectionnant la fonction programmable par l'utilisateur « US/Metric » (Unités anglo-saxonnes et métriques).

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionne à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. La vitesse du ventilateur augmentera et le ventilateur passera en mode automatique.

Neutralisation manuelle du fonctionnement

Ce système offre un ensemble complet de fonctions manuelles. Le symbole « AUTO » (automatique) affiché à l'affichage du bloc de commande de la température avant s'éteint lorsque le système fonctionne en mode manuel.

COMMANDES VOCALES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Réglez l'appareil mains libres qui contrôle la température du véhicule et assurez le confort de tout le monde tout en continuant de conduire.

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du volant. Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- « **Set the driver temperature to 70 degrees** » (Régler la température à 20 °C pour le conducteur)
- « **Set the passenger temperature to 70 degrees** » (Régler la température à 20 °C pour le passager)

Le saviez-vous : La commande vocale du système de chauffage-climatisation peut être utilisée seulement pour régler la température à l'intérieur de votre véhicule. Les sièges ou le volant chauffants (selon l'équipement) ne peuvent être réglés à l'aide de la commande vocale.

CONSEILS UTILES

Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.


Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS.90032, est recommandé.

Fonctionnement en hiver

Pour obtenir le meilleur rendement possible du chauffage et du dégivreur, assurez-vous que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne correctement et veillez à utiliser la quantité, le type et la concentration de liquide de refroidissement appropriés. Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embaue des glaces.

Entreposage du véhicule

Pour obtenir de l'information sur l'entretien du système de chauffage-climatisation lorsque le véhicule est entreposé pendant une période prolongée, consultez  page 301.

Embaue des glaces

Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embaue de l'intérieur par temps doux, pluvieux ou humide. Pour dégager les glaces, sélectionnez le mode dégivrage ou

le mode mixte et augmentez la vitesse du ventilateur avant. N'utilisez pas le mode Recirculation pour de longues périodes sans avoir recours au climatiseur, car les glaces pourraient s'embuer.

Arrivée d'air de l'extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air; si elles entrent dans la chambre de répartition d'air, elles pourraient bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air de l'habitacle

Le système de chauffage-climatisation filtre la poussière et le pollen. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour effectuer l'entretien du filtre à air de l'habitacle, et faites-le remplacer au besoin.

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

En mode d'arrêt automatique, le système de chauffage-climatisation peut régler automatiquement le débit d'air pour maintenir le confort dans l'habitacle. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement

Le dégivreur d'essuie-glace est un élément chauffant situé à la base du pare-brise.

Il fonctionne automatiquement si les conditions suivantes sont présentes :

- **Activation lors du dégivrage du pare-brise**

Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lors d'un démarrage manuel par temps froid en mode de **dégivrage complet** et lorsque la **température ambiante est inférieure à 6 °C (33 °F)**.

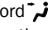
- **Activation lors du dégivrage de la lunette**

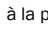
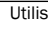
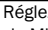
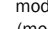

Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque le dégivrage de la lunette est activé et que la **température ambiante est inférieure à 6 °C (33 °F)**.

- **Activation lors du démarrage à distance**

Lorsque le système de démarrage à distance est activé et que la **température ambiante extérieure est inférieure à 6 °C (33 °F)**, le dégivreur d'essuie-glace s'active. À la sortie du démarrage à distance, le dégivreur reprend son mode de fonctionnement antérieur. Si le dégivreur d'essuie-glace était actif, son minuteur et son fonctionnement se poursuivront.

Tableau de conseils utiles

CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps très chaud et habitacle du véhicule très chaud	Réglez la commande au mode de tableau de bord  , mettez la climatisation ^{MAX} A/C en marche et réglez le ventilateur à une vitesse élevée. Bais-

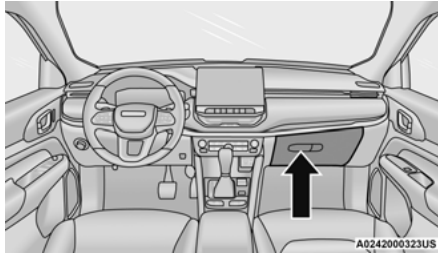
CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
	sez les glaces pendant une minute pour évacuer l'air chaud. Réglez les commandes selon vos préférences pour atteindre le confort.
Temps chaud	Mettez la climatisation ^{A/C} en marche et réglez les commandes de mode à la position  (Tableau de bord).
Temps frais et ensoleillé	Utilisez à la position  (mode Deux niveaux).
Temps frais et humide	Réglez le mode à  (mode Mixte) et mettez la climatisation ^{A/C} en marche afin d'éviter la formation de buée.
Temps froids	Réglez la commande de mode à la position  (mode Plancher). Si le pare-brise commence à s'embuer, déplacez la commande à la position  (mode Mixte).

RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT

RANGEMENT

Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord.



Boîte à gants

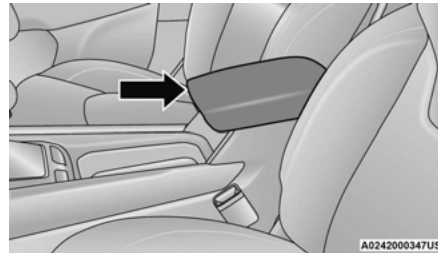
Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée de déverrouillage.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas ce véhicule lorsque la boîte à gants est ouverte. Conduire avec la boîte à gants ouverte risquerait d'entraîner des blessures en cas de collision.

Compartiment de rangement de la console

Pour ouvrir la console, tirez vers le haut sur le loquet et soulevez le couvercle.



Console centrale

La console centrale comporte un espace de rangement qui peut accommoder des téléphones cellulaires, des assistants électroniques de poche et d'autres petits articles. Pour plus de confort, la console centrale peut glisser vers l'avant et vers l'arrière.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque le couvercle du compartiment de la console est ouvert. Cela risquerait d'entraîner des blessures en cas d'une collision.

COMMANDE USB

Cette caractéristique permet de brancher un dispositif USB externe sur l'un des ports USB situés dans le bloc central du tableau de bord.



Ports USB avant

- 1 - Port USB de type C
- 2 - Port USB de type A

Le branchement d'un téléphone intelligent à un port USB activera les fonctions Android Auto^{MC} ou Apple CarPlay^{MD}, selon l'équipement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections Android Auto^{MC} et Apple CarPlay^{MD} dans le supplément du manuel du propriétaire.

REMARQUE :

Deux appareils peuvent être branchés en même temps, et les deux ports offrent des capacités de charge. Un seul port à la fois peut transférer des données vers le système.

Par exemple, si un dispositif est branché dans le port USB de type A et qu'un autre dispositif est branché dans le port USB de type C, un message s'affiche et vous permet de choisir le dispositif à utiliser.

Différents scénarios sont indiqués ci-dessous : lorsque des dispositifs autres que des téléphones sont branchés dans les petits et grands ports USB, et lorsque des téléphones sont branchés dans les petits et grands ports USB :

- « Un nouvel appareil est maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue.* »
- « (Nom du téléphone) maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue.* »
- « Un autre appareil est utilisé par l'intermédiaire du même port USB. Veuillez débrancher le premier appareil afin d'utiliser le second.* »

Si vous branchez un téléphone ou un autre dispositif USB, vous pouvez perdre la connexion à un appareil précédent.

En utilisant un câble USB pour connecter un appareil externe :

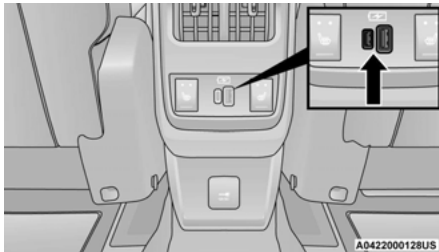
- Le contenu de l'appareil audio peut être diffusé par le système stéréo du véhicule, qui affiche alors l'artiste, le titre de la piste et de l'information sur l'album à l'écran de la radio.

REMARQUE :

Selon la configuration de la piste, de l'information sur la piste peut ne pas apparaître sur l'écran de radio.

- L'appareil peut être commandé au moyen des boutons de la radio pour lancer la lecture et parcourir le contenu de l'appareil.
- La batterie de l'appareil audio se recharge lorsque celui-ci est branché dans le port USB.

Les ports USB de deuxième rangée peuvent être utilisés pour recharger un dispositif externe.



Ports USB arrière de recharge seulement

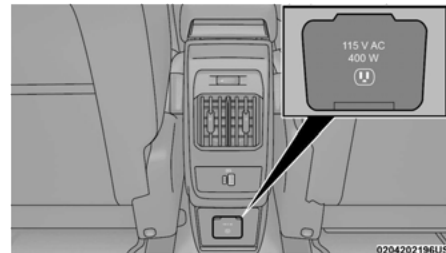
REMARQUE :

Rechargez les appareils non pris en charge à l'aide des ports USB de recharge uniquement. Si un appareil non pris en charge est branché dans un port USB de multimédia, un message notifiant que l'appareil n'est pas pris en charge par le système s'affichera sur l'écran tactile.

ONDULEUR D'ALIMENTATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Une prise pour onduleur d'alimentation de 115 V, 150 W, à l'arrière de la console centrale, convertit le

courant continu en courant alternatif. Cette prise peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 150 W. Certaines consoles de jeux dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.



Commande électrique Onduleur

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupe automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur d'alimentation devrait se réinitialiser automatiquement. Pour éviter de surcharger le circuit, vérifiez la puissance nominale des dispositifs électriques avant d'utiliser l'onduleur.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

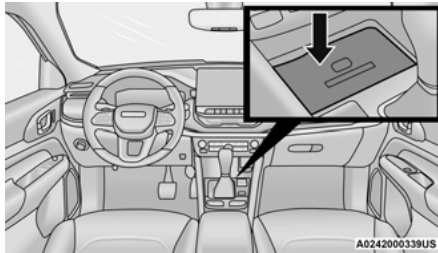
- n'insérez aucun objet dans les prises;

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer une décharge électrique et une panne.

CONSOLE DE CHARGEMENT SANS FIL – SELON L'ÉQUIPEMENT



Console de chargement sans fil

Votre véhicule peut être équipé d'une console de recharge sans fil Qi^{MD} de 15 W à 3 A située en dessous du bloc central, près des porte-gobelets. Cette console de chargement est conçue pour charger sans fil votre téléphone mobile compatible Qi^{MD}. Qi^{MD} est une norme qui permet la recharge sans fil de votre téléphone mobile.

Votre téléphone mobile doit être conçu pour le chargement Qi^{MD} sans fil. Si le téléphone n'est pas

équipé d'une fonctionnalité de chargement Qi^{MD} sans fil, vous pouvez acheter un accouplement de marché secondaire ou une plaque arrière spécialisée chez votre fournisseur de téléphone mobile ou un détaillant local de produits électroniques. Veuillez consulter le guide d'utilisation de votre téléphone pour plus de renseignements.

La console de recharge sans fil est munie d'une surface antidérapante pour tenir en place votre téléphone mobile et d'un témoin à DEL.

Placez l'appareil à l'intérieur de la zone préparée, délimitée dans le tapis comme illustré. Un mauvais positionnement empêchera le téléphone de se recharger.

État du témoin à DEL :

- **Aucun voyant :** La console de recharge est en veille ou recherche un appareil. L'appareil peut n'être pas compatible avec la norme Qi^{MD}.
- **Voyant bleu :** Un appareil est détecté et est en cours de recharge.
- **Voyant rouge/clignotant :** Erreur interne ou corps étranger détecté.
- **Voyant vert :** L'appareil a terminé la recharge de la batterie (si l'appareil est équipé pour transmettre cette information).

Remarques importantes concernant la console de recharge sans fil de ce véhicule :

- La présence de la fonction de communication en champ proche (CCP) active sur un téléphone intelligent pourrait signaler un mauvais fonctionnement.

- Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN ou START (marche) pour que le téléphone se recharge.
- Pour éviter toute interférence avec la recherche sur la télécommande, le tapis de chargement sans fil arrêtera la charge lorsque l'une des portes ou le hayon est ouvert, même si le moteur tourne.
- Assurez-vous de positionner l'appareil mobile correctement (écran tourné vers le haut, la DEL non cachée par le téléphone) sur le tapis de recharge sans fil.
- Si le téléphone se déplace sur la console et que le témoin rouge s'allume, le téléphone doit être replacé correctement sur la console pour que la recharge reprenne.
- La recharge sans fil n'est pas aussi rapide que lorsque le téléphone est connecté au chargeur par un fil.
- La coque du téléphone doit être retirée lorsqu'il est placé sur la console de recharge sans fil.
- L'iPhone^{MD} 12 (y compris l'iPod^{MD}) est équipé d'un logiciel qui le protège de la surchauffe. Lorsque le logiciel est actif, le taux de charge est limité afin de protéger l'appareil.
- Le téléphone doit toujours être placé sur la console de recharge sans fil à l'intérieur des limites tracées sur celle-ci de manière à ce que ses éléments de recharge soient connectés aux bobines de recharge du système. Le déplacement du téléphone durant la recharge peut interrompre ou limiter le taux de charge.

- L'ouverture de plusieurs applications sur le téléphone pendant la recharge peut réduire l'efficacité de charge et il se peut même que certaines applications en cours d'exécution soient fermées (p. ex., Apple Carplay^{MD}). Cela peut également provoquer une surchauffe du téléphone.
- Les consoles de recharge sans fil peuvent activer certaines méthodes pour empêcher le téléphone de surchauffer durant la charge comme limiter le taux de charge. Dans certains cas, l'appareil peut s'éteindre pour un court instant (lorsque l'appareil atteint une certaine température). Si cela se produit, cela ne signifie pas qu'il y a un problème avec la console de recharge. Il s'agit peut-être d'une mesure de protection contre les dommages au téléphone.
- L'utilisation simultanée de plusieurs fonctions sans fil (recharge sans fil, Apple Carplay^{MD} Android Auto^{MC}) peut engendrer une surchauffe de l'appareil, entraînant une réduction des fonctions, voire son extinction. Dans ce cas, il est recommandé de connecter le système à l'aide d'un port USB.
- Ne placez pas la télécommande ou tout autre type d'objet en métal ou magnétisé à l'intérieur d'un boîtier de téléphone mobile ou à proximité d'une console de chargement sans fil.
- Un appareil compatible placé sur la console de recharge et le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (arrêt), un message de rappel peut s'afficher sur l'écran du groupe d'instruments pour avertir le conducteur.

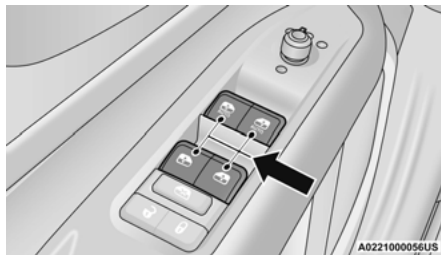
MISE EN GARDE!

La télécommande ne doit pas être placée sur la console de recharge ni à 15 cm (6 po) ou moins de celle-ci. Cela peut causer une surchauffe excessive et endommager la télécommande. Placer la télécommande à proximité de la console de chargement bloque la détection de la télécommande par le véhicule et empêche le véhicule de démarrer.

GLACES

COMMANDES DES GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Les commandes des glaces sur la portière du conducteur permettent de commander toutes les glaces des portières.



Commandes des glaces à commande électrique

Les glaces de portières de passager peuvent également être commandées au moyen de la commande de glace unique sur le panneau de garnissage de chaque portière de passager. Les commandes des glaces ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHÉ).

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez brièvement sur le commutateur de glace, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

REMARQUE :

Les commutateurs de vitre à commande électrique restent sous tension jusqu'à 10 minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

Le délai est programmable dans les réglages du système Uconnect ➔ page 157.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais d'enfants seuls sans surveillance dans le véhicule. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en mode ON/RUN (MARCHÉ). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs des glaces à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.

CARACTÉRISTIQUES DE GLACE AUTOMATIQUE

Fonction d'ouverture automatique

Les commutateurs de glace à commande électrique des portières du conducteur et du passager avant sont munis d'une fonction d'ouverture automatique. Appuyez brièvement sur le commutateur de glace, puis relâchez-le pour que la glace descende automatiquement.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez ou poussez brièvement le commutateur.

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection antipincement

Soulevez brièvement le commutateur de glace, puis relâchez-le pour que la glace monte automatiquement.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, enfoncez ou tirez brièvement le commutateur.

Pour fermer partiellement la glace, soulevez brièvement le commutateur de glace, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement, puis s'abaisse de nouveau. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace.

REMARQUE :

Tout choc imputable à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. En pareil cas, tirez légèrement le commutateur et maintenez-le dans cette position pour fermer la glace manuellement.

AVERTISSEMENT

La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Pour éviter les blessures, assurez-vous de garder les bras, les mains, les doigts et tout obstacle à l'intérieur pour ne pas obstruer la fermeture de la glace.

RÉINITIALISATION DE LA FONCTION DE FERMETURE AUTOMATIQUE

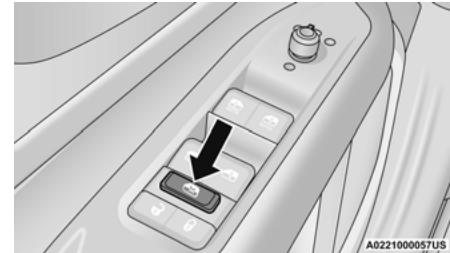
Si la fonction de fermeture automatique cesse de fonctionner, il est probablement nécessaire de réinitialiser la glace. Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique :

1. Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.
2. Appuyez fermement sur le commutateur de la glace jusqu'au second cran pour ouvrir la glace complètement et puis maintenez le commutateur enfoncé pendant deux secondes après l'ouverture complète de la glace.

COMMUTATEUR DE VERROUILLAGE DE GLACE

Le commutateur de verrouillage de glace situé sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur vous permet de désactiver les commandes des glaces des portières de passager arrière. Pour désactiver les commandes des glaces, appuyez brièvement sur le commutateur de verrouillage des glaces (le

témoin intégré au commutateur s'allume). Pour activer les commandes des glaces, appuyez brièvement de nouveau sur le commutateur de verrouillage des glaces (le témoin intégré au commutateur s'éteint).



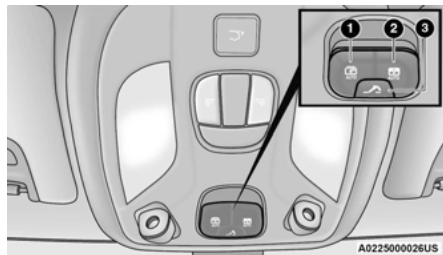
Commutateur de verrouillage de glace

TREMBLEMENT DÛ AU VENT

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les vitres arrière sont baissées, baissez les vitres avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE AVEC PARE-SOLEIL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commutateurs de toit ouvrant à commande électrique se trouvent entre les pare-soleil, sur la console au pavillon.



Commutateurs de toit ouvrant à commande électrique

- 1 – Commutateur de pare-soleil à commande électrique
- 2 – Commutateur d'ouverture et de fermeture du panneau avant
- 3 – Commutateur de mise à l'air libre du panneau avant

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ON/RUN (MARGE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.
- Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.
- N'utilisez pas le toit ouvrant ni ses pièces associées à des fins de support ou de pinçage. Des blessures pourraient s'ensuivre aux doigts et d'autres parties du corps, ainsi qu'au toit ouvrant lui-même.

OUVERTURE ET FERMETURE DU TOIT OUVRANT

Le toit ouvrant a deux positions d'ouverture programmées, position de butée de confort et position d'ouverture complète. La position de butée de confort a été optimisée pour minimiser le tremblement dû au vent lorsque vous roulez avec les glaces latérales fermées et le toit ouvrant ouvert. Si le pare-soleil est en position de fermeture lorsque vous actionnez le toit ouvrant en mode d'ouverture complète ou partielle, le pare-soleil s'ouvre automatiquement en position de demi-ouverture avant l'ouverture du toit ouvrant.

Ouverture et fermeture rapides

Appuyez sur le commutateur pour ouvrir et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant à la position de butée de confort (partiellement ouvert) et l'arrêter automatiquement. Appuyez sur le commutateur et relâchez-le de nouveau pour ouvrir complètement le toit ouvrant et l'arrêter automatiquement.

Pour fermer complètement le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, tirez le commutateur et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde.

Pendant l'ouverture rapide ou la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si l'on appuie d'une quelconque autre manière sur le commutateur.

Ouverture et fermeture manuelles

Appuyez longuement sur le commutateur pour ouvrir. Le toit ouvrant s'ouvre jusqu'à la butée de confort (partiellement ouvert) et s'arrête automatiquement.

Appuyez sur le commutateur et maintenez-le de nouveau pour ouvrir complètement le toit ouvrant et l'arrêter automatiquement.

Tirez le commutateur et maintenez-le dans cette position pour fermer complètement le toit ouvrant à partir de n'importe quelle position.

Si le commutateur est relâché pendant l'opération d'ouverture ou de fermeture, le mouvement du toit ouvrant cesse alors. Le toit ouvrant demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé.

POSITION D'AÉRATION DU TOIT OUVRANT

Appuyez brièvement sur le commutateur de ventilation dans une demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant de la position fermée à la position de ventilation. Il s'agit de la fonction de ventilation rapide. Si vous actionnez le commutateur pendant l'ouverture partielle rapide, le toit ouvrant s'arrête.

REMARQUE :

Lorsque le toit ouvrant est en position entièrement ouverte ou à une position partiellement ouverte, l'ouverture partielle rapide n'est pas disponible. Vous devez d'abord appuyer longuement sur le commutateur de ventilation pour choisir le toit ouvrant de la position d'ouverture à la position de ventilation. Le mouvement du toit ouvrant s'immobilise si le commutateur est relâché avant que le toit ouvrant ait atteint la position d'aération.

OUVERTURE ET FERMETURE DU RIDEAU PARE-SOLEIL À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Le rideau pare-soleil a deux positions d'ouverture programmées : demi-ouverture et ouverture complète. Lorsque vous ouvrez le rideau pare-soleil à partir de la position fermée, celui-ci s'arrête toujours à la position de demi-ouverture, peu importe si l'ouverture est rapide ou manuelle. Le commutateur doit être enfoncé de nouveau pour passer à la position d'ouverture complète.

Ouverture et fermeture rapides

Appuyez sur le commutateur du rideau pare-soleil pour ouvrir ce dernier, puis relâchez le commutateur dans un délai d'une demi-seconde : le rideau pare-soleil s'ouvre alors à la position de demi-ouverture et s'arrête automatiquement. Appuyez sur le commutateur et relâchez-le de nouveau : le rideau pare-soleil s'ouvre complètement puis s'arrête automatiquement.

Tirez le commutateur du rideau pare-soleil pour le fermer et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Si le toit ouvrant est en position fermée, le rideau pare-soleil se ferme automatiquement à partir de n'importe quelle position. Si le toit ouvrant est ouvert ou entrouvert, le rideau pare-soleil ne peut se fermer qu'en position de demi-ouverture. Si vous tirez sur le commutateur du rideau pare-soleil lorsque celui-ci est en position de demi-ouverture, le toit ouvrant se ferme automatiquement avant que le pare-soleil se ferme.

Si vous actionnez le commutateur du rideau pare-soleil pendant l'ouverture rapide ou la fermeture rapide, le pare-soleil s'arrêtera.

Ouverture et fermeture manuelles

Appuyez longuement sur le commutateur du rideau pare-soleil pour ouvrir ce dernier. Le pare-soleil s'ouvre jusqu'en position de demi-ouverture et s'arrête automatiquement. Maintenez le commutateur du rideau pare-soleil enfoncé pour ouvrir complètement le rideau pare-soleil.

Tirez le commutateur du pare-soleil et maintenez-le pour le fermer. Si le toit ouvrant est en position fermée, le rideau pare-soleil se ferme à partir de n'importe quelle position. Si le toit ouvrant est ouvert ou entrouvert, le rideau pare-soleil se ferme en position de demi-ouverture puis s'arrête. Tirez de nouveau le commutateur et maintenez-le dans cette position pour fermer complètement le toit ouvrant et le rideau pare-soleil.

Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le rideau pare-soleil demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le commutateur.

FONCTION DE DÉTECTION DES OBSTACLES

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant. Tirez ensuite le commutateur de fermeture du toit ouvrant et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

REMARQUE :

Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la

fonction de détection des obstacles se désactive et vous devez fermer le toit ouvrant en mode manuel.

ENTRETIEN DU TOIT OUVRANT

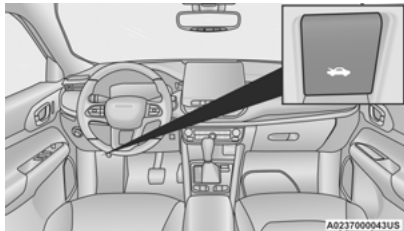
Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré. Effectuez des vérifications périodiques pour retirer tous les débris accumulés dans les glissières.

CAPOT

OUVERTURE DU CAPOT

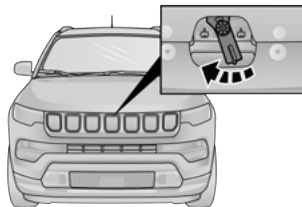
Deux loquets doivent être déverrouillés pour ouvrir le capot.

1. Tirez le levier d'ouverture du capot situé sous le tableau de bord du côté conducteur.



Emplacement du dispositif de déverrouillage du capot (dessous du tableau de bord)

2. Déplacez-vous à l'extérieur du véhicule. Le levier de déverrouillage du loquet de sûreté est situé derrière le bord avant au centre du capot. Accédez au centre du capot en orientant la paume de la main vers le sol. Une fois le contact établi avec le levier de déverrouillage du loquet de sûreté, appuyez la commande vers le côté passager du véhicule pour desserrer complètement le capot.



A0237000042US

Emplacement du levier de déverrouillage du loquet de sûreté du capot

REMARQUE :

- Le véhicule doit être à l'arrêt et le sélecteur de rapport doit être à la position P (STATIONNEMENT).
- Avant de lever le capot, vérifiez que les bras d'essuie-glace ne sont pas en mouvement et dans la position relevée.
- Tout en soulevant le capot, utilisez les deux mains.
- Au besoin, abaissez légèrement le capot avant de pousser le loquet de sûreté.

FERMETURE DU CAPOT

Les capots dotés de vérins à gaz se ferment dès qu'ils sont amenés au point où les vérins ne retiennent plus le capot en position ouverte.

AVERTISSEMENT!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Assurez-vous que le capot est complètement fermé. Ne conduisez jamais le véhicule si le capot n'est pas complètement fermé et verrouillé.

MISE EN GARDE!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Abaissez le capot jusqu'à environ 30 à 36 cm (10 à 14 po), puis laissez-le tomber pour le fermer. Assurez-vous que le capot est complètement fermé et verrouillé en place. Ne conduisez jamais le véhicule si le capot n'est pas complètement fermé et verrouillé.

HAYON

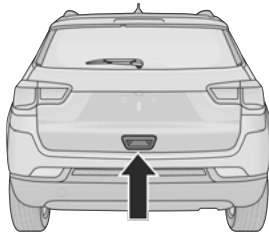
DÉVERROUILLAGE ET OUVERTURE DU HAYON

Vous pouvez ouvrir le hayon de plusieurs façons :

- Télécommande (si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique)
- Poignée extérieure

- Bouton sur la console au pavillon (si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique)
- Hayon mains libres (selon l'équipement)

Le commutateur de la console au pavillon et la télécommande (selon l'équipement) permettent de relâcher le hayon lorsqu'il est déverrouillé ou verrouillé. La poignée extérieure nécessite que le hayon soit déverrouillé.



M0338000127US

Ouverture du hayon

Pour déverrouiller le hayon

Utilisez la télécommande ou le bouton intérieur de déverrouillage de portière sur le panneau de portière afin de déverrouiller le hayon. Les commandes de verrouillage manuel sur les portières ne déverrouillent pas le hayon.

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle

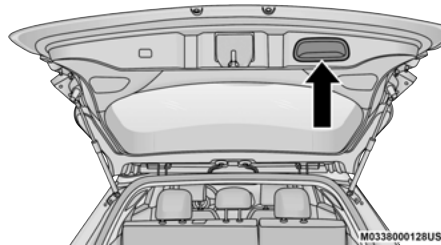
(Suite)

AVERTISSEMENT

si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.

VERROUILLAGE ET FERMETURE DU HAYON

Pour fermer manuellement le hayon, saisissez la poignée de fermeture du hayon et tirez-la vers le bas afin de fermer le hayon.



M0338000128US

Poignée de tirage du hayon et fermeture du hayon

REMARQUE :

Avant de fermer le hayon, assurez-vous d'être en possession de la télécommande, car le hayon peut se verrouiller.

Verrouillage du hayon

Utilisez la télécommande ou le bouton intérieur de verrouillage de portière sur le panneau de portière afin de verrouiller le hayon. Les commandes de verrouillage manuel sur les portières ne verrouillent pas le hayon.

HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT



Le hayon à commande électrique peut être ouvert en appuyant sur le bouton de hayon de la télécommande. Pour ouvrir ou fermer le hayon à commande électrique, appuyez à deux reprises en moins de cinq secondes sur le bouton de hayon de la télécommande. Vous pouvez également ouvrir le hayon en poussant la poignée d'ouverture du hayon électronique ➡ page 23.

Utilisation des moyens ci-dessous :

- Lorsque le hayon est entièrement fermé, le hayon s'ouvre.
- Lorsque le hayon est complètement ouvert, le hayon se ferme.
- Lorsque le hayon est en mouvement, le hayon inverse sa course.

Le hayon à commande électrique peut également être ouvert ou fermé en appuyant sur le bouton de hayon situé sur la console au pavillon avant. Si le hayon est complètement ouvert, vous pouvez le fermer en appuyant sur le bouton de hayon situé sur le panneau de garniture arrière gauche. Si le hayon est en mouvement, appuyez à nouveau sur le bouton pour inverser la course du hayon.

Lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton de hayon de la télécommande, les clignotants clignent deux fois pour indiquer l'ouverture ou la fermeture du hayon et un carillon retentit (s'il est activé dans les réglages du système Uconnect ➡ page 157).

La télécommande et le commutateur de la console au pavillon permettent d'ouvrir le hayon lorsqu'il est verrouillé. La poignée extérieure nécessite que le hayon soit déverrouillé. Si le véhicule est équipé du système de déverrouillage passif et qu'une télécommande valide de ce système se trouve à 1,5 m (5 pi) ou moins du hayon, vous pouvez tirer sur la poignée extérieure pour déverrouiller et ouvrir le hayon.

REMARQUE :

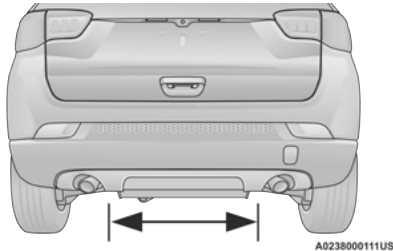
- Avant de fermer le hayon, assurez-vous d'être en possession de la télécommande, car le hayon peut se verrouiller.
- Utilisez le bouton de verrouillage et déverrouillage de la portière intérieure sur le panneau de garnissage de la portière ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le hayon. Les serrures manuelles des portières et le barillet extérieur de serrure de portière ne peuvent verrouiller ni déverrouiller le hayon.
- Selon le réglage sélectionné dans le système Uconnect ➔ page 157, le hayon se déverrouille en même temps que les portières du véhicule ou doit être déverrouillé en appuyant sur le bouton d'ouverture électronique du hayon.
- Les boutons du hayon à commande électrique ne fonctionnent pas si la transmission est en prise ou si le véhicule est en mouvement.
- Le hayon à commande électrique ne fonctionne pas si la température est inférieure à -30 °C (-22 °F) ou supérieure à 65 °C (150 °F). Veillez à éliminer toute accumulation de neige ou de glace sur le hayon avant d'actionner un des commutateurs de hayon à commande électrique.

- Si le hayon à commande électrique rencontre un obstacle au cours de son déplacement, il revient automatiquement à sa position initiale (ouverte ou fermée). Si le hayon rencontre plusieurs obstacles au cours d'un même cycle, il s'arrête automatiquement et doit alors être ouvert ou fermé manuellement.
- Des capteurs de pincement sont fixés sur le côté du hayon. Une légère pression sur ces bandes entraîne le retour du hayon à la position ouverte.
- Le hayon à commande électrique doit être entièrement ouvert afin d'assurer le fonctionnement du bouton de fermeture du hayon arrière situé sur le garnissage arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Si le hayon n'est pas complètement ouvert, appuyez sur le bouton de hayon de la télécommande pour l'ouvrir complètement, puis appuyez de nouveau sur le bouton pour le fermer.
- Si vous appuyez une deuxième fois sur la poignée d'ouverture du hayon électronique pendant l'ouverture du hayon à commande électrique, le moteur du hayon est alors désactivé afin de permettre le mode de fonctionnement manuel.
- Si vous mettez la transmission en prise pendant la fermeture du hayon à commande électrique, le hayon poursuit sa course jusqu'à la fermeture complète. Le mouvement du véhicule peut toutefois entraîner une détection d'obstruction.
- Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez manuellement le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles du hayon et d'arrêter le fonctionnement en mode électrique ou d'inverser la course du hayon.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.
- Si vous devez rouler en gardant le hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez pas le mode de recirculation d'air.
- Des blessures ou des dommages à l'espace de chargement pourraient survenir pendant le fonctionnement automatique du hayon. Veillez à dégager la zone de fermeture du hayon de tout obstacle. Assurez-vous de fermer et d'enclencher le hayon avant de démarrer.
- Des blessures ou des dommages à l'aire de chargement pourraient se produire si une personne se trouve sur la trajectoire du hayon. Assurez-vous que la voie est libre avant de fermer le hayon.

HAYON MAINS LIBRES – SELON L'ÉQUIPEMENT



Zone d'activation du hayon mains libres

Pour ouvrir ou fermer le hayon au moyen de l'activation mains libres, faites un mouvement rectiligne de pied vers l'avant et vers l'arrière sous la zone d'activation du véhicule, dans l'emplacement général en dessous de la plaque d'immatriculation arrière. La zone d'activation est d'environ 0,5 m (1,8 pi) d'un côté à l'autre. Ne déplacez pas votre pied de façon latérale ou dans un mouvement de balayage, car les capteurs peuvent ne pas détecter le mouvement.

REMARQUE :

La zone d'activation est même pour les véhicules équipés ou non d'un ensemble de remorquage.

Lorsqu'un mouvement du pied valide est effectué, le hayon émet une sonnerie, les feux de détresse clignotent et le hayon s'ouvre après une seconde environ ou se ferme après environ trois secondes. Ces réglages peuvent être activés ou désactivés dans les réglages du système Uconnect ➔ page 157.

REMARQUE :

- L'ouverture ou la fermeture du hayon mains libres exige une télécommande de télédéverrouillage du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière. Si une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide ne se trouve pas à moins de 1,5 m (5 pi), le hayon ne réagira à aucun mouvement de pied.
- Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de hayon mains libres au moyen des réglages du système Uconnect ➔ page 157.
- La fonction de hayon mains libres devrait être désactivée pendant la mise sur cric, le changement de pneu, le lavage manuel de la voiture et l'entretien du véhicule.
- La fonction de hayon mains libres peut être activée par tout objet métallique se déplaçant de l'avant vers l'arrière sous le pare-chocs arrière, comme un nettoyage à l'aide d'un balai en métal.
- La fonction de hayon mains libres ne fonctionne que lorsque la transmission est en position de STATIONNEMENT.
- Si lors de son ouverture ou de sa fermeture le hayon mains libres rencontre une résistance suffisamment importante en raison d'un obstacle, il revient automatiquement à la position fermée/ouverte.
- Des capteurs de pincement sont fixés sur le côté de l'ouverture du hayon. Une légère pression sur ces bandes entraîne le retour du hayon à la position ouverte.

- Si le hayon à commande électrique rencontre plusieurs obstacles au cours du même cycle de déplacement, le système s'arrête automatiquement. Si cela se produit, le hayon doit être actionné manuellement.
- Le hayon à commande électrique se déverrouille, mais ne s'ouvre pas en mode électrique, à une température inférieure à -24 °C (-12 °F). Veuillez à éliminer toute accumulation de neige ou de glace sur le hayon avant d'ouvrir le hayon.
- Si le hayon est laissé ouvert pendant une période prolongée (environ une heure), il est possible que vous deviez le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon à commande électrique.

AVERTISSEMENTI

- Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veuillez à fermer le hayon pendant la conduite.
- Si vous devez rouler en gardant le hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez pas le mode de recirculation d'air.
- Des blessures ou des dommages à l'espace de chargement pourraient survenir pendant le fonctionnement automatique du hayon. Veuillez à

(Suite)

AVERTISSEMENT!

dégager la zone de fermeture du hayon de tout obstacle. Assurez-vous de fermer et d'enclencher le hayon avant de démarrer.

- Des blessures ou des dommages à l'aire de chargement pourraient se produire si une personne se trouve sur la trajectoire du hayon. Assurez-vous que la voie est libre avant de fermer le hayon.

Le hayon est maintenu en position ouverte par des vérins à gaz. Cependant, la pression du gaz diminuant avec la température, il peut s'avérer nécessaire de forcer le jeu naturel des vérins lorsque vous ouvrez le hayon par temps froid.

REMARQUE :

Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez manuellement le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles du hayon et d'arrêter le fonctionnement en mode électrique ou d'inverser la course du hayon.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

Plancher de l'espace de chargement

Le plancher de chargement a une capacité de charge de 136 kg (300 lb).

Positions du plancher de chargement

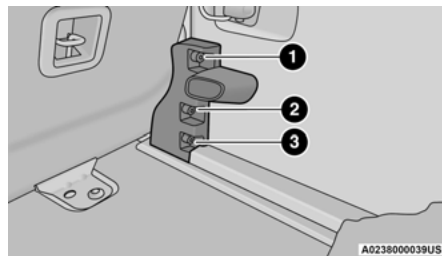
Le plancher de chargement peut être réglé à trois niveaux différents pour créer plus d'espace

dans l'espace de chargement. Ces positions sont : supérieure, centrale et inférieure.

REMARQUE :

La position inférieure n'est pas offerte sur les véhicules équipés d'une roue de secours compacte ou d'une roue de secours pleine grandeur. La position centrale n'est pas offerte sur les véhicules équipés d'une roue de secours pleine grandeur.

Pour changer la pente du plancher de l'espace de chargement, tirez la poignée du plancher de l'espace de chargement vers le haut, tirez le plancher vers l'extérieur et placez l'arrière du plancher dans la position désirée. Abaissez la partie avant du plancher en place.



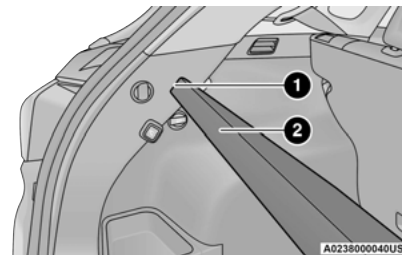
Positions du plancher de chargement

- 1 – Position supérieure
- 2 – Position centrale
- 3 – Position inférieure

Relevage du plancher de l'espace de chargement

Pour relever le plancher de l'espace de chargement afin d'accéder à la trousse de réparation des pneus ou à la roue de secours (selon l'équipement), tirez la poignée de ce plancher vers le haut.

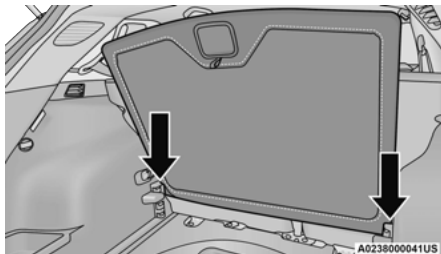
Ne soulevez pas le plancher au-delà du point de résistance. Dans les véhicules équipés d'un hayon à commande électrique, le fait de forcer le plancher vers le haut peut endommager le plancher et le panneau de garnissage du véhicule.



Plancher de chargement relevé – (hayon à commande électrique)

- 1 – Hauteur maximale du plancher relevé
- 2 – Plancher de l'espace de chargement relevé

Pour relever complètement le plancher de chargement, tirez la poignée du plancher de l'espace de chargement vers le haut, tirez le plancher vers l'extérieur, puis placez le plancher à la position verticale avec le raccord inférieur au-dessus des supports de positionnement du plancher. Appuyez la partie supérieure du plancher vers le bas pour bien le fixer dans cette position.



Position complètement relevée du plancher de l'espace de chargement

Pour fournir un espace de rangement supplémentaire, chaque siège arrière peut être rabattu à plat. Ceci permet d'augmenter l'espace de chargement sans compromettre l'utilisation de certains sièges arrière → page 28.

Crochets et boucles d'arrimage

Les points d'arrimage situés sur le plancher de l'espace de chargement doivent être utilisés pour fixer solidement les charges lorsque le véhicule est en mouvement.

Les boucles d'arrimage de l'espace de chargement sont situées sur les panneaux de garnissage.

AVERTISSEMENT!

- Les sangles d'arrimage du chargement ne constituent pas un point d'ancrage sûr pour la courroie d'attache d'un siège d'enfant.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

cas d'arrêt brusque ou d'accident, une sangle d'arrimage pourrait se desserrer et ne plus retenir le siège d'enfant. L'enfant risque alors d'être gravement blessé. N'utilisez donc que les ancrages fournis pour les courroies d'attache des sièges d'enfant.

- Pour éviter des blessures, les passagers ne doivent pas s'asseoir sur le plancher de l'espace de chargement arrière. L'espace de chargement arrière est en effet réservé uniquement au transport des charges et n'est pas destiné aux passagers, qui doivent s'asseoir sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité.

Le poids et la position de la charge et des passagers peuvent modifier le centre de gravité et la maniabilité du véhicule. Pour éviter toute perte de maîtrise du véhicule risquant d'entraîner des blessures, suivez les directives décrites ci-après lorsque vous chargez votre véhicule.

- Ne transportez pas des objets d'un poids qui dépasse la limite figurant sur l'étiquette apposée sur la portière gauche ou le pied milieu de la portière gauche.
- Placez toujours les charges de façon uniforme sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.
- Placez autant de charges que possible à l'avant de l'essieu arrière. Une charge trop lourde ou mal

(Suite)

AVERTISSEMENT!

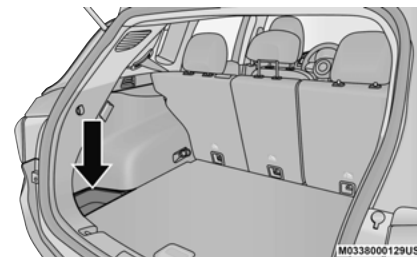
placée sur l'essieu arrière ou derrière cet essieu risque de causer un louvoiement du véhicule.

- N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

2

Bacs de rangement arrière

Les bacs de rangement arrière sont situés à l'arrière du véhicule sur les côtés du plancher de chargement.



Bac de rangement arrière

PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

La charge transportée sur le toit lorsque le véhicule est doté d'un porte-bagages ne doit pas dépasser 68 kg

(150 lb) et elle doit être uniformément répartie sur tout l'espace de chargement.

Utilisez toujours des traverses lorsqu'une charge est placée sur le porte-bagages de toit. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

REMARQUE :

Vous pouvez acheter les traverses auprès de votre concessionnaire autorisé, pièces Mopar^{MD}.

Les supports à bagages extérieurs n'augmentent pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que le poids total des occupants, du chargement intérieur et du chargement du porte-bagages au toit ne dépasse pas la capacité maximale de chargement du véhicule.

AVERTISSEMENT

Avant de prendre la route, assurez-vous que le chargement est solidement arrimé. Les objets mal fixés risquent de s'envoler ou de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Observez toutes les mises en garde énoncées précédemment lorsque vous transportez une charge sur le porte-bagages de toit.

MISE EN GARDEI

- Afin d'éviter tout dommage au porte-bagages de toit et au véhicule, ne dépassez pas la charge maximale du porte-bagages. Assurez-vous de bien

(Suite)

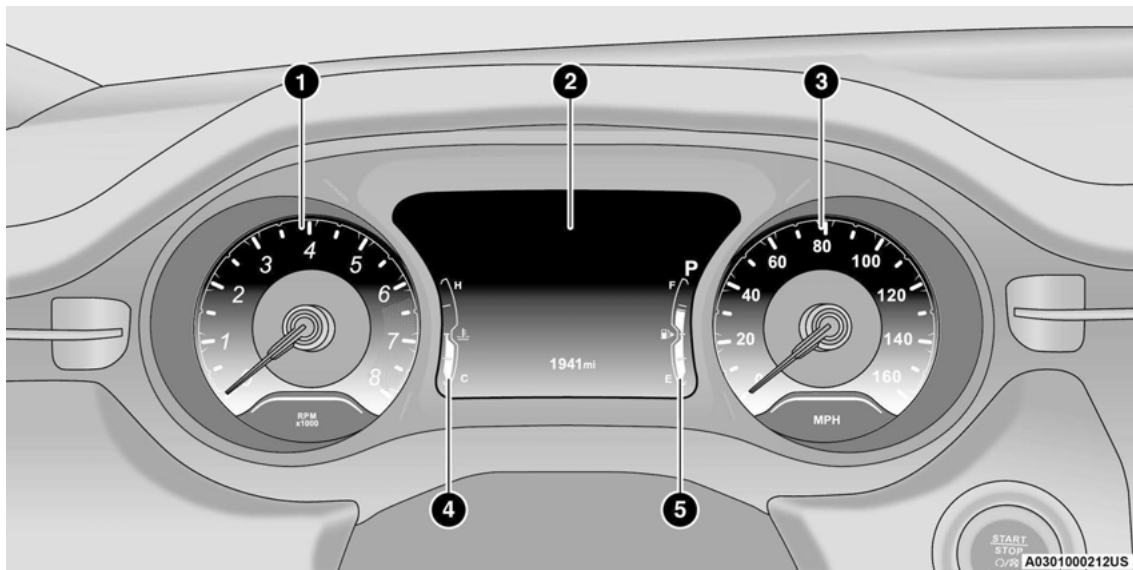
MISE EN GARDEI

répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.

- Les objets longs qui dépassent le pare-brise doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.
- Placez une couverture ou une autre protection du même genre entre la surface du toit et la charge.
- Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. La vitesse des vents ou les rafales causées par le passage des camions à proximité du véhicule peuvent augmenter la force exercée vers le haut sur la charge. Il est recommandé de ne pas transporter de lourds chargements plats, comme des panneaux de bois ou des planches de surf, cela pourrait entraîner des dommages à votre chargement ou à votre véhicule.
- La charge doit toujours être fixée aux traverses en premier, en utilisant au besoin les boucles d'arrimage comme points de fixation supplémentaires. Les boucles d'arrimage sont prévues comme points d'arrimage supplémentaires seulement. N'utilisez pas des mécanismes à cliquet avec les boucles d'arrimage. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

GROUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME



DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME

1. Compte-tours

- Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).

2. Groupe d'instruments Affichage

- L'affichage du groupe d'instruments offre au conducteur un affichage interactif ➡ page 75.

3. Compteur de vitesse

- Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

4. Indicateur de température

- L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.

- L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud ou si vous conduisez en montée. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, nous vous recommandons d'appeler un concessionnaire autorisé ➡ page 267.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si la jauge de température atteint la marque « H », rangez-


(Suite)

MISE EN GARDE!

vous et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

5. Jauge de carburant

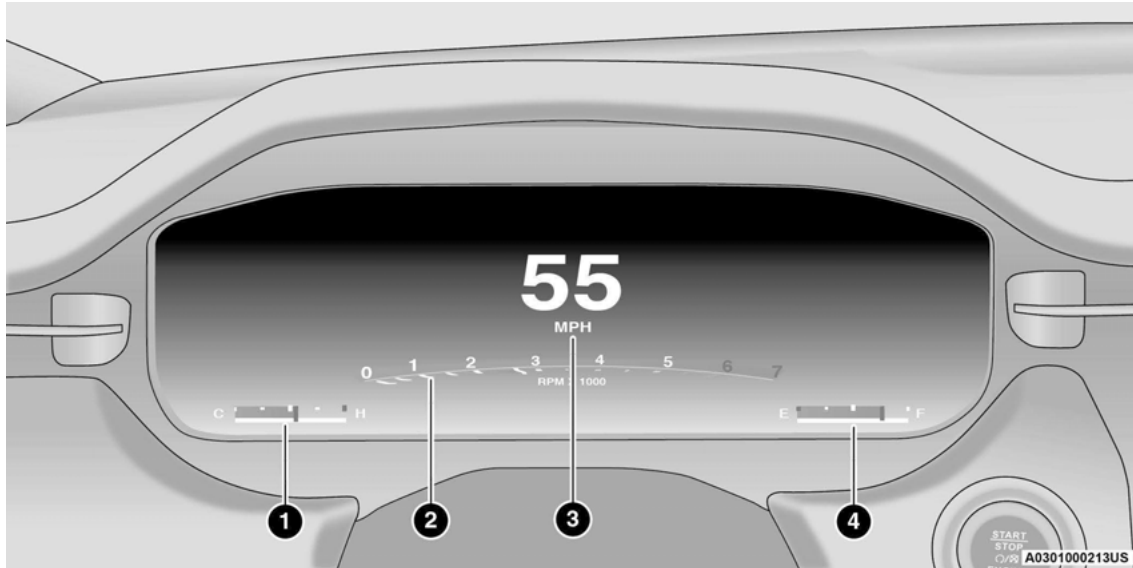
- La jauge indique le niveau de carburant dans le réservoir de carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

-  La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.

REMARQUE :

Les témoins principaux s'allument à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est établi.

GRUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME



3

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME

1. Indicateur de température

- L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du

moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.

- L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque.

Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, nous vous recommandons d'appeler un concessionnaire autorisé ➞ page 267.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si la jauge de température atteint la marque « H », rangez-

(Suite)

MISE EN GARDE!

vous et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

2. Compte-tours

- Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).

3. Compteur de vitesse

- Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

4. Jauge de carburant

- L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le bouton-poussoir d'allumage sans clé est à la position ON/RUN (MARCHE).



- La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.

REMARQUE :

Les témoins d'avertissement du groupe d'instruments s'allument brièvement à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est initialement établi.

AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

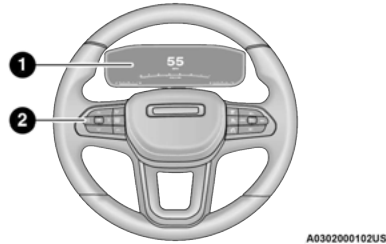
Votre véhicule peut être doté d'un affichage du groupe d'instruments qui offre des renseignements utiles au conducteur. Avec le commutateur d'allumage en mode OFF (ARRÊT), l'ouverture ou la fermeture d'une portière active l'affichage à des fins de visualisation et affiche le nombre total de milles ou de kilomètres au compteur kilométrique. Votre affichage du groupe d'instruments est conçu pour afficher des renseignements importants à propos des systèmes et fonctions du véhicule. À l'aide de l'affichage interactif situé sur le tableau de bord, votre affichage du groupe d'instruments peut vous montrer comment les systèmes fonctionnent et vous avertir quand ils ne fonctionnent pas. Les commandes au volant vous permettent de faire défiler et d'utiliser les menus principaux et les sous-menus. Vous pouvez accéder aux renseignements particuliers que vous voulez et effectuez des sélections et des réglages.

EMPLACEMENT ET COMMANDES DE L'ÉCRAN D'AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

L'affichage du groupe d'instruments comprend un affichage interactif pour le conducteur situé dans le groupe d'instruments.

REMARQUE :

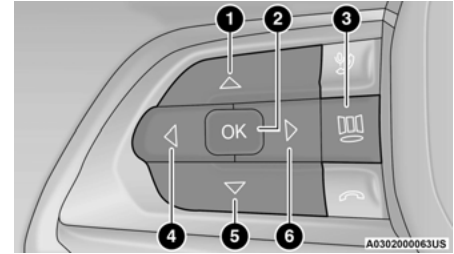
Selon le niveau de garniture du véhicule, votre groupe d'instruments peut varier.



Emplacement et commandes de l'affichage du groupe d'instruments

- 1 – Écran d'affichage du groupe d'instruments
- 2 – Commandes de l'affichage du groupe d'instruments

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :



Boutons de commande d'affichage du groupe d'instruments haut de gamme

- 1 – Bouton fléché vers le haut
- 2 – Bouton OK
- 3 – Bouton Menu
- 4 – Bouton fléché vers la gauche
- 5 – Bouton fléché vers le bas
- 6 – Bouton fléché vers la droite

● Bouton fléché vers le haut

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut \triangle pour faire défiler vers le haut le menu principal et les sous-menus.

● Bouton OK

Appuyez sur le bouton **OK** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pendant une seconde pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

- **Bouton Menu** – selon l'équipement

Appuyez sur le bouton **Menu** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu de l'écran d'accueil. Appuyez longuement sur le bouton **OK** pour entrer en mode de modification.

- **Bouton fléché vers la gauche**

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ◀ pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- **Bouton fléché vers le bas**

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **bas** ▼ pour faire défiler vers le bas les menus principaux et les sous-menus.

- **Bouton fléché vers la droite**

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** ▶ pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

Options d'affichage – selon l'équipement

Le maintien de l'appui sur **OK** permet aussi de basculer en mode Digital (Numérique) ou Analog (Analogique).

- Le thème Digital (Numérique) est celui par défaut.
- Les menus disparaissent de l'écran après 10 secondes. Appuyez sur **OK** pour les réactiver
- Le compteur de vitesse doit toujours être présent.
- Les notifications pertinentes et aux informations contextuelles seront toujours affichées dans la zone

d'écran principale (dans ce cas-ci, le compteur de vitesse se déplace vers le haut).

Configuration personnalisée des vignettes

Pour encore plus personnaliser le groupe d'instruments, vous avez la possibilité de choisir jusqu'à cinq vignettes pour afficher les renseignements qui vous sont nécessaires.

- Appuyez sur le bouton **MENU** pour afficher l'écran d'accueil.

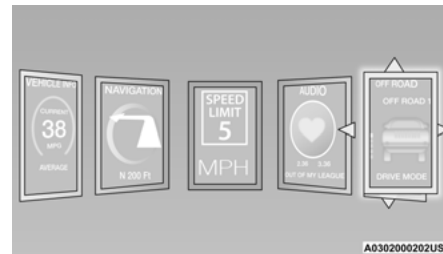


Bouton du menu

- Naviguez à **gauche** ou à **droite** pour mettre en évidence la vignette souhaitée.
- Appuyez sur **OK** pour sélectionner la vignette et entrer dans le sous-menu, puis appuyez à nouveau sur **OK** pour ajouter votre sélection à votre affichage de vignettes.
- Selon l'équipement, le menu principal de l'écran d'accueil propose les options suivantes : Navigation, Vehicle Info (Information sur le véhicule), Driver Info

(Information au conducteur), Audio et Off Road (Hors route).

Vous pouvez personnaliser votre écran de groupe d'instruments en y ajoutant jusqu'à cinq vignettes parmi celles qui suivent :



Vignette d'écran personnalisée

REMARQUE :

Ces options peuvent varier selon le niveau d'équipement de votre véhicule.

Options de l'écran d'accueil

- **Navigation – selon l'équipement**

- Itinéraire réglé/itinéraire non réglé
- Trajet A/Trajet B

- **Information sur le véhicule**

- Température du liquide de refroidissement
- Température de la transmission
- Température de l'huile

- Pression d'huile
- Tension de la batterie
- Vie utile de l'huile
- Pression des pneus
- Économie de carburant

● **Driver Info (Info au conducteur) – selon l'équipement**

- Panneau de limite de vitesse affiché
- Systèmes d'assistance au conducteur

● **Audio**

- Information relative au système audio

● **Off Road (Hors route) – selon l'équipement**

- État du système Selec-Terrain

L'affichage du groupe d'instruments se trouve dans la partie centrale du groupe d'instruments et comporte plusieurs sections :

- Écran principal – L'anneau intérieur de l'affichage s'allume en gris dans les conditions normales, en jaune pour les avertissements non critiques, en rouge pour les avertissements critiques et en blanc pour les renseignements sur demande.

- Emplacements des sous-menus – Lorsque les sous-menus sont disponibles, la position dans les sous-menus est affichée à cet endroit.

- Témoins reconfigurables et informations.

- État du sélecteur de rapport (PRND)

- Affichage interactif pour le conducteur (boussole, température, autonomie de carburant, trajet A, trajet B, économie moyenne de carburant, économie actuelle de carburant et heure)

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR AUTOMATIQUE DE VIDANGE D'HUILE

- Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Due » (Vidange d'huile requise) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pendant cinq secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon le style de conduite adopté.

- À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous mettez

le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile une fois l'entretien programmé effectué, procédez de la façon indiquée ci-dessous :

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de dix secondes.

3. Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt).

REMARQUE :

Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. Au besoin, recommencez cette procédure.

DISPLAY AND MESSAGES (AFFICHAGE ET MESSAGES) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Comprend les éléments suivants, qui comprennent notamment :

Front Seat Belts Unbuckled (Ceintures de sécurité avant non bouclées)	Driver Seat Belt Unbuckled (Ceinture de sécurité du conducteur débouclée)	Passenger Seat Belt Unbuckled (Ceinture de sécurité du passager débouclée)
Traction Control Off (Système antipatinage désactivé)	Washer Fluid Low (Bas niveau de liquide lave-glace)	Oil Pressure Low (Basse pression d'huile)
Oil Change Due (Vidange d'huile requise)	Fuel Low (Bas niveau de carburant)	Service Anti-lock Brake System (Réparer le système de freinage antiblocage)

Service Electronic Throttle Control (Réparer la commande électronique de l'accélérateur)	Service Power Steering (Réparer la direction assistée)	Cruise Off (Régulateur de vitesse hors fonction)
Cruise Ready (Régulateur de vitesse prêt)	ACC Override (Neutralisation du régulateur de vitesse programmé)	Cruise Set To XXX mph or km/h (Régulateur de vitesse programmé à XXX km/h ou à XXX mi/h)
Service Shifter (Réparer le levier de vitesses)	Tire Pressure Screen With Low Tire(s) (Écran de pression des pneus avec basse pression des pneus)	Service Tire Pressure System (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus)
Park Brake Engaged (Frein de stationnement serré)	Brake Fluid Low (Bas niveau de liquide de frein)	Engine Temperature Hot (Température élevée du moteur)
Lights On (Phares allumés)	Right Front Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant avant droit grillée)	Right Rear Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant arrière droit grillée)
Left Front Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant avant gauche grillée)	Left Rear Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant arrière gauche grillée)	Ignition or Accessory On (Allumage en position de marche ou accessoires)
Vehicle Not in Park (Le véhicule n'est pas en position de stationnement)	Remote Start Active Push Start Button (Démarrage à distance activé, appuyer sur le bouton de démarrage)	Remote Start Canceled Fuel Low (Démarrage à distance annulé, bas niveau de carburant)
Remote Start Canceled Door Open (Démarrage à distance annulé, portière ouverte)	Remote Start Canceled Hood Open (Démarrage à distance annulé, capot ouvert)	Remote Start Canceled Liftgate Open (Démarrage à distance annulé, hayon ouvert)
Remote Start Canceled Time Expired (Démarrage à distance annulé, délai expiré)	Remote Start Disabled Start To Reset (Démarrage à distance désactivé, démarrer pour réinitialiser)	Service Air Bag System (Réparer le système de sacs gonflables)
Service Air Bag Warning Light (Réparer le témoin de sac gonflable)	Portière(s) ouverte(s)	Service Transmission (Réparer la transmission)
Hayon ouvert	Capot ouvert	Shift Not Allowed (Aucun changement de vitesse permis)
Vehicle Speed Too High To Shift to D (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position D [MARCHÉ AVANT])	Vehicle Speed is Too High to Shift to R (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position R [MARCHÉ ARRIÈRE])	Vehicle Speed is Too High to Shift to P (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position P [STATIONNEMENT])

La section des témoins reconfigurables est divisée en une zone de témoins de couleur blanche ou jaune à gauche et en une zone de témoins de couleur verte ou rouge à droite.

L'affichage du groupe d'instruments présente normalement le menu principal ou les écrans d'une fonction sélectionnée du menu principal. La zone d'affichage principale affiche également les messages contextuels qui consistent en environ 60 messages

d'avertissement ou d'information possibles. Ces messages contextuels se divisent en plusieurs catégories :

- **Messages de cinq secondes mémorisés**

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. La plupart de ces messages sont ensuite mémorisés

(aussi longtemps que la condition qui l'a activé est toujours présente) et peuvent être réaffichés en sélectionnant l'option de menu principal « Messages ». Les messages « Right Front Turn Signal Lamp Out » (Ampoule de clignotant avant droit grillée) et « Low Tire Pressure » (Basse pression des pneus) sont des exemples de ce type de messages.

● Messages non mémorisés

Ce type de message est affiché en permanence ou jusqu'à ce que la condition qui l'a activé ne soit plus présente. Les messages « Turn Signal On » (Clignotant allumé) (si un clignotant est toujours en fonction) et « Lights On » (Phares allumés) (si le conducteur a quitté le véhicule avec les phares allumés) sont des exemples de ce type de messages.

● Messages non mémorisés jusqu'à l'établissement du contact

Ces messages sont liés principalement à la fonction de démarrage à distance. Ce type de message s'affiche jusqu'à ce que le contact soit ÉTABLI. Les messages « Remote Start Canceled – Door Ajar » (Démarrage à distance annulé – portière ouverte) et « Press Brake Pedal and Push Button to Start » (Enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton pour démarrer) sont des exemples de ce type de message.

- **Messages de cinq secondes non mémorisés** Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. Le message « Automatic High Beams On » (Feux de route automatiques activés) est un exemple de ce type de messages.

OPTIONS DE MENU POUR L'AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

L'affichage du groupe d'instruments peut être utilisé pour afficher les options suivantes du menu principal. Utilisez les boutons fléchés vers le **haut** Δ et vers

le **bas** ∇ pour faire défiler les options du menu d'affichage interactif jusqu'à ce que le menu souhaité soit atteint.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Groupe de base ou de milieu de gamme

Compteur de vitesse	Information sur le véhicule	Aide au conducteur – selon l'équipement
Trajet	Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement	Économie de carburant
Audio	Messages	Vehicule Settings (Réglages du véhicule) – selon l'équipement
Configuration de l'écran		

Groupe d'instruments de catégorie supérieure

Information sur le conducteur	Information sur le véhicule	Trajet
Off Road (Hors route) – selon l'équipement	Audio	Messages
Réglages		

Menu principal

DRIVER INFO (INFO AU CONDUCTEUR)— SELON L'ÉQUIPEMENT

Groupe d'instruments de catégorie supérieure seulement

L'élément de menu d'information pour le conducteur contient les éléments de sous-menu suivants :

- **Compteur de vitesse**
- **Systèmes d'assistance au conducteur**

COMPTEUR DE VITESSE

Groupe de base ou de milieu de gamme

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que l'article du menu du compteur de vitesse s'affiche à l'écran du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour faire passer l'échelle du compteur de vitesse de mi/h à km/h et vice-versa.

Groupe d'instruments de catégorie supérieure

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que le menu d'informations du conducteur apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez et relâchez le bouton **OK** lorsque l'élément de menu de compteur de vitesse est sélectionné et appuyez à nouveau sur le bouton **OK** pour changer l'échelle du compteur de vitesse de MPH à km/h (ou vice-versa).

SYSTÈMES D'ASSISTANCE AU CONDUCTEUR

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Groupe de base ou de milieu de gamme

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** \blacktriangle ou vers le **bas** \blacktriangledown jusqu'à ce que le menu du système d'aide au conducteur soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour effectuer la sélection.

Appuyez sur le bouton ON/OFF (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif (situé sur le volant) jusqu'à ce qu'un des messages suivants apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Appuyez brièvement sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) ou SET - (RÉGLAGE -) (situé sur le volant) jusqu'à ce que le message suivant apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments :

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche dans le groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Modification du réglage de distance
- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

REMARQUE :

L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif \Rightarrow page 114.

Groupe d'instruments de catégorie supérieure

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** \blacktriangle ou vers le **bas** \blacktriangledown jusqu'à ce que l'icône d'informations du conducteur apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments, puis appuyez sur le bouton **OK**. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** \blacktriangle ou vers le **bas** \blacktriangledown jusqu'à ce que l'icône du menu du système d'aide au conducteur apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments.

Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour effectuer la sélection.

L'écran Driver Assist (Aide au conducteur) indique l'état actuel du régulateur de vitesse adaptatif, de la gestion active de voie et du système d'assistance sur les autoroutes/Assist+/Pilot. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** à nouveau pour alterner entre les vues en zoom avant et en zoom arrière (« Press OK to Zoom In » [Appuyer sur OK pour faire un zoom avant] apparaît lorsqu'en zoom arrière; « Press OK to Zoom Out » [Appuyer sur OK pour faire un zoom arrière] apparaît lorsqu'en zoom avant).

Les réglages actuels du système de gestion active de voie apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. Les données affichées dépendent de l'état du système de gestion active de voie et des conditions qui doivent être présentes \Rightarrow page 141.

INFORMATION SUR LE VÉHICULE (RENSEIGNEMENTS POUR L'UTILISATEUR)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** \blacktriangle ou vers le **bas** \blacktriangledown jusqu'à ce que le menu d'informations du véhicule apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le \blacktriangleright bouton fléché vers la **gauche** \blacktriangleleft ou vers la **droite** pour parcourir les sous-menus Vehicle Info (Information sur le véhicule), puis suivez les messages-guides de chaque écran au besoin.

Groupe de base ou de milieu de gamme

1. Pression des pneus

- Si tous les pneus sont gonflés à la pression appropriée, une icône de véhicule s'affiche avec les valeurs de pression des pneus dans chaque coin de l'icône.
- Si la pression d'au moins un pneu est basse, le message « Inflate Tire To XX icône et le Gonfler le pneu à XX » s'affiche, accompagné de l'icône de véhicule et des valeurs de pression dans chaque coin de l'icône, avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente de la valeur de pression des autres pneus.
- Si le système de surveillance de la pression des pneus doit être réparé, le message « Service Tire Pressure System » (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus) apparaît à l'affichage.
- La pression des pneus (PSI) est une fonction d'information uniquement et ne peut pas être réinitialisée ⇨ page 193.

2. Température du liquide de refroidissement

Affiche la température actuelle du liquide de refroidissement.

3. Température de la transmission – transmission automatique seulement

Affiche la température actuelle de la transmission.

4. Température de l'huile

Affiche la température de l'huile.

5. Tension de la batterie

Affiche la tension actuelle de la batterie.

Groupe d'instruments de catégorie supérieure

● Économie de carburant ⇨ page 81

- Consommation moyenne de carburant
- Indication de l'économie de carburant actuelle/de l'état actif de la navigation ⇨ page 93
- Autonomie de carburant

REMARQUE :

Les changements importants du style de conduite ou de la charge du véhicule influent considérablement sur la distance restante réelle, quelle que soit l'autonomie affichée.

● Sommaire de l'indicateur

- Température du liquide de refroidissement
- Température de la transmission
- Température de l'huile
- Pression d'huile
- Tension de la batterie

● Pression des pneus

- Si tous les pneus sont **OK** (gonflés à la pression appropriée), une icône de véhicule s'affiche avec les valeurs de pression des pneus dans chaque coin de l'icône.

- Si la pression d'au moins un pneu est basse, le message « Inflate Tire To XX icône et le Gonfler le pneu à XX » s'affiche, accompagné de l'icône de véhicule et des valeurs de pression dans chaque coin de l'icône, avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente de la valeur de pression des autres pneus.

- Si le système de surveillance de la pression des pneus doit être réparé, le message « Service Tire Pressure System » (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus) apparaît à l'affichage.

- La pression des pneus (PSI) est une fonction d'information uniquement et ne peut pas être réinitialisée ⇨ page 193.

● État du système d'arrêt et de démarrage


- Pour afficher l'état du système d'arrêt et de démarrage.

ÉCONOMIE DE CARBURANT

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut**

△ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que le titre du menu d'économie de carburant s'affiche à l'écran du groupe d'instruments. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser la fonction de consommation moyenne de carburant.

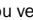


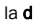
- Économie moyenne de carburant – l'affichage indique la consommation moyenne de carburant (mi/gal, l/100 km ou km/l) depuis la dernière réinitialisation.

- Indication de la consommation de carburant actuelle et de l'état actif de la navigation – Cet écran affiche la consommation de carburant actuelle (MPG, L/100 km ou km/L) pendant la conduite et indique si la fonction de navigation à vide est activée et active  page 93.
- Autonomie de carburant – cette fonction indique la distance approximative pouvant être parcourue (mi ou km) avec le carburant qui reste dans le réservoir. Lorsque l'autonomie est inférieure à 48 km (30 miles), l'affichage de l'autonomie est remplacé par le message « LOW FUEL » (BAS NIVEAU DE CARBURANT). L'ajout d'un volume de carburant suffisant entraîne l'effacement du message « LOW FUEL » (BAS NIVEAU DE CARBURANT) et l'affichage d'une nouvelle valeur d'autonomie. La valeur d'autonomie ne peut être réinitialisée au moyen du bouton **OK**.

REMARQUE :

Les changements importants du style de conduite ou de la charge du véhicule influent considérablement sur la distance restante réelle, quelle que soit l'autonomie affichée.



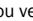

TRIP INFO (INFORMATION DE TRAJET À L'ORDINATEUR DE BORD)

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut**  ou vers le **bas**  jusqu'à ce que le titre de menu Trip (Trajet) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez sur les boutons fléchés vers la **gauche**  ou vers la **droite**  pour sélectionner Trip A (Trajet A) ou Trip B (Trajet B). Les renseignements suivants relatifs au trajet s'affichent :

- Distance – cet écran indique la distance totale parcourue (km ou mi) pour le totalisateur partiel A ou B depuis la dernière réinitialisation.
- Consommation moyenne de carburant – cet affichage indique la consommation moyenne de carburant (mi/gal, l/100 km ou km/l) du totalisateur partiel A ou B depuis la dernière réinitialisation.
- Temps écoulé – indique le temps total écoulé du trajet depuis que le totalisateur partiel A ou B a été réinitialisé.

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données de la fonction.


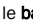
OFF ROAD (HORS ROUTE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut**  ou vers le **bas**  jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Off Road (Hors route) soit mis en évidence. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche**  ou vers la **droite**  pour naviguer dans les sous-menus.


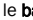
État du terrain

- État du système Selec-Terrain


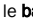

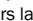
SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut**  ou vers le **bas**  jusqu'à ce que le titre de menu Stop/Start (Système d'arrêt et de démarrage) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments.


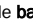
AUDIO

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut**  ou vers le **bas**  jusqu'à ce que le titre de menu audio apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments.

MESSAGES ENREGISTRÉS

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut**  ou vers le **bas**  jusqu'à ce que l'icône de menu des messages soit mise en évidence à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Cette fonction indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche**  ou vers la **droite**  pour faire défiler les messages mémorisés.

CONFIGURATION DE L'ÉCRAN

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut**  ou vers le **bas**  jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Screen Setup (Configuration de l'écran) soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder aux sous-menus, puis suivez les messages-guides à l'écran au besoin. La fonction Screen Setup (Configuration de l'écran) vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

Configuration de l'écran – options sélectionnables du conducteur**REMARQUE :**

En fonction du niveau de finition du véhicule et de son état actuel, certaines des options suivantes peuvent ne pas être disponibles.

Groupe de base ou de milieu de gamme

Partie supérieure gauche ou partie supérieure droite		
Aucune	Boussole	Outside Temp (Température extérieure)
Date	Heure	État de l'allumage (allumage sans clé uniquement)
Autonomie de carburant	Consommation moyenne	Économie actuelle

Centre		
Aucune	Autonomie de carburant	Date
Consommation moyenne	Économie actuelle	Température extérieure
Boussole	Titre des menus	Information relative au système audio
Heure	Trip A Distance (Distance du trajet A)	Compteur de vitesse
Trip B Distance (Distance du trajet B)		

Restaurer les réglages par défaut

- Ok
- Annuler

Groupe d'instruments de catégorie supérieure

Partie supérieure gauche ou partie supérieure droite		
Aucune	Autonomie de carburant	Date
Température extérieure	Économie actuelle	État d'allumage
Heure	Boussole	Consommation moyenne
Trajet A	Trajet B	

Compteur kilométrique – Groupe de catégorie supérieure seulement

- Show (Afficher)
- Hide (Masquer)

Favoris		
Information sur le conducteur	Information sur le véhicule	Trajet
Hors route	Audio	Messages enregistrés
Réglages		

Valeurs par défaut

- Restauration
- Annuler

VEHICLE SETTINGS (RÉGLAGES DU VÉHICULE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** \triangle ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que le menu de configuration du véhicule apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Cette option de menu vous

permet de modifier les réglages pour les éléments suivants :

Sécurité

- Rappel de ceinture de sécurité
- Désactivation du sac gonflable du passager : une sélection de désactivation du sac gonflable du passager (ON/OFF [MARCHE/ARRÊT]) peut être faite si un ensemble de retenue pour enfant doit être installé sur le siège avant

Safety And Assistance (Sécurité et assistance)

- Assistance au départ en pente : Activation ou désactivation du système d'assistance au départ en pente

REMARQUE :

D'autres réglages du véhicule non présents dans le groupe d'instruments peuvent avoir été déplacés dans la radio \rightarrow page 157.

PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE ACTIVÉE/MESSAGE RELATIF AU MODE DE PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE – MESURES DE RÉDUCTION DE LA CHARGE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce véhicule est équipé d'un capteur de batterie intelligent (IBS) pour procéder à une surveillance supplémentaire du système électrique et de l'état de la batterie du véhicule.

Dans les cas où l'IBS détecte une défaillance du circuit de charge ou lorsque l'état de la batterie du véhicule

s'est détérioré, des mesures de réduction de la charge électrique sont appliquées pour prolonger le temps de conduite et la distance du véhicule. Ceci est fait en réduisant l'alimentation ou en mettant hors tension les charges électriques non essentielles.

La réduction de la charge n'est active que lorsque le moteur tourne. Il affiche un message s'il y a un risque de décharge de la batterie au point où le véhicule peut caler en raison d'un manque d'alimentation électrique, ou ne redémarre pas après le cycle de conduite actuel.

Lorsque la réduction de la charge est activée, le message « Battery Saver On » (Protection antidécharge de la batterie activée) ou « Battery Saver Mode » (Mode de protection antidécharge de la batterie) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Ces messages indiquent que la charge de la batterie du véhicule est faible et qu'elle continue de se décharger à un rythme qui le circuit de charge ne peut supporter.

REMARQUE :

- Le circuit de charge est indépendant de la réduction de charge. Le circuit de charge effectue un diagnostic sur le circuit de charge en permanence.
- Si le témoin d'avertissement de charge de la batterie est allumé, cela peut indiquer un problème avec le circuit de charge ➡ page 86.

Les éléments suivants sont des charges électriques qui peuvent être coupées (selon l'équipement) et les fonctions du véhicule qui peuvent être affectées par la réduction de charge :

- Sièges chauffants, sièges ventilés et volant chauffant

- Porte-gobelets chauffants et réfrigérants – selon l'équipement
- Dégivreur de lunette et rétroviseurs chauffants
- Système de chauffage, ventilation et climatisation
- Système d'onduleur d'alimentation de 150 W
- Systèmes audio et télématique

La perte de charge de la batterie peut indiquer une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Le circuit de charge ne peut pas fournir une alimentation électrique en quantité suffisante au système du véhicule parce que les charges électriques sont plus importantes que la capacité du circuit de charge. Le circuit de charge fonctionne toujours correctement.
- Activation de toutes les charges électriques possibles du véhicule (p. ex., les réglages du système CVC au max., l'éclairage extérieur et intérieur, les prises de courant surchargées +12 V, 150 W, ports USB) pendant certaines conditions de conduite (conduite urbaine, remorquage, arrêt fréquent).
- Installation des options telles des feux supplémentaires, des accessoires électriques pour l'ensemble de conversion, des chaînes audio, des alarmes et des dispositifs semblables.
- Cycles de conduite irréguliers (courts trajets séparés par de longues périodes de stationnement).
- Le véhicule a été stationné pendant une période prolongée (semaines, mois).

- La batterie a été remplacée récemment et n'a pas été chargée complètement.
- La batterie a été déchargée par une charge électrique laissée allumée lorsque le véhicule était stationné.
- La batterie a été utilisée pendant une période prolongée avec le moteur à l'arrêt pour alimenter la radio, les feux, les chargeurs, les appareils portatifs de +12 V tels que les aspirateurs, les consoles de jeux et les appareils similaires.

Démarche à suivre en présence d'un message relatif aux mesures de réduction de charge électrique (« Battery Saver On » [Protection antidécharge de la batterie activée] ou « Battery Saver Mode » [Mode de protection antidécharge de la batterie])

Lors d'un trajet :

- Réduisez l'alimentation des charges inutiles si possible :
 - Éteignez les feux redondants (intérieur ou extérieur)
 - Vérifiez ce qui peut être branché dans les prises de courant +12 V, 150 W, ports USB
 - Vérifiez les réglages du système de chauffage, ventilation et climatisation (ventilateur, température)
 - Vérifiez les réglages audio (volume)

Après un trajet :

- Vérifiez si un équipement du marché secondaire a été installé (feux supplémentaires, accessoires électriques pour ensemble de conversion, systèmes

audio et alarmes) et passez en revue toute spécification s'il en existe (courants de charge et du fusible d'alimentation directe de la batterie [IOD]).

- Évaluez les cycles de conduite les plus récents (distance, durée de conduite et durée de stationnement).
- L'entretien du véhicule doit être effectué si le message est toujours présent pendant des trajets consécutifs et si l'évaluation du véhicule et du modèle de conduite n'ont pas aidé à identifier la cause.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES

Les témoins d'avertissement et les indicateurs s'allument sur le tableau de bord, accompagnés d'un message dédié et/ou d'un signal sonore, le cas échéant. Ces alarmes sont fournies à titre indicatif et de prévention et ne doivent pas être considérées comme étant exhaustives ni comme un remplacement de l'information contenue dans le manuel du propriétaire, que nous vous recommandons de lire avec la plus grande attention dans tous les cas. Reportez-vous toujours à l'information fournie dans ce chapitre en cas d'indication d'anomalie. Tous les témoins actifs s'affichent en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ROUGES

Témoin d'avertissement de sac gonflable



Ce témoin d'avertissement indique une anomalie du système de sacs gonflables et s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de sacs gonflables, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système.

Témoin du système de freinage



Ce témoin d'avertissement contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin de circuit de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé une fois que le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du système de freinage hydraulique, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation

nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage double indique une fuite dans une des moitiés du système, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

REMARQUE :

Le témoin peut clignoter occasionnellement pendant des virages serrés qui entraînent une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule devrait être exécuté et le niveau de liquide pour freins vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du système de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez causer une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de

défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage. Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage.

Le fonctionnement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHÉ). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins n'ait été détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHÉ).

REMARQUE :

Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Témoin d'avertissement Battery Charge (Charge de la batterie)



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la batterie 12 V ne se charge pas correctement. S'il reste allumé, il peut y avoir un mauvais fonctionnement de la batterie ou du système de charge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants.

Témoin d'avertissement de portière ouverte



Ce témoin s'allume lorsqu'une portière est laissée ouverte ou qu'elle n'est pas bien fermée.

REMARQUE :

Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement de somnolence détectée – selon l'équipement



La détection de la somnolence du conducteur permet d'éviter les accidents causés par la fatigue en conseillant à temps aux conducteurs de faire une pause.

Une fois la somnolence du conducteur détectée, une fenêtre contextuelle s'affiche en continu jusqu'à ce que le conducteur appuie sur le bouton **OK** pour l'effacer.

Une fois le message contextuel effacé, il est stocké jusqu'à ce que la condition ne soit plus vraie.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'il y a une anomalie avec le système de direction assistée électrique (EPS) ➡ page 110.

AVERTISSEMENT!

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Témoin de la commande électronique du papillon



Ce témoin d'avertissement s'allume pour avertir d'un problème avec le système de commande électronique de l'accélérateur.

Si une anomalie est détectée pendant que le véhicule est en marche, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

REMARQUE :

Ce témoin peut s'allumer si les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées en même temps.

Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ) et demeure brièvement allumé pour effectuer une

vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Moteur Témoin d'avertissement de la température



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une surchauffe du moteur. Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, ce témoin s'allume et un carillon retentit une fois.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et immobilisez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule ➡ page 249.

Témoin d'avertissement de capot ouvert



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le capot est laissé ouvert ou entrouvert.

REMARQUE :

Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement de hayon ouvert



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le hayon est ouvert.

REMARQUE :

Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin de pression d'huile



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la pression d'huile moteur est faible. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule, arrêtez

le moteur dès que possible et communiquez avec un concessionnaire autorisé. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

Témoin d'avertissement de la température d'huile



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et arrêtez

le moteur dès que possible. Attendez jusqu'à ce que la température de l'huile soit revenue à des niveaux plus normaux.

Témoin de rappel des ceintures de sécurité



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager est déboutée. Lorsque le

commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHE) et que le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un carillon retentit et le témoin s'allume. Lors de la conduite, si le conducteur ou le passager avant n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit ➡ page 197.

Témoin d'anomalie de la transmission



Ce témoin s'allume (accompagné d'un message à l'affichage du groupe d'instruments et d'un carillon) pour indiquer une anomalie liée à la transmission.

Communiquez avec un concessionnaire autorisé si le message ne disparaît pas après le redémarrage du moteur.

Témoin de température de la transmission



Ce témoin d'avertissement s'allume pour signaler que la température d'huile de transmission est élevée. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense, comme lors

de la traction d'une remorque. Si le témoin s'allume, immobilisez le véhicule, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et laissez tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement, jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Une fois que le témoin est éteint, vous pouvez continuer à conduire normalement.

AVERTISSEMENT!

Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie.

MISE EN GARDE!

La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement



Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système de sécurité du véhicule soit amorcé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désamorcé.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT JAUNES

Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS)



Ce témoin d'avertissement surveille le système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le contact est ÉTABLI et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer dès que possible. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas également, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est placé à ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement du système de frein de stationnement électrique



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien.

Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système de commande de stabilité électronique est actif. Le témoin de la commande de stabilité électronique (ESC)

situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin doit

s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin d'avertissement reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

- Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée.
- Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de commande de stabilité électronique (ESC).

Témoin d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement indique que le système de commande de stabilité électronique (ESC) est désactivé. Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande

de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.

Témoin d'avertissement de coupure de carburant – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume après un accident, lorsque le système désactive l'alimentation en carburant.

Témoin d'avertissement de défaillance du capteur de pression de carburant



Ce témoin s'allume quand il y a une défaillance capteur de niveau de carburant. Si ce témoin s'allume, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire vérifier.

Témoin d'avertissement de la gestion active de voie – selon l'équipement



Le témoin d'avertissement de la gestion active de voie est de couleur jaune non clignotant lorsque le véhicule approche d'une marque de voie. Le témoin d'avertissement clignotera lorsque le véhicule traverse un marquage au sol.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système de gestion active de voie – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de gestion active de voie ne fonctionne pas

et doit être réparé. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide de refroidissement



Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau de liquide de refroidissement du véhicule est bas → page 267.

Témoin de bas niveau de carburant



Selon que le volume du réservoir est de 51 L (13,5 gal US) ou de 60 L (15,8 gal US), le témoin de bas niveau de carburant s'allume lorsque le niveau de carburant est inférieur à 5,6 L (1,5 gal US) ou 6,6 L (1,7 gal US) respectivement.

Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Témoin d'avertissement d'entretien requis ou d'anomalie du moteur



Ce témoin d'anomalie fait partie du système de diagnostic de bord appelé OBD II qui surveille les systèmes de commande du moteur et de la transmission automatique. Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), avant le démarrage du moteur.

Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, telles qu'un bouchon du réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé pendant plusieurs cycles de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin d'anomalie clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des dommages importants au convertisseur catalytique. Le cas échéant, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Un catalyseur défectueux peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Cela pourrait causer la mort ou des blessures graves au conducteur et aux passagers.

MISE EN GARDE!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de maîtrise du véhicule. Cela peut également nuire à l'économie de carburant et compromettre la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

Témoin d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas et doit être réparé ➔ page 114.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système 4 roues motrices – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du système 4WD (4 roues motrices). Si le témoin reste allumé pendant la conduite, cela indique que le mode 4WD (4 roues motrices) ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer. Nous vous recommandons de faire vérifier immédiatement le véhicule dans le centre de service le plus proche.

Témoin d'entretien requis du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie dans le système d'avertissement de collision frontale. Communiquez avec un concessionnaire autorisé ➔ page 190.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système d'arrêt et de démarrage ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) – Selon l'équipement



Le témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée ou qu'une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peuvent ne pas être garanties.

Si un ou plusieurs pneus se trouvent dans l'état cité précédemment, l'affichage présente des indications qui correspondent à chaque pneu.

MISE EN GARDE!

Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la conduite pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. En cas de crevaison de pneu, réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.

Par mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus dont le témoin s'allume quand la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est trop basse. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. La conduite sur un pneu dangereusement dégonflé cause une surchauffe du pneu qui peut provoquer une défaillance du pneu. Des pneus sous-gonflés augmentent la consommation de carburant, s'usent plus rapidement et peuvent nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.

Témoin d'avertissement d'anomalie du crochet de remorquage – selon l'équipement



Ce témoin s'allume en cas d'anomalie du crochet de remorquage. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

TÉMOINS JAUNES

Témoin du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement



Ce témoin avise le conducteur que le véhicule est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse). Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La gamme basse fournit un rapport de démultiplication plus grand afin de fournir un couple plus élevé sur les roues ➞ page 108.

Témoin de blocage des 4 roues motrices



Ce témoin avise le conducteur que le véhicule est en mode 4WD Lock (blocage des 4 roues motrices). Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse ➞ page 108.

MAINTIEN automatique! Témoin d'anomalie – selon l'équipement



Le témoin « Auto HOLD! » (MAINTIEN automatique) Le témoin s'allume si une anomalie est détectée, elle sera indiquée par un témoin jaune « HOLD! » (MAINTIEN!) qui demeure allumé tant que le problème subsiste.

Témoin du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

Témoin OFF (DÉSACTIVATION) du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour indiquer que système d'avertissement de collision frontale est désactivé.

Témoin de défaillance du dispositif antidémarrage ou du système de protection du véhicule



Ce témoin s'allume lorsque le système de sécurité du véhicule a détecté qu'une personne tente de pénétrer dans le véhicule.

REMARQUE :

Après l'établissement du contact, le témoin d'avertissement de sécurité du véhicule peut s'allumer si un problème avec le système est détecté. Dans ce cas, le moteur s'arrête après deux secondes.

TÉMOINS VERTS

Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible détectée – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et qu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant ➡ page 114.

Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de cible détectée – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est PROGRAMMÉ et qu'un véhicule à l'avant est détecté ➡ page 114.

Témoin MAINTIEN automatique – selon l'équipement



La fonction « Auto HOLD » (MAINTIEN automatique!) maintient votre véhicule complètement immobilisé sans que vous deviez garder votre pied sur la pédale de frein. Une fois cette fonction activée, un témoin vert HOLD (MAINTIEN) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Témoin des feux de route automatiques – selon l'équipement



Ce témoin indique que les feux de route automatiques sont allumés ➡ page 42.

Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue ➡ page 113.

Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés ➡ page 42.

Témoin de la gestion active de voie – selon l'équipement



Le témoin du système de gestion active de voie s'allume en vert fixe lorsque les deux marques de voie ont été détectées et le système est « amorcé » et prêt à fournir des avertissements visuels et de couple au volant en cas de sortie involontaire de voie.

Témoin de marche des feux de stationnement/phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Témoin du mode sport



Ce témoin s'allume lorsque le mode Sport est actif.

Témoin de système d'arrêt et de démarrage actif – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque la fonction de système d'arrêt et de démarrage est en mode « arrêt automatique ».

Témoins des clignotants



Lorsque le clignotant de gauche ou de droite est activé, le témoin des clignotants clignote indépendamment et les clignotants extérieurs correspondants clignent. Vous

pevez activer les clignotants en déplaçant le levier multifonction vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite).

REMARQUE :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

TÉMOINS BLANCS

Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est activé, mais n'est pas programmé → page 113.

Témoin du limiteur de vitesse en descente – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse en descente (HDC) est activé. Le témoin est allumé lorsque le limiteur de vitesse en descente est activé. Le limiteur peut être activé seulement lorsque la boîte de transfert est en position 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mi/h). Si ces conditions ne sont pas remplies, le témoin du limiteur de vitesse en descente (HDC) clignote lors d'une tentative d'utilisation du limiteur.

Témoin de marche au débrayé ralenti – selon l'équipement



La fonction de marche au débrayé ralenti fonctionne en permettant au moteur de descendre au régime de ralenti, ce qui permet d'économiser du carburant. Le témoin n'est allumé que lorsque la marche au débrayé ralenti est sélectionnée et active. En outre, l'écran du menu Économie de carburant du tableau de bord indique que cette fonction est activée.

Témoin de la gestion active de voie – selon l'équipement



Lorsque le système de gestion active de voie est EN FONCTION, mais non amorcé, le témoin de ce système s'allume en blanc et ne clignote pas. Cette situation se produit lorsque seule la ligne de voie à gauche ou à droite, ou aucune ligne n'a été détectée. Si une seule ligne de voie est détectée, le système est prêt à fournir seulement des avertissements visuels si une sortie involontaire de voie se produit sur la ligne de voie détectée → page 141.

TÉMOINS BLEUS

Témoin des feux de route



Ce témoin s'allume pour indiquer que les feux de route sont allumés. Lorsque les feux de croisement sont allumés, poussez le levier multifonction vers l'avant (vers l'avant du véhicule) pour allumer les feux de route. Tirez le levier multifonction vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule) pour éteindre les feux de route. Si les feux de route sont éteints, tirez le levier vers vous pour allumer brièvement les feux de route afin d'effectuer un « appel de phares ».

DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système sophistiqué de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le fonctionnement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission automatique. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre

véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et d'économie de carburant, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin d'anomalie. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires. Malgré qu'il soit possible de continuer de rouler avec votre véhicule et qu'il ne soit pas nécessaire de le faire remorquer, adressez-vous à un concessionnaire autorisé dès que possible.

MISE EN GARDE!

- Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.
- Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le véhicule est en marche, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.

CYBERSÉCURITÉ RELATIVE AU SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II)

Votre véhicule doit être équipé d'un système de diagnostic embarqué (OBD II) et d'un port de

connexion pour permettre d'accéder à l'information relative au fonctionnement du système antipollution. Les techniciens d'entretien qualifiés auront peut-être besoin d'accéder à cette information pour faciliter le diagnostic et les réparations de votre véhicule et des dispositifs antipollution ➔ page 157.

AVERTISSEMENT!

- SEUL un technicien qualifié peut connecter un équipement au port de connexion OBD II afin de lire le NIV, de diagnostiquer ou de réparer votre véhicule.
- Si un équipement non autorisé est connecté au port de connexion OBD II, comme un dispositif d'enregistrement du comportement du conducteur, il se peut alors :
 - que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles,
 - qu'il accède, ou autorise d'autre systèmes à accéder à de l'information enregistrée dans le système du véhicule, y compris de l'information personnelle.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule.

Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

REMARQUE :

Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.
3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous COUPIEZ le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt**, vous devriez consulter un concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué précédemment, il est fort probable qu'il indique que le système est **maintenant prêt**.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Avant de démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en mode ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait

(Suite)

AVERTISSEMENT

actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

Démarez le moteur lorsque le sélecteur de rapport est à la position N (POINT MORT) ou P (STATIONNEMENT). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

DÉMARRAGE NORMAL

Tournez le commutateur d'allumage en position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le lorsque le moteur démarre. Si le moteur ne démarre pas en l'espace de 10 secondes, mettez le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (ANTIVOL VERROUILLÉ/ARRÊT), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

Fonction de démarrage facilité

Mettez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE) et relâchez-le dès que le démarreur se met en marche. Le moteur de démarreur continue de fonctionner et s'arrête automatiquement lorsque le moteur est en marche. Si le moteur ne démarre pas, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF

(ARRÊT), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure « Démarrage normal ».

Transmission automatique

Le sélecteur de rapport doit être placé à la position N (POINT MORT) ou à la position P (STATIONNEMENT) avant que vous puissiez faire démarrer le moteur. Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

MISE EN GARDE!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur à celui de ralenti.
- Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

Fonctions d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR)

1. Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Le système démarre le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).

Fonctions d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – Le pied du conducteur ne reposant PAS sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

La fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter 'n Go^{MC} offre un fonctionnement semblable à celui d'un commutateur d'allumage. Les trois positions sont OFF (ARRÊT), ON/RUN (MARCHE) et START (DÉMARRAGE). Pour changer les positions du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes alors que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT) :

1. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour faire passer le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position OFF (MARCHE).

UTILISATION PAR TEMPS FROID (MOINS DE -22 °F ou -30 °C)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès d'un concessionnaire autorisé).

DÉMARRAGE APRÈS UN STATIONNEMENT PROLONGÉ

REMARQUE :

Une condition de démarrage après un stationnement prolongé survient lorsque le véhicule n'a pas été démarré ou conduit depuis plus de 30 jours.

1. Installez un chargeur de batterie ou des câbles volant sur la batterie pour assurer une charge complète de celle-ci durant la phase de lancement.
2. Placez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le lorsque le moteur démarre. Dans le cas des systèmes d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC}, maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).

3. Si le moteur ne démarre pas dans un délai de 10 secondes, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), attendez 10 à 15 secondes pour laisser le démarreur se refroidir, puis répétez la procédure de démarrage après un stationnement prolongé.
4. Si le moteur ne démarre pas après huit tentatives, laissez le démarreur refroidir pendant au moins dix minutes, puis répétez la procédure.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas le moteur de façon continue pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

4

APRÈS LE DÉMARRAGE – RÉCHAUFFEMENT DU MOTEUR

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

SI LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

Si le moteur ne démarre pas après que vous ayez suivi la procédure de « démarrage normal » et n'a pas été soumis à un stationnement prolongé, tel que décrit dans la procédure « Démarrage après un stationnement prolongé », il se peut qu'il soit noyé. Appuyez sur l'accélérateur à fond et gardez-le ainsi tout en lançant le moteur pendant un maximum de 15 secondes. Cela permet d'éliminer l'excès de carburant au cas où le moteur serait noyé. Laissez la clé de contact à la position ON/RUN (MARCHE), relâchez la pédale d'accélérateur, puis répétez la procédure de « Démarrage normal ».

MISE EN GARDEI

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas sans arrêt le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

AVERTISSEMENTI

- N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.
- Ne tentez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.
- Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement ➡ page 246.

ARRÊT DU MOTEUR**Véhicules munis d'une clé électronique (Keyless Enter 'n Go^{MC}) :**

Pour couper le moteur à une vitesse du véhicule supérieure à 8 km/h (5 mi/h), vous devez appuyer sur le commutateur d'allumage et le maintenir enfoncé ou appuyer trois fois de suite sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) dans un délai de quelques secondes. Le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ).

Lorsque vous coupez le contact du véhicule (en déplaçant le commutateur d'allumage de la position ON/RUN [MARCHÉ] à la position OFF [ARRÊT]), l'alimentation électrique des accessoires est maintenue pendant trois minutes.

Lorsque vous ouvrez la portière du conducteur avec l'allumage en position ON/RUN (MARCHÉ), un signal sonore retentit pour rappeler au conducteur de mettre le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT), les commutateurs de glace demeurent fonctionnels pendant trois minutes. L'ouverture d'une des deux portières avant annule cette fonction.

Après une conduite intense, mettez le régime moteur au ralenti pour permettre de refroidir la température intérieure du compartiment moteur avant d'arrêter le moteur.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et la transmission (la transmission et l'axe) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 mi). Après les 100 premiers kilomètres (60 mi), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. Les fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour des recommandations en matière de viscosité et de catégorie de qualité, ➡ page 310

MISE EN GARDEI

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risqueriez de l'endommager.

REMARQUE :

Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers

de kilomètres (milles) de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui se produit lors du rodage et qui ne doit pas être interprété comme un problème.

FREIN DE STATIONNEMENT

SYSTÈME DE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

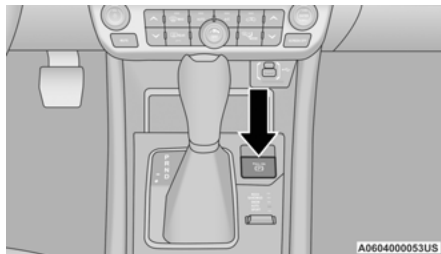
Votre véhicule est équipé d'un système de frein de stationnement électrique (EPB) qui offre un fonctionnement simple et plusieurs fonctions supplémentaires procurant un frein de stationnement plus pratique et utile.

Le frein de stationnement est destiné principalement à empêcher le véhicule de se déplacer inopinément lorsqu'il est stationné. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (STATIONNEMENT).

Vous pouvez serrer le frein de stationnement de deux façons :

- Manuellement, en utilisant le commutateur du frein de stationnement électrique (EPB).
- Automatiquement, en activant la fonction de frein de stationnement automatique sous les fonctions programmables par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect ➔ page 157.

Le commutateur de frein de stationnement électrique se trouve dans la console centrale.



Commutateur de frein de stationnement électrique

Pour appliquer manuellement le frein de stationnement, tirez brièvement vers le haut sur le commutateur. Vous pouvez entendre un bruit provenant de l'arrière du véhicule au cours du serrage du frein de stationnement. Une fois que le frein de stationnement est complètement serré, le témoin d'avertissement des FREINS au groupe d'instruments et un témoin situé sur le commutateur s'allument. Si votre pied repose sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Vous pouvez serrer le frein de stationnement même lorsque le commutateur d'allumage est en position OFF (ARRÊT). Le témoin d'avertissement des freins ne s'allume pas et ne peut être désactivé que lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHE).

REMARQUE :

Le témoin d'avertissement du système de frein de stationnement électrique (EPB) s'allume si le commutateur de frein de stationnement électrique est maintenu pendant plus de 60 secondes en position

serrée ou desserrée. Le témoin s'éteint dès que vous relâchez le commutateur.

Si la fonction de frein de stationnement automatique est activée, le frein de stationnement est automatiquement serré chaque fois que la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT). Si votre pied repose sur la pédale de frein, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement.

Le frein de stationnement est desserré automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), que le levier de vitesses de la transmission est en position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), que la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée et qu'une tentative est effectuée pour démarrer.

Pour desserrer manuellement le frein de stationnement, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE). Placez votre pied sur la pédale de frein, puis appuyez brièvement vers le bas sur le commutateur de frein de stationnement électrique. Vous pouvez entendre un bruit provenant de l'arrière de la voiture pendant le desserrage du frein de stationnement. Vous pouvez également remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Une fois que le frein de stationnement est complètement desserré, le témoin des FREINS sur le groupe instruments et le voyant DEL situé sur le commutateur s'éteignent.

REMARQUE :

Lorsque vous stationnez dans une pente descendante, braquez les roues avant contre le trottoir. Dans une pente ascendante, braquez-les vers la rue. Serrez le frein de stationnement avant de placer le sélecteur de

rapport à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Ne comptez pas que le frein de stationnement fonctionnera efficacement si les freins arrière ont été immergés dans l'eau ou la boue.
- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.
- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'avertissement du système de freinage reste allumé après que le frein de stationnement aura été desserré, cela indique une défectuosité du système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Si en raison de circonstances exceptionnelles il est nécessaire de serrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, maintenez une pression vers le haut sur le commutateur de frein de stationnement électrique (EPB) aussi longtemps que le serrage est souhaité. Le témoin de FREINS s'allume, accompagné d'un carillon continu. Les feux d'arrêt arrière s'allument également automatiquement pendant que le véhicule est en mouvement.

Pour desserrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, relâchez le commutateur. Si le véhicule est immobilisé complètement à l'aide du frein de stationnement, le frein de stationnement reste serré lorsque le véhicule atteint environ 5 km/h (3 mi/h).

AVERTISSEMENT!

Conduire le véhicule avec le frein de stationnement serré ou utiliser le frein de stationnement de manière répétée pour ralentir le véhicule peut endommager gravement le système de freinage. Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.

Dans le cas peu probable d'une anomalie du système de frein de stationnement électrique (EPB), un témoin d'avertissement jaune de l'EPB s'allume. Il se peut que ce témoin soit accompagné du témoin de FREINS clignotant. Dans ce cas, une réparation urgente du système de frein de stationnement électrique est nécessaire. Ne vous fiez pas au frein de stationnement pour maintenir le véhicule immobilisé.

Frein de stationnement automatique

Le frein de stationnement électrique peut être programmé pour être automatiquement serré lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h (1,9 mi/h) et que la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement automatique est activé et désactivé au moyen de la fonction programmable sélectionnée par l'utilisateur à partir des paramètres du système Uconnect ➔ page 157.

Toute application individuelle de frein de stationnement automatique peut être contournée en poussant le commutateur de frein de stationnement électrique en position de déverrouillage lorsque la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT) et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

SafeHold (Sauvegarde)

La fonction de sauvegarde est une fonction de sécurité du système de frein de stationnement électrique qui permet d'activer automatiquement le frein de stationnement si le véhicule n'est pas dans un état sécuritaire d'immobilisation alors que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (MARCHE).

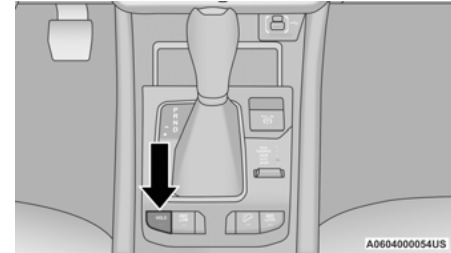
Dans le cas des transmissions automatiques, le frein de stationnement électrique est activé automatiquement si toutes les conditions suivantes sont présentes :

- La vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h (1,9 mi/h).
- Aucune tentative n'est effectuée pour enfoncer la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- La ceinture de sécurité est déboutée.
- Vous ouvrez la portière du conducteur.
- Le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT).

La fonction de sauvegarde peut être temporairement contournée en appuyant sur le commutateur de frein de stationnement électrique lorsque la portière du conducteur est ouverte et que la pédale de frein est enfoncée. Une fois que la fonction est contournée manuellement, la fonction de sauvegarde sera réactivée lorsque la vitesse du véhicule atteint 20 km/h (12 mi/h) ou lorsque le contact est COUPÉ puis RÉTABLI.

Maintien automatique – selon l'équipement

La fonction de confort de maintien automatique permet au conducteur de retirer le pied de la pédale de frein une fois le véhicule immobilisé. Le véhicule doit être immobilisé pendant une période prédéterminée par le freinage hydraulique. Le frein de stationnement électrique est alors serré et continue d'immobiliser le véhicule jusqu'à ce que le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur. La fonction de maintien automatique peut être activée ou désactivée en appuyant sur le bouton HOLD (MAINTIEN) situé dans le bloc de commandes.



Commutateur Auto Hold (Maintien automatique)

Les critères suivants doivent être réunis pour que le maintien automatique entre en fonction :

- La portière du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le véhicule est immobilisé.
- Un rapport de marche avant est sélectionné.
- Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas enclenché.
- Le frein de stationnement électrique n'est pas serré.
- Une manœuvre de stationnement automatique du système d'aide au stationnement actif ParkSense n'est pas activée.

Mode d'entretien des freins

Nous vous recommandons de faire réparer les freins par un concessionnaire autorisé.

Vous devriez effectuer uniquement les réparations pour lesquelles vous êtes familiers et pour lesquelles vous

possédez les outils nécessaires. Vous devriez accéder uniquement au mode d'entretien des freins durant l'entretien des freins.

Lors de l'entretien des freins arrière, il peut être nécessaire pour vous ou pour votre technicien d'enfoncer le piston arrière dans l'alésage de l'étrier arrière. Dans le cas du système de frein de stationnement électrique, cela ne peut être effectué qu'après avoir rétracté l'actionneur du frein de stationnement électrique. L'actionneur de rétraction d'actionneur peut facilement être effectué en accédant au mode d'entretien des freins au moyen des réglages du système Uconnect de votre véhicule. Ce système basé sur des menus vous guidera parmi les étapes nécessaires pour rétracter l'actionneur du système de frein de stationnement électrique afin d'effectuer l'entretien des freins arrière.

Le mode d'entretien comporte des exigences qui doivent être remplies afin de l'activer :

- Le véhicule doit être à l'arrêt.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).
- Le commutateur du frein de stationnement électrique n'est pas activé.
- Le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHÉ).
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

En mode d'entretien, le témoin d'avertissement du frein de stationnement électrique clignote continuellement pendant que le commutateur d'allumage est la position ON/RUN (MARCHÉ).

REMARQUE :

Un message dédié s'affiche dans le groupe d'instruments si le mode d'entretien des freins ne peut être activé.

Lorsque les travaux d'entretien des freins sont terminés, les étapes suivantes doivent être effectuées pour réinitialiser le système de frein de stationnement en mode de fonctionnement normal :

- Assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez sur la pédale de frein de façon modérée.
- Appliquez le commutateur du frein de stationnement électrique.

REMARQUE :

Un message dédié s'affiche dans le groupe d'instruments si le mode d'entretien des freins ne peut être désactivé.

AVERTISSEMENT!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier sélecteur hors de la position P (STATIONNEMENT).

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.
- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne

(Suite)

AVERTISSEMENT!

au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

- Le véhicule peut ne pas engager un rapport nouvellement sélectionné si vous passez entre les rapports P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et D (MARCHE AVANT) pendant que le véhicule se déplace.
- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et **COUPEZ** le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est **COUPÉ**, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants

(Suite)

AVERTISSEMENT!

doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage à ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

MISE EN GARDE!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur à celui de ralenti.
- Avant de mettre en prise, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE DE CLÉ DE CONTACT/POSITION DE STATIONNEMENT

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige

que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). Le conducteur évite ainsi de laisser par inadvertance le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT). Ce système verrouille également le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position OFF (ARRÊT).

REMARQUE :

La transmission ne quitte pas la position P (STATIONNEMENT) si le moteur ne tourne pas, même si les freins sont appliqués. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) et le contact est **COUPÉ** (et pas à la position ACC [ACCESSOIRES]) avant de quitter le véhicule.

DISPOSITIF DE DÉVERROUILLAGE DE LA TRANSMISSION AU FREIN (BTSI)

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage de la transmission au frein qui maintient le sélecteur du rapport de transmission en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le commutateur d'allumage doit être tourné en mode ON/RUN (MARCHE) (que le moteur soit en marche ou pas) et la pédale de frein doit être enfoncée. La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 8 VITESSES

La plage de rapports de transmission (PRND) s'affiche à côté du levier de vitesses et à l'affichage du groupe d'instruments. Pour sélectionner une plage de rapports, appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le sélecteur de rapport et déplacez le sélecteur vers l'arrière ou vers l'avant. Vous devez également appuyer sur la pédale de frein pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) (ou de la position N [POINT MORT]) si le véhicule est arrêté et se déplace à basse vitesse). Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) pour la conduite normale.

REMARQUE :

- Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).
- En cas d'une non-concordance entre la position du levier de vitesses et le rapport actuel de la transmission (par exemple, le conducteur sélectionne la position R [MARCHE ARRIÈRE] durant la conduite avant), le témoin de position clignotera continuellement tant que le levier de vitesses n'est pas replacé à la position appropriée ou que le changement de vitesse demandé n'est pas effectué.

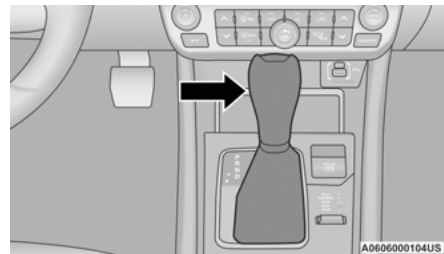
La transmission commandée électroniquement adapte son programme de passage de rapports en fonction des actions du conducteur, de l'état de la route et des conditions environnementales.

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein lorsque vous passez ces rapports.

Le sélecteur de rapport de transmission est équipé des positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT), D (MARCHE AVANT) et des positions de changement de vitesse AutoStick (+/-). Les changements de vitesse manuels peuvent être faits à l'aide de la commande de sélection de vitesse AutoStick ⇨ page 107. Déplacez le sélecteur de rapport en position Autostick (-/+) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) pour activer le mode AutoStick et offrir une commande de sélection de vitesse manuelle, ainsi que pour afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments (tel que 1, 2, 3, etc.). Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pendant qu'il se trouve à la position AutoStick pour sélectionner manuellement le rapport de transmission.

REMARQUE :

Si le sélecteur de rapport ne peut pas être déplacé à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position AutoStick (+/-) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). En mode AutoStick, le rapport de transmission (1, 2, 3, etc.) s'affiche dans le groupe d'instruments. Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).



Sélecteur de vitesses

Plage de rapports

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lorsque vous déplacez le levier de vitesse hors des positions P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

REMARQUE :

Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) quand le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez le véhicule sur une pente, serrez le frein de stationnement avant de déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

Lorsque vous quittez le véhicule, effectuez toujours ce qui suit :

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
3. Coupez le contact.
4. Retirez la télécommande du véhicule.

REMARQUE :

Si le véhicule est stationné sur une pente raide, il est recommandé d'utiliser des cales.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.
- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.
- Le véhicule peut ne pas engager un rapport nouvellement sélectionné si vous passez entre les rapports P (STATIONNEMENT), R (MARCHÉ ARRIÈRE) et D (MARCHÉ AVANT) pendant que le véhicule se déplace.
- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et **COUPEZ** le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est **COUPÉ**, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
 - Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
 - Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage à ON/RUN (MARCHÉ). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

MISE EN GARDEI

- Avant de déplacer le sélecteur du rapport de transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez tourner le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE) et appuyer également sur la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.
- N'emballiez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT) comme il faut, procédez comme suit :

- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT), appuyez sur le bouton de verrouillage du sélecteur de rapport et poussez-le fermement vers l'avant jusqu'à l'appui complet sur la butée.
- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT).
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le sélecteur de rapport ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

N (POINT MORT)

Passez à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

AVERTISSEMENTI

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

MISE EN GARDEI

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission.

Pour le remorquage de loisir ➡ page 154.

Pour remorquer un véhicule en panne, ➡ page 251.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et offre la meilleure économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant.

Lorsque de fréquents changements de rapport de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez la commande de sélection de vitesse AutoStick pour sélectionner un rapport inférieur ➡ page 107. Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et la surchauffe.

Si la température de la transmission dépasse les limites de fonctionnement normales, le module de la transmission modifie le programme de changement de vitesse de la transmission, réduit le couple moteur et augmente la gamme d'engagement d'embrayage du convertisseur de couple. Cette mesure a pour but de protéger la transmission contre une surchauffe dommageable.

Si la transmission surchauffe, le témoin de température de la transmission peut s'allumer et la transmission peut fonctionner d'une autre façon jusqu'à ce que la transmission refroidisse.

Par temps froid, il est possible que le fonctionnement de la transmission soit modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi

de de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'optimiser l'efficacité du véhicule. L'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple est neutralisé jusqu'à ce que le moteur ou la transmission soient chauds. Le fonctionnement normal sera rétabli dès que la température aura atteint un niveau acceptable.

AUTOSTICK

La transmission interactive AutoStick offre une commande de sélection de vitesse manuelle pour vous assurer une meilleure maîtrise du véhicule. Elle permet d'optimiser le frein moteur, d'éliminer les passages à des rapports supérieurs ou les rétrogradations indésirables et d'améliorer le rendement global du véhicule. Cette fonction peut également vous procurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses, pendant la traction de remorque, etc.

Fonctionnement

Lorsque le sélecteur de rapport se trouve à la position AutoStick, à côté de la position D (MARCHE AVANT), il peut être déplacé vers l'avant et vers l'arrière. Cela vous permet de sélectionner manuellement le rapport de transmission utilisé. Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) pour passer aux rapports inférieurs, ou vers l'arrière (+) pour passer aux rapports supérieurs. Le rapport actuel s'affiche dans le groupe d'instruments.

En mode AutoStick, la transmission passe au rapport ascendant ou descendant lorsque le conducteur

déplace le sélecteur de rapport vers l'arrière (+) ou vers l'avant (-), à moins que cela ne fasse peiner le moteur ou n'entraîne un sursrégime. Sauf dans les conditions décrites ci-dessous, il restera dans le rapport choisi jusqu'à ce qu'un autre passage à la vitesse supérieure ou la rétrogradation soit sélectionné :

- La transmission à 8 vitesses passe automatiquement au rapport supérieur, au besoin, pour empêcher la survitesse du moteur.
- La transmission fera automatiquement la rétrogradation à mesure que le véhicule ralentit (pour empêcher l'emballement du moteur) et affichera le rapport sélectionné.
- La transmission rétrograde automatiquement au PREMIER rapport lors du freinage du véhicule. Après un arrêt, le conducteur devrait faire passer manuellement la transmission à une vitesse supérieure (+) alors que le véhicule est en cours d'accélération.
- Vous pouvez démarrer au PREMIER ou au DEUXIÈME rapport à partir d'un arrêt. Appuyez légèrement sur la touche (+) (à un arrêt) pour permettre le démarrage au DEUXIÈME rapport. Le démarrage au DEUXIÈME rapport peut être utile lorsque les routes sont enneigées ou glacées.
- Si une rétrogradation sollicitée risque de provoquer l'emballement du moteur, cette rétrogradation n'a pas lieu.
- Le dispositif ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.

- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode AutoStick est en fonction.
- Il est possible que le système retourne au mode de changement de vitesse automatique si une anomalie ou une surchauffe est détectée.

REMARQUE :

Lorsque le mode de vitesse de sélection ou le limiteur de vitesse en descente est activé, le mode AutoStick n'est pas activé.

Pour désactiver le mode AutoStick, replacez le sélecteur de rapport à la position D (MARCHE AVANT). Vous pouvez passer au mode AutoStick ou en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur.

4

AVERTISSEMENT!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraiper et entraîner une collision ou des blessures graves.

MODE DE FONCTIONNEMENT DE SECOURS DE LA TRANSMISSION

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission peut fonctionner seulement dans un rapport fixe ou peut demeurer

en position N (POINT MORT). Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Le mode de fonctionnement de secours peut vous permettre de vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour faire réparer votre véhicule sans endommager la transmission.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

1. Immobilisez le véhicule.
2. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), si possible. Si cela n'est pas possible, déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
3. Maintenez enfoncé le commutateur d'allumage jusqu'à ce que le moteur soit coupé.
4. Attendez environ 30 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

REMARQUE :

Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Un concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic pour évaluer l'état de votre transmission. Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

EMBRAYAGE DU CONVERTISSEUR DE COUPLE

La transmission automatique de votre véhicule est munie d'une fonction qui permet d'améliorer l'économie de carburant. Le dispositif d'embrayage du convertisseur de couple est actionné automatiquement à des vitesses prédéterminées. Par conséquent, la maniabilité ou la conduite risque de varier légèrement aux rapports supérieurs, en fonctionnement normal. Lorsque la vitesse du véhicule diminue ou augmente, l'embrayage se désengage automatiquement.

REMARQUE :

L'embrayage du convertisseur de couple ne s'engage pas avant que le moteur et/ou la transmission soit chaud (généralement après une distance de 2 à 5 km [1 à 3 mi]). Étant donné que le régime du moteur est plus élevé lorsque l'embrayage du convertisseur de couple est désactivé, il pourrait vous sembler que la transmission ne passe pas correctement les rapports lorsque le véhicule est froid. Ceci est normal. L'embrayage du convertisseur de couple fonctionnera normalement une fois que le groupe motopropulseur est suffisamment réchauffé.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME À 4 ROUES MOTRICES

JEEP^{MD} ACTIVE DRIVE

Votre véhicule est équipé d'une unité de transfert de puissance (PTU). Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur. En

conditions de conduite normales, la majeure partie de l'adhérence est fournie par les roues avant. Si les roues avant commencent à perdre de l'adhérence, la puissance est automatiquement transférée aux roues arrière. Plus la perte d'adhérence des roues avant est grande, plus la puissance transférée aux roues arrière est importante.

De plus, si vous accélérez vivement sur des routes pavées sèches (patinage des roues peu probable), le couple est transféré à l'arrière afin d'optimiser le démarrage du véhicule et ses performances.

MISE EN GARDE!

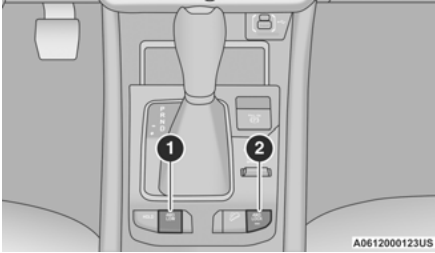
Les roues doivent être de même dimension et équipées du même type de pneu. Il ne faut jamais utiliser de pneus de dimensions différentes. Des pneus de dimensions différentes peuvent causer la défaillance de l'unité de transfert de puissance.

4 roues motrices (4x4)

Le système 4 roues motrices (4WD) est entièrement automatique en mode de conduite normale.

REMARQUE :

Il n'est pas possible d'effectuer le changement de mode lorsque le véhicule dépasse la vitesse de 120 km/h (75 mi/h).



Boutons 4WD (4 roues motrices)

- 1 – 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)
(modèles Trailhawk uniquement)
2 – 4WD LOCK (4 ROUES MOTRICES VERROUILLÉES)

Activation du système 4 roues motrices (4x4)

Les boutons pour l'activation du mode 4 roues motrices se trouvent sur la console centrale et vous permettent de sélectionner les éléments suivants :

- 4WD LOCK (4 roues motrices gamme automatique)
- 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) – (modèles Trailhawk seulement)

Commande du mode Active Drive – selon l'équipement

L'unité de transfert de puissance (PTU) est verrouillée pour assurer une disponibilité immédiate du couple aux essieux d'entraînement arrière. Cette fonction est sélectionnable en mode AUTO (Automatique) et est automatique dans un autre mode de conduite. Le mode 4WD LOCK (4 roues motrices verrouillées) peut être activé de la manière suivante :

- Lorsque le bouton 4WD LOCK (4 roues motrices verrouillées) est enfoncé.
- Lorsque le commutateur du système Selec-Terrain passe du mode AUTO (AUTOMATIQUE) à n'importe quel autre mode hors route.

Active Drive avec commande gamme basse – (modèles Trailhawk seulement)

Le mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) contribue à améliorer les performances hors route dans tous les modes. Pour activer le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), consultez ce qui suit :

Activation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Lorsque le véhicule est immobile, que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (MARCHE) ou que le moteur est en marche, placez la transmission à la position N (POINT MORT), puis appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 roues motrices gamme BASSE). L'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche le message « 4WD LOW » (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) dès que le passage de vitesse est terminé.

REMARQUE :

- Les deux voyants à DEL des modes LOCK (VERROUILLÉES) et LOW (GAMME BASSE) clignotent puis s'allument en continu sur les boutons jusqu'à ce que le passage de vitesse soit terminé.
- L'icône « 4WD LOW » (4 roues motrices gamme BASSE) s'allume à l'affichage du groupe d'instruments.

Désactivation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Pour désactiver le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), le véhicule doit être immobile et le levier de vitesses à la position N (Point mort). Appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).

SELEC-TERRAIN – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système Selec-Terrain allie les capacités des systèmes de maîtrise du véhicule aux données fournies par le conducteur afin d'offrir le meilleur rendement sur tous les types de surfaces de roulement.

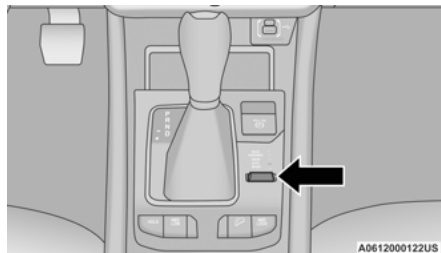
4

GUIDE DE SÉLECTION DE MODE

- **AUTO (automatique) :** Ce réglage est destiné à la conduite sur route et hors route lorsque le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme automatique à prise permanente. Ce mode combine une adhérence pour assurer une maniabilité et une accélération améliorée par rapport à un véhicule à 2 roues motrices. Ce mode réduit également la consommation de carburant, car il permet de débrancher l'arbre d'entraînement lorsque les conditions le permettent.
- **SNOW (neige) :** Ce mode vous permet d'avoir une plus grande stabilité par mauvais temps. Utilisez ce réglage lors de la conduite sur route et hors route sur des surfaces d'adhérence instables telles que les routes couvertes de neige. Lorsque le mode SNOW (NEIGE) est sélectionné (selon certaines

conditions d'utilisation), la transmission pourrait passer au DEUXIÈME rapport (plutôt qu'au PREMIER rapport) pendant le lancement pour minimiser le patinage des roues.

- **SAND/MUD (sable/boue)** : Utilisez ce réglage lors de la conduite hors route ou sur des surfaces d'adhérence instables telles que le sable sec et les routes couvertes de boue ou d'herbe mouillée. La transmission est réglée de sorte à fournir une adhérence maximale.
- **ROCK (roche)** : (Trailhawk seulement) : Ce réglage est offert uniquement en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Le dispositif règle le véhicule pour optimiser l'adhérence et offrir la capacité de direction la plus élevée pour les surfaces hors route. Ce mode vous offre une performance hors route maximale. Utilisez ce réglage lors de la conduite à basse vitesse en présence d'obstacles tels que de grosses roches, des ornières profondes, etc.



Commutateur du système Selec-Terrain

REMARQUE :

- Le mode ROCK (roche) est seulement disponible sur les véhicules équipés de l'ensemble hors route.
- Activez le limiteur de vitesse en descente pour obtenir la maîtrise du véhicule dans les descentes abruptes ➡ page 179.

DIRECTION ASSISTÉE

Le système électrique de direction assistée améliore la réponse du véhicule et facilite sa manœuvrabilité. Le système électrique de direction assistée s'adapte à différentes conditions de conduite.

AVERTISSEMENT

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Il est possible de sélectionner des efforts différents de direction assistée électrique à l'aide du système Uconnect. Pour plus d'informations, reportez-vous au point « Fonctions programmables » dans « Réglages Uconnect » de la section « Multimédia ».

Si l'icône d'avertissement relative à la direction assistée électrique s'affiche et que le message « Service Power Steering » (Réparer la direction assistée) ou le message « Power Steering Assist Off – Service System » (Réparer la direction assistée – Assistance hors fonction) s'affiche dans le groupe d'instruments, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Voir ➡ page 75.



Si l'icône d'avertissement de direction s'affiche et que le message « Power Steering System Over Temp » (Température élevée de la direction assistée) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, cela indique une surchauffe du système de direction assistée. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que l'icône et le message disparaissent ➡ page 75.

REMARQUE :

- Même si l'assistance de la direction n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer le volant. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.
- Si la condition persiste, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La fonction d'arrêt et de démarrage est conçue pour réduire la consommation de carburant. Le système arrête automatiquement le moteur lors d'un arrêt du véhicule si les conditions requises sont présentes. Relâchez la pédale de frein, appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sortez de la position D (MARCHE AVANT) pour redémarrer automatiquement le moteur.

Ce véhicule a été mis à niveau avec un démarreur renforcé, une batterie optimisée et d'autres pièces du

moteur afin supporter les démarrages supplémentaires du moteur.

MODE D'ARRÊT AUTOMATIQUE



La fonction d'arrêt et de démarrage est activée après chaque démarrage normal du moteur effectué par l'utilisateur. À ce moment, le système passe à l'état Stop/Start Ready (système d'arrêt et de démarrage prêt).

Pour activer le mode arrêt automatique, les états suivants doivent se produire :

- Le système doit être à l'état d'arrêt-démarrage prêt. Le message « Stop/Start Ready » (système d'arrêt et de démarrage prêt) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage ➡ page 75.
- Le véhicule doit être complètement immobilisé.
- Le sélecteur de rapport doit être placé dans un rapport de marche avant et la pédale de frein doit être enfoncée.

Le moteur s'arrêtera, le compte-tours passera à la position zéro et le témoin d'arrêt et de démarrage s'allumera pour indiquer que le mode d'arrêt automatique est en fonction. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

RAISONS POSSIBLES POUR QUE LE MOTEUR NE PASSE PAS EN MODE ARRÊT AUTOMATIQUE

Avant la coupure du moteur, le système vérifie plusieurs conditions de sécurité et de confort pour

déterminer si elles sont présentes. Des informations détaillées du fonctionnement du système d'arrêt et de démarrage se trouvent à l'écran Arrêt/Démarrage de l'affichage du groupe d'instruments. Le moteur ne s'arrête pas dans les situations suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- La température de la batterie est trop chaude ou froide.
- La charge de batterie est faible.
- Le véhicule se trouve sur une pente abrupte.
- Le chauffage ou le refroidissement de l'habitacle est en cours et une température acceptable n'a pas été atteinte dans l'habitacle.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet et le ventilateur est réglé à haut régime.
- Le réglage du système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé à MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE).
- Le moteur n'a pas atteint la température normale de fonctionnement.
- Aucun rapport de marche avant n'est engagé.
- Le capot est ouvert.
- Véhicule en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) ou N (point mort).
- La pédale de frein n'est pas enfoncée avec une pression suffisante.

- Appui de la pédale d'accélérateur.
- La température du moteur est trop élevée.
- Le seuil de 8 km/h (5 mi/h) du mode d'arrêt automatique précédent n'est pas atteint.
- Angle de direction supérieur au seuil.
- Régulateur de vitesse adaptatif activé et vitesse programmée (selon l'équipement).

Il se peut que le véhicule puisse rouler plusieurs fois sans que le système arrêt-démarrage passe à un état d'arrêt et de démarrage prêt dans des conditions plus extrêmes que celles indiquées plus haut.

DÉMARRAGE DU MOTEUR EN MODE ARRÊT AUTOMATIQUE

Lorsque la transmission est à la position de marche avant, le moteur démarre si la pédale de frein est relâchée ou si la pédale d'accélérateur est enfoncée. La transmission se réengage automatiquement lors du redémarrage du moteur.

Conditions qui entraînent le démarrage automatique du moteur en mode arrêt automatique :

- Le levier de vitesses de la transmission est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Pour maintenir la température de l'habitacle confortable.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.

- La température du système de chauffage, ventilation et climatisation ou la vitesse du ventilateur est réglé à la main.
- La tension de la batterie est trop basse.
- Le commutateur « STOP/START OFF » (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) est enfoncé.
- Une erreur du système d'arrêt et de démarrage se produit.
- Système à quatre roues motrices est mis en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) ou N (point mort).
- Le volant est tourné au-delà du seuil.

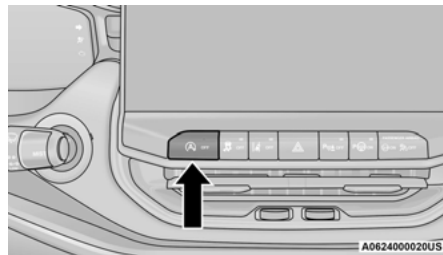
Conditions qui imposent l'application du frein de stationnement électrique en mode d'arrêt automatique :

- La portière du conducteur est ouverte et la pédale de frein est relâchée.
- La portière du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur est déboutée.
- Le capot du moteur est ouvert.
- Une erreur du système d'arrêt et de démarrage se produit.

Si le frein de stationnement électrique (EPB) est appliqué lorsque le moteur est arrêté, il peut être nécessaire d'effectuer un redémarrage manuel du moteur et de relâcher à la main le frein de stationnement électrique en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur le commutateur du frein de stationnement électrique ➔ page 75.

DÉSACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE

Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'allume. Le message « Stop/Start Off (désactivation du système d'arrêt et de démarrage) apparaît à l'affichage du groupe d' instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage et la fonction d'arrêt automatique est désactivée ➔ page 75.



Commutateur de DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage

REMARQUE :

Le système arrêt/démarrage se réinitialise à l'état d'activation chaque fois que le contact est coupé et rétabli.

ACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE

Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'éteint.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Si une anomalie est présente dans le système d'arrêt et de démarrage, le système ne permettra pas l'arrêt du moteur. Un message « Service Stop/Start System » (Réparer le système d'arrêt et de démarrage) apparaît et un témoin jaune correspondant s'allume à l'affichage du groupe d'instruments ➔ page 75.

Si le message « Service Stop/Start System » (Réparer le système d'arrêt de démarrage) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être muni du système de régulateur de vitesse ou du système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :

- Le mode de régulateur de vitesse maintiendra votre véhicule à une vitesse constante définie.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) réglera la vitesse du véhicule jusqu'à la vitesse programmée pour maintenir une distance avec le véhicule devant.

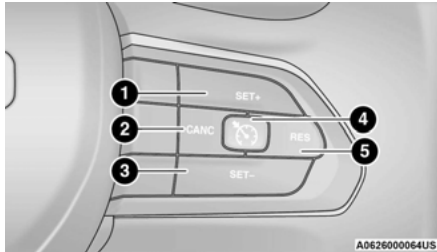
REMARQUE :

- Dans les véhicules munis d'un ACC, si l'ACC n'est pas activé, le régulateur de vitesse à vitesse constante ne détecte pas les véhicules qui sont directement devant vous. Soyez toujours attentif à la fonction utilisée.
- Une seule fonction de régulateur de vitesse ne peut fonctionner à la fois. Par exemple, si le régulateur de vitesse à vitesse constante est activé, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible, et vice-versa.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 32 km/h (20 mi/h).

Les boutons du régulateur de vitesse se trouvent à la droite du volant.



Boutons du régulateur de vitesse

- 1 - SET (+)/Accel (RÉGLAGE +)/Accélération)
- 2 - CANCEL/Cancel (Annulation)
- 3 - SET (-)/Decel (RÉGLAGE -)/Décélération)
- 4 - Bouton de marche/arrêt
- 5 - RES/Resume (Reprise)

AVERTISSEMENT!

L'utilisation du régulateur de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le régulateur de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Activation

Appuyez sur le bouton « on/off » (en fonction/hors fonction) pour mettre en fonction le régulateur de vitesse. Le message « CRUISE CONTROL READY » (RÉGULATEUR DE VITESSE PRÊT) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que le régulateur de vitesse est en fonction. Enfoncez de nouveau le bouton d'activation/désactivation pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le message « CRUISE CONTROL OFF » (RÉGULATEUR DE VITESSE HORS FONCTION) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que le régulateur de vitesse est hors fonction. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser le régulateur de vitesse en fonction lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système désactivé quand vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le régulateur de vitesse en fonction. Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]). Relâchez l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH (km/h) » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À MI/H [km/h]) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Le témoin de réglage du régulateur de vitesse et celui de la vitesse programmée s'allument au groupe d'instruments lorsque la vitesse est programmée.

Changement de la vitesse programmée**Pour augmenter ou réduire la vitesse définie**

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou la réduire en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]).

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que

vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 mi/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter ou de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter ou de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Accélération pour dépassement

Pendant que le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez appuyer normalement sur l'accélérateur pour dépasser un autre véhicule. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE DANS LES PENTES

La transmission automatique peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

Le régulateur de vitesse maintient la vitesse dans les montées et les descentes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente

d'inclinaison modérée. Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est alors conseillé de désactiver le régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT

L'utilisation du régulateur de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le régulateur de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Désactivation

Vous pouvez désactiver le régulateur de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANC (ANNULER) ou en exerçant une pression de freinage normale.

Les conditions suivantes désactivent également le régulateur de vitesse sans effacer la vitesse définie en mémoire :

- Le frein de stationnement du véhicule est serré.
- Un événement associé à la stabilité se produit.

- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Le moteur s'emballé.

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton marche/arrêt ou si vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes et les routes principales. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions.

La fonction de régulateur de vitesse fonctionne de manière différente si votre véhicule n'est pas équipé du régulateur de vitesse adaptatif ➡ page 113.

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est légère ou modérée, sans devoir constamment réinitialiser votre vitesse. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar et une caméra orientée vers l'avant conçus pour détecter un véhicule qui vous précède directement afin de maintenir une vitesse programmée.

REMARQUE :

- Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.

- Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.
- Le régulateur de vitesse à vitesse constante (alors que le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas activé) ne détecte pas les véhicules directement devant le vôtre. Soyez toujours attentif à la fonction utilisée → page 316.

AVERTISSEMENT

- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de la part du conducteur. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui et surtout au freinage, de manière à assurer la sécurité du véhicule, peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :
 - ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne);

(Suite)

AVERTISSEMENT

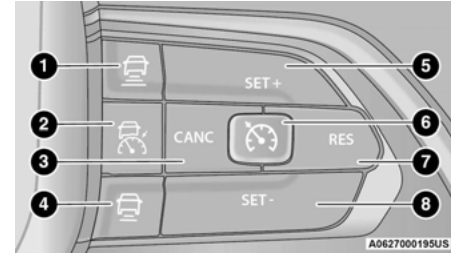
- ne tient pas compte des conditions routières, météorologiques ou de circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises;
- ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants;

Vous devriez mettre le régulateur de vitesse adaptatif hors fonction :

- Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (par exemple, dans des zones de construction d'autoroute).
- Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons situés à la droite du volant permettent de manœuvrer le régulateur de vitesse adaptatif.



Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

- 1 – Bouton d'augmentation de la distance
- 2 – Marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- 3 – CANCEL/Cancel (Annulation)
- 4 – Bouton de réduction de la distance
- 5 – SET (+)/Accel (RÉGLAGE [+]/Accélération)
- 6 – Marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante (selon l'équipement)
- 7 – RES/Resume (Reprise)
- 8 – SET (-)/Decel (RÉGLAGE [-]/Décélération)

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Adaptive Cruise Control Set (Régulateur de vitesse adaptatif programmé)

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) jusqu'à ce que le message « ACC SET » (Régulateur de vitesse adaptatif PROGRAMMÉ) s'affiche.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut être affiché à nouveau si l'une de ces activités associées à ce régulateur se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif est de 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état prêt, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

REMARQUE :

L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsqu'en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Lorsque les freins sont appliqués.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission automatique est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à la plage de vitesse minimale.
- Lorsque les freins surchauffent.

- Lorsque la portière du conducteur est ouverte à basse vitesse.
- Lorsque la ceinture de sécurité du siège du conducteur est débouclée à basse vitesse.
- Lorsqu'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule, à une faible distance.
- Lorsque le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est actif.

Activation et désactivation

Poussez et relâchez le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) apparaît dans le menu du régulateur de vitesse adaptatif à l'affichage du groupe d'instruments. Ensuite, procédez au réglage de la vitesse souhaitée comme décrit dans la section suivante.

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton on/off (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Le système s'éteint également dans l'une des conditions répertoriées dans la section « Pour l'éteindre » ➡ page 117.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque vous ne l'utilisez

(Suite)

AVERTISSEMENT!

pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) et relâchez-le. La vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

REMARQUE :

Le régulateur de vitesse à vitesse constante peut être utilisé sans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Pour alterner entre les différents modes, appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif et le régulateur de vitesse à vitesse constante. Appuyez ensuite sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante pour activer (basculer vers) le mode de régulation de vitesse à vitesse constante.

AVERTISSEMENT!

Lorsque le mode de régulation à vitesse constante est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. De plus, puisqu'il ne détecte pas ces véhicules, le système n'émet aucun avertissement de proximité et aucune alarme ne retentit pour vous aviser de la présence du

(Suite)

AVERTISSEMENT!

véhicule ou que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Si le régulateur de vitesse adaptatif est programmé lorsque la vitesse du véhicule est **inférieure** à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée passe par défaut à 32 km/h (20 mi/h).

REMARQUE :

Le régulateur de vitesse à vitesse constante ne peut pas être réglé à une vitesse inférieure à 32 km/h (20 mi/h).

Si l'un des deux systèmes est programmé lorsque la vitesse du véhicule est **supérieure** à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

REMARQUE :

- Si vous maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée, le véhicule peut continuer d'accélérer au-delà de la vitesse programmée. Dans ce cas, le message « DRIVER OVERRIDE » (PRIORITÉ CONDUCTEUR) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.
- Si vous continuez d'accélérer au-delà de la vitesse programmée alors que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ou le régulateur de vitesse à vitesse constante :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) est activé.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Le système de commande de stabilité électronique (ESC) ou le système antipatinage (TCS) est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) est activé.
- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

Les conditions suivantes annulent seulement le système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :

- La ceinture de sécurité du conducteur est déboutlée à basses vitesses.
- La portière du conducteur est ouverte à basses vitesses.

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante.
- L'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT).
- Le mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) est activé.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

La fonction de reprise peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) lorsque seul le régulateur de vitesse à vitesse constante est en cours d'utilisation.

Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 0 km/h (0 mi/h) lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif.

REMARQUE :

- Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux secondes, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

AVERTISSEMENT

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'observation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter ou réduire la vitesse définie

Après avoir défini une vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse définie en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou la réduire en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]).

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier

la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

REMARQUE :

Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.

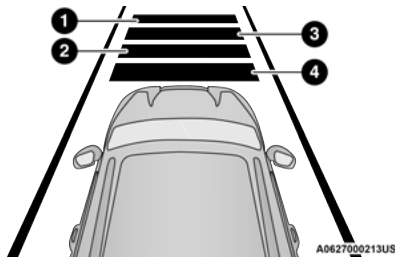
Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif

- Lorsque vous utilisez le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ralentit le véhicule jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit le véhicule à l'avant. Si votre véhicule suit le véhicule à l'avant jusqu'à l'arrêt, le conducteur devra après deux secondes appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) à la vitesse déjà définie.
- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. En outre, une rétrogradation peut se produire lors des montées et des

descentes. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse réglée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de températures normale (surchauffe).

Réglage du créneau dans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précise pour le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.



Réglages de distance

- 1 - Réglage de distance maximale (quatre barres)
- 2 - Réglage de distance moyenne (deux barres)
- 3 - Réglage de longue distance (trois barres)
- 4 - Réglage de courte distance (une barre)

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de la distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de la distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Si un véhicule qui se déplace plus lentement est détecté dans la même voie, le groupe d'instruments affiche « ACC Set With Target » (Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec cible détectée). Le système modifie alors automatiquement la vitesse du véhicule pour maintenir la distance programmée, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- le réglage de distance soit modifié;
- Le système se désactive ➔ page 116.

Le freinage maximal appliqué par le régulateur de vitesse adaptatif est limité, mais le conducteur peut toujours serrer les freins manuellement, au besoin.

REMARQUE :

Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif serre les freins.

Un avertissement de proximité avise le conducteur quand le régulateur de vitesse adaptatif juge que le niveau de freinage maximal est insuffisant pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! » (FREINAGE!) clignote à l'écran du groupe d'instruments et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa force de freinage maximale.

REMARQUE :

L'écran « BRAKE! » (FREINAGE!) situé dans l'affichage du groupe d'instruments est un avertissement pour que le conducteur agisse et ne signifie pas nécessairement que le système d'avertissement de collision frontale serre les freins de façon autonome.

Aide au dépassement

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule, le système procure une accélération additionnelle jusqu'à la vitesse programmée du régulateur de vitesse adaptatif pour aider à dépasser les véhicules qui le précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche et est active uniquement lors de dépassement du côté gauche.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt

Dans le cas où le régulateur de vitesse adaptatif provoque l'arrêt de votre véhicule alors qu'il suit le véhicule à l'avant et que ce véhicule à l'avant démarre dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, votre véhicule se remet automatiquement en mouvement sans aucune action de votre part.

Si le véhicule à l'avant ne démarre pas dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.

REMARQUE :

Après que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt pendant environ trois minutes consécutives, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

Pendant que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt, si la ceinture de sécurité du conducteur est déboutée ou si la portière du conducteur est ouverte, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

AVERTISSEMENT

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet ne se trouve dans la trajectoire du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde

(Suite)

AVERTISSEMENT

pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Messages d'avertissement et d'entretien

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DE NETTOYAGE DU CAPTEUR RADAR AVANT SITUÉ À L'AVANT DU VÉHICULE

Le message d'avertissement « ACC Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif non disponible – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche et un carillon retentit lorsque les conditions limitent temporairement le fonctionnement du système.

Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut également être temporairement non disponible à cause d'obstructions, telles que de la boue, des saletés ou de la glace. En pareil cas, l'affichage du groupe d'instruments présente le message précédant et le système se désactive.

Ce message peut parfois être affiché pendant la conduite dans des conditions de haute réflectivité (p. ex., glace et neige, tunnels dotés de carreaux réfléchissants). Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas lorsque le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

REMARQUE :

Si le message d'avertissement « ACC Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif non disponible, nettoyer le capteur radar avant) est activé, le mode de régulation à vitesse constante est toujours disponible.

Si les conditions météorologiques sont favorables, le conducteur devrait examiner le capteur. Il pourrait être nécessaire de le nettoyer ou de retirer une obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule derrière la calandre inférieure.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, il est important d'effectuer l'entretien suivant :

- Gardez toujours le capteur propre. Essayez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. Faites attention de ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.
- Si le capteur ou le train avant du véhicule est endommagé en raison d'une collision, voyez votre concessionnaire autorisé pour les réparations.
- Ne posez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des grilles après-vente. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou arrêter de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive

Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) et il suffit alors de le réactiver.

REMARQUE :

L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur ou d'une grille après-vente à l'avant du véhicule, ou la modification de la grille, n'est pas recommandée. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif.

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DE NETTOYAGE DU PARE-BRISE

Le message d'avertissement « ACC Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif – nettoyer le pare-brise) s'affiche à l'écran et un carillon retentit lorsque les conditions limitent temporairement le fonctionnement du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie et brouillard. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, ou par la présence de buée. Dans ce cas, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif – nettoyer le pare-brise) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Ce message peut parfois être affiché pendant la conduite dans des conditions météorologiques difficiles. Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules

ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du pare-brise et de la caméra située derrière le rétroviseur intérieur. Le cas échéant, nettoyez-les ou retirez toute obstruction.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

REMARQUE :

Si le message « ACC Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif – nettoyer le pare-brise) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou autre obstruction, faites vérifier la caméra orientée vers l'avant par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT D'ENTRETIEN DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (ACC)

Si le système se désactive et que le message « ACC Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif non disponible – entretien requis) ou le message « Cruise Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse non disponible – entretien requis) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, une anomalie liée au système interne pourrait être présente ou une anomalie provisoire pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de

vitesse adaptatif en fonction après un cycle d'allumage. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif

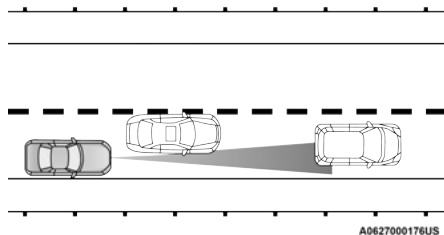
Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire. Voici quelques exemples de ces types de situations :

TRACTION D'UNE REMORQUE

Il est déconseillé d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.

CONDUITE DÉCENTRÉE

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalée dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décentré pourrait entrer et sortir de la ligne de visée, ce qui pourrait entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.



A0627000176US

Exemple de conduite décalée

VIRAGES ET COURBES

Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait augmenter ou réduire la vitesse du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule à l'avant. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

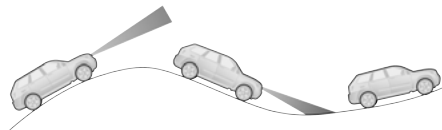
REMARQUE :

Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF DANS LES PENTES

Le rendement du régulateur de vitesse adaptatif peut être limité au cours de la conduite en montée. Le

régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas détecter un véhicule dans votre voie en raison de la vitesse, du chargement du véhicule, des conditions de circulation et de la raideur de la pente.

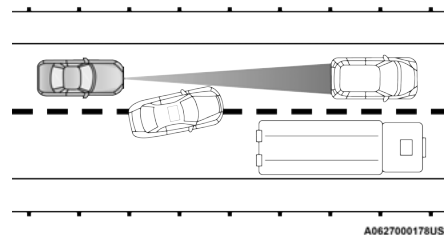


A0627000175US

Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

CHANGEMENT DE VOIE

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'exemple de changement de voie suivant, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.

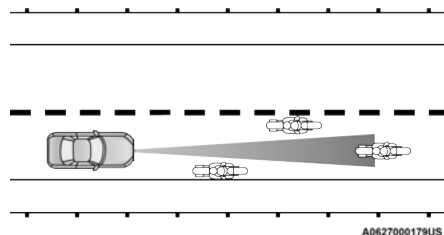


A0627000178US

Exemple de changement de voie

VÉHICULES ÉTROITS

Certains véhicules étroits utilisant les bords extérieurs de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas entièrement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.

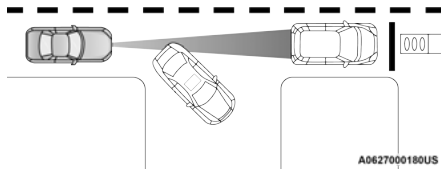


A0627000179US

Exemple de véhicules étroits

OBJETS ET VÉHICULES IMMOBILES

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets et aux véhicules qui sont immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Il considère alors ce véhicule immobilisé comme un objet immobile, puisqu'il n'a pas détecté de mouvement de sa part auparavant. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple d'objet et de véhicule immobiles

SYSTÈME D'AIDE SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide sur les panneaux de signalisation (TSA) utilise une caméra montée sur le pare-brise, de même que des données de cartes lorsque le véhicule est équipé de la fonction de navigation, afin de détecter les panneaux de signalisation reconnaissables comme :

- Limites de vitesse
- Zones scolaires
- Zones d'interdiction de dépassement

REMARQUE :

- Le système d'aide sur les panneaux de signalisation affiche automatiquement le panneau de signalisation détecté avec l'unité de mesure (km/h ou mi/h) sélectionnée dans les réglages du système Uconnect ou à l'affichage du groupe d'instruments.
- Si aucun panneau de limite de vitesse n'est détecté, le système utilise alors les indications de limite de vitesse qui sont enregistrées dans le système de navigation.
- Le système vérifie toujours les panneaux de signalisation indiquant la limite de vitesse actuelle. Le système est capable de reconnaître et d'afficher jusqu'à deux panneaux de signalisation sur l'affichage du groupe d'instruments.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION

Le système d'aide sur les panneaux de signalisation peut être activé ou désactivé dans le système Uconnect par l'intermédiaire du menu « Safety/Driver Assistance » (Sécurité/assistance au conducteur). La MISE EN FONCTION du système est signalée par les panneaux de signalisation représentés sur l'affichage du groupe d'instruments.

REMARQUE :

Même si le système est HORS FONCTION, le panneau de limite de vitesse est affiché lorsque le conducteur le sélectionne dans l'écran « HOME » (ACCUEIL).

MODES D'AIDE SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION

La fonction d'aide sur les panneaux de signalisation comporte trois modes de fonctionnement qui peuvent être sélectionnés dans le système Uconnect.

Visual (Signal visuel)

Lorsque l'option « Visual » (Signal visuel) est sélectionnée, le système alerte le conducteur lorsque la vitesse actuelle du véhicule dépasse la limite de vitesse détectée, au moyen d'un graphique à l'affichage du groupe d'instruments.

Visual + Chime (Signal visuel + signal sonore)

Lorsque l'option « Visual + Chime » (Signal visuel + signal sonore) est sélectionnée, le système alerte le conducteur lorsque la vitesse actuelle du véhicule dépasse la limite de vitesse détectée, au moyen d'un graphique à l'affichage du groupe d'instruments et en faisant retentir une alarme sonore. L'alarme sonore dure pendant 10 secondes, alors que l'alarme visuelle demeure aussi longtemps que le véhicule dépasse la limite de vitesse.

REMARQUE :

La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système d'aide sur les panneaux de signalisation.

TSA Off (Système TSA désactivé)

Lorsque le système d'aide sur les panneaux de signalisation (TSA) est désactivé, le système ne montre aucun panneau de signalisation (sauf si sélectionné à l'écran « HOME » [ACCUEIL], qui affiche les panneaux

de limites de vitesse détectés) et aucune alarme n'est émise pour le conducteur.

INDICATIONS SUR L'AFFICHAGE

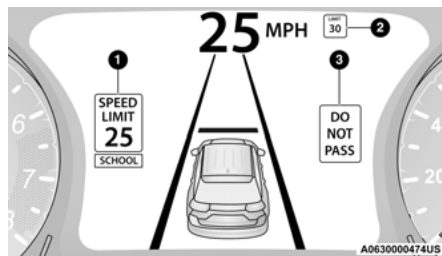
Les panneaux de signalisation détectés apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments et peuvent afficher une combinaison de panneaux en même temps (p. ex., limite de vitesse, limite de vitesse et information supplémentaire, interdictions de dépasser) selon l'information disponible.

Lorsqu'une limite de vitesse nouvellement détectée est plus élevée que la limite de vitesse actuelle, l'affichage est mis en jour et une flèche vers le haut apparaît.

Lorsqu'une limite de vitesse nouvellement détectée est plus basse que la limite de vitesse actuelle, l'affichage est mis en jour et une flèche vers le bas apparaît.

REMARQUE :

Les flèches vers le haut ou le bas sont affichées pendant jusqu'à cinq secondes.



Panneaux de signalisation reconnus

- 1 - Limite de vitesse actuelle avec information supplémentaire (zone scolaire)
- 2 - Prochaine limite de vitesse détectée
- 3 - Zone à dépassement interdit détectée

Information supplémentaire

De l'information supplémentaire peut être affichée en même temps qu'une limite de vitesse nouvellement détectée pour porter à l'attention du conducteur des circonstances particulières qu'il devrait connaître. L'information supplémentaire peut comprendre :

- École
- Construction
- Pluie
- Neige
- Phares antibrouillard

REMARQUE :

L'information supplémentaire n'est pas affichée lorsque le véhicule est SEULEMENT équipé d'un GPS.

Limite de vitesse dépassée

Lorsque la vitesse du véhicule dépasse la limite de vitesse affichée de 5 km/h (3 mi/h), le panneau de limitation de vitesse sur l'écran du groupe d'instruments affiche un contour rouge pour alerter le conducteur.

MISE EN GARDE!

- Le système d'aide sur les panneaux de signalisation est conçu pour aider le conducteur et non pour remplacer le conducteur. Le conducteur demeure responsable de continuer de surveiller les limites de vitesse et la vitesse du véhicule et d'utiliser le véhicule de façon sécuritaire en fonction des conditions routières.
- Les fonctionnalités peuvent être limitées ou le système peut être inopérant si le capteur est obstrué.
- Le système peut avoir un fonctionnement limité ou devenir entièrement inopérant dans des conditions météorologiques comme une forte pluie, de la grêle ou un brouillard dense. Les forts contrastes de lumière peuvent influencer la capacité de reconnaissance du capteur.
- La surface entourant le capteur ne doit pas être couverte d'autocollants ou d'autres objets quelconques.
- N'effectuez aucune modification ou autre opération quelconque dans la zone du vitrage du pare-brise entourant le capteur.
- Nettoyez les substances étrangères comme les fientes d'oiseaux, les insectes, la neige ou la glace sur le pare-brise. Utilisez des détergents et des chiffons propres pour éviter de rayer le pare-brise.

ASSISTANCE ACTIVE À LA CONDUITE – SELON L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONNEMENT

Le système d'assistance active à la conduite (ADA), de concert avec le régulateur de vitesse adaptatif, centre le véhicule dans la voie lorsque le véhicule roule à moins de 145 km/h (90 mi/h).

Pour obtenir des instructions sur l'utilisation du régulateur de vitesse adaptatif et connaître les limites de ce système, reportez-vous à ➡ page 114.

REMARQUE :

- Le conducteur doit toujours respecter le Code de la route et les limites de vitesse. Ne roulez jamais au-dessus des limites de vitesse applicables.
- Le conducteur peut contourner en tout temps le système d'assistance active à la conduite en freinant, en accélérant ou en modifiant la direction du véhicule.

Tout comme le régulateur de vitesse adaptatif, l'assistance active à la conduite maintient une vitesse définie tant que la distance fixée entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède est maintenue. Le système d'assistance active à la conduite garde également votre véhicule centré entre les marqueurs de voie et surveille la présence d'autres véhicules dans les voies adjacentes au moyen des capteurs du système de surveillance des angles morts.

L'assistance active à la conduite utilise les capteurs dans le volant pour mesurer le degré d'attention du

conducteur. L'assistance active à la conduite exige que les mains du conducteur soient sur le volant en tout temps. Le système tente généralement de maintenir le véhicule centré dans la voie, mais lorsque le conducteur tourne le volant (p. ex., pour s'éloigner davantage d'un gros véhicule dans la voie adjacente), le système relâche son contrôle et passe en mode de « codirection ». En mode de codirection, le système fournit une assistance réduite et permet au conducteur de contrôler la trajectoire du véhicule. Une fois que le conducteur cesse de déplacer le volant, quelques secondes s'écoulent avant que le système reprenne l'assistance complète de centrage dans la voie, en particulier dans les courbes.

AVERTISSEMENT!

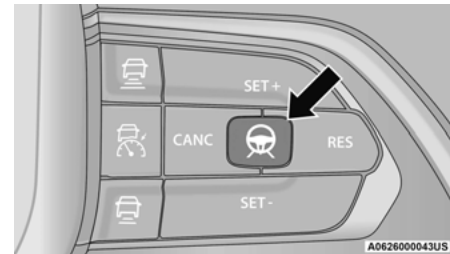
Le système d'assistance active à la conduite est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de la part du conducteur. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la circulation sur la route, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, à sa position dans la voie par rapport aux autres véhicules et au freinage de manière à assurer la sécurité du véhicule, peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Vous devriez éteindre le système d'assistance active à la conduite :

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous conduisez dans des situations complexes (p. ex., environnements urbains, zones de construction, etc.), sous des conditions météorologiques défavorables ou des conditions de faible visibilité (p. ex., pluie, neige, brouillard, verglas, poussière) ou alors que l'état de la route est difficile (p. ex., congestion routière, marques de voie usées ou absentes, etc.)
- Lorsque vous empruntez une sortie d'autoroute, pendant la conduite sur des routes qui sont glacées, enneigées ou glissantes.
- Lorsque vous conduisez dans des conditions difficiles ou incertaines.

ACTIVER OU DÉSACTIVER LE SYSTÈME D'ASSISTANCE ACTIVE À LA CONDUITE



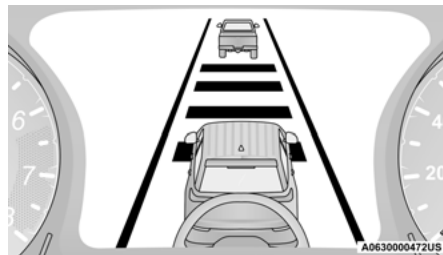
**Bouton On/Off (Marche/Arrêt)
d'assistance active à la conduite**

Pour activer le système d'assistance active à la conduite, procédez comme suit :

1. Appuyez sur le bouton On/Off (Marche/Arrêt) d'assistance active à la conduite situé sur le côté droit du volant. L'image de volant apparaît alors en blanc à l'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que le système soit engagé. Si le régulateur de vitesse adaptatif avait été désactivé auparavant, le fait d'appuyer sur ce bouton active les systèmes de régulateur de vitesse adaptatif ET d'assistance active à la conduite.
2. Si le régulateur de vitesse adaptatif était engagé avant d'appuyer sur le bouton de marche/arrêt de l'assistance active à la conduite, le régulateur de vitesse adaptatif demeure alors activé et l'assistance active à la conduite est engagée (une fois toutes les autres conditions réunies).
3. Si le régulateur de vitesse adaptatif n'était pas actif avant d'appuyer sur le bouton de marche/arrêt de l'assistance active à la conduite, appuyez sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) puis relâchez-les lorsque la vitesse souhaitée est indiquée à l'affichage du groupe d'instruments.
4. Si souhaité, modifiez le réglage de distance du régulateur de vitesse adaptatif en appuyant sur les boutons Distance Increase (Augmenter la distance) ou Distance Decrease (Réduire la distance).

Lorsque toutes les conditions du système sont réunies, comme décrit à la rubrique « Conditions d'engagement du système » dans la prochaine section, le système

s'engage et l'image du volant à l'affichage devient verte.



Assistance active à la conduite engagée (volant vert)

REMARQUE :

En plus du changement de couleur du volant affiché, l'effet de « leur » à l'affichage du groupe d'instruments devient également vert lorsque l'assistance active à la conduite est engagée.

Conditions d'engagement du système

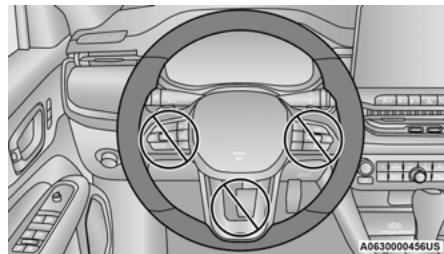
Les conditions suivantes doivent être remplies après avoir activé l'assistance active à la conduite sur le système d'assistance active à la conduite avant que ce dernier système ne s'engage :

- Le système d'assistance active à la conduite est activé.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le système détecte les marques de voie visibles.
- Le véhicule roule à moins de 145 km/h (90 mi/h).

- Le véhicule est centré dans la voie.
- Le clignotant n'est pas activé.
- Le véhicule ne se trouve pas dans un virage serré.
- Une remorque n'est pas connectée.
- Le conducteur a les mains sur le volant.

REMARQUE :

Pour que le système puisse détecter les mains du conducteur sur le volant, le conducteur doit tenir le volant par son contour. La tenue du volant par ses zones internes ne satisfait pas aux conditions des mains sur le volant pour enclencher le système.



Ne pas tenir le volant par l'intérieur

Désactivation du système

Le système est désactivé dans l'une des situations suivantes :

- Si le système détecte l'état d'inattention du conducteur et que tous les avertissements ont été générés

- Si les marques de voie ne sont plus détectées.
- Si la pédale de frein est enfoncée ou que le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.
- Si un clignotant est utilisé (sauf si une cible est dans la zone d'angle mort du même côté que celui indiqué par le clignotant).
- Si le conducteur applique un couple suffisant au volant.
- Si la ceinture de sécurité du conducteur est déboutlée.
- Si le véhicule roule à plus de 145 km/h (90 mi/h).
- Si le bouton de marche/arrêt du système d'assistance active à la conduite est enfoncé à nouveau (ce système d'assistance est alors éteint).
- Si le système d'avertissement de collision frontale devient actif et fournit des avertissements ou un freinage.

REMARQUE :

- L'assistance active à la conduite n'est pas activée si le système détecte qu'une remorque est connectée au véhicule.
- Le fait d'appuyer sur le bouton de marche/arrêt de l'assistance active à la conduite éteint alors le système. Toutes les autres conditions de désactivation placent le système à l'état « activé », avec l'indicateur de volant affiché en blanc, jusqu'à ce que les conditions d'engagement soient à nouveau réunies.
- Lorsque le système est désactivé, les témoins d'état du système s'allument, la gestion active de voie

retourne à son état antérieur et le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.

INDICATIONS SUR L'AFFICHAGE

L'état du système d'assistance active à la conduite peut toujours être vu à l'affichage du groupe d'instruments, et les changements d'état sont représentés par des changements de la couleur des témoins du système.

Lorsque le système détecte l'inattention du conducteur comme décrit précédemment ➡ page 125, les témoins d'état du système passent du vert au jaune, puis au rouge. Les indicateurs suivants changent de couleur au fur et à mesure que les avertissements au conducteur se font plus impérieux :

- Indicateur du système d'assistance active à la conduite (icône de volant à l'affichage du groupe d'instruments)
- Effet de lueur de l'affichage du groupe d'instruments

Si l'attention du conducteur ne se ravive pas, le système se désactive.

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont éteints

- Ce système n'est pas mis en fonction ni activé par le conducteur.

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont blancs

- Ce système est mis en fonction ou activé par le conducteur, mais le système ne fournit pas la direction active et le contrôle de la vitesse du véhicule.

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont verts

- Le système détecte que le conducteur est attentif et dirige activement le véhicule et en contrôle la vitesse.

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont jaunes

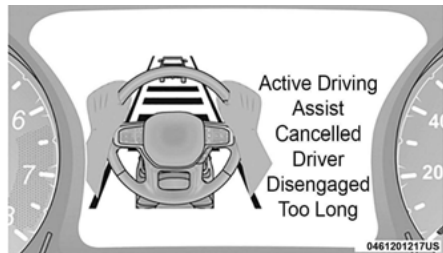
- L'inattention du conducteur a été détectée, et le système avertit le conducteur de remettre ses mains sur le volant.

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont rouges

- L'inattention du conducteur est encore détectée ou la prise en charge du conducteur est demandée, et le système avertit le conducteur de remettre ses mains sur le volant. Cet avertissement se présente aussi si le système a détecté l'approche d'un virage serré pour avertir le conducteur de reprendre la maîtrise du véhicule.

REMARQUE :

Le conducteur **DOIT** remettre ses mains sur le volant et reprendre la maîtrise du véhicule lorsque le système est désactivé.



Message d'annulation du système d'assistance active à la conduite

SYSTEM STATUS (ÉTAT DU SYSTÈME)

En plus des changements touchant ses témoins lumineux (vert, jaune et rouge), le système peut aussi émettre plusieurs avertissements visant à donner au conducteur suffisamment de temps pour réagir, éviter ou atténuer le choc d'une collision frontale.

- Deux secousses de frein haptiques d'avertissement sont envoyées (le témoin d'avertissement rouge s'allume).
- Un avertissement par vibration du volant (si activé) se produit si le véhicule traverse une marque de voie, par exemple dans un virage serré. La fonction de vibration du volant peut être activée ou désactivée dans le système Uconnect ➔ page 157.

FONCTIONNEMENT ET LIMITES DU SYSTÈME

AVERTISSEMENT!

Le système d'assistance active à la conduite est une fonctionnalité d'aide à la conduite de niveau 2 de la SAE, qui exige en tout temps l'attention du conducteur. Pour prévenir des blessures graves ou mortelles :

- N'oubliez jamais que le système d'assistance active à la conduite est fourni pour votre commodité uniquement; il ne permet pas de détecter avec précision toutes les situations possibles. Vous devez demeurer alerte à tout moment lorsque vous conduisez, et cela, même quand vous utilisez le système d'assistance active à la conduite.
- Demeurez alerte à tout moment et soyez toujours prêt à prendre le contrôle du véhicule dans l'éventualité où le système d'assistance active à la conduite se désactive ou que sa fonctionnalité est réduite, comme il est décrit avant et après cet énoncé.
- Gardez toujours les mains sur le volant lorsque le système d'assistance active à la conduite est activé.
- N'utilisez pas d'appareil portable lorsque le système d'assistance active à la conduite est activé.
- Maintenez une distance sécuritaire par rapport aux autres véhicules et soyez attentif aux

(Suite)

AVERTISSEMENT!

conditions de la circulation. Le système d'assistance active à la conduite n'entraînera pas un changement de direction pour éviter les risques pour la sécurité, les zones de construction, les objets ou les autres dangers sur la route. Vous devez prendre le contrôle pour tourner le volant et freiner ou immobiliser le véhicule dans de telles situations, de même qu'au moment de vous réinsérer dans la circulation, de quitter une voie rapide, de tourner à contre-courant du trafic ou de vous immobiliser vis-à-vis d'un dispositif de contrôle de la circulation.

- Ne placez aucun objet sur le volant (p. ex., un couvre-volant) pouvant perturber le fonctionnement du capteur de détection des mains.

Le système d'assistance active à la conduite **NE PEUT PAS** :

- Avertir ou prévenir des collisions avec d'autres véhicules
- Diriger votre véhicule pour contourner un véhicule immobilisé, un véhicule plus lent, des zones ou de l'équipement de construction, des piétons ou des animaux.
- Réagir aux feux de circulation ou aux panneaux d'arrêt
- Insérer le véhicule dans la circulation sur une autoroute ou une sortie
- Changer de voie ou effectuer un virage
- Réagir à la circulation transversale

REMARQUE :

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est un composant clé du système d'assistance active à la conduite. Pour connaître les limitations du système de régulateur de vitesse adaptatif, reportez-vous à la section ➞ page 114.

La fonctionnalité du système d'assistance active à la conduite peut être limitée ou réduite dans l'une des conditions suivantes :

- Les capteurs radar ou la caméra avant du véhicule (ou les deux) sont endommagés, couverts, désalignés ou obstrués (p. ex., par de la boue, de la glace, de la neige, etc.)
- Si l'alignement de la suspension est incorrect, si le véhicule est modifié (p. ex., levage ou abaissement de la suspension, installation de roues ou de pneus de dimensions différentes).
- Pendant la conduite près des postes de péage sur les autoroutes.

REMARQUE :

Si le pare-brise devient endommagé, adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer le pare-brise dès que possible.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT ET AU RECU PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement ParkSense présente des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière ou avant (selon l'équipement) et un obstacle détecté lorsque le véhicule recule ou avance (p. ex., au cours d'une manœuvre de stationnement).

REMARQUE :

- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Le conducteur doit contrôler complètement l'accélération et le freinage du véhicule et il est responsable de contrôler les déplacements du véhicule ➞ page 133.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHÉ).

Le système ParkSense est actif en MARCHÉ AVANT ou en MARCHÉ ARRIÈRE tant que le système est activé. Le système reste activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne environ 7 mi/h (11 km/h) ou plus. Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHÉ ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse autorisée pour l'activation du système, un avertissement s'affiche à l'écran du groupe d'instruments pour indiquer que la vitesse du véhicule est trop rapide. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

CAPTEURS DU SYSTÈME PARKSENSE

Les six capteurs du système ParkSense (quatre si le véhicule n'est pas muni de capteurs avant) situés dans le bouclier/pare-chocs arrière et les six capteurs du système ParkSense situés dans le bouclier/pare-chocs

avant surveillent la zone à l'avant et à l'arrière du véhicule qui se trouve dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs avant détectent des obstacles à une distance approximative de 30 cm (12 po) à 120 cm (47 po) du carénage/pare-chocs avant. Les capteurs arrière peuvent détecter des obstacles à une distance approximative de 30 cm (12 po) à 200 cm (79 po) du carénage/pare-chocs arrière. Ces distances dépendent de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle dans la direction horizontale.

AFFICHAGE D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME PARKSENSE

L'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche seulement si l'option « Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée à l'écran du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur ➞ page 157

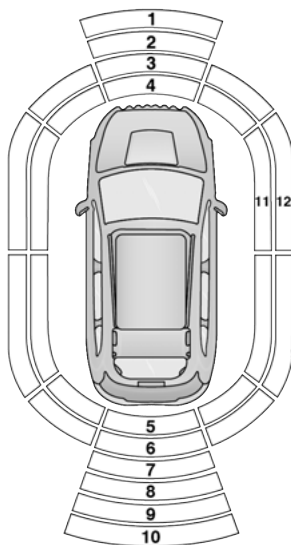
L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments ➞ page 75. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière, ou le bouclier ou le pare-chocs avant, et l'obstacle détecté.

AFFICHAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

L'affichage d'avertissement s'active pour indiquer l'état du système lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à la position D (MARCHE AVANT) et qu'un obstacle a été détecté.

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone avant ou arrière gauche ou droite en fonction de la distance et de l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

Si un objet est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage montre un arc dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de 1/2 seconde à une tonalité lente, rapide et continue.



A0629000256US

Arcs du système ParkSense avant/arrière/latéraux

- 1 – Aucune tonalité et arc non clignotant
- 2 – Aucune tonalité et arc clignotant
- 3 – Tonalité rapide et arc clignotant
- 4 – Tonalité continue et arc clignotant
- 5 – Tonalité continue et arc clignotant
- 6 – Tonalité rapide et arc clignotant

- 7 – Tonalité rapide et arc clignotant
- 8 – Tonalité lente et arc non clignotant
- 9 – Tonalité lente et arc non clignotant
- 10 – Tonalité de 1/2 seconde et arc non clignotant
- 11 – Tonalité continue et arcs clignotants
- 12 – Tonalité rapide et arcs clignotants

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage du groupe d'instruments présente un arc clignotant, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'ARRIÈRE								
Distance arrière (cm/po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	150 à 120 cm (59 à 47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)	
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	6e arc clignotant	5e arc clignotant	
Arcs – zone centrale	Aucune	10e arc non clignotant	9e arc non clignotant	8e arc non clignotant	7e arc clignotant	6e arc clignotant	5e arc clignotant	
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	6e arc clignotant	5e arc clignotant	
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Un carillon de 1/2 seconde retentit.				Le carillon augmente à mesure que l'objet se rapproche du véhicule		Continu
Volume de la radio réduit	Non		Oui					

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'AVANT							
Distance avant cm (po)	Supérieure à 120 cm (47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)		
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	3e arc clignotant	4e arc clignotant		
Arcs – zone centrale	Aucune	1er arc non clignotant	2e arc clignotant	3e arc clignotant	4e arc clignotant		
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	3e arc clignotant	4e arc clignotant		
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Aucune	Aucune	Le carillon augmente à mesure que l'objet se rapproche du véhicule		Continu	
Volume de la radio réduit	Non			Oui			

REMARQUE :

Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité audible.

Alarmes sonores du système d'aide au stationnement avant

Le système ParkSense éteint l'alarme sonore (carillon) du système d'aide au stationnement avant après

environ trois secondes lorsqu'un obstacle a été détecté, si le véhicule est à l'arrêt et si la pédale de frein est serrée.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume du signal sonore avant et arrière peuvent être sélectionnés à partir du système Uconnect ➞ page 157.

Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux bas, moyen et haut.

Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME

PARKSENSE



Vous pouvez activer et désactiver le système ParkSense à l'aide du commutateur du système ParkSense situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (système d'aide au recul ParkSense désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments ➔ page 75 pendant environ cinq secondes.

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et qu'un entretien du système est nécessaire, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé.

ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE

Durant le démarrage du véhicule, lorsque le système ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul signal sonore par cycle d'allumage, et affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) pendant cinq secondes.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière ou avant est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU REcul NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, consultez un concessionnaire autorisé.

NETTOYAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

Nettoyez les capteurs du système ParkSense avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Veillez à ne pas égratigner ou perforer les capteurs. vous risqueriez de les endommager.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION DU SYSTÈME PARKSENSE

REMARQUE :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs et

boucliers avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté et d'autres débris.

- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (système ParkSense désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactivez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.
- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système ParkSense si des objets tels que des porte-vélos, etc. sont fixés sur le bouclier ou le pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « ParkSense Unavailable Service Required » (Système d'aide au stationnement

ParkSense non disponible, entretien requis) à l'affichage du groupe d'instruments.

REMARQUE :

Si des objets sont fixés au pare-chocs dans un champ de vision de 2 m (6,5 pi), ils pourraient nuire au fonctionnement et causer de fausses alertes, voire un blocage.

- Il peut y avoir un délai dans la vitesse de détection de l'objet si l'objet se déplace.
- Les capteurs arrière se désactivent automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est insérée dans la douille du crochet de remorquage du véhicule. Les capteurs avant restent actifs et peuvent fournir des avertissements sonores et visuels. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est retirée.

AVERTISSEMENT

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT

- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier ou le pare-chocs arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT RELATIF À LA DISTANCE LATÉRALE (SDW)

Le système d'avertissement relatif à la distance latérale a pour fonction de détecter la présence d'obstacles latéraux près du véhicule à l'aide des capteurs de stationnement situés dans les pare-chocs/boucliers avant et arrière.

Affichage d'avertissement relatif à la distance latérale

L'écran d'avertissement relatif à la distance latérale n'est affiché que si cette fonctionnalité est activée dans les réglages du système Uconnect ➡ page 157.

Le système avertit le conducteur au moyen d'un signal sonore et, lorsque sélectionné, au moyen d'indications visuelles à l'affichage du groupe d'instruments ➡ page 75.

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT

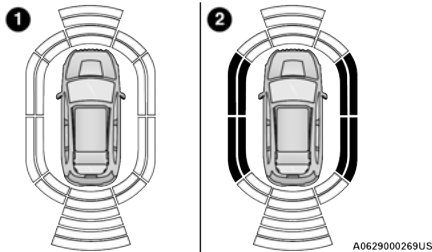
Distance (cm/po)	Inférieure à 76 cm (30 po)	76 à 165 cm (30 à 65 po)
Arcs - zone gauche	11e arc clignotant	12e arc clignotant
Arcs - zone droite	11e arc clignotant	12e arc clignotant
Alarme sonore (carillon)	Alarme sonore uniquement lorsque le véhicule est sur une trajectoire menant à une collision	
Volume de la radio réduit	Oui	Oui

REMARQUE :

Si la radio est en fonction, le système ParkSense en réduit le volume lorsqu'il émet une tonalité audible.

Activation et désactivation

Le système peut fonctionner seulement après un déplacement sur une courte distance et si la vitesse du véhicule se situe entre 0 et 11 km/h (0 et 7 mi/h). Vous pouvez activer et désactiver le système au moyen du menu Settings (Réglages) du système Uconnect. Si le système ParkSense est désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense, le système d'avertissement relatif à la distance latérale se désactive alors automatiquement.

**État du système d'avertissement relatif à la distance latérale**

- 1 – Système non actif
- 2 – Système actif

REMARQUE :

Le véhicule doit être conduit sur environ une longueur de voiture pour que le système d'avertissement relatif à la distance latérale s'active.

Fonctionnement avec une remorque

Le système se désactive automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est insérée dans le crochet de remorquage du véhicule. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est retirée.

Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense

Certaines conditions peuvent modifier le rendement du système d'avertissement relatif à la distance latérale :

REMARQUE :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs et boucliers avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté et d'autres débris.
- Les équipements de construction, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.

- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.
- La présence d'un crochet de remorquage sans une remorque peut nuire au bon fonctionnement des capteurs de stationnement. Avant d'utiliser le système ParkSense, il est recommandé de retirer du véhicule la rotule du crochet de remorquage amovible et les outils lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour les opérations de remorquage. Si vous laissez le crochet de remorquage sur le véhicule lorsque vous ne tractez pas une remorque, le crochet de remorquage peut être détecté comme un obstacle par les capteurs. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour mettre à jour le fonctionnement du système ParkSense.

AVERTISSEMENT!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre

(Suite)

AVERTISSEMENT!

véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier ou le pare-chocs arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.

*(Suite)***MISE EN GARDE!**

- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est conçu pour aider le conducteur pendant les manœuvres de stationnement parallèle, perpendiculaire et sortie de stationnement parallèle en déterminant un espace de stationnement adéquat, en offrant des directives sonores et visuelles et en contrôlant le volant. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est défini comme étant « semi-automatique », car le conducteur maintient le contrôle de la pédale d'accélérateur, du sélecteur de rapport et des freins. En fonction de la sélection de manœuvres de stationnement du conducteur, le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut manœuvrer un véhicule dans un espace de stationnement parallèle ou perpendiculaire de chaque côté (côté conducteur ou côté passager) et quitter un espace de stationnement parallèle.

REMARQUE :

- Le conducteur est toujours responsable de contrôler le véhicule, de vérifier la présence d'objets à proximité et d'intervenir au besoin.
- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Pendant une manœuvre semi-automatique, si le conducteur touche le volant après avoir été averti de retirer les mains du volant, le système est désactivé et le conducteur devra terminer manuellement la manœuvre de stationnement.
- Le système peut ne pas fonctionner dans toutes les conditions (par exemple, les conditions environnementales comme la forte pluie, la neige, etc., ou lors de la recherche d'un espace de stationnement dont les surfaces absorbent les vagues de capteurs ultrasonores).
- Les nouveaux véhicules qui se trouvent chez le concessionnaire doivent avoir au moins 48 km (30 mi) accumulés avant que le système ParkSense d'aide au stationnement actif soit bien étalonné et fonctionne avec précision. Ceci provient de l'étalonnage dynamique du système du véhicule pour améliorer la performance de cette fonction.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE



Le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut être activé et désactivé à l'aide du commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, situé

sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.

Pour activer ou désactiver le système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyez une fois sur le commutateur de ce système ParkSense (le voyant DEL s'allume). Appuyez une seconde fois sur le commutateur pour désactiver le système (le voyant DEL s'éteint).

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- La manœuvre de stationnement est terminée.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) lorsque vous recherchez un espace de stationnement.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h (5 mi/h) pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Vous touchez le volant pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Le commutateur du système d'aide au stationnement ParkSense est enfoncé.
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le hayon arrière est ouvert.
- Une intervention est effectuée sur la commande de stabilité électronique ou sur le système de freinage antiblocage.

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet un nombre maximal de changements de vitesse entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être

effectuée dans le nombre maximal de changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments.

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense ne peut fonctionner et chercher un espace de stationnement que si les conditions suivantes sont réunies :

- Le sélecteur de rapport est en position D (MARCHE AVANT).
- Le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE).
- Le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé.
- La portière du conducteur est fermée.
- Le hayon arrière est fermé.
- La surface extérieure et le dessous des boucliers ou des pare-chocs avant et arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou de toute autre obstruction.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (15 mi/h).

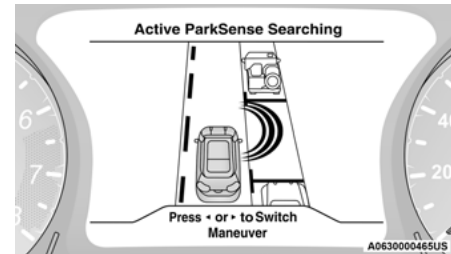
REMARQUE :

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 25 km/h (15 mi/h) environ, le conducteur doit ralentir, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) environ, le système est désactivé. Le conducteur doit ensuite réactiver le système en appuyant sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, le voyant DEL du commutateur clignote brièvement, puis il s'ÉTEINT si une des conditions ci-dessus n'est pas présente.

FONCTIONNEMENT DE L'AIDE AU STATIONNEMENT DANS UN ESPACE PERPENDICULAIRE/PARALLÈLE

Lorsque le système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé, le message « Recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyez sur ◀ ou ▶ pour changer de manœuvre » s'affiche à l'écran du groupe d'instruments. Vous pouvez choisir le stationnement perpendiculaire ou parallèle ou la sortie de stationnement parallèle. Les boutons fléchés sur le côté gauche du volant peuvent être utilisés pour changer de manœuvres de stationnement.

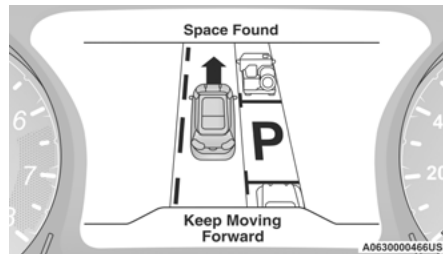


Recherche du système d'aide au stationnement actif

REMARQUE :

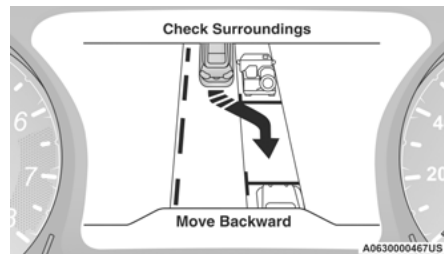
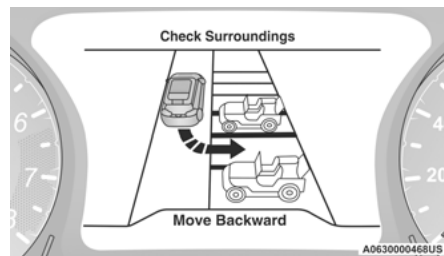
- Lorsque vous recherchez un espace de stationnement, utilisez le témoin de clignotant pour sélectionner le côté du véhicule dont vous voulez effectuer la manœuvre de stationnement. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense cherchera automatiquement un espace de stationnement du côté passager du véhicule si le clignotant n'est pas activé.
- Le conducteur doit s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné pour la manœuvre soit exempt de tout obstacle (par exemple, piétons, bicyclettes, etc.).
- Le conducteur est responsable de s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné soit approprié pour la manœuvre et qu'il soit exempt d'objet en saillie (par exemple, des échelles, des hayons, etc., se trouvant à proximité d'objets ou de véhicules).
- Lors de la recherche d'un espace de stationnement, le conducteur doit conduire en position parallèle ou perpendiculaire (selon le type de manœuvre) aux autres véhicules autant que possible.
- La fonction indique seulement le dernier espace de stationnement détecté (par exemple, s'il y a plusieurs espaces de stationnement disponibles, le système indique seulement le dernier espace de stationnement détecté pour la manœuvre).

Lorsqu'un espace de stationnement disponible est détecté et que le véhicule n'est pas en position, le système vous indiquera d'avancer afin de positionner le véhicule pour une séquence de stationnement perpendiculaire ou parallèle (selon le type de la manœuvre effectuée).

**Espace détecté – continuer d'avancer**

Une fois que le véhicule est en position, le système vous indiquera d'arrêter le véhicule et de retirer vos mains du volant. Lorsque le véhicule est immobilisé (vos mains du volant ne sont toujours pas sur le volant), le système vous indiquera de placer le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le système peut alors demander au conducteur d'attendre que le volant termine sa manœuvre pour ensuite lui demander de vérifier les environs immédiats et de reculer le véhicule.

**Reculer le véhicule dans un espace de stationnement parallèle****Reculer le véhicule dans un espace de stationnement perpendiculaire**

Le système peut demander plusieurs autres changements de rapport (D [MARCHE AVANT] et R [MARCHE ARRIÈRE]) avec les mains retirées du volant, avant de demander au conducteur de vérifier les environs immédiats et de terminer la manœuvre de stationnement.

Lorsque le véhicule est en position de stationnement, la manœuvre est terminée et le conducteur est invité à vérifier la position de stationnement du véhicule, puis à placer le véhicule en position P (STATIONNEMENT). Le message « Active ParkSense Complete – Check Parking Position » (Manœuvre du système d'aide au stationnement ParkSense terminée; vérifier la position de stationnement) s'affiche brièvement.

REMARQUE :

- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et la pédale d'accélérateur pendant la manœuvre de stationnement semi-automatique.
- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.
- Lorsque le système indique au conducteur de retirer les mains du volant, le conducteur doit vérifier les environs immédiats et reculer lentement.
- Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet six changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les six changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments.
- Le système annule la manœuvre si la vitesse du véhicule dépasse 7 km/h (5 mi/h) durant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement. Le système fournit un avertissement au conducteur lorsque la vitesse atteint 5 km/h

(3 mi/h) pour lui indiquer de ralentir. Il incombe alors au conducteur de terminer la manœuvre si le système est désactivé.

- Si le système est désactivé pendant la manœuvre pour une raison quelconque, le conducteur doit prendre le contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT

- Les conducteurs doivent toujours être vigilants lorsqu'ils effectuent des manœuvres de stationnement parallèle ou perpendiculaire, même si le système d'aide au stationnement actif ParkSense est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles avant d'avancer ou de reculer le véhicule, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.
- Avant d'utiliser le système d'aide au stationnement ParkSense, il est fortement recommandé de retirer le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier ou le pare-chocs arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les

(Suite)

AVERTISSEMENT

capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE

- Le système d'aide au stationnement ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Conduisez lentement lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement ParkSense pour être en mesure de freiner à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé aux conducteurs de regarder par-dessus l'épaule lorsqu'ils utilisent le système d'aide au stationnement ParkSense.

QUITTER L'ESPACE DE STATIONNEMENT

REMARQUE :

Cette fonction ne s'applique pas dans un espace de stationnement perpendiculaire, mais uniquement lors de la sortie d'un espace de stationnement parallèle.

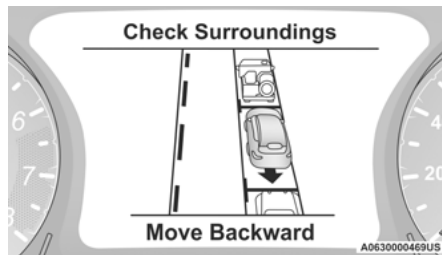
Activation

Pour activer cette fonction, passez à la MARCHE AVANT, appuyez sur le commutateur du système

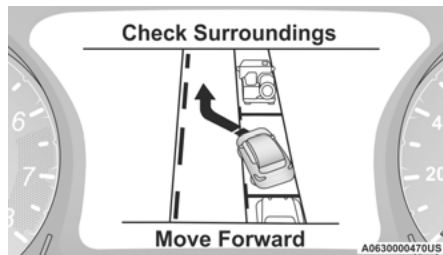
d'aide au stationnement actif ParkSense, puis utilisez les boutons fléchés du volant pour sélectionner la fonction « Parallel Park Exit » (Sortir d'un stationnement parallèle). Après la sélection, le système s'active et informe le conducteur au moyen de l'affichage du groupe d'instruments des étapes qui doivent être réalisées pour effectuer correctement la manœuvre.

Début de la manœuvre

Pendant la manœuvre, le système demande au conducteur de passer en MARCHE ARRIÈRE et d'utiliser le clignotant lié à la direction dans laquelle il veut sortir. Lâchez le volant et appuyez sur les pédales de frein ou d'accélérateur pendant que le système dirige automatiquement le véhicule pour quitter l'espace de stationnement. Si le conducteur utilise le volant de manière volontaire ou involontaire pendant la manœuvre de sortie (toucher ou tenir le volant pour empêcher le déplacement), la manœuvre est interrompue.



Passer en marche arrière puis reculer



Passer en marche avant puis avancer

Fin de la manœuvre

La manœuvre semi-automatique se termine lorsque l'affichage présente un message indiquant la fin de la manœuvre. À la fin de la manœuvre, le système redonne la commande du véhicule au conducteur.

Renseignements importants

- Si les capteurs subissent un impact qui modifie leur position, le fonctionnement du système pourrait être gravement affecté.
- Les capteurs atteignent une performance optimale dès que le véhicule parcourt une distance d'environ 50 km (30 mi) en raison des calculs dynamiques de la circonférence des pneus utilisés pour le stationnement.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas

fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.

- Les équipements de construction, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Les capteurs peuvent détecter un obstacle inexistant (bruit créé par l'effet d'écho) en raison des bruits mécaniques, par exemple lorsque vous lavez le véhicule ou en présence de pluie, de vent fort ou de grêle.
- Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets d'une forme particulière ou fabriqués à partir de matériaux particuliers (poteaux très minces, poutres de remorque, panneaux, filets, buissons et bornes anti-stationnement, pavés, poubelles, véhicules motorisés, etc.). Soyez toujours très prudent pour vous assurer que le véhicule et sa trajectoire sont réellement compatibles avec la place de stationnement identifiée par le système.
- L'utilisation des roues et des pneus qui sont de taille différente par rapport à l'équipement d'origine peut nuire au fonctionnement du système.
- Le fonctionnement des capteurs arrière se désactive automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est insérée dans la douille du crochet de remorquage du véhicule, tandis que les capteurs avant restent actifs et peuvent émettre des avertissements sonores et visuels. Dans ce cas, l'aide au stationnement active ne fonctionne pas. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement

lorsque la prise électrique de la remorque est retirée.

- En mode « Search in Progress » (Recherche en cours), le système peut mal identifier une place de stationnement pour effectuer la manœuvre (p. ex., près d'une intersection, d'allées, de routes qui traversent le sens de déplacement, etc.)
- Dans le cas de manœuvres de stationnement sur des routes en pente, le rendement du système peut être inférieur et le système peut se désactiver.
- Si une manœuvre de stationnement est effectuée entre deux véhicules stationnés le long d'un trottoir, le système peut amener le véhicule à monter sur le trottoir.
- Il peut s'avérer impossible d'effectuer certains virages très serrés.
- Soyez très prudent pour vous assurer que les conditions ne changent pas pendant la manœuvre de stationnement (p. ex. s'il y a des personnes ou des animaux dans la place de stationnement, des véhicules qui se déplacent, etc.) et intervenez immédiatement au besoin.
- Pendant les manœuvres de stationnement, portez une attention particulière aux véhicules qui approchent en sens inverse. Respectez toujours la loi et le code de sécurité routière.

REMARQUE :

- Le bon fonctionnement du système n'est pas garanti si des chaînes à neige ou une roue de secours compacte sont installées.
- La fonction ne fournit au conducteur que des renseignements sur la dernière place

de stationnement appropriée (parallèle ou perpendiculaire) détectée par les capteurs de stationnement.

- Certains messages affichés sont accompagnés d'avertissements acoustiques.

SYSTÈME DE GESTION ACTIVE DE VOIE – SELON L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONNEMENT DE LA GESTION ACTIVE DE VOIE

Le système de gestion active de voie (ALM) utilise une caméra d'observation vers l'avant pour détecter les marques de voie ou limites de route et mesurer la position du véhicule dans les limites de voie. Il utilise également les capteurs du système de surveillance des angles morts (BSM) pour détecter les véhicules dans les voies adjacentes alors que le conducteur se prépare à changer de voie.

Le système fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h).

Quand les deux marques de voie ont été détectées, que le véhicule se rapproche de la marque de voie (ou la traverse) sans que le clignotant soit activé et que l'espace de l'angle mort est libre, le système de gestion active de voie (ALM) génère des avertissements pour informer le conducteur qu'il doit demeurer dans sa voie. Ces avertissements consistent en une indication visuelle dans le groupe d'instruments et un couple

d'assistance au volant (si cela est configuré dans les réglages Uconnect).

Si le conducteur traverse la marque de voie, le système ramène le véhicule au centre de la voie, fait vibrer le volant ou fait les deux, selon les réglages de la radio.

Lorsque les deux marques de voie sont détectées et que le conducteur active le clignotant pour indiquer un changement de voie alors que le système détecte un autre véhicule dans la zone de surveillance des angles morts (BSM) sur ce côté du véhicule, le système de gestion active de voie (ALM) fournit un avertissement sous la forme d'une assistance au volant ou d'une vibration du volant (ou les deux, selon les réglages de la radio) pour ramener le véhicule au centre de la voie.

REMARQUE :

- Le système met fin aux avertissements visuels, à la vibration du volant (si cela est sélectionné dans les réglages de radio) et l'assistance au volant (si cela est sélectionné dans les réglages de radio) lorsque le conducteur active le clignotant, que l'espace de l'angle mort est libre et qu'un changement de voie est amorcé.
- Si le système de surveillance des angles morts (BSM) détecte un véhicule dans la voie adjacente et que le clignotant est activé dans cette direction, le voyant DEL du système de surveillance des angles morts (BSM) sur le rétroviseur clignote. Si le conducteur continue de tenter de changer de voie, un couple sera appliqué au volant pour que le véhicule demeure dans les marques de voie.

Le conducteur peut manuellement contourner l'avertissement par assistance au volant en appliquant une force au volant à tout moment.

Lorsqu'une seule marque de voie est détectée et que le conducteur franchit la marque de voie (sans que le clignotant soit allumé), le système de gestion active de voie fournit un avertissement visuel dans le groupe d'instruments, de même qu'un couple d'assistance au volant (si cela est configuré dans les réglages du système Uconnect) pour inviter le conducteur à demeurer dans les limites de la voie. Si le conducteur continue de dévier hors de la voie, le système fournit un avertissement visuel clignotant au moyen de l'affichage du groupe d'instruments de même qu'une vibration haptique du volant (si cela est configuré dans les réglages du système Uconnect) lorsque le véhicule franchit la limite de voie.

REMARQUE :

Lorsque les conditions de fonctionnement sont présentes, le système de gestion active de voie surveille si les mains du conducteur se trouvent sur le volant et fournit un avertissement audible et visuel au conducteur si ses mains sont retirées. Le système se désactive si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant.

ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DE LA GESTION ACTIVE DE VOIE



Le bouton du système de gestion active de voie se trouve sur le panneau de commutateurs situé au-dessous de l'affichage du système Uconnect.

Pour activer le système, appuyez sur le bouton de gestion active de voie (le voyant DEL s'éteint). Un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour désactiver le système, appuyez une fois de plus sur le bouton (le voyant DEL s'allume).

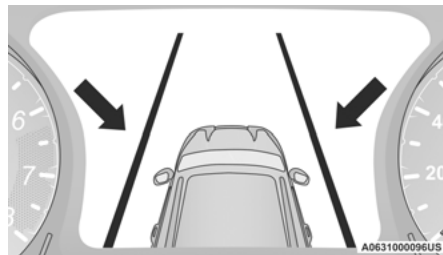
REMARQUE :

Le système de gestion active de voie maintient le dernier état (en fonction ou hors fonction) du système à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage passe à la position ON/RUN (MARCHE).

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DE GESTION ACTIVE DE VOIE

Le système de gestion active de voie indique l'état actuel de déviation de la voie au moyen de l'affichage du groupe d'instruments.

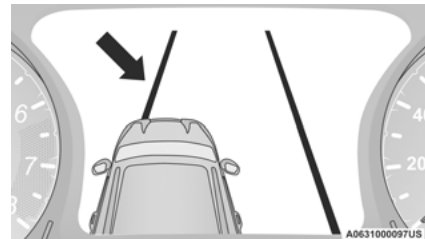
Lorsque le système est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées.



Système en fonction (lignes grises)

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Lorsque le système est en fonction, que seule la marque de voie gauche a été détectée, que le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments et un avertissement de vibration ou d'assistance au volant en cas de sortie de voie, la marque de voie gauche est alors affichée en vert.
- Lorsque le système détecte que la marque de voie approche (mais n'a pas été traversée), la marque de voie gauche devient alors jaune fixe et le système fournit un avertissement haptique en faisant vibrer le volant ou un couple d'assistance au volant (ou les deux; selon les réglages du système Uconnect).
- Lorsque le système détecte que la marque de voie est en train d'être franchie, la marque de voie gauche clignote en jaune.



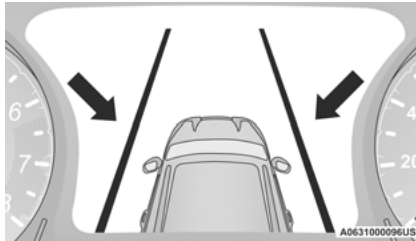
Voie traversée (ligne clignotante jaune)

REMARQUE :

Le système de gestion active de voie fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.

Sortie de voie gauche – les deux voies détectées

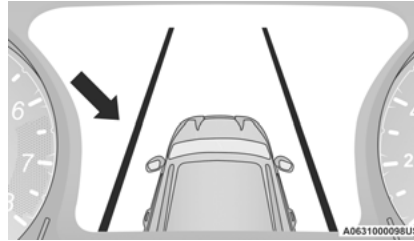
- Lorsque le système est activé, les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur verte pour indiquer que les deux marques de voie ont été détectées. Lorsque les deux marques de voie ont été détectées, le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments et un avertissement de couple au volant en cas de sortie de voie.



Voies détectées (lignes vertes)

- Lorsque le système détecte une situation de sortie de voie, la ligne de voie gauche passe à la couleur jaune non clignotante. À ce moment, le couple d'assistance est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

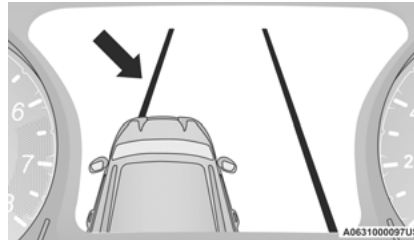
Par exemple : En cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.



Dérive de la voie (ligne fixe jaune)

- Lorsque le système détecte que la marque de voie est en train d'être franchie, la marque de voie gauche passe du jaune fixe au jaune clignotant (allumé/éteint). À ce moment, le volant vibre.

Par exemple : En cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.



Voie traversée (ligne clignotante jaune)

REMARQUE :

- Le système de gestion active de voie fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie vers la droite.
- Si le clignotant est activé et que le véhicule commence à sortir de la voie alors que le système de surveillance des angles morts détecte un autre véhicule dans les zones d'angles morts, le système fournit un avertissement haptique en faisant vibrer le volant et/ou un couple d'assistance au volant (ou les deux; selon les réglages du système Uconnect).

CHANGER L'ÉTAT DE LA GESTION ACTIVE DE VOIE

Les réglages configurables du système de gestion active de voie sont disponibles dans le système Uconnect ➡ page 157.

Types d'avertissements sélectionnables :

- Vibration seulement
- Assistance au volant seulement
- Vibration et assistance au volant

D'autres réglages configurables pour ce système sont l'intensité de la vibration (élevée, moyenne ou faible), les avertissements d'assistance au volant (élevée, moyenne ou faible) et la sensibilité de la zone d'avertissement (précoce, moyenne ou tardive).

REMARQUE :

- Le système ne fait pas vibrer le volant et n'applique pas de couple d'assistance au volant lorsqu'un système de sécurité est activé (système de freinage antiblocage, système antipatinage, commande de

stabilité électronique, système d'avertissement de collision frontale, etc.).

- Le système de surveillance des angles morts est activé de force lorsque le système de gestion active de voie est activé.
- Le système de gestion active de voie est désactivé lorsque le système d'assistance active à la conduite (selon l'équipement) est engagé.

CAMÉRA DE RECU PARKVIEW

La caméra d'aide au recul ParkView permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran de la radio multimédia ou du système de navigation, accompagnée d'un message d'avertissement « Check Entire Surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) au haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. La caméra ParkView est située à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec le délai de caméra désactivé), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran précédent.

Activation manuelle de la caméra d'aide au recul

1. Appuyez sur le bouton « Controls » (Commandes) situé au bas de l'affichage du système Uconnect.
2. Appuyez sur le bouton « Back Up Camera » (Caméra d'aide au recul) pour activer le système de caméra d'aide au recul.

REMARQUE :

La caméra d'aide au recul ParkView est dotée de modes de fonctionnement programmables que vous pouvez sélectionner à l'écran du système Uconnect ➔ page 157.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec le délai de caméra désactivé), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran précédent. Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant au plus 10 secondes, à moins que les conditions suivantes se produisent : La vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h), le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT), le commutateur d'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT) ou l'utilisateur appuie sur le bouton « X » de l'écran tactile pour mettre fin à l'affichage de l'image de la caméra.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur. Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule. Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m (6,5 pi) ou plus

AVERTISSEMENT!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.
- Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.

REMARQUE :

Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

Affichage du zoom

Lorsque l'image de la caméra de recul est affichée et que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h), peu importe le rapport, l'affichage du zoom est disponible. Si vous appuyez sur l'icône de « loupe » dans le coin supérieur gauche de l'écran d'affichage, l'image agrandira jusqu'à quatre fois la vue standard. Si vous appuyez sur l'icône une deuxième fois, l'affichage revient à l'affichage standard de la caméra d'aide au recul.

Lorsque vous sélectionnez l'affichage du zoom pendant que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que vous le transférez en position D (MARCHE AVANT), la fonction de temporisation de la caméra affiche la vue standard de la caméra d'aide au recul. Si vous revenez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) du véhicule à partir de la position D (MARCHE AVANT), la sélection de l'affichage du zoom reprend automatiquement.

Le passage à la position N (POINT MORT) à partir de n'importe quel rapport maintient la vue sélectionnée (Zoom ou Standard) tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 mi/h (13 km/h).

Si le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT), l'affichage du zoom n'est pas disponible lorsque vous placez le levier de vitesses à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est égale ou supérieure à 8 mi/h (13 km/h).

REMARQUE :

- Si le véhicule est à la position D (MARCHE AVANT), N (POINT MORT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la

vitesse est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), l'affichage du zoom n'est pas disponible et l'icône sera affichée en gris.

- Dans l'affichage du zoom, les directives ne sont pas visibles.

SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE PANORAMIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé du système de caméra de vue panoramique qui vous permet d'afficher une image de la zone extérieure et de la vue de dessus du véhicule chaque fois que le sélecteur de rapport est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou qu'un affichage différent est sélectionné au moyen des boutons à l'écran tactile. La vue de dessus du véhicule indique les portières qui sont ouvertes. L'image s'affiche à l'écran tactile accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. Le système de caméra de vue panoramique est constitué de quatre caméras séquentielles situées dans la calandre avant, dans le hayon arrière et dans les rétroviseurs latéraux.

REMARQUE :

Le système de caméra de vue panoramique est doté de réglages programmables que vous pouvez sélectionner au moyen du système Uconnect ➔ page 157.



Appuyez sur ce bouton de l'écran tactile pour entrer dans le menu Surround View Camera (Caméra de vue panoramique) du système Uconnect.

Lorsque le levier de vitesses est placé en position R (MARCHE ARRIÈRE), la vue de la caméra de recul et la vue de dessus sont les vues par défaut du système.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant jusqu'à 10 secondes, à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (ARRÊT). Un bouton X à l'écran tactile permet de désactiver l'affichage de l'image de la caméra.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra de vue panoramique et revient au dernier écran affiché connu.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule, y compris les rétroviseurs latéraux et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant.

Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule.

Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

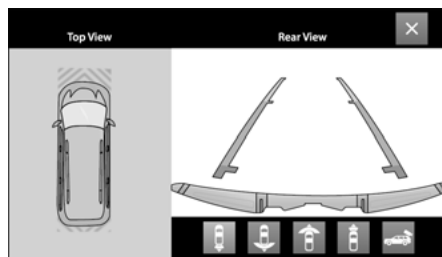
Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m (6,5 pi) ou plus

Modes de fonctionnement

La caméra de vue panoramique peut être activée manuellement en appuyant sur le bouton à l'écran Surround View Camera (Caméra de vue panoramique), qui se trouve dans le menu « Controls » (Commandes) du système Uconnect.

Vue de dessus

La vue de dessus s'affiche dans le système Uconnect avec la vue arrière ou la vue avant dans un affichage divisé. Les arcs du système ParkSense se trouvent dans l'image à l'avant et à l'arrière du véhicule. Les arcs passent du jaune au rouge, ce qui correspond à la distance avec les objets venant en sens inverse.



Vue de la caméra panoramique

REMARQUE :

- Les pneus avant sont en image lorsque vous braquez les pneus.
- En raison des caméras à grand-angle dans les rétroviseurs, l'image s'affiche déformée.

- La vue de dessus indique les portières qui sont ouvertes.
- Ouvrez les portières avant pour annuler l'image extérieure.
- L'ouverture du hayon annule l'image arrière en mode vue de dessus.

Vue arrière plus vue de dessus



Il s'agit de la vue par défaut du système lorsque le levier de vitesses est en position R (MARCHE ARRIÈRE) et est toujours jumelée avec la vue de dessus du véhicule dotée de lignes de guide actives en option pour la trajectoire prévue lorsqu'elle est activée.

Vue du système de surveillance de circulation en marche arrière



Appuyez sur le bouton Rear Cross Path (Surveillance de circulation en marche arrière) à l'écran pour obtenir une vue plus élargie du système de caméra arrière. La vue de dessus est désactivée lorsque vous sélectionnez cette option.

Vue avant plus vue de dessus



La vue avant vous montre ce qui se trouve immédiatement à l'avant du véhicule et est toujours jumelée avec la vue de dessus du véhicule.

Vue du système de surveillance de circulation en marche avant



Appuyez sur le bouton Front Cross Path (Surveillance de circulation en marche avant) à l'écran pour obtenir une vue plus élargie du système de caméra avant. La vue de dessus est désactivée lorsque vous sélectionnez cette option.

Caméra de recul



Appuyer sur le bouton de caméra d'aide au recul à l'écran permet d'obtenir une vue en plein écran de l'arrière avec l'affichage du zoom.

REMARQUE :

Si l'affichage de la caméra de recul a été sélectionné au moyen du menu de la caméra de vue panoramique, en quittant l'écran de la caméra de recul, vous revenez alors au dernier écran connu de la vue panoramique. Si la caméra d'aide au recul a été manuellement activée au moyen du menu Controls (Commandes) du système Uconnect, en quittant l'écran d'affichage, vous revenez alors au menu Controls (Commandes).

Désactivation

Vous pouvez désactiver le système dans les cas suivants :

- La vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h).
- Le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT).
- Le véhicule est à un rapport autre que REVERSE (MARCHE ARRIÈRE) et le bouton X de l'écran tactile est sélectionné.

- Le système de temporisation de la caméra est désactivé manuellement à partir du menu Settings (Réglages) du système Uconnect ➡ page 157.

REMARQUE :

- Si les lentilles de la caméra sont obstruées par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-les à l'eau et essuyez-les à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas les lentilles.
- Si le système est défectueux, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Le conducteur doit toujours être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si la caméra de vue panoramique est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra de vue panoramique uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra de vue panoramique ne peut détecter tous les

(Suite)

MISE EN GARDE!

obstacles ou les objets qui se trouvent dans votre trajectoire.

- Lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique.

AFFICHAGE DU ZOOM

Lorsque l'image de la caméra d'aide au recul est affichée et que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h), peu importe la position du sélecteur de rapport, l'affichage du zoom est disponible.



Si vous appuyez sur l'icône de « loupe » dans le coin supérieur gauche de l'écran d'affichage, l'image s'agrandira jusqu'à quatre fois la vue standard.



Si vous appuyez sur l'icône une deuxième fois, l'affichage revient à l'affichage standard de la caméra d'aide au recul.

Lorsque vous sélectionnez l'affichage du zoom pendant que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que vous le transférez en position D (MARCHE AVANT), la fonction de temporisation de la caméra affiche la vue standard de la caméra d'aide au recul. Si vous revenez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) du véhicule à partir de la position D (MARCHE AVANT), la sélection de l'affichage du zoom reprend automatiquement.

Le passage à la position N (POINT MORT) à partir de n'importe quel rapport maintient la vue sélectionnée (Zoom ou Standard) tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 mi/h (13 km/h).

Si le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT), l'affichage du zoom n'est pas disponible lorsque vous placez le levier de vitesses à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est égale ou supérieure à 8 mi/h (13 km/h).

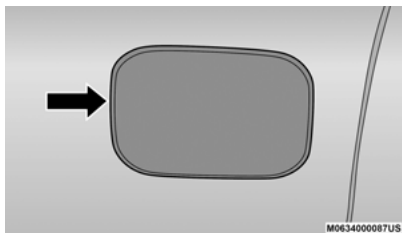
REMARQUE :

- Si le véhicule est à la position D (MARCHE AVANT), N (POINT MORT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), l'affichage du zoom n'est pas disponible et l'icône sera affichée en gris.
- Dans l'affichage du zoom, les directives ne sont pas visibles.

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE

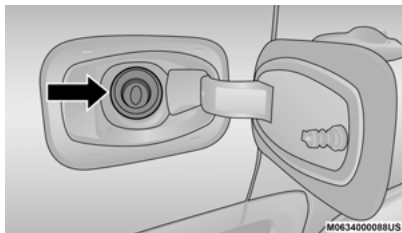
Il n'y a pas de bouchon de réservoir de carburant. Le système est scellé par deux volets à battants situés à l'intérieur du tuyau.

- Ouvrez la trappe du réservoir de carburant en appuyant sur le bord extérieur de la trappe de carburant.



Trappe du réservoir de carburant

- Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient le volet à battant pendant le ravitaillement.



Tuyau du réservoir de carburant

- Faites le plein; lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
- Laissez le pistolet de la pompe dans le réservoir pendant cinq secondes après le déclic de l'injecteur, afin que le carburant atteigne l'injecteur.
- Retirez le pistolet et fermez la trappe de carburant.

AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'État ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.
- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

Conformément aux règlements de la NHTSA, une étiquette d'homologation est apposée sur le pied milieu ou sur la portière du côté conducteur.

Cette étiquette comporte le mois et l'année de construction, le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière ainsi que le numéro d'identification du véhicule (NIV). Les mois, jour et heure de fabrication du véhicule figurent également sur cette étiquette. Le code à barres qui figure au bas de cette étiquette représente le NIV.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements et de la charge transportée. Cette étiquette indique également les capacités maximales de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière. La charge totale doit être limitée de façon à ne pas dépasser le PNBV et le PNBE des essieux avant et arrière.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie

dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des éléments de suspension ou essieux plus robustes, comme en demandant parfois les clients pour augmenter la longévité des pièces, ne permettent pas nécessairement d'augmenter le PNBV du véhicule.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les deux essieux. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

AVERTISSEMENT

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au poids nominal brut du véhicule (PNBV) et au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

TRACTION DE REMORQUE


Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie limitée de véhicule neuf, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce manuel au sujet du remorquage.

TERMINOLOGIE DU REMORQUAGE

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids au timon de la remorque. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV  page 148.

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, bagages et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-basculé lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-basculé.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière → page 148.

AVERTISSEMENT

Il est important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur les essieux avant et arrière. Les conditions de conduite de votre véhicule pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

Poids au timon de la remorque

Le poids au timon de la remorque est la force descendante qu'exerce la remorque sur la boule d'attelage. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale de la remorque

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoiement de la remorque peut être une tige coulissante mécanique qui peut être installée entre le support de boule et le timon de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le roulis de la remorque sur la route.

Le dispositif antilouvoiement de la remorque électronique, selon l'équipement, détecte un louvoiement de la remorque et serre automatiquement les freins de la roue individuelle ou réduit la puissance du moteur pour tenter d'éliminer le louvoiement de la remorque.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids au timon de la remorque, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule d'attelage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ces types d'attelages sont couramment utilisés pour tirer des remorques de petite ou de moyenne taille.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids au timon de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. S'il est utilisé conformément aux

directives du constructeur, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antiroulis hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif antilouvoiement de la remorque et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids sur l'attelage plus élevés. Ils peuvent même être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

AVERTISSEMENT

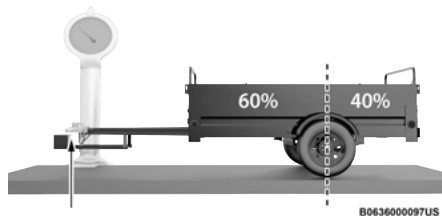
- Un système d'attelage répartiteur de charge incorrectement réglé peut compromettre la tenue de route, la stabilité et le freinage du véhicule, risquant ainsi de provoquer une collision.
- Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs de frein à inertie. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules de loisir digne de confiance.

CAPACITÉ DE REMORQUAGE (POIDS MAXIMAL DE LA REMORQUE)

Moteur et transmission	Modèle	PBR maximal	Poids au timon de remorque maximal
2,0 L/8 vitesses automatique	4 roues motrices	907 kg (2 000 lb)	90 kg (200 lb)
Lorsque vous tirez une remorque, le poids en charge techniquement admissible peut être dépassé d'au plus 10 % ou 100 kg (220 lb), selon ce qui est inférieur, tant que la vitesse de fonctionnement est limitée à 100 km/h (62 mi/h) ou moins.			
Consultez les réglementations locales pour les vitesses et les charges maximales de remorquage.			
Les limites de remorquage indiquées représentent la capacité maximale de remorquage du véhicule au poids technique maximal sous masse combinée pour redémarrer sur une pente de 12 % par rapport au niveau de la mer.			
Le rendement et l'économie de tous les modèles sont réduits lorsqu'ils sont utilisés pour le remorquage.			

POIDS DE LA REMORQUE ET POIDS AU TIMON DE LA REMORQUE

Ne dépassez jamais le poids maximal au timon de la remorque qui est estampé sur le bouclier/pare-chocs ou l'attelage de remorque de votre véhicule.



Répartition de la charge

MISE EN GARDE!

Chargez toujours une remorque avec 60 % du poids sur l'avant de la remorque. Cela place 10 % du PBR

(Suite)

MISE EN GARDE!

sur l'attelage de remorquage de votre véhicule. De fortes charges sur les roues ou des charges plus lourdes à l'arrière peuvent causer un louvoiement important de la remorque, ce qui provoquera la perte de la maîtrise du véhicule et de la remorque. L'omission de charger plus lourdement la remorque à l'avant est la cause de nombreuses collisions impliquant une remorque.

Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu avant ou arrière du véhicule :

- Le TW de la remorque.
- Le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier.
- Le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

REMARQUE :

N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. De plus, le poids des accessoires facultatifs installés en usine ou par un concessionnaire autorisé doit être calculé pour

déterminer la charge totale de votre véhicule. Consulter l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur le montant de la portière du conducteur pour connaître le poids maximal combiné des occupants et la charge de votre véhicule.

4

EXIGENCES DE REMORQUAGE

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants de la transmission de votre nouveau véhicule.

MISE EN GARDE!

- Ne tractez pas une remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 premiers milles) d'utilisation de votre véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.
- Donc, au cours des 805 premiers km (500 mi) parcourus avec une remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à toute vitesse. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.

Effectuez les opérations d'entretien indiquées dans la section « Scheduled Servicing » (Entretien planifié) du chapitre « Servicing And Maintenance » (Entretien et maintenance) pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Lorsque vous tractez une remorque, vous ne devez jamais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) ou le poids nominal brut combiné (PNBC).

AVERTISSEMENT

Un remorquage inadéquat peut provoquer une collision. Suivez ces directives pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible.

- Assurez-vous que la charge est correctement retenue en place dans la remorque et qu'elle ne tombera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas fixée assez solidement, les mouvements possibles de la charge dynamique peuvent nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.
- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, à l'essieu, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.
- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes aux points de fixation du

(Suite)

AVERTISSEMENT

crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous l'attelage de remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.

- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement du véhicule tracteur. Placez le levier de vitesses de la transmission du véhicule tracteur à la position P (STATIONNEMENT). Dans le cas d'un véhicule à 4 roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas à la position N (POINT MORT). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.
- Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).
- **Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :**
 - PNBV
 - PBR
 - PNBE
 - Poids au timon de la remorque sur l'attelage de remorque utilisé

Exigences de remorquage – pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.

- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) lors d'un remorquage avec une roue de secours pleine grandeur.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages.
- Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.
- Pour plus d'informations ➡ page 286.

Exigences de remorquage – freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du système de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un système de commande électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un système de commande électronique des freins n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.

- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 453 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

AVERTISSEMENT!

- Ne raccordez jamais les freins de remorque au système de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage, ce qui pourrait donner lieu à la perte des freins et provoquer un accident.
- Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. La non-observation de cette règle pourrait être la cause d'un accident.

MISE EN GARDE!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 453 kg (1 000 lb), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et leur capacité de freinage doit être adéquate. La non-observation de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale et prolonger les distances de freinage.

Exigences de remorquage – feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des clignotants et des feux d'arrêt.

L'ensemble de remorquage peut inclure un faisceau de câblage à quatre ou sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le constructeur de votre véhicule.

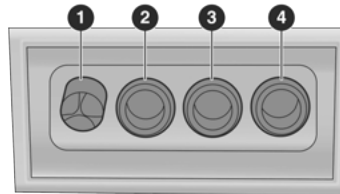
REMARQUE :

Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.

Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.

REMARQUE :

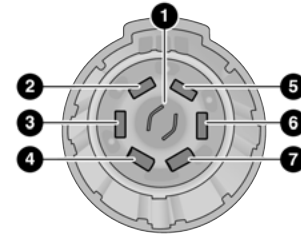
- Débranchez le connecteur de câblage de la remorque du véhicule avant de lancer un bateau (ou tout autre appareil branché dans les connexions électriques du véhicule) dans l'eau.
- Assurez-vous de le rebrancher après avoir quitté la zone d'eau.



M0636000043US

Connecteur à quatre broches

- 1 – Masse
- 2 – Feux de position
- 3 – Feu de freinage et clignotant gauche
- 4 – Feu de freinage et clignotant droit



A0636000085US

Connecteur à sept broches

- 1 – Feux de recul
- 2 – Feux de jour
- 3 – Feu de freinage et clignotant gauche
- 4 – Masse
- 5 – Batterie
- 6 – Feu de freinage et clignotant droit
- 7 – Freins électriques

CONSEILS POUR LE REMORQUAGE

Avant d'effectuer un remorquage, il est recommandé de pratiquer les virages, arrêts et manœuvres de marche arrière avec la remorque dans un endroit peu fréquenté.

Transmission automatique

Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) lors du remorquage. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Pour augmenter la puissance de freinage du moteur dans des descentes abruptes, sélectionnez la gamme L (BASSE).

Régulateur de vitesse – selon l'équipement

- N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à une vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE)

REMORQUAGE DU VÉHICULE DERRIÈRE UN AUTRE

CONDITIONS DE REMORQUAGE	ROUES SOULEVÉES DU SOL	MODE 4WD (4 ROUES MOTRICES)
Remorquage à plat	AUCUN	NON PERMIS
Chariot roulant	ARRIÈRE	NON PERMIS
	AVANT	NON PERMIS
Sur la remorque	TOUTES	OK

REMARQUE :

- Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les réglementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.
- Vous devez vous assurer que la fonction de frein de stationnement automatique est désactivée avant de remorquer ce véhicule, afin d'éviter un serrage accidentel du frein de stationnement électrique. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de frein de stationnement automatique au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur dans le chapitre « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect).

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR – MODÈLES 4X4

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (avec les quatre roues au sol, ou à l'aide d'un chariot roulant) n'est PAS PERMIS. Ce véhicule peut être remorqué sur camion-plateau ou une remorque pour véhicule à condition que les quatre roues ne touchent PAS le sol.

MISE EN GARDE!

Le remorquage de ce véhicule avec UNE de ses roues sur le sol peut endommager gravement la transmission et l'unité de transfert de puissance. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

CONSEILS DE CONDUITE

CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE

Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions de conduite tout terrain. Des caractéristiques particulières de conception leurs confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des véhicules de tourisme conventionnels.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour fonctionner de manière satisfaisante dans des conditions tout terrain. Évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise et un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

CONSEILS SUR LA CONDUITE HORS ROUTE

Conditions d'utilisation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

En conduite hors route, passez en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme BASSE) pour assurer une meilleure adhérence, pour éviter de dérapier sur les terrains glissants ou en mauvais état, pour monter ou descendre des pentes abruptes et pour augmenter la puissance de traction à basse vitesse ➔ page 108. Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la boue ou le sable profonds où une adhérence supplémentaire est nécessaire à basse vitesse. Évitez de rouler à plus de 40 km/h (25 mi/h) en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule puisse traverser des nappes d'eau, vous devriez prendre certaines précautions avant d'entrer dans l'eau :

MISE EN GARDE

Lorsque vous conduisez dans l'eau, ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les

dommages à votre véhicule. Si vous devez traverser une accumulation d'eau, tentez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obstacles) avant d'y pénétrer. Procédez avec prudence et maintenez une vitesse contrôlée stable de moins de 8 km/h (5 mi/h) dans l'eau profonde pour minimiser les effets de vagues.

Nappe d'eau

Si l'eau s'écoule rapidement et s'élève (comme les écoulements lors d'un orage) évitez de la traverser jusqu'à ce que le niveau d'eau et le débit diminuent. Si vous devez traverser une eau courante, évitez des profondeurs dépassant 22 cm (9 po). L'eau courante peut éroder le lit et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Déterminez des points de sortie en aval du point d'entrée pour tenir compte de la dérive.

Eau stagnante

Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 40,5 cm (16 po) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de vagues. La vitesse maximale dans 16 po (40,5 cm) d'eau est de moins de 8 km/h (5 mi/h).

(Trailhawk seulement) : Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 48 cm (19 po) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de vagues. La vitesse maximale dans 19 po (48 cm) d'eau est de moins de 8 km/h (5 mi/h).

Entretien

Après avoir traversé de l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants de votre véhicule (moteur,

transmission, unité de transfert d'énergie et module de conduite arrière) pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Les liquides et les lubrifiants contaminés (laiteux, mousseux en apparence) doivent être le plus tôt possible rincés et vidangés pour éviter d'endommager les organes.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Dans la neige abondante, lorsque vous remorquez une charge ou pour une maîtrise accrue à basse vitesse, passez à un rapport inférieur, puis placez le système à 4 roues motrices au mode de terrain approprié, à l'aide du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) au besoin ➔ page 108. Ne rétrogradez pas plus qu'il n'est nécessaire pour maintenir l'espacement entre les véhicules. Un surrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité.

Évitez de rétrograder brusquement sur les routes glacées ou glissantes, car le freinage moteur peut causer un patinage et une perte de maîtrise du véhicule.

Montée de pente

REMARQUE :

Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions au niveau de la crête et de l'autre côté.

Avant de monter une pente abrupte, passez à un rapport inférieur de la transmission, puis passez en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) du système à quatre roues motrices. Utilisez le PREMIER rapport et le mode 4WD LOW (4 roues

motrices GAMME BASSE) pour la conduite sur des pentes très abruptes.

REMARQUE :

Vous devez appliquer les freins au moment de l'augmentation du patinage, mais avant l'arrêt complet, pour éviter de creuser dans la surface meuble et caler ou immobiliser le véhicule.

Si le moteur s'étouffe ou si vous commencez à perdre votre élan en montant une pente raide, laissez votre véhicule s'arrêter et appuyez immédiatement sur les freins. Une fois le véhicule immobilisé, sélectionnez la marche arrière. Reculez lentement vers le bas de la pente en laissant le frein moteur par compression vous aider à réguler votre vitesse. Appuyez légèrement sur les freins si vous en avez besoin pour maîtriser la vitesse du véhicule afin d'éviter le blocage ou le patinage des pneus.

AVERTISSEMENT

Si le moteur s'étouffe ou si vous perdez votre élan et n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Le véhicule pourrait se renverser et faire des tonneaux. En marche arrière, reculez toujours prudemment en ligne droite vers le bas de la pente. Ne reculez jamais sur une pente au POINT MORT (N) en utilisant seulement les freins.

REMARQUE :

N'oubliez pas qu'il ne faut jamais conduire en diagonale sur une pente. Conduisez toujours tout droit, en montant ou en descendant.

Si les roues commencent à patiner à mesure que vous approchez d'une pente, relâchez la pédale d'accélérateur et maintenez l'élan en tournant les roues avant lentement vers la gauche et vers la droite. Cette manœuvre fait adhérer les roues à la surface et peut assurer une adhérence suffisante pour terminer la montée.

Traction en descente

Passer à un rapport inférieur de la transmission et mettez le système 4 roues motrices au mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) ou sélectionnez le limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement) ➡ page 183. Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les quatre roues tournant contre la résistance de compression du moteur. Cela vous permettra de maîtriser la vitesse et la direction du véhicule.

Lorsque vous descendez des montagnes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant autant que possible.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez si les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement sont endommagés.

- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez, au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin, et serrez-les, si nécessaire, aux valeurs de couple spécifiées dans le manuel d'atelier.
- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. En outre, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.
- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

AVERTISSEMENT

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. La pleine puissance de freinage peut ne pas être disponible pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions salissantes, examinez et nettoyez les éléments de freinage dès que possible.

- Les matières ainsi compactées peuvent déséquilibrer les roues. Le fait de retirer des roues les matières ainsi compactées peut corriger l'état de déséquilibre.

MULTIMÉDIA

SYSTÈMES UCONNECT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre système Uconnect 5/5 NAV avec écran de 10,1 po, consultez le manuel d'instructions du système Uconnect.

REMARQUE :

Les images du système Uconnect ne sont fournies qu'à des fins explicatives et ne représentent pas avec exactitude le logiciel de votre véhicule.

CYBERSÉCURITÉ

Selon ce qui est applicable, votre véhicule peut avoir la capacité d'envoyer ou de recevoir de l'information d'un réseau filaire ou sans fil. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule. La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin. Comme toujours, si vous constatez un comportement inhabituel, communiquez immédiatement avec un concessionnaire autorisé ➔ page 312 ou reportez-vous au manuel d'instructions pour la radio Uconnect pour les coordonnées détaillées de contact.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

AVERTISSEMENT

- Insérez SEULEMENT les appareils/composants de confiance dans votre véhicule. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.
- Comme toujours, si vous observez un comportement inhabituel du véhicule, communiquez immédiatement avec un concessionnaire autorisé.

REMARQUE :

Pour contribuer à améliorer l'expérience utilisateur, les fonctions, la stabilité, etc., et minimiser le risque d'une violation de sécurité, les propriétaires de véhicule devraient visiter régulièrement www.driveuconnect.com (résidents des É.-U.) ou www.driveuconnect.ca (résidents du Canada) pour de l'information sur les mises à jour disponibles pour le logiciel Uconnect.

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur la plaque frontale au centre du tableau de bord. Ces boutons vous permettent d'accéder aux fonctions programmables et de les modifier. Plusieurs des caractéristiques peuvent varier en fonction du véhicule et des options.

Les boutons situés sur la plaque frontale se trouvent en dessous ou à côté du système Uconnect au centre du tableau de bord. De plus, un bouton de commande SCROLL/ENTER (DÉFILEMENT/ENTRÉE) se trouve en dessous et à droite de l'écran. Tournez le bouton de commande pour faire défiler les menus et modifier les réglages. Appuyez sur le centre du bouton de commande une ou plusieurs fois pour sélectionner ou modifier un réglage.

Le système Uconnect peut également être muni des boutons SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) et MUTE (MISE EN SOURDINE) situés sur la plaque frontale.

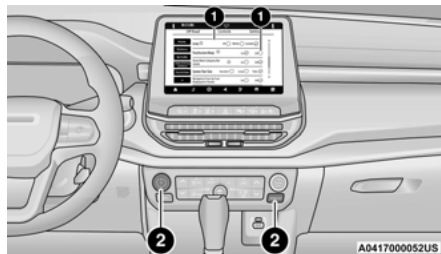
Appuyez sur le bouton SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) sur la plaque frontale pour éteindre l'écran du système Uconnect. Appuyez à nouveau sur le bouton ou appuyez sur l'écran pour allumer celui-ci.

Appuyez sur le bouton fléché de retour pour sortir d'un menu ou d'une certaine option du système Uconnect.

Maintenez le bouton Power (Alimentation) de la plaque frontale de la radio enfoncé pendant au moins 15 secondes afin de réinitialiser la radio.

FONCTIONS PROGRAMMABLES PAR

L'UTILISATEUR



Boutons situés sur la plaque frontale et sur l'écran tactile du système Uconnect 5/5 AVEC NAVIGATION avec écran de 10,1 pouces

- 1 - Boutons du système Uconnect situés sur l'écran tactile
- 2 - Boutons du système Uconnect situés sur la plaque frontale

Appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule), puis appuyez sur l'onglet Settings (Réglages) au haut de l'écran tactile. Dans ce menu, le système Uconnect vous permet d'accéder à toutes les fonctions programmables disponibles.

REMARQUE :

- Seulement une zone à la fois de l'écran tactile peut être sélectionnée.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour accéder au menu voulu. Une fois le menu voulu sélectionné, appuyez brièvement sur l'option de réglage préférée jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant que ce dernier a été sélectionné. Une fois le réglage effectué, appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule) pour quitter cet écran. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

Display (Affichage)

Lorsque le bouton Display (Affichage) est enfoncé sur l'écran tactile, le système affiche les options associées au thème (selon l'équipement), à la luminosité et à la couleur de l'écran tactile. Les réglages disponibles sont les suivants :

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Language (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect et l'affichage du groupe d'instruments. Les langues proposées sont : English (Anglais), Français et Español (Espagnol).

Nom de réglage	Description
Mode d'affichage	Ce réglage vous permet de définir manuellement la luminosité ou de laisser le système la régler automatiquement. Le réglage « Auto » (Automatique) permet au système de régler automatiquement la luminosité de l'affichage. Le réglage « Manual » (Manuel) permet à l'utilisateur de régler la luminosité de l'affichage.
Display Brightness Daytime (Luminosité de jour de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité pendant le jour. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Display Brightness Nighttime (Luminosité de nuit de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque c'est la nuit. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Mode Thème	Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de votre thème. Les options de réglage sont « Light » (Clair), « Dark » (Sombre) et « Auto » (Automatique). Sélectionnez-les pour voir les thèmes en mode clair ou sombre. Le mode « Auto » (Automatique) modifie le thème avec les témoins.
Unités	Ce réglage vous permet de changer les unités à « US » (Américaines), « Metric » (Métriques) ou « Custom » (Personnalisées). Les options peuvent modifier indépendamment chaque unité de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation actuelle (l/100 km, km/l, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), de pression (lb/po ² , kPa ou bar) et de température (°C ou °F).
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Show Main Category Bar Labels (Afficher les étiquettes de la barre de catégorie principale)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage des étiquettes de la barre de catégorie principale.
Navigation dans la fenêtre contextuelle relative au prochain virage affichée dans le groupe d'instruments	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Phone Pop-ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage affiche les messages et les notifications d'un téléphone intelligent à l'affichage du groupe d'instruments.

Mon profil

Lorsque vous appuyez sur le bouton My Profile (Mon profil) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux profils du véhicule.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Langue (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect et l'affichage du groupe d'instruments. Les langues proposées sont : English (Anglais), Français et Español (Espagnol).
Mode d'affichage	Ce réglage modifie l'écran de radio à « Auto » (Automatique) ou « Manual » (Manuel). « Manual » (Manuel) permet une personnalisation plus poussée de l'écran de radio.
Display Brightness Daytime (Luminosité de jour de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité pendant le jour. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Display Brightness Nighttime (Luminosité de nuit de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque c'est la nuit. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Mode Thème	Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de votre thème. Les options de réglage sont « Light » (Clair), « Dark » (Sombre) et « Auto » (Automatique). Sélectionnez-les pour voir les thèmes en mode clair ou sombre. Le mode « Auto » (Automatique) modifie le thème avec les témoins.
Unités	Ce réglage vous permet de personnaliser indépendamment chacune des unités de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation de carburant (L/100 km, km/L, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), de pression (lb/po ² , kPa ou bar) et de température (°C ou °F).
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Show Main Category Bar Labels (Afficher les étiquettes de la barre de catégorie principale)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage des étiquettes de la barre de catégorie principale.
Navigation dans la fenêtre contextuelle relative au prochain virage affichée dans le groupe d'instruments	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Phone Pop-ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage affiche les messages et les notifications d'un téléphone intelligent à l'affichage du groupe d'instruments.
Format de l'heure	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures.
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de modifier de la radio pour qu'elle utilise une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine).

Nom de réglage	Description
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Jeep ^{MD} » (Hé, Jeep ^{MD}).
Voice Barge-in (Intervention vocale)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver l'intervention vocale.
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage de la liste de commandes.
Navigation Settings (Paramètres de navigation)	Ce réglage vous redirige vers la liste des réglages du système de navigation. Consultez le manuel d'instructions du système Uconnect.
Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Heated Steering Wheel (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement)	Ce réglage active le système de confort du véhicule et les sièges chauffants ou le volant chauffant lorsque le véhicule a été démarré à distance ou que le contact a été mis. Le réglage « Off » (Désactivé) n'active pas les systèmes de confort. Le réglage « Remote Start » (Démarrage à distance) active seulement les systèmes de confort lorsque le démarrage à distance est utilisé. Le réglage « All Start » (Tous les démarrages) active les systèmes de confort, peu importe la manière dont le véhicule a été démarré.
Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio)	Ce réglage maintient certaines caractéristiques électriques en fonction après la coupure du moteur. Lorsque l'une des portières est ouverte, le système électronique est alors désactivé. Les réglages disponibles sont « 0 min » et « 20 min ».
Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage vous permet de déterminer si la radio s'éteint lorsque l'une des portières est ouverte.
Réglages audio	Ce réglage ouvre le sous-menu qui contient les réglages audio ➡ page 171.
Fenêtres contextuelles pour placer des tiroirs d'applications dans vos favoris	Ce réglage vous permet de placer des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications dans vos favoris avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
App Drawer Unfavoriting Pop-ups (Fenêtres contextuelles pour retirer de vos favoris des tiroirs d'applications)	Ce réglage vous permet de retirer de vos favoris des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
New Text Message Pop-ups (Notifications contextuelles de nouveau télémessage)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de nouveau télémessage. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Missed Calls Message (Message d'appel manqué)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles d'appel manqué. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Navigation Pop-ups (Fenêtres contextuelles de navigation)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de navigation. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Reset App Drawer to Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage réinitialise le tiroir d'applications à sa disposition d'usine par défaut.

Nom de réglage	Description
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.
More Profile Options (Autres options de profil)	Ce réglage vous donne accès à d'autres options de profil.

Sécurité et aide à la conduite

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety/Driving Assistance (Sécurité/Aide à la conduite) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux réglages de sécurité du véhicule. Ces options peuvent varier selon les caractéristiques dont votre véhicule est muni. Les réglages peuvent être présentés sous la forme d'une liste ou au sein de sous-dossiers à l'écran. Pour accéder à un sous-dossier, sélectionnez le dossier souhaité; les options disponibles qui sont associées à cette caractéristique seront alors affichées à l'écran.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Système d'avertissement de collision frontale – Situé dans le sous-menu Freinage d'urgence automatique	Ce réglage active ou désactive le système d'avertissement de collision frontale (FCW). Le réglage « Off » (Désactivé) désactive le système d'avertissement de collision frontale. Le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement) ne fournit qu'une alarme sonore lorsqu'une collision est détectée. Le réglage « Warning + Active Braking » (Avertissement et freinage actif) fournit une alarme sonore et applique une certaine pression de freinage lorsqu'une collision est détectée.
Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale – Situé dans le sous-menu Freinage d'urgence automatique	Ce réglage modifie la distance à laquelle l'alarme du système d'avertissement de collision frontale retentit. Avec le réglage « Medium » (Moyen), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsqu'un objet est visible et qu'une possibilité de collision est détectée. Avec le réglage « Near » (Près), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsque l'objet est plus près du véhicule. Avec le réglage « Far » (Éloigné), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsqu'un objet est à une distance éloignée du véhicule.
Freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons – Situé dans le sous-menu Freinage d'urgence automatique	Ce réglage active ou désactive le système de freinage d'urgence avec détection des piétons.
Gestion de voie – Situé dans Gestion active de voie	Ce réglage active le système qui avertit le conducteur lors de la détection d'une sortie de voie. S'il est activé, une assistance au volant peut être fournie. Les options proposées sont « Vibration Only » (Vibration seulement), « Steering Assist Only » (Aide au volant seulement) et « Vibration + Steering Assist » (Vibration et aide au volant).

Nom de réglage	Description
Avertissement de voie – Situé dans Gestion active de voie	Ce réglage définit le type d'avertissement pour la gestion de voie active. Les options sont « Early » (Prématuré), « Medium » (Moyen) et « Late » (Retardé).
Ampleur de vibration – Situé dans Gestion active de voie	Ce réglage définit l'ampleur de vibration du volant. Les options disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Force d'assistance de direction – Situé dans Gestion active de voie	Ce réglage définit la force de la rétroaction au volant au moment d'une sortie de voie. Les options disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Avertissement LaneSense – situé dans le sous-menu LaneSense	Ce réglage définit le type d'avertissement lié au système de détection de changement de voie LaneSense. Les options sont « Early » (Prématuré), « Medium » (Moyen) et « Late » (Retardé).
Rétroaction LaneSense – situé dans le sous-menu LaneSense	Ce réglage définit le niveau du système de détection de changement de voie LaneSense. Les options disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
ParkSense	Ce réglage modifie le type d'alarme ParkSense émise lorsqu'un objet est détecté à proximité. Le réglage « Sound Only » (Alarme sonore seulement) ne fournit qu'une alarme sonore lorsqu'un objet est détecté. Le réglage « Sound and Display » (Alarme sonore et visuelle) fournit une alarme sonore et visuelle lorsqu'un objet est détecté.
Front ParkSense Volume (Volume du système ParkSense avant)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense avant. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Rear ParkSense Volume (Volume du système ParkSense arrière)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense arrière. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage	Ce réglage fournit une assistance au freinage si le système ParkSense arrière détecte une collision avec un objet.
Mode du système ParkSense actif	Ce réglage permet de contrôler la fonctionnalité Active ParkSense (Système d'aide au stationnement ParkSense actif) entre le stationnement entièrement autonome et le stationnement semi-autonome. Les réglages disponibles sont « Full Auto » (Entièrement automatique) et « Steering Only » (Direction seulement).
Signal sonore de proximité ParkSense actif	Ce réglage active ou désactive les signaux sonores de proximité ParkSense actif. Ce réglage est disponible uniquement lorsque le mode ParkSense actif est réglé à « Full Auto » (Entièrement automatique).

Nom de réglage	Description
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort)	Ce réglage modifie le type d'alarme fournie lorsqu'un objet est détecté dans un angle mort du véhicule. Le réglage « Off » (Désactivé) désactive l'alarme d'angle mort. Le réglage « Lights » (Feux) active les feux d'alarme d'angle mort sur les rétroviseurs extérieurs. Le réglage « Feux et carillon » active à la fois les feux sur les rétroviseurs extérieurs et une alarme sonore.
Traffic Sign Assist (Aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage active ou désactive la fonction d'aide sur les panneaux de signalisation.
Traffic Sign Assist Warning (Avertissement d'aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage vous permet de régler le type d'avertissement associé au panneau de signalisation. Les options disponibles sont « Off » (Désactivé), « Visual » (Visuel) et « Visual + Chime » (Visuel et sonore).
New Speed Zone Indication (Indication de nouvelle zone de vitesse)	Ce réglage vous permet de définir si le système doit vous avertir lorsqu'une limite de vitesse a changé dans une zone. Les options disponibles sont « Off » (Désactivé), « Visual » (Visuel) et « Visual + Chime » (Visuel et sonore).
Drowsy Driver Alert (Alerte de somnolence du conducteur)	Ce réglage surveille les habitudes de conduite du conducteur et l'informe de tout changement, qui pourrait signifier que le conducteur est somnolent. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Highway Assist Steering Wheel Vibration (Vibration du volant pour aide sur l'autoroute)	Ce réglage fait vibrer le volant lorsqu'une sortie de voie est détectée. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Avertissement relatif à la distance latérale	Ce réglage active ou désactive l'avertissement relatif à la distance latérale et définit la manière dont le système communique avec l'utilisateur. Le réglage « Off » désactive le système. Le réglage « Sound » (Alarme sonore) fournit une alarme sonore pour l'utilisateur. Le réglage « Sound And Display » (Alarme sonore et visuelle) fournit une alarme sonore et visuelle.
Rear Seat Alert (Alerte de siège arrière)	Lorsque ce réglage est activé et que les portières arrière sont ouvertes alors que le moteur tourne ou lorsque le moteur est lancé dans les 10 minutes suivant l'ouverture de la portière, un message s'affiche pour vous inviter à vérifier le siège arrière lors de la COUPURE du contact du véhicule.
Assistance au départ en pente	Ce réglage active ou désactive le système d'assistance au départ en pente.

Clock & Date (Horloge et date)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock & Date (Horloge et date) de l'écran tactile, le système affiche les différentes options associées à l'horloge interne du véhicule.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)	Ce réglage synchronise l'heure avec le récepteur GPS du système. Le système contrôle alors l'heure en fonction de l'emplacement GPS.
Set Time Hours (Régler les heures)	Ce réglage vous permet de définir les heures. Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « + » augmente les heures. Le réglage « - » réduit les heures.
Set Time Minutes (Régler les minutes)	Ce réglage vous permet de définir les minutes. Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « + » augmente les minutes. Le réglage « - » réduit les minutes.
Format de l'heure	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures. Vous pouvez aussi régler l'horloge.
Set Date (Régler la date)	Ce réglage vous permet de définir la date.

Phone/Bluetooth^{MD} (Téléphone/Bluetooth^{MD})

Lorsque vous appuyez sur le bouton Téléphone/Bluetooth^{MD} de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la connectivité Bluetooth^{MD} à partir d'un appareil audio externe ou d'un téléphone intelligent. À partir de ce menu, vous pouvez accéder à la liste des téléphones intelligents et appareils audio jumelés.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Device Manager (Gestionnaire d'appareils)	Ce réglage affiche l'écran principal Device Manager (Gestionnaire d'appareils).
Do Not Disturb All (Ne pas déranger tout)	Ce réglage ouvre le menu des réglages « Do Not Disturb All » (Ne pas déranger tout). Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Nom de réglage	Description
Enable Two Active Phones (Permettre deux téléphones actifs)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver deux téléphones actifs dans le véhicule. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Phone Pop-Ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage active les fenêtres contextuelles relatives aux messages du téléphone à l'affichage du groupe d'instruments.

Voice (Vocal)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Voice (Vocal) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de reconnaissance vocale du véhicule.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de choisir une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine) pour le système.
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Jeep ^{MD} » (Hé, Jeep ^{MD}).
Voice Barge-In (Intervention vocale)	Ce réglage vous permet de répondre à une réponse vocale avant que le système ait terminé sa phrase. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver la liste de commandes. Le réglage « Always » (Toujours) permet de toujours afficher la liste de commandes. Le réglage « With Help » (Avec de l'aide) permet d'afficher la liste de commandes accompagnée d'une courte description de la fonction de chaque commande. Le réglage « Never » (Jamais) désactive l'affichage de la liste de commandes.

Navigation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Navigation de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système de navigation intégré au véhicule. Ces réglages peuvent changer les icônes qui sont affichées sur la carte, la manière dont l'heure d'arrivée est calculée et les types d'itinéraires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de navigation et les réglages, consultez le manuel d'instructions du système Uconnect.

Caméra

Lorsque vous appuyez sur le bouton Camera (Caméra) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de caméra du véhicule.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
ParkView Backup Camera (Caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage active ou désactive la caméra d'aide au recul ParkView.
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage ajoute un délai à la caméra d'aide au recul ParkView lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView.
Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView	Ce réglage active ou désactive les lignes de guidage fixes de la caméra d'aide au recul ParkView.
Surround View Camera Delay (Temporisation de la caméra de vue panoramique)	Ce réglage ajoute un délai minuté à la caméra de vue panoramique lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
Surround View Camera Guidelines (Lignes de guide de la caméra de vue panoramique)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide de la caméra de vue panoramique.

Rétroviseurs et essuie-glaces

Lorsque vous appuyez sur le bouton Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces) de l'écran tactile, le système affiche l'option associée aux rétroviseurs et essuie-glaces du véhicule.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)	Ce réglage active ou désactive les essuie-glaces automatiques à détection de pluie.

Feux

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux feux extérieurs et intérieurs du véhicule.

REMARQUE :

- Lorsque la fonction « Daytime Running Lights » (Feux de jour) est sélectionnée, il est possible d'activer ou de désactiver les feux de jour. Cette fonction est seulement disponible si la loi du pays dans lequel le véhicule a été acheté l'autorise.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Réglage de la sensibilité des phares	Ce réglage vous permet de modifier la sensibilité des phares selon la quantité de lumière visible. Plus le réglage de la sensibilité est élevé, moins est grande la variation de l'éclairage extérieur nécessaire pour allumer l'éclairage (p. ex., avec un réglage de niveau 3 au coucher du soleil, les phares s'allument plus tôt qu'aux niveaux 1 ou 2). Les niveaux possibles sont « Level 1: Minimum Sensitivity » (Niveau 1 : Sensibilité minimale), « Level 2: Medium Sensitivity » (Niveau 2 : Sensibilité moyenne) et « Level 3: Maximum Sensitivity » (Niveau 3 : Sensibilité maximale).
Délai d'extinction des phares	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le contact du véhicule a été coupé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le véhicule est déverrouillé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Feux de route à antiéblouissement automatique	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les feux de route à antiéblouissement automatique.
Greeting Lights (Éclairage d'accueil)	Ce réglage active ou désactive l'éclairage d'accueil.
Daytime Running Lights (Feux de jour)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les feux de jour.
Feux de virage	Lorsque cette fonction est sélectionnée, si l'angle de rotation du volant est grand ou si les clignotants sont allumés, un feu (incorporé au phare antibrouillard) s'allume sur le côté correspondant en vue d'améliorer la visibilité la nuit.
Headlight Dip (Abaissement des phares)	Ce réglage abaisse les phares pendant la conduite sur le côté opposé de la route. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.

Freins

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Brakes » (Freins) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Frein de stationnement automatique	Ce réglage active ou désactive le frein de stationnement automatique.
Entretien des freins	Ce réglage vous permet de placer les freins en position d'entretien.

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) de l'écran tactile, le système affiche les options associées au verrouillage et au déverrouillage des portières du véhicule.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	Ce réglage déverrouille les portières lorsque l'une des portières est ouverte de l'intérieur.
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.
Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé. Le réglage « Off » (Désactivé) ne fera pas retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 1st Press » (Première pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez une fois sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 2nd Press » (Seconde pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton Lock (Verrouiller).
Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le démarrage à distance est activé à partir de la télécommande.

Nom de réglage	Description
Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande	Ce réglage modifie le nombre de pressions sur le bouton Unlock (Déverrouiller) de la télécommande nécessaire pour déverrouiller toutes les portières. Le réglage « Driver Door » (Portière du conducteur) ne déverrouille que la portière du conducteur lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une première fois. Le réglage « All Doors » (Toutes les portières) déverrouille toutes les portières lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une première fois.
Passive Entry (Entrée passive)	Ce réglage vous permet d'activer et de désactiver la fonction de déverrouillage passif (système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC}).
Power Lift Gate Alert (Alarme du hayon à commande électrique)	Ce réglage fait retentir une alarme sonore lorsque le hayon à commande électrique se soulève ou s'abaisse. Les options sélectionnables sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Hands – Free Power Liftgate (Hayon à commande électrique mains libres)	Ce réglage utilise la technologie mains libres pour ouvrir ou fermer automatiquement le hayon à commande électrique. Les options sélectionnables sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Nom de réglage	Description
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	Ce réglage vous permet de modifier le verrouillage automatique des portières lorsque la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h).

Sièges et confort

Lorsque vous appuyez sur le bouton Seats & Comfort (Sièges et confort) de l'écran tactile, le système affiche l'option associée aux systèmes de confort du véhicule lorsque le démarrage à distance a été activé ou que le véhicule a été démarré.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Siège chauffant et ventilé du conducteur et volant chauffant activés automatiquement au démarrage du véhicule	Ce réglage active les systèmes de confort du véhicule et les sièges chauffants ou le volant chauffant lorsque le véhicule a été démarré à distance ou que le contact a été mis. Le réglage « Off » (Désactivé) n'active pas les systèmes de confort. Le réglage « Remote Start » (Démarrage à distance) active seulement les systèmes de confort lorsque le démarrage à distance est utilisé. Le réglage « All Start » (Tous les démarrages) active les systèmes de confort, peu importe la manière dont le véhicule a été démarré.

Options avec moteur arrêté

Lorsque vous appuyez sur le bouton Key Off Options (Options avec moteur arrêté) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux situations où le moteur est à l'arrêt. Ces réglages ne sont activés que lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio)	Ce réglage maintient la radio en fonction après la coupure du moteur. Lorsque l'une des portières est ouverte, le système électronique est alors désactivé. Les réglages disponibles sont « 0 min » et « 20 min ».
Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage éteint la radio lorsque la portière est ouverte. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	Ce réglage vous permet de définir la durée pendant laquelle les phares demeurent allumés une fois le véhicule mis à l'arrêt. Le bouton « + » augmente le délai. Le bouton « - » réduit le délai.

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système audio du véhicule. Ces réglages peuvent modifier l'emplacement de l'audio au sein du véhicule, régler les niveaux de basses et hautes fréquences et les réglages de lecture automatique d'un appareil audio ou d'un téléphone intelligent.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Ce réglage modifie les niveaux audio de haut-parleurs particuliers à l'avant/arrière ou sur le côté gauche/droit du véhicule. L'icône Speaker (Haut-parleur) peut être déplacée pour définir l'emplacement de l'audio.
Equalizer (Égaliseur)	Ce réglage modifie les plages de fréquences « Bass » (Basses), « Mid » (Moyennes) et « Treble » (Hautes) du contenu audio.
Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse)	Ce réglage modifie le volume audio en fonction de la vitesse. À un réglage plus élevé, le volume augmente davantage lorsque le véhicule accélère. Les réglages possibles sont « Off » (Désactivé), « 1 », « 2 » et « 3 ».
Surround Sound (Son ambiophonique)	Ce réglage active ou désactive le système de son ambiophonique.
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX)	Ce réglage adapte les niveaux sonores d'un dispositif connecté au port AUX (AUXILIARY). Les réglages possibles sont « + » et « - ».
Auto Play (Lecture automatique)	Ce réglage démarre automatiquement la lecture du contenu audio sur un appareil connecté.
Auto-On Radio (Radio activée automatiquement)	Ce réglage allume automatiquement la radio lorsque le véhicule est démarré. Les réglages possibles sont « Off » (Hors fonction), « On » (En fonction) et « Recall Last » (Réglage précédent). Avec l'option « Recall Last » (Réglage précédent), le système reprend la tâche antérieure avant l'arrêt du véhicule.
Radio off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage garde la radio allumée lorsqu'une portière est ouverte ou que le délai défini pour l'option Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio) est atteint. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Loudness (Intensité du volume)	Ce réglage améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Volume Adjustment (Réglage du volume)	Ce réglage vous permet de régler les niveaux de volume audio pour chaque option (multimédia, téléphone, navigation, etc.) Le volume peut être réglé à une valeur de 0 à 38.

Notifications

Lorsque vous appuyez sur le bouton Notifications de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux notifications pour le système.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Notification Sounds (Sons de notification)	Ce réglage désactive le signal sonore de notification qui est émis lorsqu'une nouvelle notification est envoyée. Les options sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
App Drawer Favoriting Pop-Ups (Fenêtres contextuelles pour placer des tiroirs d'applications dans vos favoris)	Ce réglage active ou désactive la fenêtre contextuelle « App Favorited » (Application placée dans les favoris).
App Drawer Unfavoriting Pop-Ups (Fenêtres contextuelles pour retirer de vos favoris des tiroirs d'applications)	Ce réglage active ou désactive la fenêtre contextuelle « App Unfavorited » (Application retirée des favoris).
New Text Message Pop-Ups (Notifications contextuelles de nouveau télémessagerie)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage d'un message contextuel pour les nouveaux télémessages d'un quelconque téléphone connecté.
Missed Calls Message (Message d'appel manqué)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage d'un message contextuel pour les appels manqués d'un quelconque téléphone connecté.
Navigation Pop-ups (Fenêtres contextuelles de navigation)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage de messages contextuels de navigation prédictive.

5

Configuration de SiriusXM^{MD}

Lorsque vous appuyez sur le bouton SiriusXM^{MD} Setup (Configuration de SiriusXM^{MD}) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la radio satellite SiriusXM^{MD}. Ces réglages peuvent être utilisés pour sauter certaines chaînes de radio particulières et pour redémarrer du début des chansons préférées.

REMARQUE :

- Un abonnement à la radio satellite SiriusXM^{MD} est requis pour que ces réglages soient fonctionnels.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Compte, profil et réglages de SiriusXM ^{MD}	Ce réglage vous mène au menu des réglages de SiriusXM ^{MD} au sein du menu SiriusXM ^{MD} .
Block Explicit (Bloquer le contenu explicite)	Ce réglage ignore le contenu désigné explicite. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Mises à jour logicielles

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Software Updates » (Mises à jour logicielles) de l'écran tactile, le système affiche le réglage associé à la mise à jour du logiciel Uconnect.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Téléchargements de logiciels par Wi-Fi	Ce réglage permet d'effectuer les mises à jour logicielles par Wi-Fi. Les options sélectionnables pour le réglage sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

System Information (Information sur le système)

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) de l'écran tactile, le système affiche l'information sur le système de radio.

REMARQUE :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Licences d'utilisation	Cela affiche l'écran d'information sur les licences logicielles.

Réinitialisation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Reset (Réinitialiser) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la réinitialisation du système Uconnect à ses réglages par défaut. Ces réglages peuvent effacer les données personnelles et réinitialiser les réglages sélectionnés provenant d'autres menus.

REMARQUE :

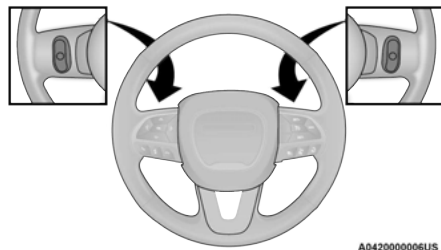
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Restart Radio (Redémarrer la radio)	Ce réglage redémarre la radio.
Reset Apps Drawer To Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage remet le tiroir d'applications dans l'ordre par défaut. Les options disponibles sont « Yes » (Oui) et « Cancel » (Annuler). Vous pouvez également appuyer sur le bouton « X » pour annuler l'écran.
Restore Apps (Rétablir les applications)	Ce réglage supprime toutes les applications installées s'il y a un problème à l'utilisation ou l'installation d'une application. Les options disponibles sont « Back » (Retour) et « Next » (Suivant).

Nom de réglage	Description
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	Ce réglage affiche une fenêtre contextuelle qui vous propose l'option d'effacer toutes les données personnelles du système, y compris les appareils Bluetooth ^{MD} et les valeurs mémorisées. REMARQUE : Effectuer cette intervention peut demander plusieurs minutes.
Reset Wi-Fi Password For Projection (Réinitialiser le mot de passe du Wi-Fi pour la projection)	Ce réglage vous permet de réinitialiser le mot de passe du Wi-Fi du véhicule pour la projection de téléphone intelligent. Les options disponibles sont « Yes » (Oui) et « Cancel » (Annuler). Vous pouvez également appuyer sur le bouton « X » pour annuler l'écran.
Factory Reset (Réinitialisation des réglages d'usine)	Ce réglage réinitialise la radio à ses réglages d'usine par défaut.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant, aux positions trois heures et neuf heures.



A042000006US

Commandes à distance du système audio

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le niveau de volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la partie supérieure de la commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la partie inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central de commande de main droite pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM, FM, SXM ou multimédia, etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne stéréo.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après :

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO

Appuyez sur la partie supérieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences et appuyez sur la partie inférieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale du commutateur de gauche permet de syntoniser la prochaine station présélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

MODE MULTIMÉDIA

Lorsque vous appuyez une fois sur la partie supérieure du commutateur, le lecteur du média sélectionné (AUX/USB/Bluetooth^{MD}) passe à la piste suivante. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure du commutateur, le lecteur retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans les huit secondes de lecture de la piste en cours.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant le téléphone mobile dans le véhicule. Cette situation

n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio ne s'améliore pas après avoir déplacé le téléphone mobile, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect n'est pas utilisé.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION ET LA SÉCURITÉ

CANADA ET ÉTATS-UNIS

Exposition aux émissions de radiofréquences

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies par la FCC et Industrie Canada. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm (8 po) ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le constructeur de la radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones cellulaires. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou certains environnements, par exemple, à bord d'avions. Si vous êtes incertain des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil ➔ page 316.

SÉCURITÉ

FONCTIONS DE SÉCURITÉ

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE (ABS)

Le système de freinage antiblocage (ABS) augmente la stabilité du véhicule et le rendement du freinage dans diverses situations de conduite. Le système empêche automatiquement le blocage des roues et améliore la maîtrise du véhicule pendant le freinage.

Le système de freinage antiblocage effectue l'autovérification pour vous assurer que le système de freinage antiblocage fonctionne correctement chaque fois que le véhicule démarre et roule. Pendant cette autovérification, vous pourriez également percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur.

Le système de freinage antiblocage est activé pendant le freinage lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues commencent à se bloquer. L'état de la route, par exemple de la glace, de la neige, du gravier, des bosses, des rails de chemin de fer, des débris non collés ou une situation de freinage d'urgence peut augmenter la probabilité d'activation du système de freinage antiblocage.

Vous pouvez également observer les phénomènes normaux suivants lorsque le système de freinage antiblocage s'active :

- Bruit du moteur du système de freinage antiblocage ou cliquetis (qui peuvent se poursuivre pendant un court moment après l'arrêt)

- Pulsations dans la pédale de frein.
- Léger enfoncement de la pédale de frein à la fin de l'arrêt.

Le système de freinage antiblocage est conçu pour fonctionner de façon optimale avec les pneus d'origine. Toute modification peut altérer le rendement du système de freinage antiblocage.

AVERTISSEMENT!

- Le système de freinage antiblocage comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.
- Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.
- Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de

(Suite)

AVERTISSEMENT!

freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou de l'adhérence du véhicule ne le permet.

- Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.
- Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS)

Le témoin d'avertissement jaune du système de freinage antiblocage s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et il peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer. Toutefois, même lorsque le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage traditionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin ABS est allumé, le circuit de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le système de freinage antiblocage. Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage ne s'allume pas à la mise du contact sur ON/RUN (MARCHE), faites réparer ce témoin dès que possible.

ALERTE DE RAPPEL DE SIÈGE ARRIÈRE (RSRA)

L'alerte de rappel de siège arrière (RSRA) vous avertit de la présence possible d'un objet, d'un passager ou d'un animal de compagnie sur les sièges arrière au moyen d'une notification visuelle et sonore. L'alerte de rappel de siège arrière ne permet pas la détection directe de la présence d'un objet, d'un passager ou d'un animal domestique sur un siège arrière. Le système s'active automatiquement si une portière arrière a été ouverte dans les 10 minutes suivant la mise du contact à la position ON/RUN (MARCHE). Lorsque les conditions décrites ci-dessus sont présentes, l'alerte de rappel de siège arrière génère l'affichage du message « Check Rear Seat » (Vérifier le siège arrière) à l'écran du groupe d'instruments ainsi qu'une alerte sonore au moment où le conducteur place le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) avant de quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Avant de quitter un véhicule, immobilisez toujours complètement le véhicule, puis placez la transmission automatique à la position P

(Suite)

AVERTISSEMENT!

(STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement.

- Assurez-vous toujours que l'allumage sans clé est HORS FONCTION, la télécommande retirée du véhicule et le véhicule verrouillé.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

DÉTECTION DE LA SOMNOLENCE DU CONDUCTEUR (DDD) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de détection de somnolence du conducteur détecte les signes de fatigue du conducteur et lui recommande de ranger le véhicule au bord de la route et de prendre une pause.

Activation et désactivation

Le système de détection de somnolence du conducteur peut être activé ou désactivé au moyen du système Uconnect en sélectionnant, dans l'ordre :

1. « Safety & Driving Assistance » (Sécurité et aide à la conduite)
2. « Drowsy Driver Alert » (Alerte de somnolence du conducteur)

AVERTISSEMENT!

Le système de détection de somnolence du conducteur est un système d'aide à la conduite et ne libère pas le conducteur de sa responsabilité de conduire le véhicule. Si vous ressentez de la fatigue pendant que vous conduisez, rangez le véhicule en toute sécurité au bord de la route sans attendre le système de détection de somnolence du conducteur. Ne reprenez la route que lorsque vous êtes en bon état physique et mental afin d'éviter de vous mettre ou de mettre d'autres conducteurs en danger.

Avertissements système

Le système DDD utilise les signaux d'entrée du conducteur et du véhicule pour calculer le moment où le conducteur se sent somnolent. Si le système détecte de la somnolence, un carillon audible se fait entendre et le graphique DDD s'affiche à l'écran du groupe d'instruments.

Si le conducteur **accepte** la suggestion fournie par le système en appuyant sur le bouton « OK » situé sur le côté gauche du volant, le message disparaît de l'écran.

Si le conducteur **n'accuse pas réception** de l'avertissement fourni par le système, le message reste affiché à l'écran pendant une minute.

REMARQUE :

- En cas de panne du système de DDD, un symbole ambre apparaîtra sur l'affichage du groupe d'instruments et sera accompagné d'un message dédié.
- Si le système de freinage antiblocage est activé, « ABS ACTIVE » (ABS ACTIVÉ) sera affiché au lieu du symbole de DDD jusqu'à ce que le système de freinage antiblocage soit désactivé.



Message d'avertissement du système de détection de somnolence du conducteur

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS (EBC)

Votre véhicule est équipé d'un système perfectionné de commande électronique des freins. Ce système comprend le système de freinage antiblocage (ABS), le système d'assistance au freinage (BAS), le système électronique de répartition du freinage (EBD), le dispositif électronique antiroulis (ERM), la commande de stabilité électronique (ESC), le système

d'assistance au départ en pente (HSA) et le système antipatinage (TCS). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la maîtrise et la stabilité du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule peut également être équipé du couple dynamique de direction (DST), du limiteur de vitesse en descente (HDC), du système de freinage par temps de pluie (RBS), du système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB) et/ou du dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC).

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le BAS (système d'assistance au freinage) est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le BAS complète le travail du système ABS (système de freinage antiblocage). L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression uniforme sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

AVERTISSEMENT

Le BAS (système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer

(Suite)

AVERTISSEMENT

sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assistance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Système de freinage Témoin d'avertissement

Le témoin d'avertissement rouge du système de freinage s'allume lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON/RUN (MARCHÉ) et il peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le système de freinage ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer immédiatement. Si le témoin d'avertissement du système de freinage ne s'allume pas à la mise du contact sur ON/RUN (MARCHÉ), faites réparer ce témoin dès que possible.

Couple dynamique de direction (DST)

Le couple dynamique de direction (DST) est une fonction de la commande de stabilité électronique (ESC) et du système de direction assistée électrique (EPS) qui fournit un couple au volant pour certaines conditions de conduite dans lesquelles le module de commande de stabilité électronique détecte

l'instabilité du véhicule. Le couple que le volant reçoit ne sert qu'à aider le conducteur pour réaliser un comportement optimal de la direction afin d'atteindre et de maintenir la stabilité du véhicule. La seule notification que le conducteur reçoit que la fonction est activée est le couple appliqué au volant.

REMARQUE :

La fonction de couple dynamique de direction ne sert qu'à aider le conducteur pour réaliser la mesure appropriée à prendre au moyen de petits couples au volant, ce qui signifie que l'efficacité de la fonction de couple dynamique de direction est grandement dépendante sur la sensibilité du conducteur et la réaction générale au couple appliqué. Il est très important de réaliser que cette fonction ne permet pas de diriger le véhicule, c'est-à-dire que le conducteur est toujours responsable de manœuvrer le véhicule.

Système électronique de répartition du freinage (EBD)

Le système électronique de répartition du freinage (EBD) gère la répartition du couple de freinage entre les essieux avant et arrière en limitant la pression de freinage à l'essieu arrière. Cette mesure a pour but d'éviter le patinage excessif des roues arrière pour maintenir la stabilité du véhicule et empêcher que le système de freinage antiblocage ne s'applique d'abord sur l'essieu arrière avant l'essieu avant.

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Le dispositif électronique antiroulis (ERM) anticipe le risque de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que

le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisamment dangereux pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état de la route, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

AVERTISSEMENT!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des objets ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise dans différentes conditions de conduite. Cette commande corrige le survirage et le sous-virage du véhicule en serrant les freins de la roue ou des roues appropriées afin de contrer ces conditions. Elle peut

également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

- Survirage – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- Sous-virage – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique (ESC) applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC), situé dans le groupe d'instruments, se met à clignoter dès que le système de commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote également lorsque le système antipatinage (TCS) est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

AVERTISSEMENT!

- La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique (ESC) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.
- Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire le rendement du système de commande de stabilité électronique (ESC). Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance de la commande de stabilité électronique (ESC). Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

la performance de la commande de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique (ESC) pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

Selon le modèle et le mode de fonctionnement, la commande de stabilité électronique offre plusieurs modes de fonctionnement.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système de la commande de stabilité électronique se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la majorité des conditions de conduite. Les autres modes de la commande de stabilité électronique ne doivent être utilisés qu'en présence de conditions particulières, comme celles qui sont décrites dans les paragraphes suivants.

Désactivation partielle

Ce mode peut être utile si votre véhicule s'est enlisé. Ce mode peut modifier les seuils d'activation du système antipatinage (TCS) et de la commande de stabilité électronique (ESC), ce qui se traduit par un patinage des roues supérieur aux valeurs normales.

Pour passer en mode de « désactivation partielle », appuyez brièvement sur le bouton ESC OFF (Commande de stabilité électronique DÉACTIVÉE), situé sous la radio. Le témoin ESC OFF (Commande de stabilité électronique DÉACTIVÉE) s'allume. Pour réactiver la commande de stabilité électronique (ESC), appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de l'ESC); le témoin de désactivation de l'ESC s'éteint alors.

REMARQUE :

Avec un véhicule muni de chaînes à neige ou pour faciliter les départs dans la neige profonde, le sable ou le gravier, il peut être utile de permettre plus de patinage des roues. Cela peut être accompli en appuyant momentanément sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour passer au mode « Partial Off » (Désactivation partielle). Lorsque les conditions qui justifiaient le mode de désactivation partielle ne sont plus présentes, réactivez la commande de stabilité électronique en appuyant brièvement sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique). Cette opération peut être exécutée pendant que le véhicule roule.

AVERTISSEMENT!

- En mode de désactivation partielle, le système antipatinage (TCS) de la commande de stabilité électronique (ESC), sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivé et le témoin « ESC OFF » (ESC désactivée) est allumé. Dans le mode de désactivation partielle, la fonction de

(Suite)

AVERTISSEMENT!

réduction de la puissance du moteur de système antipatinage (TCS) est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique (ESC) est réduite.

- Le dispositif antiloquage de la remorque (TSC) est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est en mode de désactivation partielle.

Entièrement désactivé (modèles à 4 roues motrices seulement)

Ce mode est destiné à la conduite hors route lorsque les caractéristiques de la commande de stabilité électronique risquent de réduire la maniabilité du véhicule à cause de l'état des pistes. Pour désactiver entièrement la commande de stabilité électronique, maintenez le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) enfoncé pendant cinq secondes lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur est en marche. Après cinq secondes, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume et le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Dans ce mode, la commande de stabilité électronique et le système antipatinage, à l'exception du différentiel autobloquant (BLD) décrit au paragraphe « Système antipatinage » sont désactivés jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne 64 km/h (40 mi/h). À 64 km/h (40 mi/h), le système revient au mode partiellement désactivé. Le système antipatinage demeure inactif. Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h

(30 mi/h), la commande de stabilité électronique est désactivée. La commande de stabilité électronique est désactivée lorsque le véhicule se déplace à faible vitesse afin de ne pas nuire à la conduite hors route. Par contre, à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mi/h), la commande de stabilité électronique est activée à nouveau pour assurer la fonction d'antidérapage. Le témoin « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) est toujours allumé lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée.

Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (ESC désactivée). Ainsi, la commande de stabilité électronique se remettra en fonction.

REMARQUE :

Le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) s'affiche et le carillon retentit lorsque le sélecteur de rapport est placé à la position P (STATIONNEMENT) à partir de toute autre position, puis est déplacé hors de la position P (STATIONNEMENT). Cette situation se présente même si vous avez déjà effacé le message.

AVERTISSEMENT!

En mode de désactivation complète, les fonctions de réduction du couple moteur et d'antidérapage du véhicule sont désactivées. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité électronique (ESC) ne s'activera pas pour faciliter la stabilité du véhicule. Le mode entièrement désactivé est destiné à la conduite hors route ou tout terrain seulement.

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique, situé dans le groupe d'instruments, s'allume lorsque le commutateur d'allumage est

placé à la position ON (MARCHÉ). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si ce témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.



Le témoin ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) indique que le client a choisi de faire fonctionner la commande de stabilité électronique (ESC) dans un mode limité.

REMARQUE :

- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

Signal d'arrêt d'urgence (ESS) – selon l'équipement

Le signal d'arrêt d'urgence active les feux de détresse à une vitesse supérieure à la normale lorsqu'une forte pression de freinage est exercée. Le signal d'arrêt d'urgence ne s'active que lorsque le véhicule roule à plus de 50 km/h (31 mi/h). Le signal d'arrêt d'urgence fonctionne d'une manière indépendante des autres feux; de plus, il s'allume et s'éteint automatiquement.

Cela indique aux autres que le véhicule s'arrête brusquement.

REMARQUE :

- Un témoin d'avertissement s'allume dans le groupe d'instruments pour indiquer au conducteur que la fonction de signal d'arrêt d'urgence a été activée.
- Pendant la traction d'une remorque, le signal d'arrêt d'urgence active également les feux arrière de la remorque.

Limiteur de vitesse en descente (HDC) – selon l'équipement

Le limiteur de vitesse en descente (HDC) est destiné à la conduite hors route à basse vitesse en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse). Le limiteur de vitesse en descente maintient la vitesse du véhicule en descente pendant les situations de conduite diverses. Le limiteur de vitesse en descente contrôle la vitesse du véhicule en contrôlant activement les freins.

Le limiteur de vitesse en descente comporte trois états :

1. Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas).
2. Activation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête, mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur).

3. Activation en cours (la fonction est activée et contrôle activement la vitesse du véhicule).

Mise en service du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est activé en appuyant sur le commutateur HDC (Limiteur de vitesse en descente), situé à l'avant du sélecteur de rapport. Les conditions suivantes doivent également être remplies pour activer le limiteur de vitesse en descente :

- La transmission est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h).
- Le frein de stationnement électrique (EPB) est desserré.
- La portière du conducteur est fermée.

Activation du limiteur de vitesse en descente

Une fois que le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente, il s'activera automatiquement dans une pente d'inclinaison suffisante (supérieure à 8 % environ). La vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente est sélectionnable par le conducteur et peut être réglée dans les limites des seuils par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.

Priorité conducteur :

Le conducteur peut neutraliser l'activation du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur à tout moment.

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est désactivé, mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur contourne la vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente par une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h), mais inférieure à 40 km/h (25 mi/h).
- Le véhicule se trouve sur une pente descendante d'inclinaison insuffisante (moins de 8 % environ), sur une surface plane ou sur une pente ascendante.
- Le levier de vitesses est déplacé à la position P (STATIONNEMENT).

Mise hors service du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est mis hors service et reste indisponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente.
- La transmission est déplacée hors du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) (le limiteur de vitesse en descente est annulé immédiatement).

Rétroaction au conducteur :

Le groupe d'instruments comporte un pictogramme de limiteur de vitesse en descente et le commutateur du limiteur de vitesse en descente est muni d'une DEL qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du limiteur de vitesse en descente.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du limiteur de vitesse en descente.
- Le témoin du commutateur clignote pendant plusieurs secondes, puis s'éteint lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente lorsque les conditions d'activation n'ont pas été remplies.

Le commutateur de limiteur de vitesse en descente est situé sur le bouton de Selec-Terrain dans la position supérieure droite.

AVERTISSEMENT!

Le limiteur de vitesse en descente (HDC) est uniquement destiné à maintenir la vitesse du véhicule en descente. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et maintenir la vitesse du véhicule à un niveau sécuritaire.

Système d'assistance au départ en pente

L'assistance au départ en pente (HSA) est conçue pour atténuer le dispositif antiroulis à partir d'un arrêt complet lorsque le véhicule se trouve sur une pente. Si le conducteur relâche le frein lorsque le véhicule est immobilisé en pente, l'assistance au départ en pente continue brièvement de maintenir la pression de freinage. Si le conducteur n'enfoncé pas l'accélérateur pendant ce temps, le système relâche la pression de

freinage et le véhicule roule normalement vers le bas de la pente.

Les critères suivants doivent être remplis pour que l'assistance au départ en pente (HSA) entre en fonction :

- La fonction doit être activée.
- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- La portière du conducteur doit être fermée.
- Le véhicule doit être sur une pente abrupte.
- La position de la transmission doit correspondre à la direction du véhicule (c.-à-d., un véhicule qui avance pour monter une pente est en marche avant; un véhicule qui recule pour monter une pente est en marche arrière).
- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) fonctionne lorsque le véhicule est en MARCHÉ ARRIÈRE et lorsque le levier de vitesses se trouve dans tous les rapports de marche avant. Le système ne s'active pas si la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

AVERTISSEMENT!

L'assistance au départ en pente (HSA) peut ne pas entrer en fonction et un léger roulis peut survenir dans des pentes peu prononcées lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. Cette assistance au départ en pente ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le

(Suite)

AVERTISSEMENT!

sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et, très important, de manœuvrer les freins pour conduire le véhicule en toute sécurité peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

DÉSACTIVATION ET ACTIVATION DU SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉPART EN PENTE

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, procédez comme suit :

- Si vous désactivez l'assistance au départ en pente par l'intermédiaire de l'affichage du groupe d'instruments, consultez ➡ page 75.
- Si vous désactivez l'assistance au départ en pente à l'aide des paramètres Uconnect, consultez ➡ page 157 pour obtenir plus d'informations.

REMORQUAGE AVEC LE SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉPART EN PENTE (HSA)

L'assistance au départ en pente fournit aussi une assistance pour atténuer le dispositif antiroulis lors de la traction d'une remorque.

AVERTISSEMENT!

- Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de la remorque peuvent

(Suite)

AVERTISSEMENT!

se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression de freinage peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez manuellement les freins de la remorque ou appliquez une pression de freinage plus élevée avant de relâcher la pédale de frein.

- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Système de freinage par temps de pluie (RBS)

Le système de freinage par temps de pluie (RBS) peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. L'absence d'indication visuelle et sonore permet au système de freinage par temps de pluie de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

Anticipation au freinage d'urgence (RAB)

Le système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB) peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher l'accélérateur. Le système de commande électronique des freins (EBC) prépare le système de freinage pour un arrêt d'urgence.

Système antipatinage

Le système antipatinage surveille le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage des roues est détecté, le système antipatinage (TCS) peut appliquer la pression de freinage aux roues qui patinent ou réduire la puissance du véhicule en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) reste actif même si le système antipatinage (TCS) et la commande de stabilité électronique (ESC) sont dans un mode limité.

Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoiement de la remorque utilise des capteurs intégrés au véhicule pour détecter le louvoiement excessif de la remorque et prend les

mesures appropriées pour éliminer le louvoiemment. Il peut également être activé automatiquement s'il détecte un louvoiemment excessif de la remorque.

REMARQUE :

Le dispositif antilouvoiemment de la remorque (TSC) ne peut empêcher le louvoiemment de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence quand vous tractez une remorque; observez les recommandations quant au poids au timon de la remorque ➔ page 149.

Lorsque le dispositif antilouvoiemment de la remorque (TSC) fonctionne, le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote, la puissance du moteur peut être réduite et vous pouvez sentir que le véhicule applique le frein à une roue particulière afin d'éliminer le louvoiemment. Le dispositif anti-louvoiemment (TSC) est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est en mode partiellement ou entièrement activé.

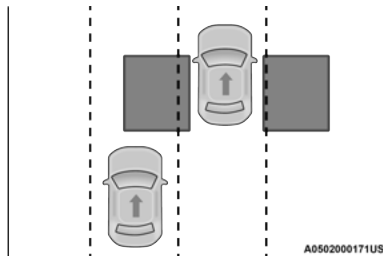
AVERTISSEMENT

Si le dispositif antilouvoiemment de la remorque (TSC) s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoiemment.

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts (BSM) utilise deux capteurs radar, situés dans le bouclier/pare-chocs arrière, pour détecter les véhicules immatriculés permis sur l'autoroute (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans l'angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.



Zones de détection arrière

Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Le système de surveillance des angles morts est fonctionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant; et il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT).

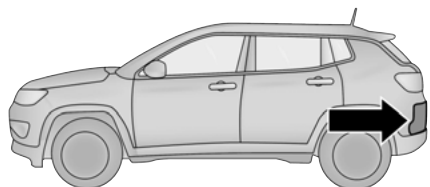
La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une largeur de voie, c.-à-d. 3,8 m (12 pi), des deux côtés du véhicule. La longueur de zone commence au rétroviseur extérieur et s'étend sur environ 3 m (10 pi) au-delà du bouclier/pare-chocs arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque le véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

REMARQUE :

- Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Le système de surveillance des angles morts se désactive automatiquement lorsqu'une remorque est détectée. Si la remorque attelée n'est pas détectée, la zone de détection du système NE change PAS. Par conséquent, vérifiez si la voie adjacente est libre pour votre véhicule et votre remorque avant d'effectuer un changement de voie. Si la remorque ou un autre objet (par exemple, une bicyclette, un article de sport) dépasse sur le côté de votre véhicule, le témoin du système de surveillance des angles morts pourrait demeurer allumé lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant. Il peut être nécessaire de désactiver manuellement le système de surveillance des angles morts pour éviter les erreurs de détection ➔ page 157.

Le système de surveillance des angles morts peut devenir obstrué si de la neige, de la glace, de la boue ou d'autres contaminants de la route s'accumulent

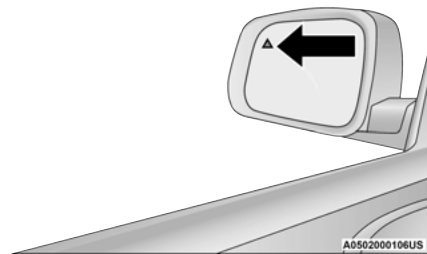
sur le bouclier/pare-chocs arrière, où sont situés les capteurs radar. Le système peut également détecter une obstruction si le véhicule est utilisé dans des zones avec un retour de signal radar extrêmement faible, comme dans un désert ou le long d'un dénivelé négatif important. Si une obstruction est détectée, le message « Blind Spot Temporarily Unavailable, Sensor Blocked » (Surveillance des angles morts temporairement non disponible : capteurs obstrués) est affiché dans le groupe d'instruments, les deux rétroviseurs s'illuminent et les alertes du système de surveillance des angles morts et du système de surveillance de circulation en marche arrière sont désactivées. Il s'agit du fonctionnement normal. Le système reprend automatiquement son fonctionnement normal lorsque la situation est résolue ou lorsqu'un cycle d'allumage est réalisé. Pour réduire les interruptions du système, n'obstruez pas la zone du bouclier/pare-chocs arrière où se trouvent les capteurs radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.) et gardez cette zone exempte de contaminants de la route.



A0502000107US

Emplacement du capteur de radar (côté conducteur illustré)

Lorsqu'activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur du côté approprié lorsqu'un objet est détecté. Si un clignotant qui correspond à une alarme du côté du véhicule est activé, un signal sonore retentit également, si les signaux sonores sont activés. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine ➡ page 189.



A0502000106US

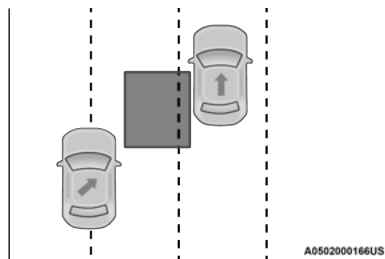
Emplacement du témoin d'avertissement

Dans le cadre du système de gestion active de voie, si le véhicule commence à dériver dans une voie adjacente dotée d'une DEL active, la DEL clignote si le couple de direction est fourni pour guider le véhicule jusqu'au centre de la voie ➡ page 141.

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

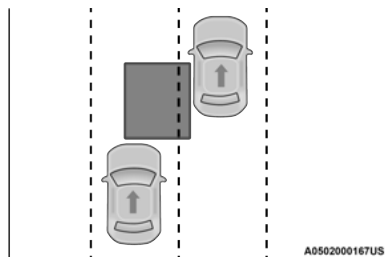
Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.



Surveillance latérale

Accès de l'arrière

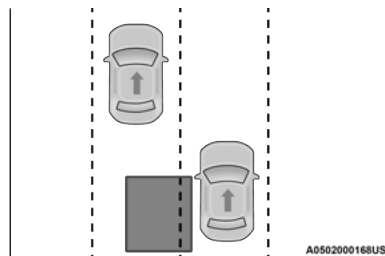
Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 48 km/h (30 mi/h).



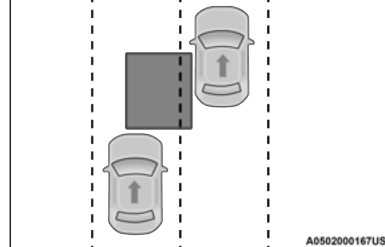
Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule à une vitesse relative inférieure à 16 km/h (10 mi/h), le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), le témoin d'avertissement pourrait ne pas s'allumer.



Dépassement et approche

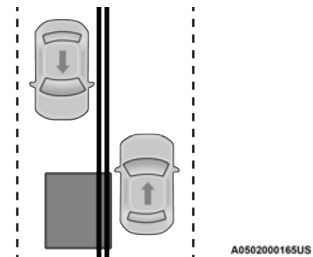


Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les

objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les murets, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes ➞ page 316.



Circulation en sens opposée

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de

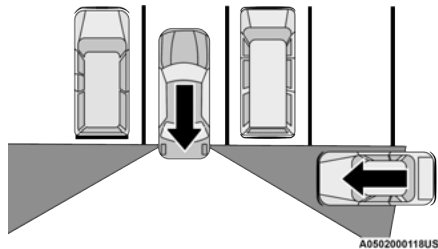
(Suite)

AVERTISSEMENT!

voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.



Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 5 km/h

(3 mi/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 32 km/h (20 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, avec une réduction du volume de la radio chaque fois que le système est activé, peu importe le réglage du signal sonore.

REMARQUE :

Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être bloquée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) n'est pas un système d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, malgré l'aide apportée par le système de surveillance de circulation en marche arrière. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Modes de surveillance des angles morts

L'alarme d'angle mort comporte trois modes de fonctionnement qui peuvent être sélectionnés dans le système Uconnect.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement (réglage par défaut)

Lorsque le mode Lights Only (Témoins seulement) est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur du côté approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. Lorsqu'une alarme sonore est demandée, la radio est mise en sourdine pendant la durée du signal sonore.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si un clignotant qui correspond à une alarme du côté du véhicule est activé, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. Le volume de la radio est réduit lorsqu'une alarme sonore est émise. L'état des clignotants ou

des feux de détresse est ignoré; l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Désactivation de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est désactivé, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts, ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

REMARQUE :

Le système de surveillance des angles morts enregistre le mode de fonctionnement en vigueur au moment de la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.

Capteur obstrué

Si le système détecte une perte de performance en raison de contamination ou de présence de corps étrangers, un message vous avertit qu'un capteur est obstrué et les témoins d'avertissement dans les rétroviseurs latéraux s'allument. Les témoins d'avertissement restent allumés jusqu'à ce que l'obstruction soit dégagée. Dégagez tout d'abord la zone du bouclier/pare-chocs autour des capteurs. Après avoir retiré l'obstruction, réinitialisez le système en mettant le commutateur d'allumage en position de MARCHÉ, d'ARRÊT puis de nouveau de MARCHÉ.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE (FCW) AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage présente au conducteur des avertissements audibles et visuels (à l'affichage du groupe d'instruments) et peut donner un coup de frein lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

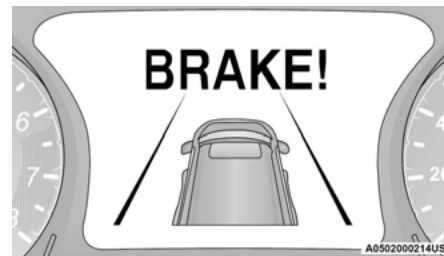
REMARQUE :

Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins (EBC) pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système donne un coup de frein.

Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale. Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision, mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.

Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage se produit initialement à une vitesse inférieure à 62 km/h

(39 mi/h), le système pourrait fournir le freinage maximal nécessaire pour éviter la possibilité d'une collision frontale. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.



Message du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé ➡ page 316.

REMARQUE :

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse minimale du véhicule doit être de 2 km/h (1 mi/h).
- Selon la trajectoire prévue, les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation. Une telle réaction doit

être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale (FCW).

- Il est risqué de tester le système d'avertissement de collision frontale (FCW). Pour éviter une telle utilisation inadéquate du système, après quatre freinages actifs dans un cycle d'allumage, la portion de freinage actif du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est désactivée jusqu'au prochain cycle d'allumage.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale (FCW) doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats.

AVERTISSEMENT!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale (FCW). Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Réglages du système d'avertissement de collision frontale

Le réglage de menu d'avertissement de collision frontale se trouve dans les réglages Uconnect ➔ page 157.

REMARQUE :

L'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale est entièrement allumé, ce qui permet au système de vous avertir et d'effectuer un freinage autonome en cas de possibilité de collision frontale.

Si vous changez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Only Warning » (Avertissement seulement), le système ne fournira plus l'option de freinage autonome ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.

Le réglage « Off » (Hors fonction) de l'état du système d'avertissement de collision frontale désactive le système, de sorte qu'aucun avertissement ou freinage autonome n'est disponible en cas de collision possible.

REMARQUE :

L'état de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale demeure en mémoire à la coupure et à l'allumage du contact. Si le système est coupé, il le restera désactivé au prochain démarrage du véhicule.

Changement de la sensibilité et de l'état de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale

Les réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW) et de l'état du freinage actif sont programmables par l'intermédiaire du système Uconnect ➔ page 157.

La sensibilité par défaut du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est « Medium » (Moyen) et l'état du système est « Warning & Braking »

(Avertissement et freinage). Cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels; le système applique un freinage autonome.

Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Far » (Éloigné) pour permettre au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec des objets plus éloignés. Il en résulte des avertissements plus tôt et cela assure un plus grand temps de réaction pour éviter les collisions possibles.

REMARQUE :

Le réglage « Far » (Éloigné) peut contribuer à augmenter le nombre d'avertissements émis par le système d'avertissement de collision frontale.

Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Near » (Proche) pour permettre au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec des objets plus proches du véhicule. Le réglage procure des avertissements plus tard et moins de temps de réaction que les réglages « Far » (Éloigné) et « Medium » (Moyen) et offre une expérience de conduite plus dynamique.

REMARQUE :

Le réglage « Near » (Proche) peut contribuer à réduire le nombre d'avertissements émis par le système d'avertissement de collision frontale.

REMARQUE :

- Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement), le système ne fournira plus l'option de freinage actif

limité ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle, mais il fournira quand même les avertissements audibles et visuels.

- Si vous changez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Off » (Hors fonction), le système ne fournira plus l'option de freinage autonome ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.
- Le système retient le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.
- Le système d'avertissement de collision frontale pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est désactivé de façon similaire au régulateur de vitesse adaptatif (ACC) décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.

Message d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Si le message « FCW Limited Functionality » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision

frontale) ou le message « FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) apparaît momentanément à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus (FCW)

Si le système se désactive et que le message « FCW Unavailable Service Required » (Système d'avertissement de collision frontale non disponible, entretien requis) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie interne du système s'est produite. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons (PEB) – selon l'équipement

Le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons (PEB) est un sous-système du système d'avertissement de collision frontale (FCW) qui fournit au conducteur des avertissements sonores et visuels

à l'affichage du groupe d'instruments. Il peut appliquer un freinage automatique limité lorsqu'il détecte une collision frontale potentielle avec un piéton ou un cycliste.



Message du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons

Si un événement de freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons se produit initialement à une vitesse inférieure à 62 km/h (39 mi/h), le système pourrait effectuer un freinage maximal pour éviter la possibilité d'une collision avec un piéton ou un cycliste. Si l'événement lié au freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins. Lorsque le système détermine qu'une collision avec le piéton ou cycliste qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

Pour activer le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons, la vitesse minimale du véhicule doit être de 3 mi/h (5 km/h).

AVERTISSEMENT!

Une collision ne peut être évitée uniquement par le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons, qui ne peut également détecter chaque type de collision potentielle avec un piéton/cycliste. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons**REMARQUE :**

Le réglage « On » (Activé) est l'état par défaut du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons. Cela permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision frontale avec un piéton ou un cycliste.

Le bouton du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons (PEB) se trouve à l'affichage du système Uconnect dans les réglages des commandes ➔ page 157.

Pour désactiver le système de freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons, appuyez une fois sur le bouton Pedestrian Emergency Braking OFF (ARRÊT du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons).

Pour réactiver le système de freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons, appuyez sur le bouton « Warning Active Braking » (Freinage actif d'avertissement).

La désactivation de l'état du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons désactive le système, de sorte qu'aucun avertissement ou freinage actif n'est disponible en cas de collision frontale possible avec un piéton.

REMARQUE :

Le système retient le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé. Le système ne se réinitialise pas au réglage par défaut lorsque le véhicule redémarre.

TIRE PRESSURE MONITORING SYSTEM (TPMS) (SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS)

Le TPMS avertit le conducteur si la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression des pneus (gonflage à froid) est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu. La pression des pneus augmente lorsque le véhicule roule. Ce

phénomène est normal et vous ne devez pas retirer d'air des pneus.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière appropriée de gonfler les pneus du véhicule, consultez ➔ page 286.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute en deçà du seuil d'avertissement, y compris en raison du temps froid et d'une perte naturelle de pression par le pneu. Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression des pneus.

REMARQUE :

Lorsque le témoin d'avertissement du système de surveillance de basse pression des pneus s'allume, la pression des pneus doit être augmentée jusqu'au seuil de pression à froid recommandée pour qu'il s'éteigne.

Le système met automatiquement les données à jour et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès la réception des données de pression mises à jour. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression recommandée de gonflage à froid (stationné depuis plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po²). Si la pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po²) à

une température ambiante de 20 °C (68 °F), lorsque la température baisse à -7 °C (20 °F) la pression des pneus descend à environ 165 kPa (24 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour que le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume. Lorsque le véhicule se déplace, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 193 kPa (28 lb/po²), mais le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé. En pareil cas, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteindra uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la pression à froid recommandée → page 316.

REMARQUE :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.

MISE EN GARDE!

- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus n'est pas

(Suite)

MISE EN GARDE!

conçu pour être utilisé sur les roues du marché secondaire; cela peut contribuer à une mauvaise performance globale du système ou à des dommages au capteur. Nous vous encourageons à utiliser des roues d'origine (OEM) pour assurer un fonctionnement approprié du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

- L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.
- Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ce bouchon empêche l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

REMARQUE :

- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Il ne faut pas non plus se servir du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.

- La conduite sur un pneu dangereusement dégonflé cause une surchauffe du pneu qui peut provoquer une défaillance du pneu. Des pneus sous-gonflés augmentent la consommation de carburant, s'usent plus rapidement et peuvent nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.
- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si la pression n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.
- Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surveille la pression réelle des pneus.

Système de catégorie supérieure

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs installés sur chacune des roues sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

REMARQUE :

Il est particulièrement important de vérifier la pression des pneus de tous les pneus mensuellement et de les maintenir à une pression des pneus appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur
- Capteurs du système de surveillance de la pression des pneus aux quatre roues
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus qui apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments
- Un témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et un carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, l'affichage du groupe d'instruments présente le message « Tire Low » (Basse pression des pneus), le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX) ainsi qu'un graphique indiquant la valeur de pression de chaque pneu et affichant la valeur des pneus sous-gonflés en surbrillance dans une couleur différente.



Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

En pareil cas, vous devriez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler les pneus dont la pression est basse (ceux en surbrillance de couleur différente sur l'affichage graphique du groupe d'instruments) à la valeur de pression de gonflage recommandée, comme indiqué dans le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX). Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions des pneus, le système met à jour les données automatiquement, les valeurs de pression dans l'affichage graphique du groupe d'instruments ne sont plus en surbrillance, reviennent à leur couleur d'origine, et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint.

REMARQUE :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.

Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également retentir un carillon. De plus, l'affichage du groupe d'instruments présente le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (-) à la place de la valeur de pression pour indiquer la position du capteur dont la réception est interrompue.

Si le contact est coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote plus, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et une valeur de pression est affichée à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

- Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou voisinage d'installations émettrices de radiofréquences identiques à celles des capteurs du

système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

- Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radioélectriques.
- Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.
- Utilisation de chaînes antidérapantes.
- Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Véhicules avec roue de secours compacte ou roue de secours pleine grandeur non correspondante

1. La roue de secours compacte et la roue de secours pleine grandeur non correspondante ne sont pas munies d'un capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours compacte ou d'une roue de secours de taille inadaptée.
2. Si vous installez la roue de secours compacte ou la roue de secours pleine grandeur non correspondante à la place d'un pneu route dont la pression se situe sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé et un carillon retentit. De plus, le graphique à l'affichage du groupe d'instruments continue de présenter une valeur de pression de couleur différente ou en surbrillance et le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX).

3. Après avoir roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis affiche des tirets (-) à la place de la valeur de pression.
4. À chaque cycle d'allumage suivant, le carillon retentit, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et l'affichage du groupe d'instruments présente le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis des tirets (-) à la place de la valeur de pression.
5. Lorsqu'un pneu route d'origine est réparé ou remplacé puis remonté sur le véhicule à la place de la roue de secours compacte ou pleine grandeur non correspondante, le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) met automatiquement à jour les données. De plus, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique dans le groupe d'instruments affiche une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (-), pourvu qu'aucun des quatre pneus route actifs ne soit à une pression inférieure au seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour

que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

Désactivation du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) – selon l'équipement

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peut être désactivé si vous remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des ensembles de roues et pneus dépourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), comme lors de la pose des ensembles de roues et pneus d'hiver sur votre véhicule.

Pour désactiver le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), commencez par remplacer les quatre ensembles de roues et pneus (pneus route) par des pneus dépourvus de capteurs de ce système de surveillance. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h). Le carillon du système de surveillance de la pression des pneus retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des tirets (-) à la place des valeurs de pression.

En commençant au prochain cycle d'allumage, le système de surveillance de la pression des pneus ne fait plus retentir un carillon et le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) disparaît de l'affichage du groupe d'instruments mais les tirets (-) restent à la place des valeurs de pression.

Pour réactiver le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des pneus pourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes au maximum à plus de 24 km/h (15 mi/h). Le carillon du système de surveillance de la pression des pneus retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'éteint. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des valeurs de pression à la place des tirets. Au prochain cycle d'allumage, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus tant que l'anomalie du système n'est plus présente.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes de votre véhicule :

FONCTIONS DU DISPOSITIF DE RETENUE DES OCCUPANTS

- Ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Ensembles de retenue pour enfants

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur

certaines modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Ils décrivent la façon d'utiliser correctement les dispositifs de retenue afin que tous les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.
2. Les enfants trop petits pour porter une ceinture de sécurité correctement doivent être attachés dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint appropriés, sur un siège arrière ➡ page 218.
3. Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié ➡ page 218.
4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.

5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer de l'utiliser correctement.
6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.
7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant suffisamment d'espace pour se déployer.
8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.
9. Si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée, reportez-vous à ➡ page 312 pour obtenir les coordonnées du service à la clientèle.

AVERTISSEMENTI

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)**Système BeltAlert du conducteur et du passager – selon l'équipement**

La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est déboutlée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) est déboutlée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activée lorsque le véhicule est en mouvement à une

vitesse supérieure à une gamme de vitesse du véhicule spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est déboutlée (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou d'autres objets se trouvent sur le siège passager d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon

l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par un concessionnaire autorisé. FCA US LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

REMARQUE :

Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est déboutlée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures

(Suite)

AVERTISSEMENT!

graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.

- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Les occupants, y compris le conducteur, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, qu'un

(Suite)

AVERTISSEMENT!

sac gonflable soit fourni ou non à leur place, pour minimiser les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.
- Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une contre l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT!

- Si la ceinture sous-abdominale est portée trop haut, il y a risque de lésions internes en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

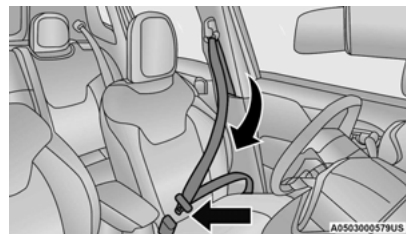
- Une ceinture de sécurité tordue ne vous protégera pas adéquatement. En cas de collision, elle pourrait même causer des lacerations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé.
- Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous pour attacher la ceinture de sécurité.
- Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.
- Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

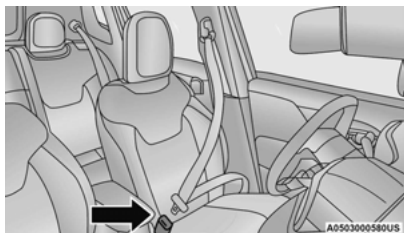
- résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.
- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées ensemble.
 - Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

Mode d'emploi de la ceinture à trois points d'ancrage

1. Prenez place dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.

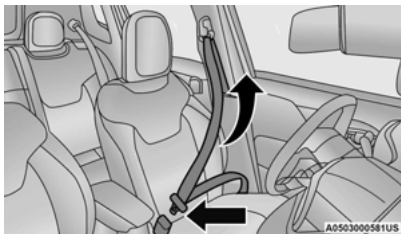
**Déroulement de la languette**

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.



Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour desserrer la ceinture sous-abdominale, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.



Positionnement de la ceinture sous-abdominale

5. Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
6. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

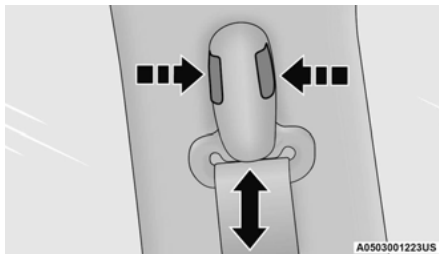
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.
4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Ancrage supérieur de baudrier réglable

Les baudriers des sièges du conducteur et du passager d'extrémité avant sont réglables en hauteur, ce qui permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou. Appuyez sur le bouton d'ancrage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.



Ancrage réglable

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage de baudrier plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton d'ancrage, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

REMARQUE :

L'ancrage supérieur réglable de baudrier dispose d'une caractéristique d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage de baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier que l'ancrage de baudrier est correctement bloqué, tirez l'ancrage du baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de

(Suite)

AVERTISSEMENT!

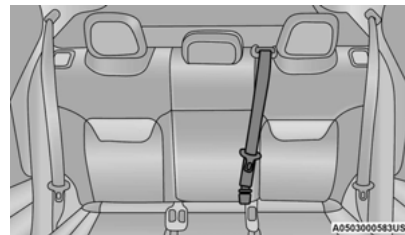
sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.

- Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
- Un mauvais réglage de la ceinture de sécurité peut réduire son efficacité en cas d'accident.
- Assurez-vous de toujours effectuer les réglages de la hauteur des ceintures de sécurité quand le véhicule est à l'arrêt.

Directives d'utilisation de la ceinture de sécurité de la place centrale de deuxième rangée

La ceinture de sécurité centrale de 2e rangée peut être une ceinture de sécurité avec mini-languettes et boucle. La mini-languettes et la boucle, selon l'équipement, doivent rester connectées en permanence. Si la mini-languettes et la boucle sont déconnectées, vous devez les reconnecter correctement pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité centrale arrière.

1. Saisissez la mini-languettes et passez la ceinture de sécurité par-dessus le siège.



Déroulement de la languette

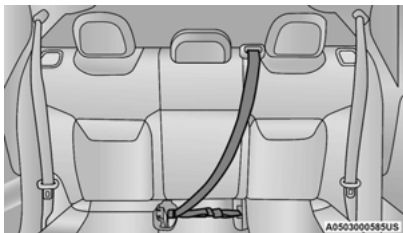
2. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la mini-languettes dans la mini-boucle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.



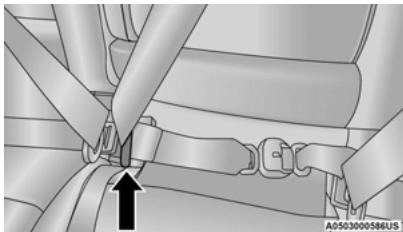
Insertion de la mini-languettes dans la mini-boucle de la ceinture

3. Prenez place sur le siège. Faites défiler la languette ordinaire autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.

4. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle sous-abdominale si elle est trop serrée, tirez sur la ceinture sous-abdominale. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.



**Insertion de la languette
dans la boucle de la ceinture**

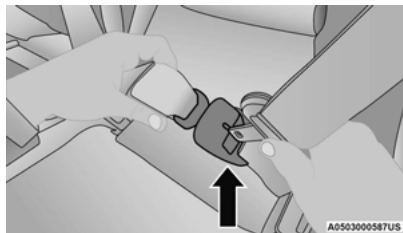


**Insertion de la languette
dans la boucle de la ceinture**

5. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le

baudrier vers le haut. Pour desserrer la ceinture sous-abdominale si elle est trop serrée, tirez sur la ceinture sous-abdominale. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

6. Posez le baudrier de la ceinture sur la poitrine de façon confortable, sans qu'il repose sur votre cou. Le jeu dans la ceinture de sécurité sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
7. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle.
8. Pour dégager la mini-languette de la mini-boucle, insérez la languette ordinaire dans la fente centrale rouge de la mini-boucle.



**Dégagement de la languette de
la ceinture de la mini boucle**

AVERTISSEMENT!

- Vous devez rattacher la mini-languette et la boucle miniature correctement si vous voulez que la ceinture de sécurité retienne efficacement l'occupant et diminue les risques que cette personne soit blessée en cas de collision.
- Lorsque vous rattachez la mini-languette et la boucle miniature, assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas tordue. Si la sangle est tordue, suivez la procédure décrite précédemment pour détacher la mini-languette et la boucle miniature, détordez la sangle, puis rattachez la mini-languette et la boucle miniature.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité n'est pas assez longue pour un ajustement précis, même après avoir complètement déroulé la sangle et placé l'ancrage supérieur de baudrier réglable (selon l'équipement) à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Lorsque la rallonge n'est pas requise pour un autre occupant, elle doit être retirée.

6

AVERTISSEMENT!

- Utilisez SEULEMENT une rallonge de ceinture de sécurité si elle est absolument nécessaire pour l'ajustement approprié de la ceinture de sécurité d'origine. N'UTILISEZ PAS la rallonge de ceinture

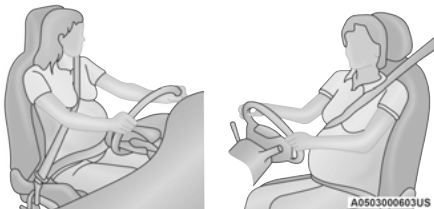
(Suite)

AVERTISSEMENT!

de sécurité si, lorsque vous l'utilisez, la distance entre le bord avant de la boucle de la rallonge de ceinture de sécurité et la partie centrale du corps de l'occupant est **INFÉRIEURE À 15 cm (6 po)**.

- Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision. Utilisez la rallonge de ceinture de sécurité seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue et utilisez-la seulement dans les positions assises recommandées. Retirez et rangez la rallonge de ceinture de sécurité lorsqu'elle n'est pas requise.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes



Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : le

risque de blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité latéral avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture de sécurité sur l'occupant dès le début d'une collision. Les prétendeurs de ceinture de sécurité fonctionnent, peu importe la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

REMARQUE :

Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

Le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). De façon similaire aux sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un prétendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

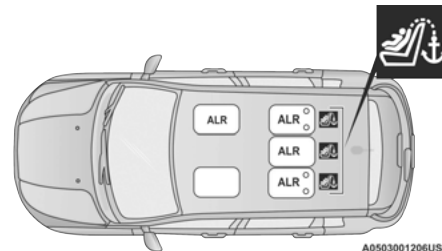
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Les ceintures de sécurité d'extrémité avant sont équipées d'une fonction d'absorption d'énergie qui peut aider à réduire davantage les risques de blessures en cas de collision. Le système de ceinture de sécurité est équipé d'un enrouleur conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleurs à blocage automatique commutable (EBA)

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont munies d'un enrouleur à blocage automatique ((ALR) EBA) utilisé pour maintenir un ensemble de retenue pour enfants ➔ page 226.

La figure ci-dessous affiche la fonction de verrouillage pour chaque place assise.



emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable

Si le siège du passager est muni d'un ALR (EBA) et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'ALR (EBA). Si l'ALR (EBA) est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être bien retenus par un ensemble de retenue adéquat sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Activation du mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

AVERTISSEMENT!

- L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre

(Suite)

AVERTISSEMENT!

fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.

- Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.
- N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.


SYSTÈMES DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES (SRS)

6

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

Le système de sacs gonflables doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège
- Système de classification des occupants

Témoin d'avertissement de sac gonflable



Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille si les composants électroniques du système de sacs gonflables sont en ordre lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHÉ). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement du système de sacs gonflables, même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le commutateur d'allumage est placé en premier à la position ON/RUN (MARCHÉ). Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHÉ).
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.

- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

REMARQUE :

Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument lié au moteur ne fonctionne pas, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

AVERTISSEMENT!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par le système de sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume lors de la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Témoin redondant sac gonflable

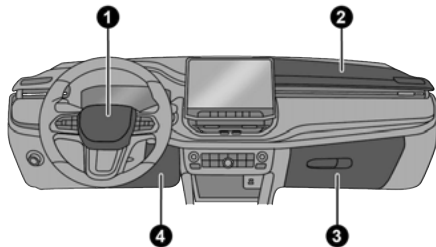


Si une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable qui pourrait nuire au fonctionnement de l'ensemble de retenue supplémentaire, le témoin redondant de sac gonflable s'allume au tableau de bord. Le témoin redondant de sac gonflable reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. De plus,

un carillon retentit une fois pour vous avertir que le témoin redondant de sac gonflable s'est allumé et qu'une anomalie a été détectée. Si le témoin redondant de sac gonflable s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer ➔ page 85.

Sacs gonflables avant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables avant et d'une ceinture à trois points d'ancrage pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables avant servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.



Emplacement des sacs gonflables avant et des protège-genoux

- 1 - Sac gonflable avant du conducteur
- 2 - Sac gonflable avant du passager
- 3 - Protège-genoux du passager
- 4 - Protège-genoux du conducteur et sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur

AVERTISSEMENT!

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant peut entraîner des blessures graves ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.
- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Fonctions du sac gonflable avant du conducteur et du passager

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC), qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant (selon l'équipement) ou d'autres composants du système.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Il se peut que ce véhicule soit équipé de capteurs de position de glissière du siège du conducteur et du siège passager avant qui peuvent régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège du passager avant droit qui assure le contrôle approprié du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège, tel qu'il est déterminé par le système de classification des occupants.

AVERTISSEMENT!

- Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou du volant, ou près de ceux-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.
- Ne placez aucun objet sur les couvercles des sacs gonflables ni à proximité de ceux-ci et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si le véhicule est muni de sacs gonflables.

Fonctionnement des sacs gonflables avant

Les sacs gonflables avant sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables avant ne

sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant peuvent se déployer dans les collisions qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collision, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant, il envoie un signal aux générateurs de gaz. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant.


Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté passager supérieur du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant se déploient

complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables avant se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Système de classification de l'occupant (OCS) – siège passager avant

Le système de classification de l'occupant (OCS) fait partie du système de sécurité requis dans le véhicule en vertu des lois fédérales pertinentes. Il est conçu pour assurer le contrôle approprié du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège, tel qu'il est déterminé par le système de classification de l'occupant.

Le système de classification de l'occupant (OCS) comporte les éléments suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Module de classification de l'occupant et capteur situés dans le siège passager avant
- Témoin de sac gonflable 

Module de classification de l'occupant et capteur

Le module de classification de l'occupant est situé sous le siège passager avant. Le capteur est situé sous la mousse du coussin du siège passager. Le capteur détecte tout poids appliqué au siège. Le module de classification de l'occupant utilise l'entrée du capteur pour déterminer la classification la plus probable du passager avant. Il transmet cette information au module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Le module de commande des dispositifs de

retenue des occupants (ORC) peut réduire la vitesse du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction de la classification de l'occupant. Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant (OCS) comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée.

Le système de classification de l'occupant n'empêche PAS le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager s'il détermine que :

- le siège passager avant est inoccupé ou des objets légers s'y trouvent; ou
- le siège passager avant est occupé par un passager de petite taille, y compris un enfant; ou
- le siège passager avant est occupé par un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière; ou
- le passager avant n'est pas correctement assis sur le siège ou il transfère son poids sur une autre partie du véhicule pendant un certain temps.

État de l'occupant du siège passager avant	Déploiement du sac gonflable du passager avant
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Déploiement de puissance réduite
Enfant, y compris un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers	Déploiement de puissance réduite OU déploiement de pleine puissance

État de l'occupant du siège passager avant	Déploiement du sac gonflable du passager avant
l'avant ou un siège d'appoint*	
Adulte correctement assis	Déploiement de pleine puissance OU déploiement de puissance réduite
Siège inoccupé	Déploiement de puissance réduite

* Il est possible de classer un enfant en tant qu'adulte, permettant le déploiement de pleine puissance du sac gonflable avant évolué du passager. Ne laissez jamais un enfant prendre place sur le siège passager avant et n'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants, y compris un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière, sur le siège passager avant.

AVERTISSEMENT!
<ul style="list-style-type: none"> ● Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. ● N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière

(Suite)

AVERTISSEMENT!

sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

- Les enfants de 12 ans ou moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé d'un siège arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.

Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la classification la plus probable du passager avant. Le système de classification de l'occupant détermine le poids sur le siège passager avant et l'emplacement du poids. L'OCS transmet l'état de classification au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) utilise la classification pour déterminer si la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué doit être modifiée.

Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant (OCS) comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée. Les passagers correctement assis sont :

- assis bien droit;
- orientés vers l'avant;
- assis au centre du siège, les pieds reposant confortablement sur le plancher ou près du plancher;

- assis, le dos appuyé contre le dossier de siège en position verticale.



Assis correctement

Passagers de poids plus léger (y compris les adultes de petite taille)

Lorsqu'un passager de poids plus léger, y compris un adulte de petite taille occupe le siège passager avant, le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Cela ne signifie pas que le système de classification de l'occupant (OCS) ne fonctionne pas correctement.

Ne diminuez pas ET n'augmentez pas le poids assis du passager avant sur le siège passager avant.

Le poids assis du passager avant doit être placé correctement sur le siège passager avant. Dans le cas contraire, vous risquez des blessures graves ou mortelles en cas de collision. Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la catégorie la plus probable de l'occupant qu'il détecte. Le système de classification de l'occupant détectera

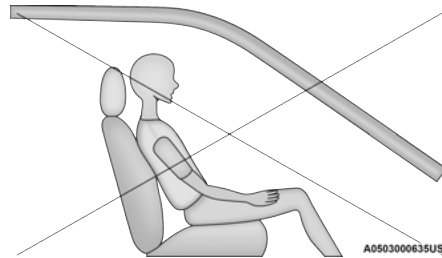
le poids assis réduit ou accru du passager avant, ce qui pourrait produire une vitesse de déploiement modifiée du sac gonflable avant évolué du passager lors d'une collision. Cela ne signifie pas que le système de classification de l'occupant (OCS) ne fonctionne pas correctement. Si vous diminuez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être réduite. Si vous augmentez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être accrue.

Des exemples de positions assises inadéquates du passager avant sont présentés ci-dessous :

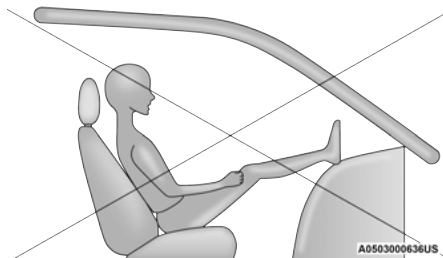
- Le poids du passager avant est transféré à une autre partie du véhicule (comme la portière, l'accoudoir ou le tableau de bord).
- Le passager avant se penche vers l'avant, vers le côté ou se retourne vers l'arrière du véhicule.
- Le dossier du siège passager avant n'est pas en position complètement verticale.
- Le passager avant transporte ou tient un objet lorsqu'il est assis (par exemple, un sac à dos, une boîte, etc.).
- Des objets sont logés sous le siège passager avant.
- Des objets sont logés entre le siège passager avant et la console centrale.
- Des accessoires pouvant modifier le poids assis sur le siège passager avant sont fixés au siège passager avant.

- Un objet quelconque diminue ou augmente le poids assis du passager avant.

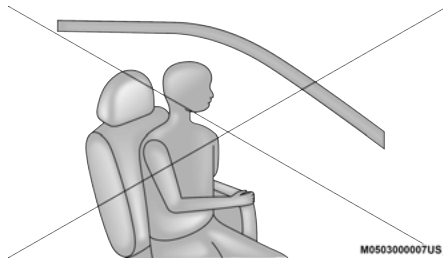
Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la classification la plus probable du passager avant. Si un occupant sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant (OCS) qui est différent de l'entrée de poids assis appropriée de l'occupant, par exemple :



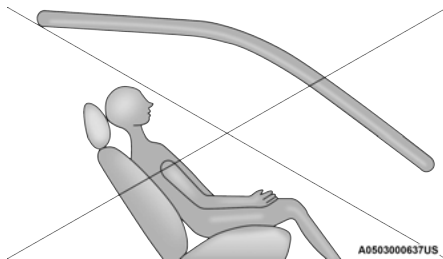
Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis


AVERTISSEMENT!


- Si un ensemble de retenue pour enfants ou un enfant, un adolescent ou même un adulte de petite taille sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant (OCS) qui est différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement. Cela pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité et assoyez-vous correctement, avec le dossier de siège en position verticale, votre dos appuyé contre le dossier de siège, assis bien droit, faisant face vers l'avant, au centre du siège, et vos pieds reposant confortablement sur le plancher ou près de celui-ci.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne conservez pas d'objets dans vos mains (par exemple, des sacs à dos, des boîtes, etc.) lorsque vous êtes assis sur le siège passager avant. Si l'occupant tient un objet en main, le signal de sortie transmis au système de classification de l'occupant (OCS) peut être différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.
- Si vous placez un objet sur le plancher sous le siège passager avant, le système de classification de l'occupant (OCS) pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui risquerait d'entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision. Ne placez pas d'objets sur le plancher sous le siège passager avant.

 Le témoin de sac gonflable du tableau de bord s'allume lorsque le système de classification de l'occupant ne peut effectuer la classification de l'état du siège passager avant. Une anomalie du système de classification de l'occupant (OCS) peut nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables.

 Si le témoin de sac gonflable ne s'allume pas, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

L'ensemble de siège passager contient des composants essentiels du système de classification de l'occupant qui peuvent compromettre le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Afin que le système de classification de l'occupant (OCS)

évalue avec exactitude la taille ou la catégorie de l'occupant prenant place sur le siège passager avant, les composants du système de classification de l'occupant (OCS) doivent fonctionner comme prévu. N'apportez aucune modification aux composants, à l'assemblage ou à la housse du siège de passager avant. Si le siège, la housse de garnissage ou le coussin doivent être réparés, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé. N'utilisez que les accessoires de siège approuvés par FCA US LLC.

Veillez à toujours respecter les exigences suivantes :

- Ne modifiez en aucune façon le siège passager avant ni aucun de ses composants.
- N'utilisez aucune housse ou coussin de siège provenant de modèles antérieurs ou ultérieurs qui n'est pas désigné par FCA US LLC pour le modèle de véhicule à réparer. Utilisez toujours la housse et le coussin de siège adéquat et conçu spécifiquement pour le véhicule.
- Ne remplacez pas la housse ou le coussin de siège par une housse ou un coussin de siège du marché secondaire.
- N'ajoutez pas une housse ou revêtement de siège du marché secondaire.
- Les composants, les fixations ainsi que tout autre élément connexe au système de retenue supplémentaire ne doivent, en aucun cas, être modifiés ou remplacés par une pièce autre que celles approuvées par FCA US LLC.

AVERTISSEMENT!

- Des modifications apportées au siège du passager ou des méthodes d'entretien non approuvées du siège, de ses composants connexes ou de la housse ou coussin de siège peuvent nuire au déploiement du sac gonflable en cas de collision frontale. En cas d'une collision, le passager avant risquerait de subir des blessures graves ou mortelles. Un véhicule modifié peut ne pas être conforme aux normes américaines FMVSS (Federal Motor Vehicle Safety Standards) et aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC).
- Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas percer, couper ni modifier les protège-genoux de quelque façon que ce soit.
- Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système

(Suite)

AVERTISSEMENT!

d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.

Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur

Ce véhicule est équipé d'un sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur monté dans le tableau de bord, sous la colonne de direction. Le sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur offre une meilleure protection lors d'une collision frontale en fonctionnant de pair avec les ceintures de sécurité, les prétendeurs et les sacs gonflables avant.

Sacs gonflables latéraux supplémentaires

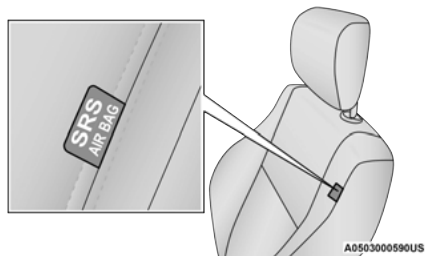
Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges se trouvent sur le côté extérieur des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges indiquent « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) sur une étiquette ou sur le garnissage du côté extérieur des sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des

blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.



Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges avant

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège. Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vitesse, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

AVERTISSEMENT!

N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

Rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC)

Ce véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).



Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des

places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les occupants si ceux-ci ne portent pas la ceinture de sécurité et ne sont pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales.

AVERTISSEMENT!

- Ne montez pas d'équipement, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC). Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui pourraient modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule en aucune circonstance.

Collisions latérales

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision particulière est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les capteurs de collisions latérales permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant se déploient.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

AVERTISSEMENT!

- Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci, peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.
- Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.

AVERTISSEMENT!

- Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.
- Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.

REMARQUE :

Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.

Accidents impliquant un capotage

Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour se déployer

lors de certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement lors d'un capotage particulier est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité doivent être déployés.


Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité ne se déploient pas dans tous les accidents comportant un capotage. Le système de détection de capotage détermine la progression d'un accident comportant un capotage et évalue si le déploiement est approprié. En cas de capotage du véhicule ou d'accident ayant presque entraîné le capotage du véhicule et si le déploiement est approprié, le système de détection de capotage déploie les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sur les deux côtés du véhicule.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage.

Composants du système de sacs gonflables

REMARQUE :

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables répertoriés ci-dessous :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège
- Système de classification des occupants

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

REMARQUE :

Les sacs gonflables avant ou latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des

occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et normalement, elles guérissent rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.

- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

AVERTISSEMENT!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les prétendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une

(Suite)

AVERTISSEMENT!

autre collision. Les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

REMARQUE :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.
- Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur (selon l'équipement).
- Coupure de l'alimentation par batterie du moteur électrique (selon l'équipement).

- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie demeure chargée ou durant les 15 minutes suivant l'intervention du système de réponse améliorée en cas d'accident.
- Déverrouillage des portières à commande électrique.

Votre véhicule peut aussi être conçu pour effectuer l'une de ces autres fonctions pour réagir au système de réponse améliorée en cas d'accident :

- Mise hors fonction du dispositif de chauffage du filtre à carburant, mise hors fonction du moteur de ventilateur du système CVC, fermeture du volet de circulation du système CVC.
- Couper l'alimentation par batterie des éléments suivants :
 - Moteur
 - Moteur électrique (selon l'équipement)
 - Direction assistée électrique
 - Servofrein
 - Frein de stationnement électrique
 - Sélecteur de rapport de la transmission automatique
 - Avertisseur sonore
 - Essuie-glace avant

REMARQUE :

Après un accident, mettez le contact en position STOP (OFF) pour éviter de décharger la batterie. Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système. S'il n'y a aucune fuite de carburant ou aucun dommage aux appareils électriques du véhicule (par exemple, les phares) après un accident, réinitialisez le système en suivant la procédure décrite ci-dessous. Si vous n'êtes pas certain, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Après l'impact, lorsque le système est activé, un message relatif à la coupure de l'alimentation en carburant s'affiche. Tournez le commutateur d'allumage de la position AVV/START (DÉMARRAGE) ou MAR/ON/RUN (MARCHE) à la position STOP/OFF/LOCK (ARRÊT-VERROUILLAGE). Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur.

Selon la nature de l'événement, les témoins des clignotants de gauche et de droite du tableau de bord pourraient clignoter. Pour être en mesure d'immobiliser votre véhicule sur l'accotement, vous devez suivre la procédure de réinitialisation du système.

Action effectuée par l'utilisateur	Résultat observé par l'utilisateur
REMARQUE : Chaque étape DOIT ÊTRE maintenue pendant au moins deux secondes.	
1. Tournez le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF/LOCK (ACCESSOIRES/MARCHE). (Le commutateur des clignotants doit être placé au point mort).	
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position MAR/ON/RUN (ACCESSOIRES/MARCHE).	Le clignotant droit CLIGNOTE. Le clignotant gauche est ÉTEINT.
3. Mettez le commutateur de clignotant droit EN FONCTION.	Le clignotant droit est ALLUMÉ EN CONTINU. Le clignotant gauche CLIGNOTE.
4. Placez le clignotant en position neutre.	Le clignotant droit est ÉTEINT. Le clignotant gauche CLIGNOTE.
5. Mettez le commutateur de clignotant gauche EN FONCTION.	Le clignotant droit CLIGNOTE. Le clignotant gauche est ALLUMÉ EN CONTINU.
6. Placez le clignotant en position neutre.	Le clignotant droit CLIGNOTE. Le clignotant gauche est ÉTEINT.
7. Mettez le commutateur de clignotant droit EN FONCTION.	Le clignotant droit est ALLUMÉ EN CONTINU. Le clignotant gauche CLIGNOTE.
8. Placez le clignotant en position neutre.	Le clignotant droit est ÉTEINT. Le clignotant gauche CLIGNOTE.
9. Mettez le commutateur de clignotant gauche EN FONCTION.	Le clignotant droit est ALLUMÉ EN CONTINU. Le clignotant gauche est ALLUMÉ EN CONTINU.
10. Mettez le commutateur de clignotant gauche HORS FONCTION. (Le commutateur des clignotants doit être placé au point mort).	Le clignotant droit est ÉTEINT. Le clignotant gauche est ÉTEINT.
11. Tournez le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF/LOCK (ACCESSOIRES/MARCHE).	
12. Tournez le commutateur d'allumage à la position MAR/ON/RUN (ACCESSOIRES/MARCHE). (La séquence entière doit être effectuée dans les 60 secondes ou la séquence devra être redémarrée).	Le système est maintenant réinitialisé et le moteur peut être démarré.
Mettez les feux de détresse HORS FONCTION (manuellement)	

Si une étape de la procédure de réinitialisation n'est pas effectuée dans un délai de 60 secondes, les clignotants clignotent et la procédure de réinitialisation doit être effectuée de nouveau pour qu'elle réussisse.

Entretien du système de sacs gonflables

AVERTISSEMENT

- Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque de nuire à son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur la partie supérieure du tableau de bord du côté du passager. Ne modifiez pas le pare-chocs/bouclier avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.
- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.
- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles

(Suite)

AVERTISSEMENT

de garnissage et les coussins de siège, exigent un entretien ou une réparation (notamment le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Enregistreur de données d'événement (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- Le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- L'état de bouclage ou de débouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;

- Le degré d'enfoncement (s'il y a lieu) de la pédale de frein ou d'accélérateur par le conducteur; et
- La vitesse du véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

REMARQUE :

Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par exemple, le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, un équipement spécial est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'un équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

ENSEMBLES DE RETENUE POUR ENFANTS

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en

tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue pour enfants dans le siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

AVERTISSEMENT!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La

(Suite)

AVERTISSEMENT!

force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant et les autres occupants risqueraient de subir des blessures graves ou mortelles. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue d'enfant, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture de sécurité pour adulte. Vérifiez toujours le manuel du propriétaire accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

REMARQUE :

- Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site <http://www.nhtsa.gov/parents-and-caregivers> ou appelez au :

1-888-327-4236

- Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : <https://tc.canada.ca/en/road-transportation/child-car-seat-safety>

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans un siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans un siège arrière du véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, positionnés dans un siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, positionnée dans un siège arrière du véhicule

Ens. ret. enfants/bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Cette recommandation s'applique aux nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfant transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec un harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à

l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés n'est pas installé correctement, il y a risque de défaillance. L'ensemble pourrait se détacher en cas de collision, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.
- Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière, car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.
- Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait frapper les occupants ou les dossiers et causer des blessures graves.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le boudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?
2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?

3. Le boudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi bas que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la

ceinture de sécurité, au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le boudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais un enfant passer le boudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le boudrier ne protégera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le boudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

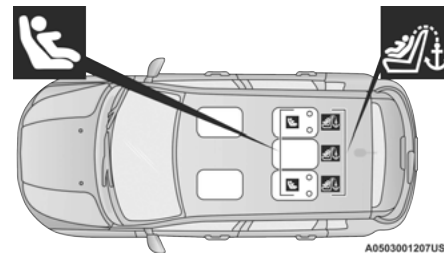
Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)





Étiquette du système LATCH

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur, mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule



Positions du système LATCH

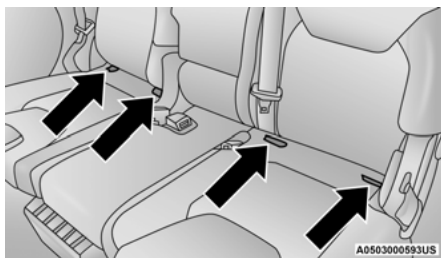
-  Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
-  Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH tant que le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue pour enfant ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH, dès que le poids combiné dépasse 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant. Les sièges d'appoint peuvent être fixés aux ancrages LATCH si permis par le constructeur du siège d'appoint. Consultez le manuel du propriétaire du siège d'appoint pour obtenir plus de renseignements.
Un siège d'enfant peut-il être installé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs LATCH intérieurs des places latérales?	Oui	Vous pouvez installer des ensembles de retenue pour enfants munis d'ancrages inférieurs flexibles à la place centrale. Les ancrages intérieurs sont espacés de 400 mm (16 po). N'installez pas d'ensembles de retenue pour enfants munis d'ancrages inférieurs rigides à la place centrale.
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège d'enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour obtenir plus de renseignements.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Non	

Emplacement des ancrages LATCH



Les ancrages inférieurs sont des barres rondes situées à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier, sous les pictogrammes d'ancrage sur le dossier de siège. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège.

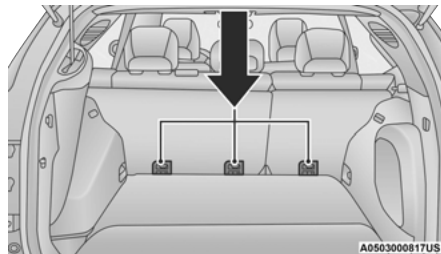


Emplacement de l'ancrage inférieur

Localiser les ancrages d'attache supérieurs



Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège.



Emplacements des ancrages d'attache

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieur et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH – siège central

N'installez pas d'ensembles de retenue pour enfants munis de fixations inférieures rigides à la place centrale. Installez uniquement ce type d'ensemble de retenue pour enfants aux places d'extrémité. Les ensembles de retenue pour enfants munis d'attaches inférieures à sangle flexible peuvent être installés à toutes les places arrière.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Si vous installez des ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sur des places adjacentes, vous devez utiliser la ceinture de sécurité à la place centrale. Vous pouvez utiliser les ancrages de système LATCH ou la ceinture de sécurité du véhicule pour installer des sièges d'enfant aux places d'extrémité.

Veillez vous reporter à ➞ page 225 pour obtenir des instructions d'installation typique.

Suivez toujours les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Reportez-vous à ➞ page 226 pour connaître le type de ceinture de sécurité dont est dotée chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.

2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Si le siège de deuxième rangée peut être incliné, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.
4. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez ➡ page 229 afin de connaître les directives pour fixer un ancrage d'attache.
5. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.
6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable inutilisée :

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture de sécurité inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture de sécurité dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – ce ne sont pas des jouets.

AVERTISSEMENT!

- L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de

(Suite)

AVERTISSEMENT!

l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

- Les ancrages pour ensemble de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux baudriers dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

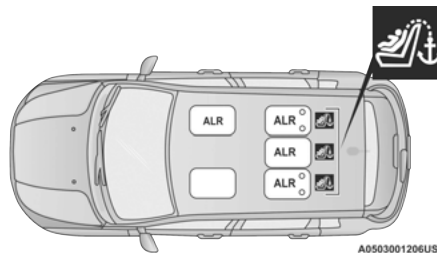
- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la

partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur.

Pour obtenir des renseignements sur l'EBA, consultez le paragraphe « Automatic Locking Mode » (Mode de blocage automatique) ➔ page 204.

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule



EBA – enrouleur à blocage automatique commutable
 🚗 Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA)

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité afin de fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Non	

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité

La tige de boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.
---	-----	---

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (ALR) commutable

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.


AVERTISSEMENT

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Si le siège de deuxième rangée peut être incliné, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège

d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.

2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.
3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.
5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.
6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, répétez l'étape 5.

7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.
8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez  page 229 afin de connaître les directives pour fixer un ancrage d'attache.
9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieur :

AVERTISSEMENT

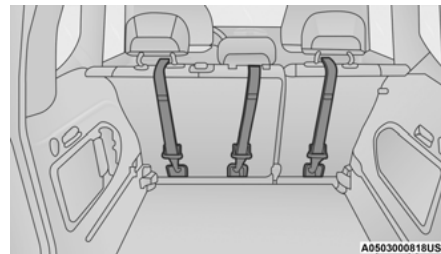
Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à quelque endroit que ce soit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache d'un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Reportez-vous à ➡ page 223 pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule.



1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas

d'ancrage d'attache supérieur pour cette place, placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.

2. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.
3. Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieur, comme indiqué dans le schéma.
4. Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.



Ancrages d'attache de siège arrière

AVERTISSEMENT

- Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.
- Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

TRANSPORT DE PASSAGERS

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

AVERTISSEMENT

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.
- Il est très dangereux de se trouver dans l'espace de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

TRANSPORT D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière (selon l'équipement) ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ À EFFECTUER À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée.

Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

Témoin d'avertissement de sac gonflable



Le témoin de sac gonflable s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est initialement mis à la position ON/RUN (MARGE) afin d'effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, ce témoin s'allume

accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie du système de sacs gonflables est détectée. Celui-ci demeure allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer ➔ page 197.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez un concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis de plancher

Utilisez toujours des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. Utilisez seulement un tapis de plancher qui n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage. Utilisez seulement un tapis de plancher solidement fixé à l'aide d'attaches de tapis, pour éviter qu'il s'écarte de sa position d'origine et entrave les pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage ou nuise de façon quelconque au fonctionnement sécuritaire du véhicule.

AVERTISSEMENT

Un tapis de plancher mal fixé, endommagé, plié ou empilé ou des attaches endommagées de tapis

(Suite)

AVERTISSEMENT!

de plancher peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

-  Fixez TOUJOURS solidement votre tapis de plancher à l'aide d'attaches de tapis de plancher. N'installez PAS votre tapis de plancher à l'envers ou ne le retournez pas. Écartez légèrement pour confirmer que le tapis de plancher est fixé à l'aide d'attaches de tapis de plancher de façon régulière.
-  RETIREZ TOUJOURS LE TAPIS DE PLANCHER EXISTANT DU VÉHICULE avant d'installer tout autre tapis de plancher. N'installez ou n'empilez JAMAIS un tapis de plancher supplémentaire au-dessus d'un tapis de plancher existant.
- Installez SEULEMENT des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. N'installez JAMAIS un tapis de plancher qui ne peut pas être correctement attaché et fixé à votre véhicule. Si vous devez remplacer un tapis de plancher, utilisez seulement un tapis de plancher approuvé par FCA pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.
- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté conducteur sur l'aire de plancher du côté conducteur. Pour vérifier que le

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

fonctionnement est adéquat, une fois le véhicule correctement stationné et le moteur coupé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage (le cas échéant) pour vous assurer qu'elles ne sont pas bloquées. Si votre tapis de plancher nuit au fonctionnement d'une pédale quelconque, ou est mal fixé au plancher, retirez-le du véhicule et placez-le dans le coffre.

- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté passager sur l'aire de plancher du côté passager.
- Assurez-vous TOUJOURS qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.
- Ne placez JAMAIS des objets sous le tapis de plancher (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position du tapis de plancher et peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.
- Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

d'embrayage fonctionnent correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.

- Nous vous recommandons d'utiliser seulement un savon doux et de l'eau pour nettoyer les tapis de plancher. Après le nettoyage, assurez-vous toujours que le tapis de plancher a été correctement installé et est fixé à votre véhicule au moyen d'attaches de tapis de plancher, en tirant légèrement le tapis.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ PÉRIODIQUES À L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE**Pneus**

Assurez-vous que la bande de roulement des pneus n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre ou les autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez que le boulon et l'écrou de roue sont serrés au couple adéquat. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue secours) est adéquate.

Feux

Demandez à une autre personne de vérifier le fonctionnement des feux d'arrêt et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant ou de liquide de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.
- Si vous devez rouler en gardant ouverts le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de

(Suite)

AVERTISSEMENT

chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez PAS le mode de recirculation d'air.

- Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur est en marche, réglez le système de chauffage et de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous notez un changement de la sonorité du système d'échappement ou si vous remarquez des vapeurs d'échappement dans l'habitacle, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier tout le système d'échappement et les secteurs adjacents de la carrosserie par un concessionnaire autorisé qui pourra repérer les pièces cassées, endommagées, usées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENTS CONCERNANT LE MONOXYDE DE CARBONE

AVERTISSEMENT

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les mises en garde indiquées dans ce document pour éviter tout risque d'empoisonnement au monoxyde de carbone :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.
- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.

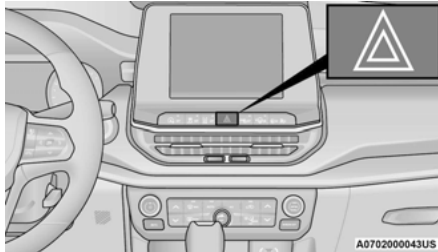
EN CAS D'URGENCE

FEUX DE DÉTRESSE

Le bouton des feux de détresse est situé à la partie inférieure du milieu du tableau de bord.

REMARQUE :

Votre véhicule peut être équipé d'un signal d'arrêt d'urgence (ESS) ➡ page 183.



Bouton des feux de détresse

Appuyez sur ce bouton pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur le bouton une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne ou

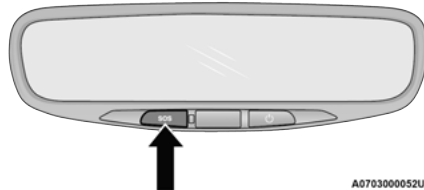
pour signaler un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (ARRÊT).

REMARQUE :

L'utilisation prolongée des multiclignotants d'urgence risque de décharger votre batterie.

RÉTROVISEUR SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT



Rétroviseur SOS

Selon l'équipement, le rétroviseur est muni d'un bouton SOS.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné ➡ page 316.
- Le bouton SOS ne fonctionne que si vous êtes connecté(e) à un réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnel, qui est disponible en tant que fonction intégrée. Les autres services du système Uconnect ne sont fonctionnels que si votre service du système Connect de la marque est actif et que vous êtes connecté à un réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnel.

Appel SOS

1. Appuyez sur le bouton d'appel SOS sur le rétroviseur ou maintenez ce bouton enfoncé.

REMARQUE :

Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel SOS, un délai de 10 secondes doit s'écouler avant que le système effectue un appel à un préposé du service SOS. Pour annuler l'appel SOS, appuyez sur le bouton d'appel SOS sur le rétroviseur ou appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de l'appel SOS éteindra le témoin DEL vert sur le rétroviseur.

2. Le témoin DEL situé à côté du bouton SOS sur le rétroviseur central passe à la couleur verte une fois que la connexion au préposé du service d'urgence SOS a été établie.
3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service SOS, le système d'appel SOS peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :
 - Une indication que l'occupant a effectué un appel SOS.
 - La marque du véhicule
 - Les dernières coordonnées GPS connues du véhicule
4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service SOS par le système audio du véhicule afin de déterminer si l'assistance supplémentaire est nécessaire.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
 - Une fois la connexion établie entre le système d'appel SOS du véhicule et le préposé du service SOS, le préposé pourra établir une connexion vocale avec le véhicule afin de déterminer si de l'assistance supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service SOS établit une connexion vocale avec le système d'appel SOS du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système d'appel SOS du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service SOS jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.
5. Le préposé du service SOS pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des

renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

AVERTISSEMENT!

- Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex., présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service d'appel d'urgence. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes réseau et GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal réseau et GPS, empêchant ainsi le véhicule de faire un appel d'urgence. Une réception du signal réseau fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.
- Le système d'appel SOS est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel SOS, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex., radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. **SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE**

(Suite)

AVERTISSEMENT!

SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRES UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME UCONNECT, PARMIS LES AUTRES SYSTÈMES DU VÉHICULE, NE FONCTIONNERONT PAS.

- Toute modification à un élément du système d'appel SOS pourrait entraîner la défaillance du système de sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.

Limitations du système d'appel SOS

Les véhicules vendus au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel SOS.

Les préposés du service SOS ou d'autres lignes d'urgence au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système SOS.

Si le système d'appel SOS détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Le témoin du rétroviseur situé à côté du bouton SOS s'allume en rouge de façon continue.
- L'écran de l'appareil affichera le message « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)

- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)

AVERTISSEMENT!

- Si le témoin du rétroviseur est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel SOS. Si le témoin du rétroviseur est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel SOS par un concessionnaire autorisé.
- Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Même si le système d'appel SOS est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel SOS. Ces facteurs comprennent, notamment, sans toutefois s'y limiter :

- Clé de contact en position OFF (HORS FONCTION)
- Systèmes électriques du véhicule endommagés
- Logiciel et/ou matériel du système d'appel SOS endommagés au moment de l'accident
- Perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident

- Signaux du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) du GPS non disponibles ou obstrués
- Mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels SOS
- Erreur du préposé du service SOS
- Congestion du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données)
- Météo
- Édifices, structures, configuration géographique ou tunnels

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné ➡ page 316.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS, empêchant ainsi

le véhicule de faire un appel d'urgence. Une connexion réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et un signal GPS fonctionnels sont requis pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

REMARQUE :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

MISE EN GARDE!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

SOS automatique – selon l'équipement

« Automatic SOS » (SOS automatique) est un service de sécurité mains libres qui vous connecte immédiatement à de l'aide lorsque des sacs gonflables de votre véhicule sont déployés. Veuillez consulter le supplément sur la radio qui vous est fourni afin d'obtenir des renseignements complets.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPACEMENT D'UN PNEU – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

- N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident pendant la réparation.
- Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.
- Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Il ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.

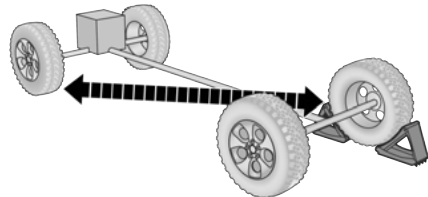
PRÉPARATIFS POUR L'UTILISATION DU CRIC

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane et ferme, le plus loin possible du bord de la route. Évitez les zones glacées ou glissantes.

AVERTISSEMENT!

N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter de vous faire frapper lorsque vous utilisez le cric ou effectuer le changement de roue.

2. Allumez les clignotants d'urgence.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Mettez le levier de rapport à la position P (STATIONNEMENT).
5. Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous devez changer la roue avant du côté conducteur, calez la roue arrière du côté passager.



A0707001133US

Exemple de roue calée

REMARQUE :

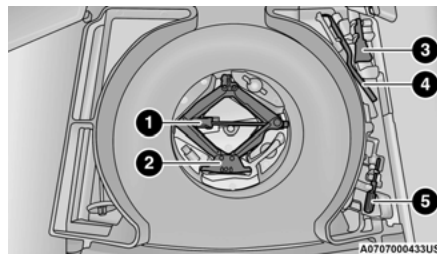
Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est levé ou soulevé.

EMPLACEMENT DU CRIC ET RANGEMENT DE LA ROUE DE SECOURS

Selon l'équipement, le cric et les outils se trouvent dans le compartiment de rangement arrière, sous la roue de secours.

REMARQUE :

Les éléments peuvent varier selon le niveau de garnissage.

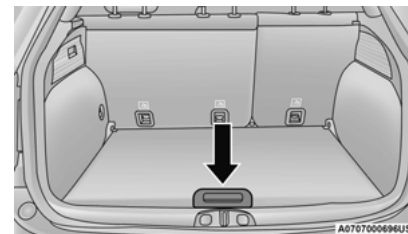


A0707000433US

Emplacement du cric et des outils

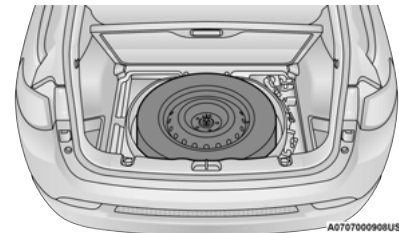
- 1 - Cric
- 2 - Goupille d'alignement
- 3 - Entonnoir de remplissage d'urgence
- 4 - Clé à écrou de roue
- 5 - Tournevis

1. Ouvrez le hayon.
2. Soulevez le couvercle d'accès à l'aide de la poignée de plancher de chargement.



A0707000696US

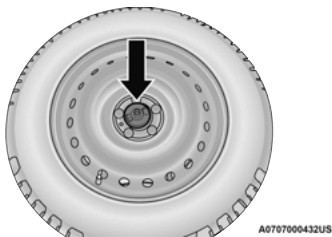
Poignée de plancher de chargement



A0707000908US

Retrait de la roue de secours

3. Retirer la pièce de fixation qui fixe la roue de secours et retirer la roue de secours du véhicule.
Le cric se trouve en dessous.



Pièce de fixation de la roue de secours

4. Retirez la goupille de positionnement du milieu, tournez le cric dans le sens antihoraire et soulevez-le du plateau en mousse
5. Retirez le cric et la clé à boulons de roue.

AVERTISSEMENT!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu crevé dès que possible.

DIRECTIVES DE LEVAGE**AVERTISSEMENT!**

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.
- Allumez les clignotants d'urgence.
- Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé.
- Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.

AVERTISSEMENT!

- Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.
- Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.



000600714

Étiquette d'avertissement du cric

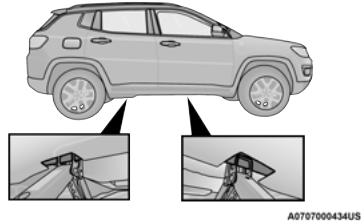
1. Sortez la roue de secours, le cric et la clé à boulons de roue.
2. Si le véhicule est équipé de roues en aluminium munies de couvre-moyeux qui recouvrent les boulons de roue, utilisez une clé à boulons de roue pour enlever délicatement le couvre-moyeu avant de soulever le véhicule.

(Suite)

3. Avant de soulever le véhicule, utilisez la clé à boulons de roue pour desserrer (sans les retirer) les boulons de la roue du pneu crevé. Pendant que la roue est encore au sol, tournez les boulons d'un tour en sens antihoraire.

REMARQUE :

Le bon positionnement pour les emplacements de levage avant et arrière est essentiel. Consultez les images suivantes pour connaître les emplacements de levage appropriés.



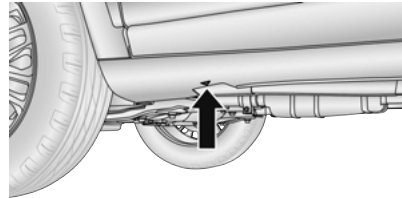
Emplacements de levage

MISE EN GARDE!

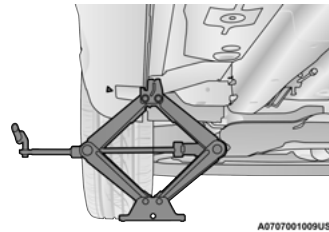
Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

4. Les points de levage de cric sont indiqués par un symbole triangulaire sur le bas de caisse extérieur. Placez le cric sous la zone de soulèvement la plus proche du pneu crevé. Tournez la vis du

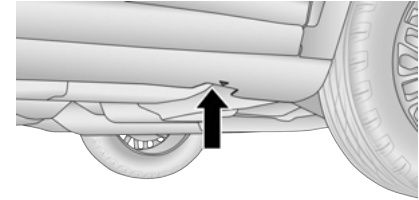
cric dans le sens des aiguilles d'une montre pour enclencher fermement la selle du cric dans la zone de soulèvement du rebord de seuil, puis centrez la selle du cric à l'intérieur de la découpe dans le placage de seuil.



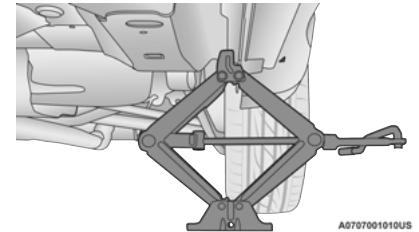
Emplacement de levage avant



Emplacement de levage avant



Emplacement de levage arrière



Emplacement de levage arrière

5. Soulevez le véhicule juste assez pour pouvoir retirer le pneu crevé.

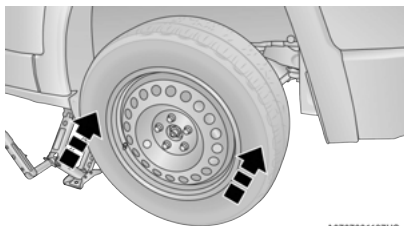
AVERTISSEMENT!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

6. Déposez les boulons de roue et le pneu.
7. Retirez la goupille de positionnement du cric et faites passer la goupille dans le moyeu de roue pour faciliter le montage de la roue de secours.
8. Installez la roue de secours.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous de monter la roue de secours de sorte que le corps de valve soit orienté vers l'extérieur. Le véhicule pourrait être endommagé si la roue de secours est montée incorrectement.



A0707001197US

Montage de la roue de secours

REMARQUE :

- Pour les véhicules munis de cet équipement, ne tentez pas d'installer un couvre-moyeu ou un enjoliveur sur la roue de secours compacte.
- Pour obtenir plus de détails sur les mises en garde, les avertissements et les

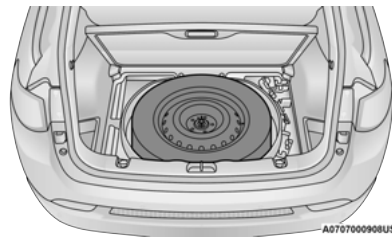
renseignements relatifs à la roue de secours et à son utilisation → page 286.

9. Posez et serrez légèrement les boulons de roue.

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures graves si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

10. Abaissez le véhicule en tournant la poignée de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
11. Terminez le serrage des boulons de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les boulons de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois → page 306. Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.
12. Abaissez le cric jusqu'à ce qu'il soit dégagé. Retirez les cales des roues. Rassemblez la clé à écrou et le cric et rangez le tout dans le logement de la roue de secours. Fixez l'ensemble de cric à l'aide des pièces prévues. Desserrez le frein de stationnement avant de déplacer le véhicule.



A0707000908US

Rangement d'un pneu crevé

13. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des boulons de roue avec une clé dynamométrique pour vous assurer que tous les boulons de roue sont bien calés contre la roue.
14. Placez le cric sur le plateau en mousse et ouvrez-le suffisamment loin pour qu'il se fixe. Une fois placé en position, faites-le pivoter dans le sens des aiguilles d'une montre pour le verrouiller en place. Remplacez la goupille de positionnement dans l'orifice central pour verrouiller le cric en place.

AVERTISSEMENT!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu crevé dès que possible.

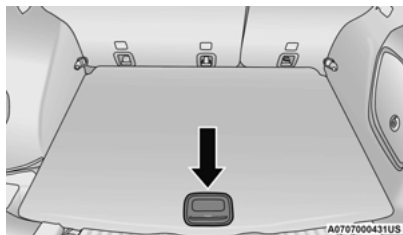
TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être muni d'une trousse d'entretien des pneus. Les petites perforations, c'est-à-dire jusqu'à 6 mm (1/4 po), dans la bande de roulement peuvent être obturées avec la trousse d'entretien des pneus. Les corps étrangers (comme des vis ou des clous) ne doivent pas être retirés du pneu. La trousse d'entretien des pneus peut être utilisée à des températures extérieures jusqu'à environ -20 °C (-4 °F). Cet outil permet de réparer temporairement un pneu, ce qui permet de rouler sur une distance d'environ 160 km (100 mi) à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mi/h).

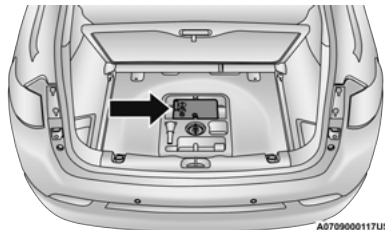
Emplacement de la trousse d'entretien des pneus

La trousse de réparation des pneus est rangée sous le plancher de chargement derrière le siège arrière.

1. Ouvrez le hayon.
2. Soulevez le couvercle d'accès à l'aide de la poignée de plancher de chargement.

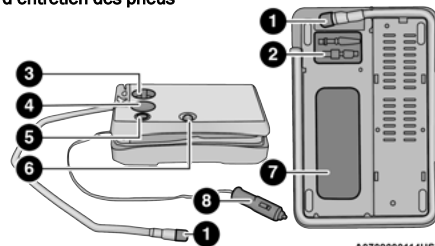


Poignée de plancher de chargement



Emplacement de la
trousse d'entretien des pneus

Composants et fonctionnement de la trousse d'entretien des pneus



Composants de la trousse d'entretien des pneus

- 1 – Flexible d'enduit d'étanchéité et tuyau à air
- 2 – Accessoires du flexible
- 3 – Sélecteur de mode
- 4 – Manomètre
- 5 – Bouton de dégonflage
- 6 – Commutateur d'alimentation
- 7 – Bouteille d'enduit d'étanchéité
- 8 – Fiche d'alimentation électrique

Utilisation du sélecteur de mode et des tuyaux

Votre trousse d'entretien des pneus est équipée des symboles suivants pour indiquer le mode d'air ou le produit d'étanchéité.

● Sélection du mode pompe à air



Poussez le sélecteur de mode et tournez-le à cette position pour utiliser l'appareil comme pompe à air uniquement.

● Sélection du mode enduit d'étanchéité



Poussez le sélecteur de mode et tournez à cette position pour injecter le scellant de la trousse d'entretien des pneus et gonfler le pneu.

● Utilisation de la commande de mise sous tension



Appuyez une fois sur bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension.

Appuyez de nouveau sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.

● Utilisation du bouton de dégonflage



Appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression d'air dans le pneu s'il devient surgonflé.

Précautions relatives à l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus

- Lorsque l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est sous forme liquide, vous pouvez l'éliminer des surfaces du véhicule ou des pneus avec de l'eau propre et un linge humide. Une fois sec, il se pèle facilement pour être jeté dans un contenant à déchets.
- Pour optimiser le rendement du produit, assurez-vous qu'il n'y a pas de saleté sur le corps de valve avant de brancher la trousse d'entretien des pneus.
- Vous pouvez utiliser la pompe à air de la trousse d'entretien des pneus pour gonfler les pneus de vélo. La trousse comporte aussi deux aiguilles qui se trouvent dans le compartiment de rangement des

accessoires (situé au bas de la pompe à air) pour gonfler les ballons, les radeaux ou d'autres articles gonflables. N'utilisez toutefois que la pompe à air et assurez-vous que le sélecteur de mode est en mode air pour éviter d'injecter du scellant pendant le gonflage. L'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien est uniquement destiné à obturer les petites perforations de moins de 6 mm (1/4 po) de diamètre dans la bande de roulement du pneu de votre véhicule.

- Ne soulevez pas et ne transportez pas la trousse d'entretien des pneus par les flexibles.

AVERTISSEMENT!

- Ne tentez jamais de réparer un pneu du côté de la circulation lorsque vous êtes garé près de la voie de circulation. Garez-vous assez loin sur l'accotement pour éviter le risque de collision lorsque vous utilisez la trousse d'entretien des pneus.
- N'utilisez pas la trousse d'entretien des pneus et ne conduisez pas le véhicule dans les circonstances suivantes :
 - Si la crevaison dans la bande de roulement est d'environ 6 mm (1/4 po) ou plus grand.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par le roulement à une pression des pneus très faible.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par la conduite sur un pneu crevé.
- Si la roue présente des dommages de quelque nature que ce soit.
- Si vous avez des doutes quant à l'état du pneu ou de la roue.
- Éloignez la trousse d'entretien des pneus de la flamme nue ou de la source thermique.
- Si la trousse d'entretien des pneus est mal fixée, elle risque d'être projetée en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet. En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquez la mort.
- Évitez tout contact du contenu de la trousse d'entretien des pneus avec les cheveux, les yeux ou les vêtements. Le produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est nocif s'il est inhalé, ingurgité ou absorbé par la peau. Il cause des irritations cutanées, oculaires et respiratoires. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement à grande eau. En cas de contact avec les vêtements, changez de vêtement dès que possible.
- La solution du produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus contient du latex. En cas

(Suite)


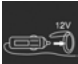
AVERTISSEMENT!

de réaction allergique ou d'éruption cutanée, consultez immédiatement un médecin. Gardez la trousse d'entretien des pneus hors de portée des enfants. S'il est avalé, rincez la bouche immédiatement avec suffisamment d'eau et buvez beaucoup d'eau. Ne provoquez pas le vomissement! Consultez tout de suite un médecin.

Obturation d'un pneu à l'aide de la trousse d'entretien des pneus**Lorsque vous immobilisez votre véhicule pour utiliser la trousse d'entretien des pneus :**

1. Rangez-vous en bordure de route, dans un endroit sécuritaire, et allumez les feux de détresse du véhicule.
2. Assurez-vous que le corps de valve du pneu à obturer se trouve près du sol. Le tuyau de la trousse d'entretien des pneus pourra ainsi l'atteindre sans lever l'appareil du sol. C'est là la position idéale pour injecter l'enduit d'étanchéité dans le pneu crevé et assurer le bon fonctionnement de sa pompe à air. S'il le faut, déplacez le véhicule pour rapprocher le corps de valve du sol avant de continuer.
3. Placez la transmission à la position de stationnement (P) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
4. Serrez le frein de stationnement.




Préparation pour l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus :

1. Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité et retirez le capuchon du raccord à son extrémité.
2. Placez la trousse d'entretien des pneus à plat sur le sol, à côté du pneu dégonflé.
3.  Retirez le capuchon du corps de soupape, puis vissez-y le raccord du flexible d'enduit d'étanchéité au corps de soupape.
4.  Déroulez la fiche d'alimentation électrique et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 V du véhicule.

REMARQUE :

Ne retirez pas les corps étrangers (vis, clous, etc.) du pneu.

Injection du scellant de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu dégonflé :

1.  Faites toujours démarrer le véhicule avant d'allumer la trousse d'entretien des pneus.
2.  Assurez-vous que le bouton du sélecteur de mode se trouve en position du Sealant Mode (Mode enduit d'étanchéité).
3.  Après que vous avez appuyé sur la commande de mise sous tension, le liquide (blanc) s'écoule de la bouteille d'enduit d'étanchéité au pneu par le flexible d'enduit d'étanchéité.


REMARQUE :

Un peu d'enduit d'étanchéité peut fuir par la perforation du pneu.


Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) ne coule pas dans le flexible d'enduit d'étanchéité dans les 10 secondes :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension. Débranchez le flexible d'enduit d'étanchéité du corps de valve. Assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étranger obstruant le corps de valve. Rebranchez le flexible d'enduit d'étanchéité au corps de valve. Vérifiez que le bouton de sélection de mode est en position de mode enduit d'étanchéité et non pas de mode pompe à air. Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension.
2. Branchez la fiche du cordon électrique dans une autre prise de courant de 12 V du véhicule ou dans un autre véhicule, s'il y en a un de disponible. Assurez-vous que le véhicule est en marche avant d'allumer la trousse d'entretien des pneus.
3. La bouteille d'enduit d'étanchéité peut avoir été vidée lors d'une précédente utilisation. Demandez de l'aide.

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) coule dans le flexible d'enduit d'étanchéité :

1.  Continuez de faire fonctionner la pompe jusqu'à ce que l'enduit

d'étanchéité ne s'écoule plus du flexible (ce qui prend habituellement de 30 à 70 secondes). Alors que le produit d'étanchéité coule par le flexible d'enduit d'étanchéité, le manomètre peut lire une valeur aussi élevée que 4,8 bars (70 lb/po²). Une fois que la bouteille d'enduit d'étanchéité est vide, la pression des pneus indiquée au manomètre chute rapidement de 4,8 bars (70 lb/po²) à la pression réelle.

- 

La pompe commence à injecter de l'air dans le pneu aussitôt que la bouteille d'enduit d'étanchéité est vide. Continuez d'utiliser la pompe et gonflez le pneu à la pression de gonflage à froid du pneu indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située dans l'ouverture de la portière du conducteur. Vérifiez la pression des pneus à l'aide du manomètre.


Si le pneu ne se gonfle pas jusqu'à au moins 1,8 bar (26 lb/po²) dans les 15 minutes :


- Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

Si le pneu se gonfle jusqu'à la pression recommandée ou que la pression de gonflage atteint au moins 1,8 bar (26 lb/po²) dans les 15 minutes :

REMARQUE :


Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression du pneu à la valeur recommandée avant de continuer.

- 

Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.
- 

Retirez l'étiquette de limite de vitesse de la trousse d'entretien des pneus et placez l'autocollant au centre du volant.
- Débranchez immédiatement le flexible d'enduit d'étanchéité du corps de valve, remettez le capuchon sur le raccord à l'extrémité du flexible, puis rangez la trousse d'entretien des pneus dans le compartiment de rangement du véhicule prévu à cet effet.

Conduire le véhicule :

- 

Immédiatement après avoir injecté l'enduit d'étanchéité et gonflé le pneu, conduisez le véhicule sur une distance de 8 km (5 mi) ou 10 minutes pour bien répartir l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h).

AVERTISSEMENT!

La trousse d'entretien des pneus ne constitue pas une réparation permanente d'un pneu crevé. Faites examiner et réparer ou remplacer le pneu après l'avoir obturé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) tant que le pneu n'a pas été réparé ou remplacé. En ignorant cette mise en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des


(Suite)


AVERTISSEMENT!


blessures graves ou risquez la mort. Faites vérifier le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé.


Après avoir conduit le véhicule :

Rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sécuritaire.

- Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité et retirez le capuchon du raccord à son extrémité.
- Placez la trousse d'entretien des pneus à plat sur le sol, à côté du pneu dégonflé.
- 

Retirez le capuchon du corps de soupape, puis vissez-y le raccord du flexible d'enduit d'étanchéité au corps de soupape.
- 

Déroulez la fiche d'alimentation électrique et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 V du véhicule.
- 


Déroulez le flexible et vissez le raccord à la fin du flexible sur la tige de soupape.
- 

Tournez le bouton du sélecteur de mode et passez en position Air Mode (Mode air).
- Vérifiez la pression du pneu à l'aide du manomètre.

Si la pression des pneus est inférieure à 1,3 bar (19 lb/po²) :

Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

Si la pression des pneus est de 1,3 bar (19 lb/po²) ou plus :

-  Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre sous tension la trousse d'entretien des pneus et gonflez le pneu à la pression de gonflage à froid du pneu indiquée sur l'étiquette de renseignements sur les pneus et la charge située dans l'ouverture de la portière du conducteur.

REMARQUE :

Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression du pneu à la valeur recommandée avant de continuer.

- Débranchez la trousse d'entretien des pneus de la tige de soupape, réinstallez le bouchon sur le corps de valve et débranchez la sortie de 12 V.
- Rangez la trousse d'entretien des pneus dans l'espace de rangement prévu à cet effet dans le véhicule.
- Faites vérifier et, le cas échéant, réparer ou remplacer le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé ou par un centre de service de pneus.
- Décollez l'autocollant de limite de vitesse du volant après avoir réparé le pneu.

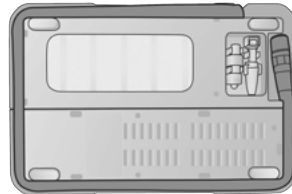
- Faites remplacer la bouteille d'enduit d'étanchéité par un concessionnaire autorisé le plus tôt possible.

REMARQUE :

Lorsque vous faites réparer le pneu, indiquez au concessionnaire autorisé ou au centre de service que le pneu a été scellé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus.

Remplacement de la bouteille d'enduit d'étanchéité :

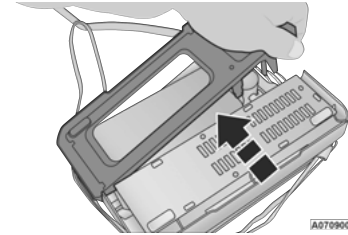
- Déroulez le cordon d'alimentation.
- Déroulez le flexible.



A0709000070US

Dérouler le flexible

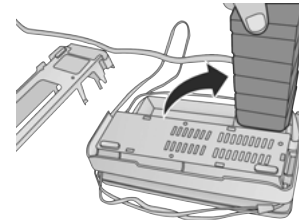
- Retirez le couvercle de la bouteille.



A0709000074US

Retirer le couvercle de la bouteille

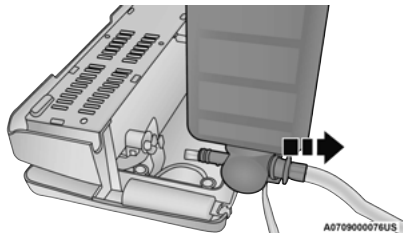
- Faites tourner la bouteille vers le haut au-delà de la position verticale pour le dégager.



A0709000075US

Faire tourner la bouteille vers le haut

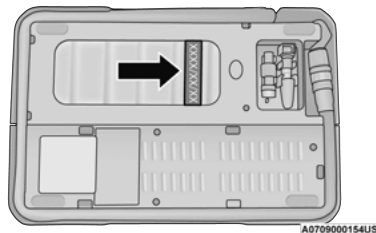
5. Écartez la bouteille du compresseur.



Retirer la bouteille

REMARQUE :

- Pour l'installation de la bouteille d'enduit d'étanchéité, effectuez ces étapes dans l'ordre inverse.
- La bouteille d'enduit d'étanchéité ne peut servir qu'à une seule application et doit être remplacée après chaque utilisation. Remplacez toujours immédiatement ces composants chez votre concessionnaire d'équipements d'origine de véhicule autorisé.
- Remplacez la bouteille d'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus avant la date d'expiration (imprimée sur l'étiquette de la bouteille) pour préserver la pleine efficacité du système.



Emplacement de la date d'expiration sur la bouteille d'enduit d'étanchéité

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'appoint portable. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

REMARQUE :

Si vous utilisez une batterie d'appoint portable, suivez les directives et les mises en garde d'utilisation du constructeur.

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

MISE EN GARDE!

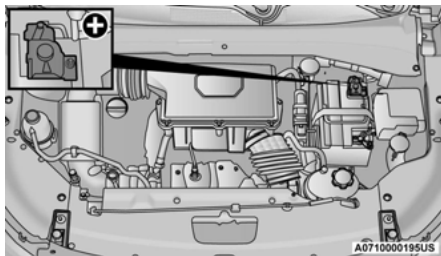
N'utilisez pas de batterie portable d'amorçage ou une autre source d'appoint sur un système dont la tension est supérieure à 12 V, car vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

PRÉPARATIONS POUR UN DÉMARRAGE D'APPOINT

La batterie dans votre véhicule se trouve dans le compartiment moteur, derrière le phare gauche.

AVERTISSEMENT!

- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.
- Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.



Borne positive (+) de la batterie

REMARQUE :

La borne positive (+) de la batterie est recouverte d'un capuchon protecteur. Soulevez le capuchon pour accéder à la batterie.

Suivez les étapes ci-dessous pour préparer un démarrage d'appoint :

1. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).
2. Mettez le chauffage hors fonction, éteignez la radio et mettez hors tension tous les accessoires électriques.
3. Tirez vers le haut puis retirez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive (+).
4. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à

portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est COUPÉ.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

PROCÉDURE DE DÉMARRAGE D'APPOINT

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

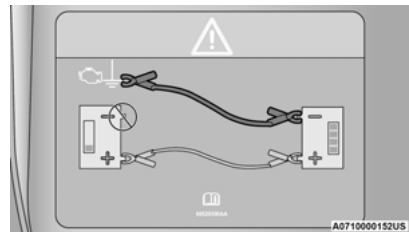
MISE EN GARDE!

L'inobservation de cette procédure pourrait entraîner des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

Branchement des câbles volants

1. Connectez une extrémité du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'extrémité opposée du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

4. Connectez l'extrémité opposée du câble volant négatif (-) à une bonne masse du moteur. Une « masse » est une partie métallique, non peinte et exposée du moteur, du cadre ou du châssis, comme un support d'accessoire ou un gros boulon. La masse doit être à l'écart de la batterie et du système d'injection de carburant.



Étiquette de démarrage d'appoint

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
6. Lorsque le moteur est démarré, suivez la procédure de déconnexion.

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif (-) de la masse du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive (+) du câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) de la borne positive (+) du véhicule dont la batterie est déchargée, puis réinstallez le capuchon protecteur.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

RAVITAILLEMENT EN CAS D'URGENCE

Le véhicule est équipé d'un entonnoir de ravitaillement pour un système d'alimentation en carburant sans bouchon. Si le ravitaillement d'urgence s'avère nécessaire, en utilisant un bidon d'essence approuvé, insérez l'entonnoir de ravitaillement dans le goulot du tuyau de remplissage. Assurez-vous d'ouvrir les deux volets à battants avec l'entonnoir pour éviter les déversements.

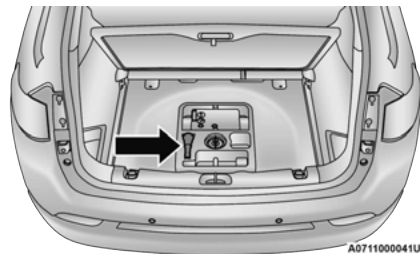
AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'État ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.
- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.

REMARQUE :

Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe de carburant. Si ceci se produit, appuyez légèrement sur la trappe de carburant pour briser l'accumulation de glace et déverrouillez de nouveau la trappe de carburant au

moyen du bouton intérieur de déverrouillage. Ne forcez pas la trappe.



Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant

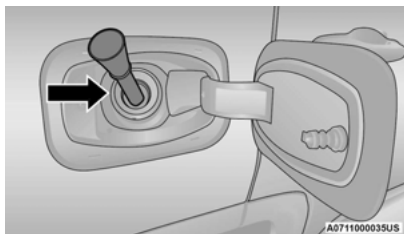
Ravitaillement d'urgence au moyen d'un bidon d'essence

La plupart des nourrices à essence n'ouvrent pas les volets à battants. Un entonnoir est fourni pour permettre le ravitaillement d'urgence au moyen d'un bidon d'essence.

Reportez-vous aux étapes ci-dessous pour le ravitaillement :

1. Retirez l'entonnoir de l'espace de rangement de la roue de secours.

2. Insérez l'entonnoir dans la même ouverture du tuyau de remplissage que celle du pistolet de la pompe à carburant.



Insérer l'entonnoir

3. Assurez-vous que l'entonnoir est inséré complètement pour maintenir les volets à battants ouverts.
4. Versez le carburant dans l'ouverture de l'entonnoir.

MISE EN GARDE!

Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

5. Retirez l'entonnoir du tuyau de remplissage, puis essuyez-le avant de le remettre dans l'espace de rangement de la roue de secours.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Si le véhicule surchauffe, il doit être réparé par un concessionnaire autorisé.

Signes éventuels d'une surchauffe du véhicule :

- Indicateur de température à la position HOT (H) (ÉLEVÉE)
- Forte odeur de liquide de refroidissement
- Fumée blanche s'échappant du moteur ou de l'échappement
- Présence de bulles dans le contenant du liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT!

Vous, ou d'autres personnes pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

Si l'indicateur de température approche ou atteint la position HOT (H) (ÉLEVÉE), vous pouvez atténuer le risque de surchauffe en prenant la mesure appropriée.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – lorsque vous êtes arrêté, placez la boîte de vitesses en position N (POINT MORT), mais

n'augmentez pas le régime de ralenti du moteur tout en immobilisant le véhicule à l'aide de freins.

- Éteignez le climatiseur. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Mettez la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

MISE EN GARDE!

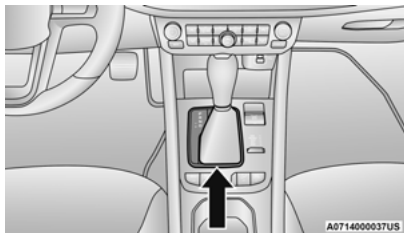
La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si la jauge de température atteint la marque « H », rangez-vous et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure dans la zone « H » et que l'avertissement sonore retentit sans arrêt, coupez immédiatement le contact et faites appel à une dépanneuse.

NEUTRALISATION DU SÉLECTEUR DE RAPPORT

Si une anomalie se produit et que le sélecteur de rapport ne peut pas être déplacé de la position P (STATIONNEMENT), vous pouvez utiliser la procédure

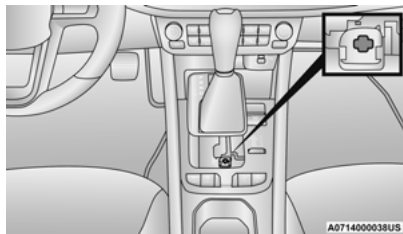
suivante pour déplacer temporairement le sélecteur de rapport :

1. COUPEZ le moteur.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Saisissez le soufflet du sélecteur de rapport orienté vers l'arrière et tirez-le vers le haut pour séparer avec précaution l'encadrement du sélecteur de vitesse et le soufflet de la console centrale.



Encadrement du sélecteur de vitesse

4. Enfoncez et maintenez fermement la pédale de frein.
5. Insérez un petit tournevis ou un outil similaire dans le trou d'accès de neutralisation du sélecteur de rapport (coin arrière droit), puis maintenez enfoncé le levier de neutralisation.



Trou d'accès de neutralisation du sélecteur de rapport

6. Déplacez le sélecteur de rapport à la position N (POINT MORT).
7. Le véhicule peut alors être démarré en position N (POINT MORT).
8. Réinstallez le soufflet du sélecteur de rapport.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Maintenez le bouton de verrouillage du levier de vitesses enfoncé. Passez ensuite plusieurs fois de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur.

REMARQUE :

Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

REMARQUE :

Au besoin, appuyez sur le bouton ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour mettre ce système en mode « partielle Off » (Désactivé) avant de faire osciller le véhicule ➡ page 180. Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le bouton ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité

électronique) pour restaurer le mode « ESC On » (Commande de stabilité électronique activée).

MISE EN GARDE!

- Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou de l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager l'embrayage ou la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.
- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT)/ DEUXIÈME RAPPORT à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.
- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Ne faites pas patiner les roues lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mi/h) et que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Ce chapitre contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial.

Conditions de remorquage	ROUES SOULÉVÉES du sol	4X4 MODELS (4 roues motrices gamme automatique)
Remorquage à plat	AUCUN	NON PERMIS
Lève-roues ou chariot roulant	Arrière Avant	NON PERMIS
Camion-plateau	TOUTES	MÉTHODE UNIQUE

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou d'autres dispositifs de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs/boucliers ou aux supports associés. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

REMARQUE :

- Vous devez vous assurer que la fonction de frein de stationnement automatique est désactivée avant de remorquer ce véhicule, afin d'éviter un serrage accidentel du frein de stationnement électrique. Vous pouvez activer ou désactiver la

fonction de frein de stationnement automatique au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur dans « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect).

- Les véhicules équipés d'une batterie déchargée ou qui présentent une panne électrique totale lorsque le frein de stationnement électrique (EPB) est serré nécessitent l'utilisation d'un chariot porte-roues ou d'un cric pour soulever leurs roues arrière du sol lorsqu'ils sont déplacés sur un camion-plateau.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivrateurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARCHE).

Notez que la fonction de sauvegarde serre le frein de stationnement électrique chaque fois que la portière du conducteur est ouverte (si la batterie est connectée et le contact est mis, la transmission est à la position P [STATIONNEMENT] et la pédale de frein est relâchée). Si vous êtes en train de remorquer ce véhicule avec le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE), vous devez désactiver manuellement le frein de stationnement électrique chaque fois que la portière du conducteur est ouverte, en appuyant sur la pédale de frein et en desserrant le frein de stationnement électrique.

Si la batterie du véhicule est déchargée, pour connaître les directives de déplacement du levier de vitesses de la transmission automatique hors de la position P (STATIONNEMENT) afin de déplacer le véhicule ➡ page 249.

MISE EN GARDEI

- N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.
- Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.
- N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le bouclier ou le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du bouclier/pare-chocs.

SANS LA TÉLÉCOMMANDE

Il faut faire preuve d'extrême prudence pour remorquer le véhicule lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT). La seule méthode de remorquage approuvée lorsque vous ne disposez pas d'une télécommande est le transport par camion à plateau. Pour éviter tout dommage au véhicule, il est conseillé d'utiliser un équipement de remorquage adéquat.

MODÈLES 4x4

FCA US LLC exige que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol.

Les méthodes acceptées pour le remorquage consistent à faire transporter le véhicule sur un camion à plate-forme ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière, en faisant reposer les roues libres sur un chariot de remorquage.

MISE EN GARDEI

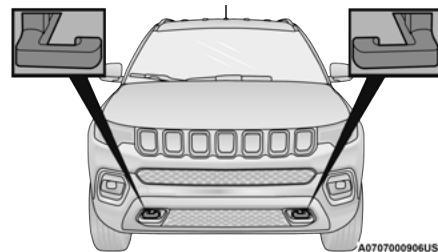
- Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs de roues avant ou arrière (si les autres roues sont au sol). L'utilisation d'un lève-roues avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage.
- Si vous remorquez ce véhicule sans observer les directives approuvées, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.
- Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du fabricant de l'équipement en question.
- L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou d'autres dispositifs de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs/boucliers ou aux supports associés.

CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si votre véhicule est doté de crochets de remorquage, un crochet se trouve à l'arrière et deux se trouvent à l'avant du véhicule. Le crochet arrière se trouve du côté conducteur du véhicule.

REMARQUE :

Il est recommandé, pour les véhicules hors route, d'utiliser les deux crochets de remorquage avant afin de minimiser les risques de dommages au véhicule.



Emplacement des crochets de remorquage avant



Emplacement du crochet de remorquage arrière

Véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC}

Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) et ensuite à la position OFF (ARRÊT), sans ouvrir la portière. Pendant le remorquage, n'oubliez pas que sans l'aide du servofrein et de la direction assistée électromécanique, vous avez besoin de plus de force pour serrer les freins et diriger le véhicule.

AVERTISSEMENT

- N'utilisez pas une chaîne pour dégager un véhicule enlisé. Les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves ou mortelles.
- Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les crochets de remorquage. La sangle de remorquage peut se dégager et causer des blessures graves.

MISE EN GARDE!

Les crochets de remorquage sont réservés aux situations d'urgence seulement, soit pour dégager un véhicule enlisé. Il ne faut pas se servir de ces crochets pour remorquer un véhicule sur la route ou l'autoroute. Vous pourriez endommager votre véhicule.

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS)

Ce véhicule est équipé d'un système de réponse améliorée en cas d'accident.

Cette fonction est un réseau de communication qui s'active au moment d'un impact ➡ page 216.

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données qui contribuent à connaître la performance des systèmes d'un véhicule lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un sac gonflable ou le contact avec un obstacle sur la route ➡ page 218.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Le message de vidange d'huile s'affiche dans le groupe d'instruments selon les conditions de fonctionnement du moteur. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. L'affichage du message « Change Oil » (Vidanger l'huile) ou « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, comme les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque et les températures ambiantes très chaudes ou très froides. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Un concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si une vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre qu'un concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites au paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » ➡ page 75.

REMARQUE :

Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou une année, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

REMARQUE :

L'indicateur de vidange d'huile ne s'allume pas dans ces conditions.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels. Permutez les pneus au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.
- Vérifiez les niveaux de liquide du réservoir de liquide de refroidissement et du réservoir de maître-cylindre de frein, puis remplissez au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de tout l'éclairage intérieur.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Consultez le programme d'entretien pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
Permutez les pneus au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.
Vérifiez la batterie et l'état des cosses (nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu).
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.
Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours et les flexibles.
Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
Vérifiez le système d'échappement.
Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.

REMARQUE :

En utilisant de la graisse au lithium, lubrifiez les pivots cylindriques de charnières de portière deux fois l'an pour prévenir l'usure prématurée.

Kilométrage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20000	30000	40000	50000	60000	70000	80000	90000	100000	110000	120000	130000	140000	150000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32000	48000	64000	80000	96000	112000	128000	144000	160000	176000	192000	208000	224000	240000
Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets; remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires avant, le tendeur, le galet tendeur et remplacez-les au besoin.														X
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Remplacez le filtre à air de l'habitacle.	Doit être remplacé tous les 19 000 km (12 000 mi).													
Remplacez les bougies d'allumage.					X						X			

¹ L'intervalle de remplacement des bougies d'allumage est basé uniquement sur le kilométrage (millage); les intervalles annuels ne s'appliquent pas.

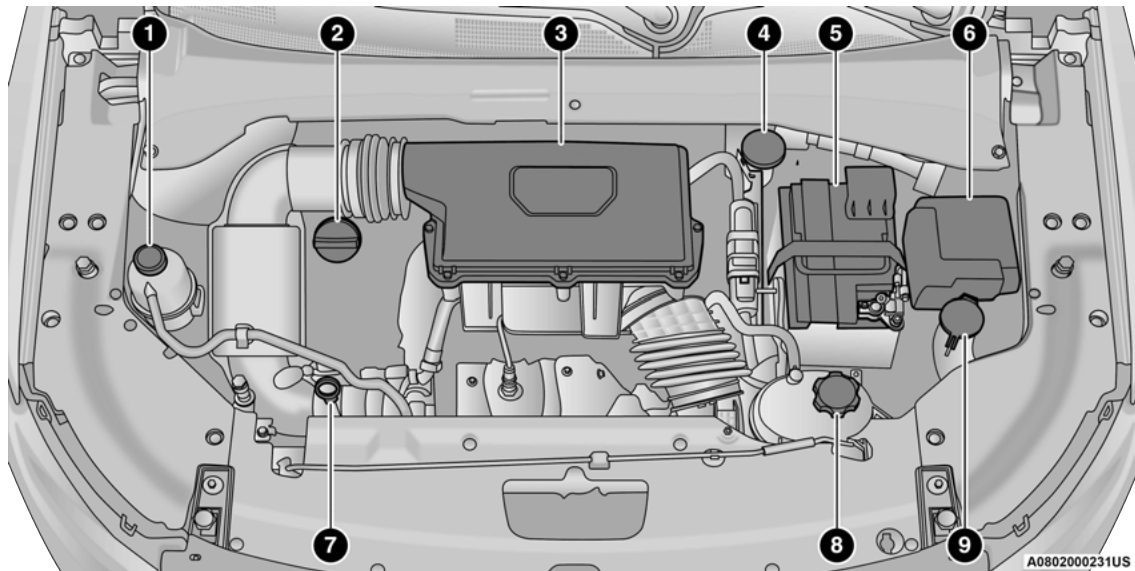
Kilométrage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20000	30000	40000	50000	60000	70000	80000	90000	100000	110000	120000	130000	140000	150000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32000	48000	64000	80000	96000	112000	128000	144000	160000	176000	192000	208000	224000	240000
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter et remplacez-la au besoin.													X	

AVERTISSEMENT!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- Si vous omettez d'inspecter ou d'entretenir correctement votre véhicule, cela pourrait entraîner la défaillance des composants et nuire à la maniabilité et au rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

COMPARTIMENT MOTEUR

MOTEUR DE 2,0 L



- 1 - Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement intermédiaire
- 2 - Bouchon de remplissage d'huile moteur
- 3 - Élément de filtre à air du moteur
- 4 - Bouchon du réservoir de liquide pour freins
- 5 - Batterie

- 6 - Centre de servitudes (Fusibles)
- 7 - Jauge d'huile moteur
- 8 - Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
- 9 - Bouchon du réservoir de liquide lave-glace

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein de carburant. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.

Quatre types de jauge d'huile sont possibles :

- Section hachurée.
- Section hachurée identifiée « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT).
- Section hachurée identifiée « MIN » (MINIMUM) à la limite inférieure et « MAX » (MAXIMUM) à la limite supérieure.
- Section hachurée identifiée par petites cavités aux limites « MIN » (MINIMUM) et « MAX » (MAXIMUM).

REMARQUE :

Maintenez toujours le niveau d'huile dans les repères hachurés de la jauge d'huile.

Lorsque le niveau est à la limite inférieure de la plage de fonctionnement de la jauge d'huile, l'ajout d'un litre d'huile (une pinte US) permet d'atteindre la limite supérieure de la plage de fonctionnement.

MISE EN GARDE!

Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

AJOUT DE LIQUIDE LAVE-GLACE

Le réservoir de liquide est situé à l'avant du compartiment moteur. Assurez-vous de vérifier périodiquement le niveau de liquide dans le réservoir. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur) et faites fonctionner le système durant quelques secondes pour purger le liquide lave-glace résiduel.

Lorsque vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, imbibez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace et ainsi en améliorer l'efficacité.

Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange de lave-glace qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

AVERTISSEMENT!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions

(Suite)

AVERTISSEMENT!

qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

BATTERIE SANS ENTRETIEN

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique.

AVERTISSEMENT!

- Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau ➡ page 246.
- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.
- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.
- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

LAVAGE À PRESSION

Le lavage du compartiment moteur avec un nettoyeur à haute pression n'est pas recommandé.

MISE EN GARDE!

Des précautions ont été prises afin de protéger toutes les pièces et connexions; cependant, la pression produite par ces nettoyeurs est telle qu'une protection complète contre l'infiltration d'eau ne peut pas être garantie.

ENTRETIEN DU VÉHICULE

Un concessionnaire autorisé dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes

les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

REMARQUE :

Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

AVERTISSEMENT!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

HUILE MOTEUR**Choix de l'huile moteur**

Pour la sélection de l'huile moteur ➡ page 310.

Huile moteur approuvée par l'American Petroleum Institute (API)

Ces pictogrammes signifient que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.



La marque de commerce Starburst de l'API certifie les huiles moteur 0W-20, 0W-30 et 5W-30.



La marque de commerce Donut de l'API certifie les huiles moteur 0W-40 et 5W-40.

MISE EN GARDE!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Huiles moteur synthétiques

Votre moteur a été conçu pour les huiles moteur synthétiques. Utilisez uniquement des huiles moteur synthétiques approuvées par l'API.

Les huiles moteur synthétiques dont l'étiquette n'affiche pas la marque de commerce API et l'indice correct de viscosité SAE ne doivent pas être utilisées.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant

de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

MOTEUR FILTRE À HUILE

Vous devez remplacer ce filtre à huile moteur à chaque vidange.

Choix du filtre à huile du moteur

Un filtre à huile jetable à passage total devrait être utilisé comme filtre de remplacement. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Seuls des filtres certifiés Mopar^{MD} de haute qualité devraient être utilisés. Si un filtre à huile du moteur Mopar^{MD} n'est pas disponible, utilisez seulement des filtres qui respectent ou dépassent les exigences de rendement de filtre SAE/USCAR-36.

MOTEUR FILTRE À AIR

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés
 ➞ page 254.

AVERTISSEMENT!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins

(Suite)

AVERTISSEMENT!

que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. De graves blessures pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

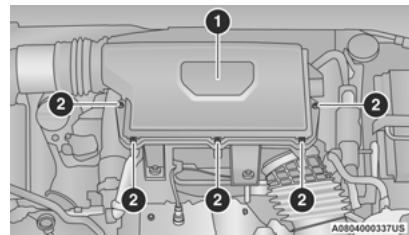
La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Seuls des filtres certifiés Mopar^{MD} de haute qualité devraient être utilisés.

Inspection et remplacement du filtre à air du moteur

Suivez les intervalles d'entretien recommandés, comme illustré dans le calendrier d'entretien dans cette section.

Dépose du filtre à air du moteur

1. Desserrez les fixations du couvercle du filtre à air du moteur à l'aide d'un outil approprié.



Couvercle du filtre à air du moteur

- 1 – Couvercle du filtre à air du moteur
- 2 – Fixations

2. Soulevez le couvercle du filtre à air du moteur pour accéder au filtre en tournant au niveau de la charnière et en tirant sur le couvercle pour le retirer.
3. Retirez le filtre à air du moteur de son boîtier.

Installation du filtre à air du moteur

REMARQUE :

Avant de remplacer le filtre à air du moteur, inspectez et nettoyez le boîtier si vous y trouvez une quantité importante de saleté ou de débris.

1. Installez le filtre à air du moteur dans le boîtier en orientant la surface d'inspection de ce filtre vers le bas.
2. Resserrez les fixations du couvercle du filtre à air du moteur à l'aide d'un outil approprié.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas trop les vis du couvercle du filtre à air du moteur. Vous pourriez endommager le couvercle.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Consultez le livre des renseignements sur la garantie, situé dans la trousse d'information à l'intention de l'automobiliste, pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie.
- Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système

(Suite)

AVERTISSEMENT!

ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène, R-1234yf – selon l'équipement

Le fluide frigorigène de climatisation, R-1234yf, est une hydrofluoroléfine (HFO) approuvée par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone, comportant un faible potentiel de réchauffement de la planète. Il est recommandé que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

REMARQUE :

N'utilisez que des fluides frigorigènes et de l'huile pour compresseur PAG homologués par le constructeur pour les systèmes de climatisation.

Filtre à air de l'habitacle

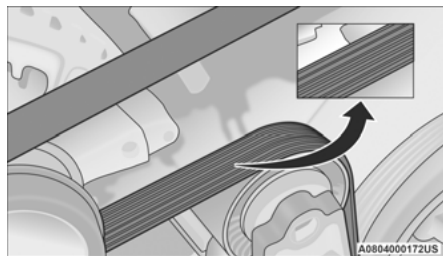
Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DES COURROIES**D'ENTRAÎNEMENT DES ACCESSOIRES****AVERTISSEMENT!**

- Ne tentez pas de vérifier une courroie d'entraînement des accessoires lorsque le moteur tourne.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur de refroidissement, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur. Le ventilateur est commandé par la température et peut se mettre en marche à tout moment peu importe la position du commutateur d'allumage. Vous pourriez être blessé par les pales du ventilateur en mouvement.
- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

Lors de la vérification des courroies d'entraînement des accessoires, de petites fissures qui traversent transversalement la surface nervurée de la courroie sont considérées comme normales. Dans le cas de ce genre de fissures, le remplacement de la courroie n'est pas nécessaire. Toutefois, des

fissures qui apparaissent le long d'une nervure (non transversalement) ne sont pas normales. Toute courroie qui présente des fissures apparaissant le long d'une nervure doit être remplacée. Remplacez également la courroie si elle présente une usure excessive, un lissage important ou si les cordons sont effilochés.



Courroie des accessoires (courroie multifonction)

Le remplacement est nécessaire dans les cas suivants :

- Arrachement de nervure (séparation d'une ou de plusieurs nervures du corps de courroie)
- Usure de la nervure ou de la courroie
- Fissure longitudinale de la courroie (fissures entre deux nervures)
- Glissement de courroie
- Instabilité de la rainure (la ceinture ne maintient pas la position appropriée sur la poulie);
- Courroie brisée

- Bruit (crissement, grincement ou grondement perturbant perçu ou entendu lors du fonctionnement de la courroie d'entraînement).

Certaines conditions peuvent être causées par un composant défectueux tel qu'une poulie de courroie. Les poulies de courroie doivent être vérifiées soigneusement pour s'assurer qu'elles ne sont pas endommagées et qu'elles sont bien alignées.

Le remplacement des courroies sur certains modèles nécessite l'utilisation d'outils spéciaux; nous recommandons donc de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

GRAISSAGE DES ARTICULATIONS DE LA CARROSSERIE

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, du couvercle de coffre, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de Mopar^{MD}, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barilletts des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité, tel que le lubrifiant pour barilletts de serrures Mopar^{MD}.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces, le pare-brise et la lunette arrière à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Vous enlèverez ainsi les dépôts de sel, de cire ou de goudron, ce qui réduira les saletés et les traînées.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise ou d'une lunette arrière sèche.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise ou de la lunette arrière. Pour ne pas endommager les balais, assurez-vous que les essuie-glaces ne sont pas gelés sur le pare-brise avant de les actionner. Évitez de mettre les balais d'essuie-glace en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

REMARQUE :

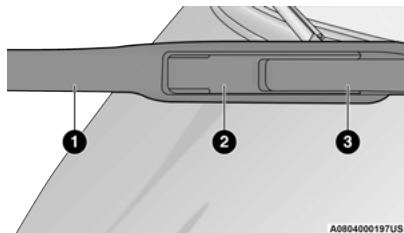
La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Si des traces de mouvements saccadés, des marques, des lignes d'eau ou des zones mouillées sont présentes, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace avant

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas le bras d'essuie-glace rebondir contre la glace sans le balai d'essuie-glace en place pour éviter d'endommager la glace.

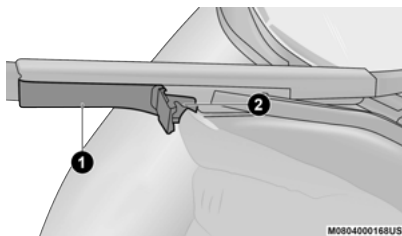
1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour écarter le balai d'essuie-glace de la glace.



Bras et balai d'essuie-glace avant

- 1 - Essuie-glace
- 2 - Patte de retenue
- 3 - Bras d'essuie-glace

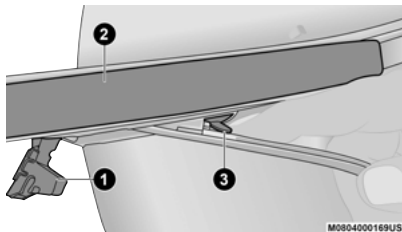
2. Pour dégager le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, faites basculer la patte de verrouillage vers le haut.



Ensemble de verrouillage d'essuie-glace

- 1 - Essuie-glace
- 2 - Patte de retenue

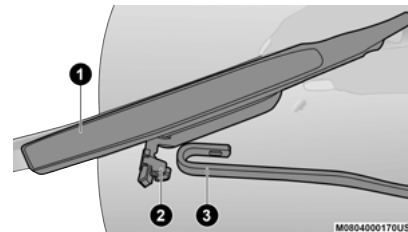
3. Inclinez l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace à l'écart du bras d'essuie-glace puis utilisez un doigt pour pousser sur la patte de déverrouillage vers le bras d'essuie-glace.



Dégagement de l'essuie-glace

- 1 - Patte de retenue
- 2 - Essuie-glace
- 3 - Patte de déverrouillage

4. Faites glisser le balai d'essuie-glace vers le bas, vers la base du bras d'essuie-glace.
5. Avec le balai d'essuie-glace dégagé, retirez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace en maintenant d'une main le bras d'essuie-glace et en séparant avec l'autre main le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace (déplacez le balai d'essuie-glace vers le bas vers la base du bras d'essuie-glace et à l'écart des crochets en J à l'extrémité du bras d'essuie-glace).



Retrait des essuie-glace du bras de l'essuie-glace

- 1 - Essuie-glace
- 2 - Patte de retenue
- 3 - Crochet en J du bras d'essuie-glace

6. Abaissez prudemment le bras d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Installation des essuie-glaces avant

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour l'écartier de la glace.
2. Placez le balai d'essuie-glace sous le crochet situé sur l'extrémité du bras d'essuie-glace, avec la patte de verrouillage ouverte.
3. Insérez le support récepteur sur l'ensemble d'essuie-glace dans le crochet sur l'extrémité du bras d'essuie-glace, par l'ouverture dans le balai d'essuie-glace sous la patte de verrouillage.
4. Faites glisser le balai d'essuie-glace vers le haut pour les poser dans le crochet situé sur le bras d'essuie-glace. L'enclenchement du loquet est signalé par un déclic. Rabattez la patte de déverrouillage du loquet et enclenchez-la à sa position verrouillée.
5. Abaissez prudemment le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

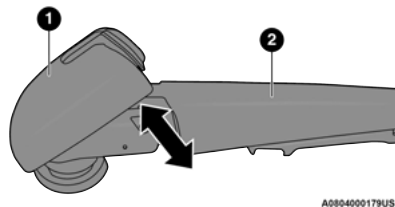
Retrait et installation du balai d'essuie-glace arrière

1. Relevez le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace arrière en l'éloignant de la glace afin de permettre au balai d'essuie-glace arrière d'être soulevé de la glace.

REMARQUE :

Le bras d'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement de la glace si le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace n'est pas d'abord détaché. Toute tentative de relever complètement

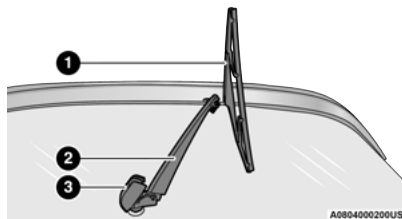
le bras d'essuie-glace arrière sans détacher le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace risque d'endommager le véhicule.



Capuchon d'axe de l'essuie-glace en position déverrouillée

- 1 – Capuchon d'axe du bras d'essuie-glace
- 2 – Bras d'essuie-glace

2. Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.



Balai d'essuie-glace en position rabattue

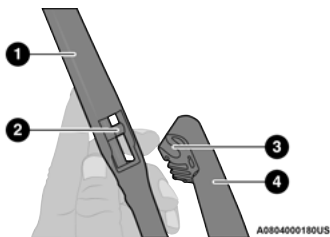
- 1 – Balai d'essuie-glace
- 2 – Bras d'essuie-glace
- 3 – Capuchon d'axe du bras d'essuie-glace

3. Pour retirer le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, saisissez avec votre main droite l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace la plus rapprochée du bras d'essuie-glace. Tenez le bras d'essuie-glace de la main gauche tout en tirant le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace au-delà de sa butée, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment éloigné pour détacher la goupille d'axe du balai d'essuie-glace du réceptacle situé à l'extrémité du bras d'essuie-glace.

REMARQUE :

La résistance sera accompagnée d'un déclic.

4. Tout en continuant de tenir l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace, déplacez le balai d'essuie-glace vers le haut en l'éloignant du bras d'essuie-glace pour le libérer.



**Balai d'essuie-glace retiré
du bras d'essuie-glace**

- 1 - Balai d'essuie-glace
2 - Goupille d'axe du balai d'essuie-glace
3 - Réceptacle du bras d'essuie-glace
4 - Bras d'essuie-glace

5. Abaissez doucement l'extrémité du bras d'essuie-glace sur la glace.

Pose de l'essuie-glace arrière

1. Relevez le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace arrière en l'éloignant de la glace afin de permettre au balai d'essuie-glace arrière d'être soulevé de la glace.

REMARQUE :

Le bras d'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement de la glace si le capuchon

d'axe du bras d'essuie-glace n'est pas d'abord détaché. Toute tentative de relever complètement le bras d'essuie-glace arrière sans détacher le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace risque d'endommager le véhicule.

- Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.
- Insérez la goupille d'axe du balai d'essuie-glace dans l'ouverture à l'extrémité du bras d'essuie-glace. Tenez l'extrémité inférieure du bras d'essuie-glace d'une main, ensuite appuyez sur le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place, au même niveau que le bras d'essuie-glace.
- Abaissez le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace et enclenchez en place le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace.

ÉCHAPPEMENT

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz

d'échappement dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENT

- Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :
 - Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.
 - Si vous devez rouler en gardant ouverts le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez PAS le mode de recirculation d'air.
 - Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur est en marche, réglez le système de chauffage et de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Si vous gardez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne gardez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

MISE EN GARDE!

- Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.
- Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

REMARQUE :

Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point selon les spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des parties du commutateur d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

CIRCUIT DE REFOUDDISSEMENT**AVERTISSEMENT!**

- Vous, ou d'autres personnes pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la

(Suite)

AVERTISSEMENT!

vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'ouvrez jamais le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion sont chauds.

- Gardez vos mains, vos outils, vos vêtements et vos bijoux éloignés du ventilateur du radiateur lorsque le capot est levé. Le ventilateur pourrait à tout moment se mettre automatiquement en marche, que le moteur tourne ou non.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le ventilateur est commandé par la température du liquide de refroidissement et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).

Vérification du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement est sale ou semble rouillé, le système doit être vidangé, rincé, puis rempli de liquide de refroidissement neuf. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient des sédiments visibles, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) conforme à la norme MS.90032.

Consultez le calendrier d'entretien pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ➞ page 254.

Choix du liquide de refroidissement

Pour plus d'informations ➞ page 310.

REMARQUE :

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement qui n'est pas de

formule OAT (technologie de l'acide organique) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT neuf et conforme à la norme MS.90032 par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement à base de propylène glycol n'est pas recommandée.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement

(liquide de refroidissement de formule OAT [technologie de l'acide organique] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement OAT (technologie de l'acide organique) conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
 - Mélangez une solution d'au moins 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.
 - N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement. L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.
- REMARQUE :**
- Il vous incombe, à titre de propriétaire, de maintenir le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où vous comptez utiliser votre véhicule.

- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.
- Le mélange de types de liquides de refroidissement n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (technologie de l'acide organique hybride) et de formule OAT (technologie de l'acide organique) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT, conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement retourne de la bouteille ou du vase d'expansion vers le radiateur (selon l'équipement).

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

AVERTISSEMENT

- N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.
- N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, n'entreposez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT

- N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.
- N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.

Lorsque le moteur est COUPÉ et froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se situer dans le repère OK entre les repères ADD (AJOUTER) et FULL (PLEIN) de la jauge.

1. Retirez le bouchon avec la jauge de niveau du vase d'expansion du moteur.
2. Essuyez le liquide de refroidissement sur la jauge.
3. Reposez le bouchon sur l'ouverture du vase d'expansion sans serrer le bouchon.
4. Retirez le bouchon avec la jauge et vérifiez le niveau de liquide de refroidissement indiqué sur la jauge.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur ou le bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement ou pour remplacer le liquide de refroidissement. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement, vous devez ajouter dans le vase d'expansion seulement le liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur. Ne remplissez pas trop le carter.

Notes concernant le circuit de refroidissement

REMARQUE :

Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement, le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement, le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS.90032, dans de l'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un climatiseur, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. D'autres types de thermostats risquent de ne pas offrir le refroidissement voulu, d'entraîner une consommation de carburant accrue ou d'augmenter les émissions polluantes.

SYSTÈME DE FREINAGE

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système. Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ➞ page 254.

AVERTISSEMENT!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide dans le maître-cylindre doit être vérifié lors de toute intervention sous le capot, ou immédiatement lorsque le témoin du circuit de freinage s'allume.

Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau à la hauteur recommandée et indiquée sur le réservoir de liquide pour freins. Dans le cas de freins à disque, le niveau du liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Le niveau doit être vérifié lors du remplacement de ces dernières. Toutefois, une fuite peut aussi être la cause de la baisse du niveau de liquide pour freins. Une vérification s'impose alors.

Utilisez seulement le liquide pour freins recommandé par le constructeur ➞ page 310.

AVERTISSEMENT!

- Utilisez seulement le liquide pour freins recommandé par le constructeur ➡ page 310. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.
- N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et causer en une panne du système de freinage. Cela pourrait provoquer une collision.
- Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.
- Ne permettez pas à un liquide à base de pétrole de contaminer le liquide pour freins. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Cela pourrait provoquer une collision.

T TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Additifs spéciaux

L'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission est fortement déconseillée. L'huile à transmission automatique (ATF) est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. La seule exception à cette règle touche l'usage de teintures spéciales facilitant la détection des fuites de liquide dans les transmissions à 8 vitesses. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Un concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés. Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont

le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

MISE EN GARDE!

Si l'huile de la transmission fuit, consultez immédiatement un concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Un concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange du liquide et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, le liquide avec lequel la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur ➡ page 310. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

REMARQUE :

Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

MISE EN GARDE!

L'utilisation d'une huile à transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des rapports ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. Pour les spécifications des liquides ➡ page 310.

FUSIBLES

Généralités

AVERTISSEMENT!

- Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Ne placez pas un fusible dans une cavité de disjoncteur ou vice versa. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.
- Avant de remplacer un fusible, assurez-vous que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.

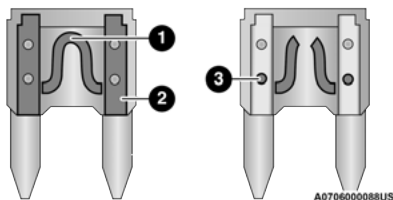
*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

- Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.
- Si le fusible qui grille est un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de transmission) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

Les fusibles protègent les systèmes électriques contre un courant excessif.

Lorsqu'un périphérique ne fonctionne pas, vous devez vérifier l'élément fusible à l'intérieur du fusible de balai d'essuie-glace pour vous assurer qu'il ne présente pas un court-circuit ou qu'il n'a pas fondu.

Vous devez également être conscient que l'utilisation des prises de courant pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt risque de décharger la batterie du véhicule.



Fusibles de balai d'essuie-glace

- 1 - Élément fusible
- 2 - Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible en bon état/fonctionnel
- 3 - Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible non fonctionnel/défectueux (fusible grillé)

Emplacement des fusibles

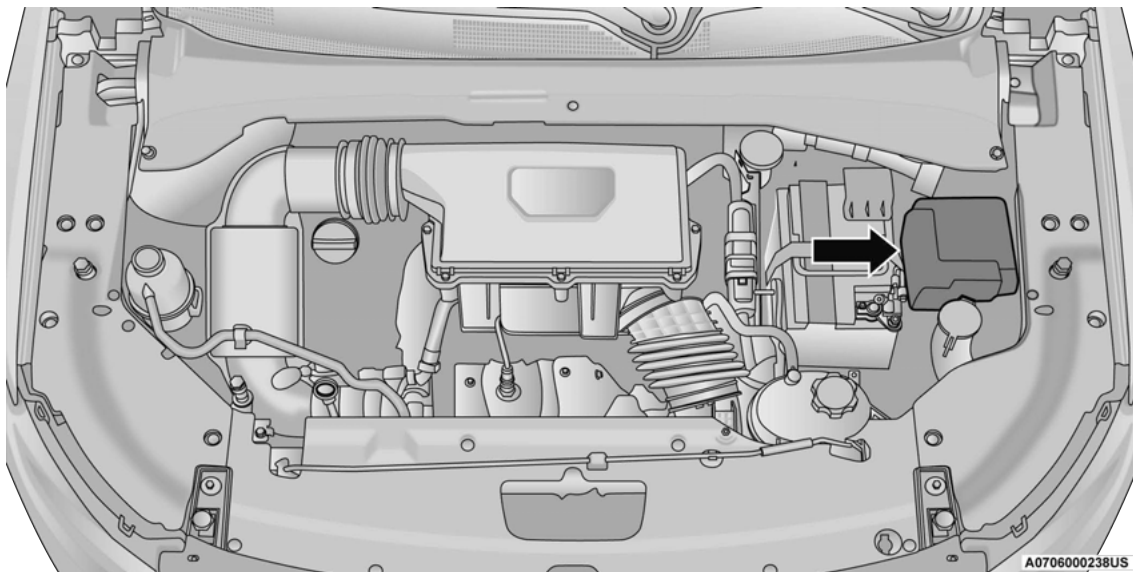
Les fusibles sont groupés dans des contrôleurs situés dans le compartiment moteur.

Centrale de servitudes/fusibles

Le centre de servitudes avant est situé dans le compartiment moteur. Ce module contient des fusibles et des relais. L'emplacement des cavités de fusibles est apposé à l'intérieur du couvercle du centre de distribution électrique.

MISE EN GARDE!

Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.



Emplacement du centre de servitudes sous le capot

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
	* Selon l'équipement		
F01	-	-	Non utilisé
F02	-	-	Non utilisé
F03	-	-	Non utilisé
F04	30 A beige	-	Dégivreur arrière (phare de recul électrique)*

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F05	-	-	Non utilisé
F06	40 A	-	TTM*
F07	40 A	-	Pompe à huile électrique intelligente
F08	20 A	-	Alimentation de SLM gauche*
F09	30 A	-	Alimentation
F10	20 A	-	Alimentation de SLM droit*
F11	30 A	-	Alimentation de BCM 3/(Relais de marche/démarrage et relais de FB et relais de marche/arrêt et FB dans BCM)/Alimentation PDC aux.
F12	40 A	-	Pompe de BSM
F13	40 A	-	Soupapes du module de commande fonctionnel BSM
F14	-	-	Non utilisé
F15	40 A	-	Fusible du solénoïde du démarreur
F16	-	-	-
F17	40 A	-	Ventilateur CVC
F18	30 A	-	Pompe à dépression pour freins
F19	-	Microfusible de 2 A	Module de commande de colonne de direction (SCCM)
F20	-	7,5 A	Module de commande du moteur (ECM)/relais de bobine de ventilateur
F21	-	-	Non utilisé
F22	-	7,5 A	Compresseur de climatisation
F23	-	-	Non utilisé
F24	-	7,5 A	Dégivrage des rétroviseurs latéraux
F25	-	20 A	Phare à décharge à haute intensité droit

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F26	-	20 A	Réglage du support lombaire (siège du conducteur seulement) / Commutateur du chauffage des sièges avant du conducteur et du passager / Commutateur du chauffage des sièges arrière du conducteur et du passager / Bobine du relais BVP
F27	-	25 A	Module de commande du moteur (ECM)/ Injecteurs de carburant/Snsr GPF EGT
F28	-	15 A	Pompe de liquide de refroidissement de LTR*
F29A et B	-	-	Non utilisé
F30	-	20 A	Phare à décharge à haute intensité droit
F31	-	15 A	Console de recharge sans fil / Bloc de commandes inférieur 2 / Bloc de commandes inférieur gauche et droit / Port UCI 2
F32	-	20 A	Injecteurs de carburant/Bobines d'allumage/Condensateurs de bobine d'allumage
F33	-	10 A	Relais de commande d'alimentation de bobine de relais*
F34A et B	-	-	Non utilisé
F35	-	-	Non utilisé
F36	-	10 A	Port UCI 2/Module CVPM
F37	-	20 A	Solénoïde de purge/Dérivation du solénoïde de purge
F38	-	10 A	ECM/TCM/AGSM/DCSM/STM/Bobine de relais de pompe à carburant/SEOP/TCM 8 vitesses
F39	-	-	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F40	-	15 A	Alimentation du module de commande de transmission no 1 8 vitesses
F41	-	-	Non utilisé
F42	-	-	Non utilisé
F43	-	-	Non utilisé
F44	-	15 A	Alimentation du module de commande de transmission no 2 8 vitesses
F45	-	-	Non utilisé
F46	-	30 A	Alimentation de transmission intégrale du module de commande de la transmission (DTCM)
F47	-	30 A	Dégivreur de pare-brise*
F48	-	-	Non utilisé
F49	-	-	Non utilisé
F50	-	5 A	Alimentation de l'ECU du module de commande de la transmission (DTCM)
F51	-	-	Non utilisé
F52	-	5 A	Module de levier de vitesse automatique (AGSM)
F53	-	-	Non utilisé
F54	-	-	Non utilisé
F55	-	-	Non utilisé
F56	-	-	Non utilisé
F57	-	20 A	Prise de courant arrière (12 V APO)
F58	-	-	Non utilisé
F59	-	-	Non utilisé
F60	-	-	Non utilisé
F61	-	20 A	Pompe d'alimentation en carburant
F62	-	5 A	Capteur de batterie intelligent (IBS)
F63	-	-	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F64	-	10 A	Module DCSD/Hayon mains libres/port UCI + USB/HRLS
F65	-	20 A	Avertisseur sonore
F66	-	20 A	Allume-cigare*
F67	-	10 A	Module de commande du moteur

Fusibles intérieurs

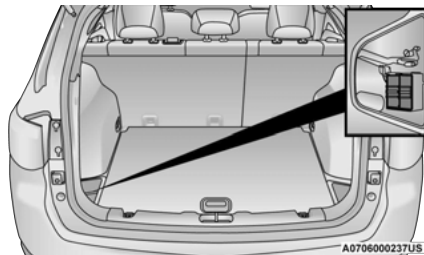
Le porte-fusibles intérieur est situé du côté conducteur sous le couvercle inférieur du tableau de bord.

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Description
* Selon l'équipement		
F31	7,5 A brun	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
F33	20 A jaune	Moteur de lève-vitre du passager
F34	20 A jaune	Moteur de lève-vitre du conducteur
F36	20 A jaune	Module ou sirène d'intrusion, radio, port UCI/USB, VSU, commande de chauffage-climatisation, verrouillage de direction électronique, rétroviseurs rabattables à commande électrique, passerelle de sécurité ou télévision numérique
F37	10 A rouge	Groupe d'instruments du tableau de bord, module de commande de la transmission, régulateur de vitesse adaptatif, ventilateur ECC (CVC)
F38	20 A jaune	Verrouillage/déverrouillage des portières, Dégagement du hayon
F42	7,5 A brun	Module de système de freinage, direction assistée électrique
F43	20 A jaune	Pompe de lave-glace avant et arrière
F47	20 A jaune	Poussoir de lève-glace arrière gauche
F48	20 A jaune	Poussoir de lève-glace arrière droit
F49	7,5 A brun	Système d'aide au stationnement, système de surveillance des angles morts, stabilisateur de tension, capteur d'humidité, système de blocage de la direction électronique, système de détection de la température, rétroviseur, sièges chauffants, capteur de lumière et de pluie, commutateur de démarrage/arrêt
F50	7,5 A brun	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Description
* Selon l'équipement		
F51	7,5 A brun	Système de commande électronique de climatisation, système de classification des occupants, caméra de marche arrière, système de chauffage-climatisation, système de réglage du faisceau des phares, système Terrain Select, vitre arrière chauffée, le circuit de remorque, module haptique d'avertissement de changement de voie
F53	7,5 A brun	Module d'allumage sans clé, frein de stationnement électrique, moyeu RF, bloc d'instruments
F94	15 A bleu	Soutien lombaire, réglage du siège du conducteur, prises de courant

Fusible de l'espace de chargement arrière/relais de l'unité de distribution – Selon l'équipement

Pour accéder aux fusibles, retirez le bac de rangement du panneau arrière gauche de l'espace de chargement arrière.

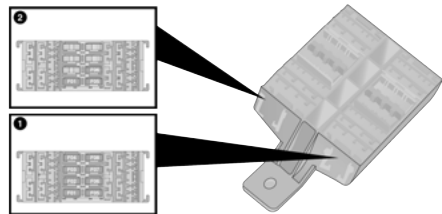


Emplacement du porte-fusibles arrière

Les fusibles peuvent se trouver dans deux unités. Le porte-fusible no 1 est le plus proche de l'arrière du véhicule et le porte-fusible no 2 (si le véhicule est équipé d'un système de traction de remorque) est le plus proche de l'avant du véhicule.

REMARQUE :

Le fusible pourrait se trouver dans un porte-fusible intégré (si le véhicule est équipé d'un toit ouvrant ou d'un module d'onduleur d'alimentation).



Cavités de fusibles de l'espace de chargement arrière

2 – Porte-fusible no 2

1 – Porte-fusible no 1

Porte-fusible no 2

Cavité	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement		
F1	10 A rouge	Alimentation d'allumage TTM*
F5	15 A bleu	Module de commande de l'éclairage extérieur (côté conducteur)*
F6	15 A bleu	Module de commande de l'éclairage extérieur (côté passager)*
F7	10 A rouge	Cavalier TTM d'alimentation de la batterie*

Porte-fusible no 1

Cavité	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement		
F2	30 A vert	Siège à mémoire
F3	20 A jaune	Toit ouvrant*
F4	30 A vert	Siège à réglage électrique (côté passager)
F5	30 A vert	Siège à réglage électrique (côté conducteur)
F6	7,5 A brun	Support lombaire à réglage électrique (sièges à commande électrique)
F8	20 A jaune	Sièges chauffants*

Sur le support de l'unité de distribution du fusible/relais de l'espace de chargement arrière se trouve un porte-fusible Maxi pour le hayon à commande électrique et un porte-fusible ATO/Uni Val pour le système audio haute fidélité.

Cavité	Fusible maxi	Description
	* Selon l'équipement	
F01	30 A vert	Hayon à commande électrique*

Cavité	Fusible ATO / UniVAL	Description
	* Selon l'équipement	
F02	25 A transparent	Système audio HAUTE-FIDÉLITÉ*

REPLACEMENT D'AMPOULE

Ampoules de rechange, noms et numéros de pièces

Dans le cas où une ampoule nécessite un remplacement, cette section comprend la description et les numéros de pièces de rechange.

REMARQUE :

Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement de ces ampoules à DEL.

Ampoules d'éclairage intérieur	
Feux	Numéro d'ampoule
Éclairage d'accueil avant	C5W
Éclairages d'accueil avant (pare-soleil)	C5W
Plafonnier arrière (modèles sans toit rétractable)	C5W
Éclairage intérieur arrière (modèles avec toit rétractable)	C5W
Éclairage intérieur	HT-168
Plafonnier (boîte à gants)	HT-168

Ampoules d'éclairage extérieur	
Feux	Numéro d'ampoule
Feux de croisement	DEL
Feux de route	DEL
Feux de position avant, feux de jour et indicateur de virage avant – haut de gamme	DEL
Clignotants et feux de position avant – base	7442NA
Ampoule de feu de position	De base : 2825
Phares antibrouillard	De base : H11LL/DEL haut de gamme
Clignotants latéraux (rétroviseur latéral)	DEL
Feux arrière et feux de freinage	Feux arrière haut de gamme : DEL Feux arrière de base : W21/5WLL
Clignotants	W21WLL pour les feux arrière de luxe W21/5WLL pour les feux arrière de base
Feu de freinage central surélevé	DEL
Éclairage de la plaque d'immatriculation	DEL
Lampes de marche arrière de hayon	W21WLL
Lampes de feux arrière de hayon	DEL

Remplacement des ampoules extérieures

AVERTISSEMENT

Effectuez le remplacement des ampoules seulement lorsque le moteur est arrêté. Assurez-vous également que le moteur est froid, pour éviter le risque de brûlures.

Feux clignotants/feux de position (base)

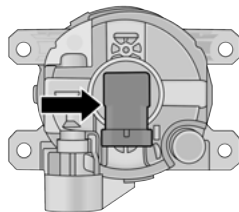
Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Ouvrez le capot.
2. Accédez derrière le phare près du radiateur.
3. Retirez les connecteurs électriques.
4. Pour l'ampoule du clignotant, tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez l'ampoule et la douille de l'ampoule. Tirez l'ampoule en suivant l'axe pour l'enlever de la douille.
5. Installez l'ampoule et les douilles et tournez-les dans le sens horaire, en vous assurant qu'elles sont bien verrouillées.
6. Rebranchez les connecteurs électriques.
7. Fermez le capot.

Phares antibrouillard avant (de base)

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Tournez complètement les roues avant.
2. Retirez la garniture de passage de roue.
3. En appuyant sur la languette du connecteur électrique, retirez le connecteur électrique.
4. Faites tourner l'ampoule dans le sens antihoraire, puis remplacez l'ampoule.



A0705000443US

AntibrouillardPhareAmpoule

5. Insérez la nouvelle ampoule dans la douille, en vous assurant que l'ampoule est bien verrouillée en place.
6. Rebranchez le connecteur électrique.
7. Réinstallez la garniture de passage de roue.

Clignotants latéraux

Les clignotants sont des diodes électroluminescentes. Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement.

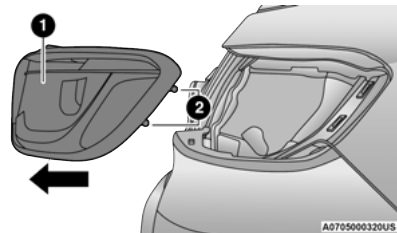
Feux arrière et feux de gabarit de carrosserie

Contiennent les éléments suivants :

- Feux de position
- Feux d'arrêt
- Clignotants

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Ouvrez le hayon.
2. À l'aide d'un outil approprié, retirez les fixations couvrant les vis.
3. Débranchez le connecteur électrique en poussant pour déverrouiller.
4. Retirez les feux arrière et les feux de gabarit de carrosserie en les faisant glisser dans le sens opposé vers l'arrière du véhicule.

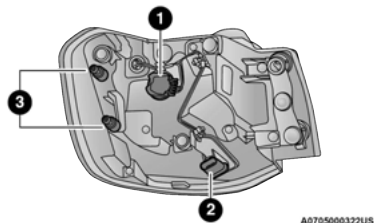


A0705000320US

Feu de gabarit de carrosserie

- 1 – Feux arrière et feux de gabarit de carrosserie
2 – Pivot à rotule

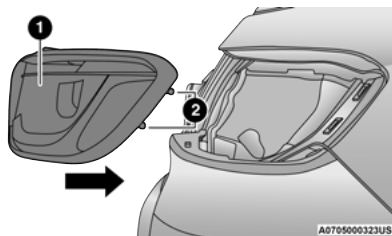
5. Remplacez l'ampoule au besoin en tournant et en retirant le logement de l'ampoule.



Côté marche arrière du feu arrière

- 1 - Clignotant/Ampoule du feu d'arrêt
2 - Connecteur électrique
3 - Pivots à rotule

6. Insérez la nouvelle ampoule en vous assurant qu'elle est bien verrouillée.
7. Repositionnez le bloc optique latéral arrière sur la voiture.
8. Rebranchez le connecteur électrique.
9. Réinstallez le feu latéral en veillant à aligner les goujons à rotule.



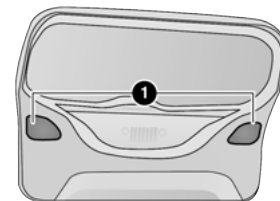
Feu de gabarit de carrosserie

- 1 - Feux arrière et feux de gabarit de carrosserie
2 - Pivot à rotule

10. Installez les fixations et serrez le bloc optique côté carrosserie.
11. Fermez finalement le hayon.

Feux de marche arrière

1. Ouvrez le hayon.
2. À l'aide d'un outil approprié, retirez le panneau d'accès des feux de gabarit de carrosserie, retirez le couvercle d'accès des feux du hayon.



Hayon

- 1 - Couvercles d'accès du hayon

3. Débranchez le connecteur électrique en poussant pour déverrouiller.
4. Retirez l'ampoule et remplacez-la en vous assurant qu'elle est bien verrouillée.
5. Rebranchez le connecteur électrique.
6. Reposez les panneaux d'accès en vous assurant qu'ils sont correctement verrouillés.
7. Fermez finalement le hayon.

REMARQUE :

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer cette intervention.

3^e feu d'arrêt

Le feu de freinage central surélevé est le voyant DEL. Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement.

Éclairage de la plaque d'immatriculation

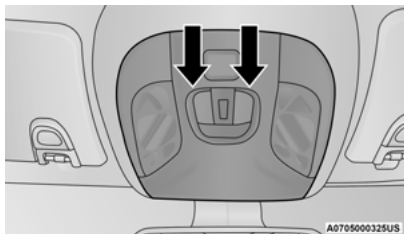
L'éclairage de plaque d'immatriculation comporte une DEL. Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement.

Remplacement des ampoules intérieures

Éclairage d'accueil avant

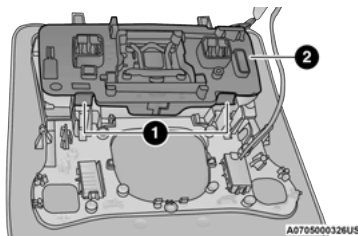
Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. À l'aide d'un outil approprié, retirez l'éclairage d'accueil avant.



Éclairage d'accueil avant

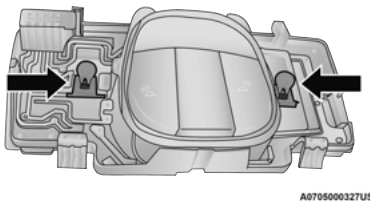
2. Désengagez les agrafes de retenue et le logement de l'ampoule, comme illustré.



Logement de l'ampoule d'accueil avant

- 1 - Agrafes de retenue
- 2 - Logement de l'ampoule

3. Remplacez les ampoules en les tirant hors du logement de l'ampoule.



Logement de l'ampoule d'accueil avant

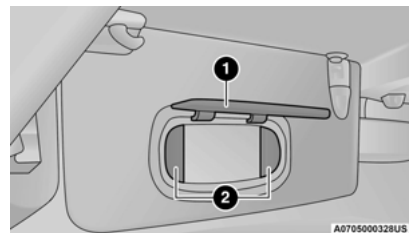
4. Insérez les nouvelles ampoules, en vous assurant qu'elles sont bien verrouillées.

5. Réassemblez les logements de l'ampoule et de l'éclairage d'accueil en vous assurant qu'ils sont bien verrouillés.
6. Installez l'éclairage d'accueil avant en vous assurant qu'il est bien verrouillé.

Miroir de courtoisie du plafonnier – selon l'équipement

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Soulevez le couvercle du rétroviseur et retirez le cadre du rétroviseur avec le couvercle du témoin du rétroviseur fixé.
2. Remplacez l'ampoule en la libérant des contacts latéraux, puis insérez la nouvelle ampoule, en vous assurant qu'elle est bien verrouillée entre les contacts.



Pare-soleil

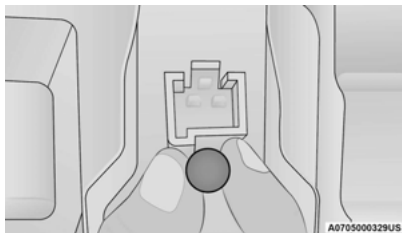
- 1 - Couvercle du pare-soleil
- 2 - Témoin du rétroviseur du pare-soleil

- Réinstallez le couvercle du témoin du rétroviseur du pare-soleil en vous assurant qu'il est bien verrouillé.
- Abaissez finalement le couvercle du rétroviseur du pare-soleil sur le rétroviseur.

Boîte à gants du plafonnier

Pour remplacer l'ampoule, procédez comme suit :

- Ouvrez la boîte à gants.
- Placez les doigts dans le bloc optique, tirez l'ampoule pour la remplacer.



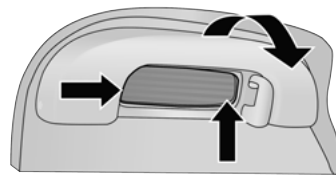
Retrait et installation de l'ampoule

- Insérez la nouvelle ampoule en vous assurant qu'elle est bien verrouillée.

Plafonnier

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

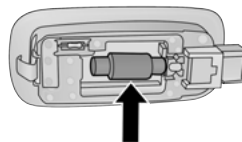
- Abaissez la poignée dans le sens illustré, retirez le plafonnier.



A0705000330US

Poignée montoir/plafonnier

- Remplacez l'ampoule en la libérant des contacts latéraux.



A0705000331US

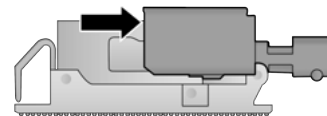
Ampoule

- Insérez la nouvelle ampoule en la verrouillant entre les contacts.
- Réinstallez le plafonnier.

Éclairage de l'espace de chargement intérieur

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

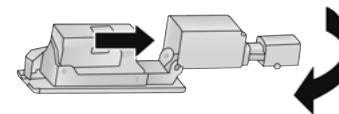
- Exercez une légère pression du pouce; appuyez le support d'ampoule sur le côté.



A0705000332US

Support d'ampoule

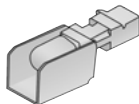
- Dégagez complètement le support d'ampoule du boîtier.



A0705000333US

Support d'ampoule

3. Faites tourner le support d'ampoule pour remplacer l'ampoule.



Ampoule

A0705000334US

AVERTISSEMENT

- Les modifications ou la réparation de circuits électriques effectuées de façon inadéquate sans tenir compte des caractéristiques techniques peuvent causer des défaillances avec le risque d'incendie.
- Les lampes à halogène contiennent du gaz sous pression, dans le cas de rupture, faites attention à la projection de fragments de verre.
- Lorsque vous manipulez les lampes à halogène, touchez uniquement la partie métallique. Si l'ampoule transparente entre en contact avec les doigts, cela réduit l'intensité de la lumière émise et peut également affecter la durée de vie de la lampe. En cas de contact accidentel, essuyez l'ampoule avec un linge humecté d'alcool, puis laissez sécher.

REMARQUE :

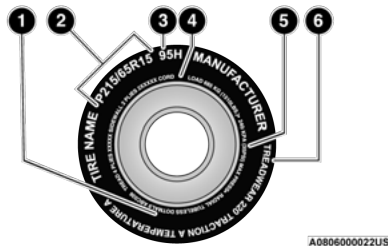
Il est recommandé de faire remplacer les ampoules par un concessionnaire autorisé.

PNEUS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Les renseignements concernant la sécurité des pneus couvrent les aspects de l'information suivante : Inscriptions sur les pneus, numéros d'identification de pneus, terminologie et définitions des pneus, pression des pneus et charge des pneus.

Inscriptions sur les pneus



A0806000022US

Inscriptions sur les pneus

- 1 – Code des normes de sécurité du département américain des transports (n° d'identification du pneu)
- 2 – Référence dimensionnelle
- 3 – Description d'entretien
- 4 – Charge maximale
- 5 – Pression maximale
- 6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

REMARQUE :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas

d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle.

Exemple : T145/80D18 103M.

- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE DIMENSIONNELLE DES PNEUS

EXEMPLE :
Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT
<p>P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou «rien.... » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou LT = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou T ou S = Pneu d'une roue de secours temporaire ou 31 = Diamètre extérieur en pouces (po) 215, 235, 145 = Largeur de section en millimètres (mm) 65, 85, 80 = Rapport d'aspect en pourcentage (%)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou 10,5 = Largeur de la section en pouces (po)
<p>R = Code de construction</p> <ul style="list-style-type: none"> ● « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou ● « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais.
<p>15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)</p>
<p>Description d'entretien :</p> <p>95 = Indice de charge</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu
<p>H = Symbole de vitesse</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement. ● La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état de la route et vitesses maximales indiquées).

EXEMPLE :**Identification de la charge :**

L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) :

- **XL** = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou
- **LL** = Pneu pouvant transporter une charge légère ou
- **C, D, E, F, G** = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné.

Charge maximale – indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.

Pression maximale – indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un côté ou les deux côtés du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, y compris le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :

DOT MA L9 ABCD 0301

DOT = Department of Transportation

- Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route

MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)

L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)

ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)

03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres)

- 03 signifie la troisième semaine

01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres)

- 01 signifie l'année 2001
- Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

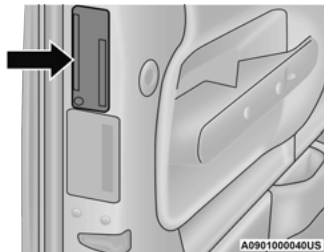
Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en Kpa (kilopascals) ou en lb/po ² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

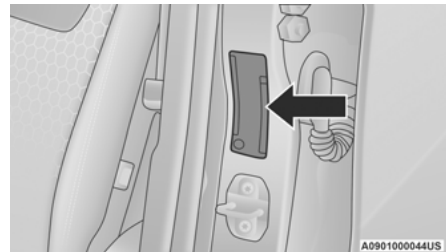
REMARQUE :

La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Vérifiez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et gonflez-les à la pression recommandée pour votre véhicule.

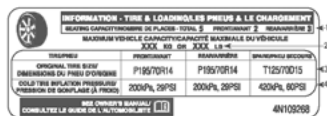


Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pied milieu)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge



054807701

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit les renseignements importants suivant :

1. Nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule.
2. Poids total que votre véhicule peut porter.
3. Dimension des pneus conçus pour votre véhicule.
4. Pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. Vous ne dépasserez pas la capacité de charge des pneus si vous respectez les conditions de charge, les dimensions des pneus et les pressions de gonflage à froid spécifiées dans les informations sur les pneus et la charge ➔ page 148.

REMARQUE :

Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé ➔ page 148.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb.) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

- (1) Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.
- (2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.
- (3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
- (4) Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 1 400 lb et que cinq passagers de 150 lb chacun prennent place dans votre véhicule,

la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb (1 400 - 750 [5 x 150] = 650 lb).

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

(6) Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

Exemple métrique pour la limite de charge

Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg et que cinq passagers de 68 kg chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg (635-340 [5x68] = 295 kg) comme l'indique l'étape 4.

REMARQUE :

- Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.
- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1							
5	2	3	865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 130 lbs Occupant 3: 160 lbs Occupant 4: 100 lbs Occupant 5: 80 lbs TOTAL WEIGHT: 670 lbs							
EXAMPLE 2							
3	2	1	865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
Occupant 1: 210 lbs Occupant 2: 180 lbs Occupant 3: 150 lbs TOTAL WEIGHT: 540 lbs							
EXAMPLE 3							
2	2	0	865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs
Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 200 lbs TOTAL WEIGHT: 400 lbs							

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la

(Suite)

AVERTISSEMENT!

capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS**Pression des pneus**

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux secteurs touchés par une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité
- Économie de carburant
- Usure
- Confort et stabilité du véhicule

Sécurité

AVERTISSEMENT

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une surchauffe ou une crevaison.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la conduite du véhicule et causer une défaillance subite des pneus, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.
- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Que les pneus soient trop gonflés ou sous gonflés, la stabilité du véhicule en est compromise en ralentissant ou accélérant le temps de réaction de la direction.

REMARQUE :

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Économie de carburant

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Usure

Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, des pneus trop gonflés peuvent entraîner des vibrations et rendre les déplacements inconfortables.

Pressions de gonflage des pneus

La pression adéquate de gonflage à froid des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois, faites ce qui suit :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. N'évaluez pas la pression des pneus « à vue ». Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

MISE EN GARDE!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier la pression des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) à chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : Si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. Ne réduisez PAS cette augmentation normale de la pression ou la pression du pneu sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez un concessionnaire autorisé de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous

(Suite)

AVERTISSEMENT!

pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

AVERTISSEMENT!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule causera une mauvaise tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- Le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat.
- Les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables).
- La crevaison ne dépasse pas 6 mm (¼ po).

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et

symbole de vitesse). Remplacez également le capteur de pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé.

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler sur une distance de 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 lb/po²). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable. Lors du remplacement d'un pneu à affaissement limité après avoir roulé dans une condition de roulage à plat en dessous de 96 kPa (14 lb/po²), veillez à remplacer le capteur du système de surveillance de la pression du pneu, car il n'est pas conçu pour être réutilisé.

REMARQUE :

Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus doit être remplacé après la conduite du véhicule avec un pneu crevé.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à affaissement limité.

Pour obtenir plus d'informations ➡ page 193.

Patinage des roues

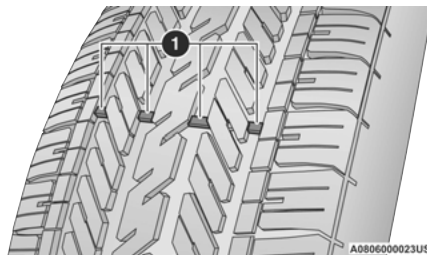
Lorsque le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption ➡ page 250.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



Bande de roulement

1 - Indicateurs d'usure

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure ➡ page 295.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, dont les facteurs suivants (sans s'y limiter) :

- Les habitudes de conduite.
- La pression des pneus. Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.
- La distance parcourue.

- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. La permutation de ces pneus conformément au calendrier d'entretien du véhicule est fortement recommandée.

AVERTISSEMENT!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :


Le corps de valve de roue doit aussi être remplacé au moment de l'installation de nouveaux pneus en raison de l'usure des pneus existants.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez les pneus de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement d'utiliser des pneus de taille de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsqu'il faut les remplacer ➡ page 295. Consultez

l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse d'un pneu  page 286.

Remplacez les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Ne remplacer qu'un seul pneu peut affecter sérieusement le comportement de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que ses spécifications correspondent à celle d'origine.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

AVERTISSEMENT

- Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des dimensions de roues, des capacités de charge ou des indices de vitesse. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible

(Suite)

AVERTISSEMENT

et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.

- N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.
- Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesse prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

MISE EN GARDE!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

TYPES DE PNEUS

Pneus toutes saisons – selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux d'adhérence peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes saisons peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus toutes saisons seulement par train de quatre, à défaut de quoi cela pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des conditions de conduite peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige peuvent être identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.

Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

ROUES DE SECOURS – SELON L'ÉQUIPEMENT**REMARQUE :**

Pour les véhicules munis d'une trousse d'entretien des pneus plutôt que d'une roue de secours ➡ page 241.

MISE EN GARDE!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto automatique, avec une roue de secours compacte ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Pour connaître les restrictions au cours du remorquage avec une roue de secours conçue pour une utilisation temporaire d'urgence ➡ page 152.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de cette

option, consultez un concessionnaire autorisé de pneus pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette des renseignements au sujet des pneus et de la charge située sur l'ouverture de porte du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précèdent l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. Installez seulement un pneu et une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces

(Suite)

AVERTISSEMENT!

roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur – selon l'équipement

Les roues de secours pleine grandeur servent en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire pleine grandeur doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus indiquée sur l'étiquette

(Suite)

AVERTISSEMENT!

d'information sur les pneus et la charge située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

DISPOSITIFS DE TRACTION SUR NEIGE

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. En raison du jeu limité, les dispositifs de traction suivants sont recommandés. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages :

- Le dispositif de traction doit être de dimension appropriée pour le pneu, comme recommandé par le fabricant du dispositif de traction.
- Aucune autre taille de pneu n'est recommandée pour l'utilisation avec le dispositif de traction.
- Veuillez suivre le tableau pour la dimension des pneus, l'essieu et le dispositif de traction recommandés :

Transmission intégrale Niveau d'équipement	Essieu	Dimension de pneu/roue	Dispositif de traction (saillie maximale au-delà du profil de pneu ou l'équivalent)
Sport Latitude Latitude Lux Trailhawk Limited	Avant	Aucune	Aucune

REMARQUE :

Tout ajout d'accessoires pour pneus du marché secondaire, comme les chaînes de pneu, peut affecter les performances du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

AVERTISSEMENT!

L'utilisation de pneus de dimension et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- À cause du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement

(Suite)

MISE EN GARDE!

le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.

- Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi).
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).
- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.
- Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.
- Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).
- N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.

ENTRETIEN DES ROUES ET DES ENJOLIVEURS

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion. Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule et n'oubliez pas de toujours les laver quand les surfaces ne sont pas chaudes au toucher.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou une éponge et un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

MISE EN GARDEI

Évitez les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage de roue et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar^{MD} et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyant pour roues ou pour chrome Mopar^{MD}, ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyant non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées.

MISE EN GARDEI

N'utilisez pas de tampons à récuser, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar^{MD} et les produits équivalents sont recommandés.

REMARQUE :

Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule et appliquez les freins pour éliminer les gouttes d'eau des composants de frein. Cela permettra d'éliminer la rouille rouge des disques de frein et d'empêcher les vibrations du véhicule lors du freinage.

Roues chromées à vapeur foncée, noir satin ou à revêtement clair peu lustré**MISE EN GARDEI**

Si votre véhicule est équipé de ce type spécial de roues, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou des pâtes à polir. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. EFFECTUEZ LE LAVAGE UNIQUEMENT À LA MAIN EN UTILISANT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

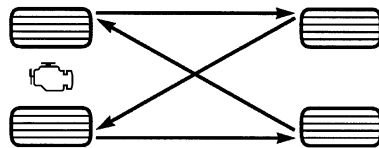
Les pneus avant et arrière de votre véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de direction, de tenue de route et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages,

particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route-hors route. La permutation prolonge la durée de vie du pneu, aide à maintenir des niveaux de traction acceptables dans la boue, la neige et l'eau, et offre une conduite silencieuse.

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ➔ page 254. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'avant » recommandée. Ce modèle de permutation ne s'applique pas à certains pneus directionnels qui ne doivent pas être inversés.



055707139

Permutation des pneus (croisée vers l'avant)**MISE EN GARDEI**

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune

(Suite)

MISE EN GARDE!

des roues. Toute différence dans la dimension des pneus est susceptible d'endommager l'unité de transfert de puissance. Le calendrier de permutation des pneus doit être respecté pour que l'usure des pneus soit équilibrée.

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le constructeur de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

INDICE D'USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme

en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

INDICE D'ADHÉRENCE

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

AVERTISSEMENT!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

RÉSISTANCE À LA CHALEUR

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises.

Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile No 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux

pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante, une surcharge ou la combinaison de ces facteurs peuvent entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous ne vous servez pas du véhicule pendant plus de trois semaines, vous pouvez prendre certaines précautions pour protéger la batterie :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et réduit la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

REMARQUE :

Lorsque le véhicule n'a pas été démarré ou conduit pendant au moins 30 jours, la « Extended Park Starting Procedure » (Procédure de démarrage après

un stationnement prolongé) doit être exécutée pour démarrer le moteur ➔ page 96.

MISE EN GARDE!

Avant de retirer les bornes positive et négative de la batterie, attendez au moins une minute avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), puis fermez la portière du conducteur. Lorsque vous rebranchez les bornes positive et négative de la batterie, assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) et que la portière du conducteur est fermée.

CARROSSERIE

PROTECTION CONTRE DES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le sous-bassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE ET DE LA SOUS-CARROSSERIE

Entretien des roues et des enjoliveurs

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion. Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule et n'oubliez pas de toujours les laver quand les surfaces ne sont pas chaudes au toucher.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou une éponge et un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

MISE EN GARDE!

Évitez les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage de roue et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar^{MD} et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyant pour roues ou pour chrome Mopar^{MD}, ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyant non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyeur pour roues Mopar^{MD} et les produits équivalents sont recommandés.

REMARQUE :

Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule et appliquez les freins pour éliminer les gouttes d'eau des composants de frein. Cela permettra d'éliminer la rouille rouge des disques de frein et d'empêcher les vibrations du véhicule lors du freinage.

Roues chromées à vapeur foncée, noir satin ou à revêtement clair peu lustré

MISE EN GARDE!

Si votre véhicule est équipé de ce type spécial de roues, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou des pâtes à polir. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. EFFECTUEZ LE LAVAGE UNIQUEMENT À LA MAIN EN UTILISANT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

Nettoyage des phares

Votre véhicule est équipé de phares et de phares antibrouillard en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

PRÉSERVATION DE LA CARROSSERIE**Lavage**

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du nettoyeur Mopar^{MD} Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou autres résidus tenaces, servez-vous du dissolvant pour goudron et insectes de Mopar^{MD}.
- Utilisez une cire nettoyante de qualité supérieure, comme Mopar^{MD} Cleaner Wax ou l'équivalent, pour enlever les saletés provenant de la route et les taches ainsi que pour protéger le fini de la peinture.

Faites preuve de prudence afin de ne pas rayer la surface peinte.

- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.
- L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais.

- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Faites ces retouches aussitôt que possible sur les rayures avec la peinture de retouche Mopar^{MD}. Un concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

INTÉRIEURS

SIÈGES ET PIÈCES EN TISSU

Utilisez le nettoyant pour tissu de Mopar^{MD} pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.
- Pour les taches tenaces, appliquez le nettoyant Mopar^{MD} Total Clean ou une solution de savon doux sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- Pour les taches de graisse, appliquez le nettoyant tout usage Mopar^{MD} sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution à base de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu. Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

AVERTISSEMENT!

Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

PIÈCES EN PLASTIQUE ET PIÈCES ENDUITES

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} pour traiter les garnitures en vinyle.

MISE EN GARDE!

- Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essayez immédiatement.
- Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, essuyez avec un chiffon propre et humide. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

SURFACES EN CUIR

Le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} est spécifiquement recommandé pour la sellerie en cuir.

Vous préserverez votre sellerie en cuir de la meilleure façon qui soit en la nettoyant régulièrement au moyen d'un chiffon doux et humide. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Un chiffon doux et la solution Total Clean de Mopar^{MD} vous permettront de venir facilement à bout des saletés récalcitrantes. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir.

REMARQUE :

Si le véhicule est doté d'une sellerie en cuir de couleur pâle, les corps étrangers, la saleté, le transfert de colorant de tissu auront tendance à être plus visibles

que dans les véhicules dotés de selleries de couleurs plus sombres. Le cuir est conçu pour faciliter le nettoyage de la sellerie et le constructeur recommande d'appliquer du produit Mopar^{MD} Total Care sur un chiffon pour nettoyer les sièges en cuir selon les besoins.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer la sellerie en cuir, car vous risqueriez de l'endommager.

SURFACES VITRÉES

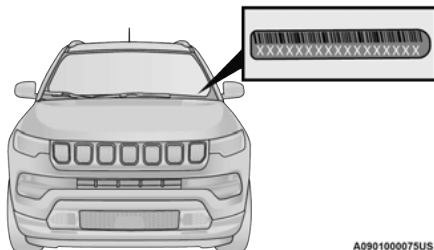
Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de Mopar^{MD} ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette munie de dégivreurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risqueraient d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est gravé sur le coin avant gauche du pare-brise et est visible de l'extérieur du véhicule.



A9901000075US

Numéro d'identification du véhicule

REMARQUE :

Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.

SYSTÈME DE FREINAGE

Votre véhicule est équipé de série de freins assistés. Si les servofreins tombent en panne pour quelque raison que ce soit (par exemple, serrages répétés des freins lorsque le moteur est à l'arrêt), les freins continueront

à fonctionner. Toutefois, l'effort requis pour freiner le véhicule sera beaucoup plus exigeant que lorsque le système des freins assistés est fonctionnel.

Si un des deux systèmes hydrauliques perd sa capacité de freinage normale, le deuxième système fonctionnera toujours, mais avec un peu moins de capacité de freinage. Cela deviendra plus évident à cause du relâchement de la pédale lors du serrage des freins et de la plus grande force nécessaire pour ralentir ou immobiliser le véhicule. De plus, si la défaillance est causée par une fuite interne et que le niveau d'huile à freins dans le maître-cylindre diminue, le témoin des freins d'avertissement des freins s'allume.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une baisse significative du rendement des freins ou de la stabilité du véhicule pendant le freinage du véhicule peut survenir. Advenant le cas, vous nécessitez plus de temps pour immobiliser le véhicule ou votre véhicule sera plus difficile à conduire. Vous pourriez causer une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

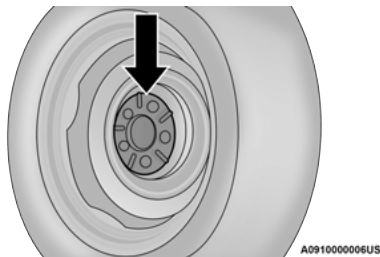
Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée et d'une douille hexagonale à paroi profonde.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
135 N m (100 lb-pi)	M12 x 1,25	19 mm

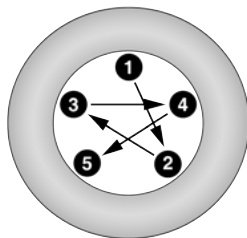
** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par un concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage.

Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particule desserrée.



Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Assurez-vous que la douille est bien engagée sur l'écrou de roue ou le boulon de fixation (ne l'insérez pas à mi-course).



Modèle de couple de serrage

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous et boulons de roue pour vous assurer qu'ils sont tous bien serrés.

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas les écrous de roue ou les boulons à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Lorsque vous utilisez de l'essence avec l'indice d'octane recommandé, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec un concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à celui recommandé peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

MOTEUR DE 2,0 L



Ce moteur est conçu en conformité avec toutes les exigences en matière d'émissions et offre une économie de carburant et un rendement satisfaisants avec de l'essence « ordinaire » sans plomb d'un indice d'octane de 87 comme indiqué par la méthode (R+M)/2. L'utilisation d'essence « super » avec un indice d'octane de 91 ou plus élevé permettra à ce moteur d'atteindre un rendement optimal. Cette augmentation du rendement se fera surtout remarquer par temps très chaud ou lorsque la charge est très lourde comme pendant les opérations de remorquage.

MÉTHANOL

(méthyle) est utilisé à diverses concentrations lorsqu'il est mélangé à de l'essence sans plomb. Vous pouvez trouver des carburants contenant 3 % ou plus de méthanol ainsi que d'autres alcools appelés cosolvants. Les problèmes résultant de l'utilisation de méthanol/essence ne relèvent pas de la responsabilité du fabricant. Le MTBE est un produit oxygéné fabriqué à partir du méthanol, mais il n'a pas les effets négatifs de ce dernier.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas d'essence contenant du méthanol. Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier et peuvent endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation.

ÉTHANOL

Le constructeur recommande que votre véhicule soit utilisé avec un carburant ne contenant pas plus de 15 % d'éthanol. L'achat de carburant auprès d'un fournisseur réputé peut réduire le risque de dépasser cette limite de 15 % et/ou de recevoir un carburant présentant des propriétés anormales. Il convient également de noter qu'il faut s'attendre à une augmentation de la consommation de carburant lors de l'utilisation de carburants mélangés à l'éthanol, en raison de la plus faible teneur en énergie de l'éthanol. Les problèmes résultant de l'utilisation de mélanges méthanol/essence ou éthanol E-85 ne relèvent pas de la responsabilité du fabricant.

MISE EN GARDEI

L'utilisation de carburant contenant plus de 15 % d'éthanol peut provoquer la défaillance du moteur, des problèmes de démarrage et de fonctionnement et la dégradation des composants. Ces problèmes pourraient causer des dommages permanents à votre véhicule.

ESSENCE ANTIPOLLUTION

De nombreuses essences sont désormais mélangées pour contribuer à l'assainissement de l'air, en particulier dans les régions où les niveaux de pollution atmosphérique sont élevés. Ces nouveaux mélanges permettent d'obtenir un carburant plus propre et certains sont appelés « essence reformulée ».

Le fabricant soutient ces efforts en faveur d'un air plus pur. Vous pouvez aider en utilisant ces mélanges au fur et à mesure qu'ils sont disponibles.

ESSENCE REFORMULÉE

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Nous vous recommandons d'utiliser des essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent de meilleures performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

ESSENCES À MÉLANGE OXYGÉNÉ

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol.

MISE EN GARDEI

N'utilisez PAS d'essence E-85, d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15). Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Observez les étiquettes apposées sur les pompes, car elles doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 15 % d'éthanol (E-15).

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15) ou d'essence contenant du méthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NE PAS UTILISER DE CARBURANT E-85 DANS LES VÉHICULES QUI NE SONT PAS À CARBURANT MIXTE

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser de l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E-15). L'utilisation d'une essence contenant

un taux d'éthanol plus élevé pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 manifesterait un ou plusieurs symptômes tels que :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- activation du témoin d'anomalie OBD II;
- perte de rendement du moteur;
- démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

MODIFICATIONS DES SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN GAZ NATUREL COMPRIMÉ (GNC) ET EN PROPANE LIQUIDE

Les modifications qui permettent au moteur de fonctionner au GNC ou au propane peuvent endommager le moteur et les composants du système antipollution et du circuit d'alimentation en carburant. Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation du gaz naturel comprimé ou du propane liquide. De plus, cela pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

MMT (MÉTHYLCYCLOPENTADIÉNYLE MANGANÈSE TRICARBONYLE)

Le MMT est un additif métallique contenant du manganèse, qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences

contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient.

ADDITIFS AU CARBURANT

Outre l'utilisation de l'essence sans plomb avec le bon indice d'octane, les essences qui contiennent des détergents, des additifs anticorrosion et de stabilité sont recommandés. L'utilisation d'essences qui contiennent ces additifs améliore l'économie de carburant, réduit les émissions et maintient le rendement du véhicule.



L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant.

Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

AVERTISSEMENTS RELATIFS AU CIRCUIT

D'ALIMENTATION

MISE EN GARDEI

Consignes à suivre pour conserver le rendement du véhicule :

- La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence au plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.

(Suite)

MISE EN GARDEI

- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défauts d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé.
- Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif; de plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

REMARQUE :

La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.

CONTENANCE EN LIQUIDES

	Unités américaines	Unités métriques
Carburant (quantité approximative)		
Tous les moteurs	13,5 gal	51 L
Filtre à huile du moteur		

	Unités américaines	Unités métriques
Moteur de 2,0 L	5 pte	4,7 L
Circuit de refroidissement*		
Moteur de 2,0 L	9 pte	8,6 L

* Comprend le réchauffeur et le vase d'expansion remplis jusqu'au repère MAX (MAXIMUM).

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS POUR LE MOTEUR

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel Mopar ^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique) ou son équivalent, conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
Huile moteur	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur entièrement synthétique Mopar ^{MD} SAE 5W-30 certifiée par l'API SP/GF-6A, conforme aux exigences de la norme MS-13340 du constructeur. L'équivalent entièrement synthétique de l'huile moteur 5W-30 API SP peut être utilisé, mais doit comporter la marque de commerce Donut de l'API ➡ page 260.
	MISE EN GARDE!
	Si vous n'utilisez pas l'huile recommandée conforme à la norme API SP/GF-6A ou équivalente, il est possible que cela cause des dommages au moteur qui ne seront pas couverts par la garantie du véhicule.
Sélection de carburant	Indice d'octane de 87, selon la méthode (R+M)/2, 0 à 15 % d'éthanol.

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DE CHÂSSIS

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de Mopar ^{MD} ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Unité de transfert de puissance – selon l'équipement	Nous recommandons le lubrifiant synthétique pour essieux avant et unités de transfert de puissance SAE 75W-90 (API GL-5) de Mopar ^{MD} .
Module de différentiel arrière (RDM) – selon l'équipement	Nous recommandons le lubrifiant synthétique pour essieux arrière et modules de différentiel arrière SAE 75W-90 (API GL-5) de Mopar ^{MD} .
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide pour freins Mopar ^{MD} DOT 3, SAE J1703.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

PRÉPARATION POUR LA VISITE D'ENTRETIEN

Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

PRÉPARATION D'UNE LISTE

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

FAITES DES DEMANDES RAISONNABLES

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location (des frais supplémentaires

peuvent s'appliquer). Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

FCA US LLC et ses concessionnaires autorisés tiennent beaucoup à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés de FCA US LLC possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider. Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème,

communiquez avec le centre de service à la clientèle de FCA US LLC.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle de FCA US LLC :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile, cellulaire et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

ASSISTANCE ROUTIÈRE

Disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine

Composez le 1 800 521-2779 ou visitez le chrysler.rsahelp.com (États-Unis)

Composez le 1 800 363-4869 ou visitez le fca.roadsideaid.com (Canada)

Qui est couvert

Vous êtes couvert par les services d'assistance routière si vous avez acheté le véhicule pour en faire l'utilisation. Les services d'assistance routière ont une durée de cinq ans ou jusqu'à ce que le compteur kilométrique indique 96 500 km (60 000 mi), selon la première éventualité calculée à partir de la date de

début de la garantie limitée de base, comme indiqué dans le livret des renseignements sur la garantie.¹

Que faire

Si votre véhicule nécessite un démarrage par batterie d'appoint, une livraison de carburant en raison d'une panne sèche, une réparation de pneus, un déverrouillage du véhicule en raison de clé perdue ou laissée dans l'habitacle, un remorquage suite à un bris mécanique, composez le numéro sans frais : États-Unis : 1 800 521-2779/Canada : 1 800 363-4869. Fournissez votre nom, le numéro d'identification du véhicule requis pour les services couverts, votre numéro d'immatriculation et votre emplacement, y compris le numéro de téléphone à partir duquel vous appelez. Décrivez brièvement la nature du problème et répondez à quelques questions simples. Vous obtiendrez le nom du fournisseur de service et une heure d'arrivée approximative. Si vous sentez que vous êtes dans une situation dangereuse, veuillez nous le dire. Avec votre consentement, nous communiquerons avec les autorités policières locales et les services de sécurité civile.

Si vous ne pouvez pas communiquer avec le service d'assistance routière

Si vous ne pouvez pas communiquer avec le service d'assistance routière ou si vous ne pouvez pas fournir un numéro d'identification de véhicule (NIV) valide et que vous obtenez des services de remorquage de votre propre initiative, vous pouvez soumettre les reçus originaux de l'établissement

qui a remorqué votre véhicule dans les 30 jours suivant l'événement. Assurez-vous de joindre le numéro d'identification du véhicule, le kilométrage indiqué au compteur kilométrique au moment de l'événement et votre adresse postale actuelle. Nous traiterons votre demande selon l'admissibilité du véhicule et du service. Si votre demande est admissible, nous vous rembourserons les frais raisonnables et coutumiers pour ce service dans la région où il a été fourni. La décision de FCA US LLC relative au remboursement des frais est définitive. Toute correspondance doit être adressée à :

FCA US LLC Customer Assistance

Boîte Box 9145

Medford, MA 02155

À l'attention du département des réclamations

FCA US LLC se réserve le droit de modifier les modalités ou d'interrompre le programme d'assistance routière à tout moment. Le programme d'assistance routière est soumis à certaines restrictions et conditions d'utilisation uniquement déterminées par FCA US LLC.

Réparation d'un pneu crevé

Si l'un de vos pneus a subi une crevaison, nous enverrons un fournisseur de services qui posera la roue de secours temporaire de votre véhicule (selon l'équipement) comme recommandé dans votre manuel du propriétaire. Cette intervention ne constitue pas une réparation permanente d'un pneu crevé.

Alimentation en carburant en raison d'une panne sèche

Il n'est pas toujours possible de trouver une station-service à proximité, surtout lorsqu'on voyage loin de chez soi. Nous enverrons alors un fournisseur de services qui vous livrera une petite quantité de carburant (d'au plus deux gallons É.-U.) afin que vous puissiez vous rendre à la station-service la plus proche. Ce service est limité à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.

Assistance au démarrage

Il est toujours très désagréable d'avoir une batterie déchargée, mais avec l'assistance routière, vous n'avez pas à craindre de vous retrouver en panne sur le bord de la route. Nous enverrons un fournisseur de services qui effectuera le survoltage de votre batterie, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

Service de déverrouillage

Si vous ne pouvez plus poursuivre votre route parce que les clés sont verrouillées dans votre véhicule ou parce que les serrures gelées, vous pourrez obtenir de l'aide avec un simple coup de téléphone. Ce service se limite à vous fournir l'accès à l'habitacle du véhicule. Il ne couvre pas le coût des clés de remplacement.

Service de remorquage

Notre service de remorquage vous confère la tranquillité d'esprit et la confiance. Si votre

¹ Les services de remorquage sont fournis par Cross Country Motor Club, Inc., 400 River's Edge Drive Medford, MA 02155, sauf dans les États de l'Arkansas, de la Californie, d'Hawaï, de l'Oregon, du Wisconsin ou du Wyoming, où les services sont fournis par Cross Country Motor Club of California, Inc., 275 East Hillcrest Drive, Suite 165, Thousand Oaks, CA 91360.

véhicule devient inopérant en raison d'un bris mécanique, le service d'assistance routière enverra une dépanneuse qui remorquera votre véhicule jusqu'au concessionnaire Chrysler, Dodge, Jeep^{MD} ou Ram autorisé le plus proche. Si vous choisissez de vous rendre chez un autre concessionnaire, vous assumerez le coût du remorquage si la distance supplémentaire excède 10 mi.

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA US LLC

P.O. Box 21-8004

Auburn Hills, MI 483218004 États-Unis

Phone (Téléphone) : 877 426-5337

SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA CANADA INC.

Boîte Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Phone (Téléphone) : 800 465-2001
anglais/800 387-9983 français

MEXIQUE

Bureau des relations avec la clientèle

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexique, CDMX

Dans la ville de Mexico : (800) 505-1300

En dehors de la ville de Mexico : +(52) 55 50817568

PORTO RICO ET LES ÎLES VIERGES AMÉRICAINES

Service à la clientèle de FCA Caribbean LLC

Boîte Box 191857

San Juan, Puerto Rico, 00919-1857

Phone (Téléphone) : 877 426-5337

SERVICE À LA CLIENTÈLE POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES ET CELLES QUI SOUFFRENT DE TROUBLES DE LA PAROLE (ATS OU TÉLÉIMPRIMEUR)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, FCA US LLC a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle.

Par conséquent, les personnes malentendantes ou souffrant de troubles de la parole qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur classique peuvent communiquer avec FCA US LLC au 1-800-380-2479.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1-800-855-0511.

CONTRAT DE SERVICE

Il se peut que vous ayez acheté un contrat de service pour un véhicule dans le but de vous protéger contre le coût élevé des réparations imprévues lorsque la garantie limitée de véhicule neuf offerte par FCA US LLC aura expiré. Les plans de protection Mopar^{MD} Vehicle Protection sont les SEULS plans de protection prolongée de véhicule autorisés, approuvés et soutenus par FCA US LLC pour offrir une protection supplémentaire au-delà de la garantie de votre véhicule. Si vous avez acheté un plan de protection Mopar^{MD} Vehicle Protection, vous recevrez les services couverts par ce dernier ainsi qu'une carte d'identification du propriétaire par la poste dans un délai de trois semaines suivant la date de livraison du véhicule. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service de FCA US LLC au 1 800 521-9922.

Pour les résidents du Canada, vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. FCA Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service FCA Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service de FCA au 1-800-387-9983 (en français) ou au 1-800-465-2001 (en anglais).

Les plans Mopar Vehicle Protection offrent une protection appréciable pour les coûts de réparation après l'expiration des garanties du véhicule. Les plans Mopar Vehicle Protection sont les SEULS plans de protection prolongés de véhicule autorisés, approuvés et soutenus par FCA US LLC pour offrir une protection supplémentaire au-delà de la garantie de votre véhicule.

FCA US LLC n'est pas responsable d'un quelconque contrat de service acheté auprès d'un autre constructeur. Si vous avez besoin d'assistance après l'expiration de la garantie limitée de véhicule neuf de FCA US LLC, veuillez consulter les documents de contrat et communiquer avec la personne listée dans ces documents.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA GARANTIE

Veuillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA US LLC relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.mopar.com/om.

Au Canada :

Veuillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes

de FCA Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.owners.mopar.ca/fr/.

Pour les renseignements en français, consultez le site www.owners.mopar.ca/fr.



PIÈCES MOPAR^{MD}

Les fluides fournis par l'usine et les pièces et accessoires d'origine Mopar^{MD} sont disponibles auprès d'un concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés afin de maintenir l'état original et le fonctionnement optimal de votre véhicule.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

DANS LES 50 ÉTATS AMÉRICAINS ET À WASHINGTON, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser FCA US LLC.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, un concessionnaire autorisé et FCA US LLC.

Pour communiquer avec la NHTSA, vous pouvez appeler la ligne directe en matière de sécurité automobile sans frais au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153), visitez le site Web <http://www.safercar.gov>, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

AU CANADA

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1-800-333-0510 ou visiter le site Web wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP.

COMMANDER DES INFORMATIONS POUR LE PROPRIÉTAIRE ET Y AVOIR ACCÈS

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après.

Manuels de réparation

Ces manuels de réparation exhaustifs fournissent des connaissances pratiques complètes du véhicule, des systèmes et des pièces, qui sont clairement détaillées avec des illustrations, des schémas et des tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillés. Ces manuels aident à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Pour commander un exemplaire numérique des manuels de procédures d'entretien ou de diagnostic, visitez :

www.techauthority.com (Canada et États-Unis).

Manuels du propriétaire

Ces manuels du propriétaire ont été rédigés avec la collaboration de spécialistes en entretien et en ingénierie et visent à vous familiariser avec des véhicules FCA particuliers.

Pour accéder en ligne à vos renseignements de propriétaire, visitez www.mopar.com/om (États-Unis) ou <http://proprietaires.mopar.ca/fr/> (Canada).

Ou visitez le :

www.techauthority.com pour commander des copies physiques des manuels du propriétaire (États-Unis).

Des manuels du propriétaire, des manuels de la radio et des livres de renseignements sur la garantie peuvent être commandés par l'intermédiaire d'Archway en composant le :

- **1 800 387-1143 (Canada)**

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE OU D'ADRESSE

*Si vous avez acheté ce véhicule d'occasion ou si vous avez changé d'adresse, veuillez communiquer les informations suivantes et les envoyer à :

FCA US LLC

Boîte Box 21-8008

Auburn Hills, MI 483218004 États-Unis

Veillez à inclure les éléments suivants :

- Date de la vente (mm/jj/aa)
- Numéro d'identification du véhicule (numéro à 17 caractères situé en haut à gauche du tableau de bord)
- Relevé exact du compteur kilométrique
- Nom et prénom
- Phone Number (Numéro de téléphone)
- Adresse, ville, état et code postal
- Adresse électronique

*S'applique uniquement aux résidents des États-Unis.

GÉNÉRALITÉS

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. Es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. Este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

REMARQUE :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

INDICE

Caractères spéciaux

À l'épreuve des enfants Verrouillage	2, 25
Échappement	6, 232, 266
Éclairage extérieur	3, 42, 43, 231
Éclairage intérieur	3, 46
Écrous de roue/boulons	7, 306
Éthanol	7, 307, 308
Étiquette d'homologation du véhicule	5, 148
Étiquette d'information sur les pneus et la charge	290
Étiquette, Informations sur les pneus et la charge	290

A

Additifs, carburant	7, 309
Ajout de liquide de refroidissement (antigel)..	268
Alarme	
Alarme de sécurité	88
Comment amorcer le système	2, 21
Désamorçage du système	2, 21
Alarme de sécurité	2, 21, 88
Comment amorcer le système	2, 21
Désamorçage du système	2, 21
Alerte de rappel de siège arrière	5, 178

Allumage	2, 17
Commutateur	2, 17
Ampoules	231
Ampoules, éclairage	231
Animaux de compagnie	6, 230
Antigel (liquide de refroidissement) ..	7, 268, 309
Mise au rebut	269
Appel de phares	3, 42, 44
Appuie-tête	2, 33
Assistance à la clientèle	7, 312
Assistance au départ en pente	184
Automatic High Beams (Feux de route automatiques)	3, 44
Avertissement concernant le monoxyde de carbone	6, 232
Avertissement de capotage	2, 9
Avertissements, capotage	2, 9

B

Bac de chargement monté sur le toit	4, 69
Balais d'essuie-glace	6, 263
Batterie	6, 86, 259
Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage	15
Témoin du circuit de charge	86
Batterie sans entretien	6, 259

Baudriers	199
Boîte de transfert	
Fluide	7, 310
Boîte-pont	
Automatique	4, 102
Fonctionnement	4, 102
Boîte-pont automatique	4, 102
Bouchon à pression du circuit de refroidissement (bouchon de radiateur)	269
Bouchon de radiateur (bouchon de radiateur de liquide de refroidissement)	269
Bouchon du réservoir de carburant	5, 147
Bouchons, remplissage	
Carburant	5, 147
Huile (moteur)	6, 257
Radiateur (pression du liquide de refroidissement)	269

C

Calendrier d'entretien	6, 254
Calendrier, entretien	6, 254
Caméra d'aide au recul	5, 144
Caméra, recul	5, 144, 145
Carburant	7, 307
Additifs	7, 309
Antipollution	7, 308

Carburant *(Suite)*

Bouchon de remplissage (bouchon du réservoir de carburant)	5, 147
Contenance du réservoir de carburant	7, 309
Essence	7, 307
Éthanol	7, 307, 308
Exigences	7, 307
Faible	89
Indice d'octane	7, 307, 310
Méthanol	7, 308
Spécifications	7, 310
Ceintures à trois points d'ancrage	199
Ceintures de sécurité	6, 198, 230
Ancrage supérieur de baudrier réglable ...	201
Baudrier réglable	201
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie	204
Ceintures à trois points d'ancrage	199
Directives d'utilisation	200
Ensembles de retenue pour enfants ...	6, 218
Femmes enceintes	204
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage	201
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité	201
Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage	200
Prétendeur de ceinture de sécurité	204
Prétendurs	204
Rallonge	203
Rallonge de ceinture de sécurité	203

Ceintures de sécurité *(Suite)*

Rappel	198
Siège arrière	199
Siège avant	6, 198-200
Vérification	230
Ceintures de sécurité Entretien	304
Chaînes antidérapantes (chaînes pour pneus)	7, 298
Chaînes, pneu	7, 298
Changement d'un pneu crevé	6, 7, 286, 297
Changement de voie et clignotants	3, 42, 45
Chargement du véhicule	5, 148, 291
Pneus	290
Choix du liquide de refroidissement (antigel)	7, 310
Circuit de refroidissement	6, 267
Ajout de liquide de refroidissement (antigel)	268
Bouchon à pression	269
Bouchon de radiateur	269
Capacité de refroidissement	7, 309
Choix du liquide de refroidissement (antigel)	7, 268, 309, 310
Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé	269
Niveau du liquide de refroidissement	267, 269
Points à ne pas oublier	270
Vérification	269
Vidange, rinçage et remplissage	268
Classification uniformisée des pneus	7, 301

Clés	2, 14
Clignotants	3, 42, 45, 93, 231
Clignotants	3, 42, 45, 93, 231
Feux de détresse	6, 233
Climatisation, conseils d'utilisation	3, 55
Colonne de direction inclinable	2, 26
Colonne de direction télescopique	2, 26
Commande automatique de la température	3, 55
Commande de iPod/USB/MP3	3, 57
Commande de réglage automatique de la température	3, 55
Commande de stabilité électronique (ESC) ...	180
Commande vocale	2, 35
Commandes à distance de la radio	5, 176
Commandes audio au volant	5, 176
Commandes du système audio montées sur le volant	5, 176
Conduite	5, 154
Connecteur	
Interface client universelle (UCI)	3, 57
Connecteur d'interface client universelle (UCI)	3, 57
Conseils de sécurité	6, 230
Console	57
Plancher	57
Console au plancher	57
Console de chargement sans fil	3, 59
Contenance en liquides	7, 309
Contenance, carburant	7, 309
Contrat de service	7, 314

Contrat, service	7, 314
Contrôleur, système de la pression des pneus	6, 193
Couvre-bagages	4, 68
Crochets d'arrimage, espace de chargement	4, 68, 69
Crochets de remorquage	
Urgence	6, 252
Cybersécurité	5, 157

D

Daytime Running Lights (Feux de jour) .	3, 42, 44
Dégagement d'un véhicule enlisé	6, 250
Dégivreur de pare-brise	230
Démarrage	2, 4, 18, 96
À distance	2, 18
Bouton	2, 17
Moteur qui ne démarre pas	4, 97
Temps froids	4, 97
Transmission automatique	96
Démarrage à distance	
Fonctions programmables par l'utilisateur du système Uconnect	2, 20
Quitter le mode de démarrage à distance	2, 19
Réglages du système Uconnect	2, 20
Démarrage d'appoint	6, 246
Démarrage d'un moteur noyé	4, 97
Démarrage et conduite	4, 96
Désembourbement d'un véhicule	6, 250

Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission	4, 103
Direction	
Colonne de direction inclinable	2, 26
Commandes de la colonne	3, 43
Volant, chauffant	2, 26, 27
Volant, réglage de l'inclinaison	2, 26
Directives de levage	6, 238
Dispositif antilouvoiement de la remorque ...	185
Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)	185
Dispositif d'ouverture automatique des glaces à commande électrique	3, 60
Dispositif de retenue pour enfant	6, 218
Dispositifs de retenue des occupants	6, 197
Durée utile des pneus	295

E

Embuage des glaces	55
Emplacement du cric	6, 237
Emplacement du pied milieu	290
Ensemble de retenue pour enfants	6, 218
Ensembles de retenue pour enfants	
Ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant	223
Ens. ret. enfants/bébés	221
Ensembles de retenue pour enfants plus grands	221
Installation du siège d'enfant	228
Places assises	222

Ensembles de retenue pour enfants (*Suite*)

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisé	226
Sièges d'appoint	222
Entreposage du véhicule	55
Entreposage, véhicule	55
Entretien	3, 64
Entretien de la peinture	7, 302
Entretien de votre véhicule	6, 260
Entretien des roues et des pneus	7, 299, 302
Entretien du climatiseur	6, 262
Entretien du fini intérieur	7, 304
Entretien du système antipollution	4, 94
Essence (carburant)	7, 307
Essence antipollution	7, 308
Essence au méthanol	7, 307
Essence reformulée	7, 308
Essieu, lubrification	7, 310
Essuie-glace et lave-glace arrière	3, 49
Essuie-glace/Lave-glace de la lunette de hayon	3, 49
Essuie-glaces	3, 47
Essuie-glaces sensibles à la pluie	3, 48
Essuie-glaces, pare-brise	3, 6, 47, 259

F

Feux	231
4WD Low (4 roues motrices gamme basse)	91

Feux (Suite)

Adaptive Cruise Control Set (Régulateur de vitesse adaptatif programmé)	92
Alarme de sécurité	88
Alarme défaillance du dispositif antidémarrage ou du système de protection du véhicule	92
Allumage automatique des feux de route ...	92
Anomalie de la direction assistée électrique	86
Appel de phares	3, 42, 44
Avertisseur de phares allumés	3, 42, 45
Bas niveau de carburant	89
Bas niveau de liquide lave-glace	89
Bris du crochet de remorquage	91
Capot ouvert	87
Charge de la batterie	86
Clignotants	3, 42, 43, 45, 93, 231
Commande de stabilité électronique	88
Commande électronique de l'accélérateur..	86
Commutateur des phares	3, 43
Commutateur route-croisement, phares	3, 42-44
Coupure de carburant	89
Croisière	92, 93
Défaillance de la transmission	87
Défaillance du capteur de niveau de carburant	89
Éclairage d'accueil	47

Feux (Suite)

Engine Temperature (Température du moteur)	87
Entretien requis du système d'arrêt et de démarrage	90
Extérieur	231
Faible niveau du liquide de refroidissement	89
Feux de jour	3, 42, 44
Feux de route	3, 44, 93
Frein de stationnement électronique	88
Groupe d'instruments	3, 42, 43
Hayon ouvert	87
Intérieur	3, 46
Inverseur route-croisement	3, 42, 44
LaneSense	89, 92, 93
Limiteur de vitesse en descente	93
Miroir de courtoisie	2, 37
Phares	3, 42, 43
Phares antibrouillard	3, 45, 92
Phares automatiques	3, 44
Portière ouverte	86
Position 4WD Lock (4 roues motrices bloquées)	91
Pression d'huile	87
Protection antidécharge de la batterie ...	3, 45
Rappel de ceinture de sécurité	87
Remplacement d'ampoule	6, 280
Rhéostat d'intensité lumineuse	3, 46
Sac gonflable	85, 206, 230
Service	6, 280

Feux (Suite)

Service 4WD (Vérifier le système à 4 roues motrices)	90
Somnolence détectée	86
Stationnement	93
Système antipatinage	182
Système d'arrêt et de démarrage actif	93
Système d'avertissement de collision frontale	92
Système de freinage antiblocage	88
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	6, 90, 193
Témoin d'anomalie (vérification du moteur)	89
Témoin d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif	90
Témoin des freins	85
Témoin du limiteur de vitesse en descente	183
Témoin du système d'assistance au freinage	182
Témoin du système d'avertissement de collision frontale	90
Température de l'huile	87
Température de la transmission	87
Feux de détresse	6, 233
Filtre à air	6, 261
Filtre à air du moteur	6, 261
Filtre à huile, choix	6, 261
Filtre à huile, remplacement	6, 261
Filtre de climatisation	56, 262

Filtres

Climatisation	56, 262
Filtre à air	6, 261
Huile moteur	6, 261
Moteur Mise au rebut de l'huile	260
Fluide frigorigène	262
Fluide frigorigène du climatiseur	6, 262
Fonction de mémoire (sièges à mémoire) ...	2, 27
Fonction de réaction améliorée en cas d'accident	6, 216, 253
Fonctionnement de la radio	5, 176
Fonctionnement par temps froid	4, 97
Fonctions programmables	5, 157
Frein de stationnement	4, 99
Freinage d'urgence	192
Fuites de liquide	232
Fuites, liquide	232
Fusibles	6, 272
Fusibles intérieurs	277

G

Glaces	3, 60
Abaissement	3, 60
Fermer	3, 60
Ouvrir	3, 60
Power (Alimentation)	3, 60
Relevage	3, 60
Groupe d'instruments	4, 71-73, 77
Affichage et messages	4, 77
Audio	82

Groupe d'instruments (*Suite*)

Descriptions	4, 72, 73
Display (Affichage)	4, 75
Économie de carburant	81
Information sur le véhicule	80
Messages	82
Options de menu	4, 79
Réglages	83
Système d'arrêt et de démarrage	82
Systèmes d'assistance au conducteur	80
Trip Info (information de trajet à l'ordinateur de bord)	82
Groupe d'instruments Affichage Hors route	82
Guide de traction de remorque	5, 150

H

Hayon	3, 64, 65
Mains libres	4, 67
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente)	184
HomeLink (ouvre-porte de garage)	3, 39
Huile moteur synthétique	260
Huile, moteur	6, 7, 260, 310
Additifs	260
Contenance	7, 309
Filtre	6, 261
Jauge	6, 259
Logo d'identification	260
Mise au rebut	260

Huile, moteur (*Suite*)

Mise au rebut du filtre	260
Recommandation	7, 260, 309
Synthétique	260
Témoin d'avertissement de pression	87
Vérification	6, 259
Viscosité	7, 309

I

Indicateur de vidange d'huile	4, 77
Indicateurs d'usure	295
Indice d'octane de l'essence (carburant)	7, 307, 310
Inscriptions sur les pneus	286
Intensité, éclairage intérieur	3, 46
Inverseur	
Power (Alimentation)	3, 58
Inverseur route-croisement	3, 44
Phare	3, 42, 44

J

Jauges d'huile Huile (moteur)	6, 259
--	--------

L

LaneSense	92
-----------------	----

Lavage du véhicule	303
Lave-autos	303
Lave-glaces	3, 6, 47, 259
Fluide	6, 259
Levier du dispositif d'inclinaison du dossier du siège conducteur	2, 28
Levier multifonction	3, 42, 43
Limiteur de vitesse en descente	183
Liquide de frein	7, 310
Liquide pour essieux	7, 310
Liquide, frein	7, 310
Lubrification des mécanismes de carrosserie	6, 263
Lubrification, carrosserie	6, 263

M

Manuel de l'opérateur	
Manuel du propriétaire	7, 316
Manuels de réparation	7, 316
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité	201
Méthanol	7, 307, 308
Miroirs de courtoisie	2, 37
Mise au rebut	
Antigel (liquide de refroidissement)	269
Mise en attente automatique	101
Mises en garde concernant les gaz d'échappement	6, 232
Mode de fonctionnement de secours de la transmission automatique	2, 25

Mode manuel	
Service	7, 316
Modifications	
Véhicule	2, 10
Modifications/altérations du véhicule	2, 10
Moteur	6, 7, 257, 307
Bouchon de remplissage d'huile	6, 257
Choix de l'huile	7, 260, 309
Démarrage	4, 96
Démarrage d'appoint	6, 246
Filtre à air	6, 261
Filtre à huile	6, 261
Huile	6, 7, 260, 309, 310
Huile synthétique	260
Liquide de refroidissement (antigel)	7, 310
Mise en garde concernant les gaz d'échappement	6, 232
Noyé, démarrage	4, 97
Recommandations de rodage	4, 98
Refroidissement	6, 267
Si le moteur ne démarre pas	4, 97
Surchauffe	6, 249
Vérification du niveau d'huile	6, 259

N

Navigation au ralenti	80, 93
Nettoyage	
Balais d'essuie-glace	6, 263
Roues	7, 299, 302
Nettoyage des lentilles du tableau de bord	305

Nettoyage des surfaces vitrées	7, 305
Neutralisation du levier de vitesses	6, 249
Neutralisation du sélecteur de rapport	6, 249

O

Ouverture du capot	3, 64
Ouvre-porte de garage (HomeLink)	3, 39

P

Palettes de changement de vitesse	107
Pare-soleil	37
ParkSense	
Avant et arrière	5, 129
Passage des rapports	
Transmission automatique	4, 104
Période de rodage d'un nouveau véhicule	4, 98
Permutation des pneus	7, 300
Phares	3, 42
Appel de phares	3, 42, 44
Automatique	3, 44
Avertisseur de phares allumés	3, 42, 45
Commutateur	3, 42, 43
Inverseur route-croisement	3, 42, 44
Nettoyage	303
Temporisateur	3, 42, 44
Temporisation	3, 44
Phares antibrouillard	3, 42, 45
Phares automatiques	3, 44

Pièces Mopar	7, 315
Plage de rapports	104
Plancher de l'espace de chargement	4, 68
Plancher, espace de chargement	4, 68
PNBV	148
Pneus	6, 7, 231, 292, 297, 301
Capacité de charge	290, 291
Chaînes	7, 298
Classe de qualité	7, 301
Couple de serrage des écrous de roue	7, 306
Durée utile des pneus	295
Généralités	6, 7, 292, 297
Indicateurs d'usure	295
Mise sur cric	6, 236
Patinage	295
Permutation	7, 300
Pneus d'hiver	297
Pression de gonflage	292
Pression de gonflage des pneus	293
Radiaux	294
Remplacement	6, 236, 295
Roue de secours compacte	297
Roues de secours	7, 297, 298
Sécurité	6, 286, 292
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	6, 90, 193
Tailles	287
Traction de remorque	152
Vieillessement (durée utile des pneus)	295
Vitesse élevée	294
Pneus d'hiver	297

Pneus de rechange	295
Pneus radiaux	294
Poids au timon de la remorque/poids de la remorque	5, 151
Poids de remorque	5, 150
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	149
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)	150
Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes	204
Porte-bagages	4, 69
Portière ouverte	86, 87
Pour ouvrir le capot	3, 64
Pour signaler un défaut relié à la sécurité	7, 315
Power (Alimentation)	
Glaces	3, 60
Hayon	3, 65
Inverseur	3, 58
Toit ouvrant	3, 62
Verrouillage des portières	2, 23
Préparation pour le levage sur cric	6, 236
Pression de gonflage	
Pneus	293
Prétendeurs	
Ceintures de sécurité	204
Procédures de démarrage	4, 96
Programmation des télécommandes (télédéverrouillage)	16
Protection antidécharge de la batterie	4, 83
Protection contre la corrosion	7, 302

R

Radio	
Réglage du son	171
Réglages	5, 157
Rangement	3, 57
Rangement d'un pneu crevé	6, 7, 286, 297
Rappel de ceinture de sécurité	87, 198
Rappel, phares allumés	3, 42, 45
Ravitaillement d'urgence au moyen d'un bidon d'essence	6, 248
Réglage du rétroviseur extérieur	2, 36, 37
Réglages du profil	159
Réglages du système Uconnect	5, 157
Fonctions programmables par l'utilisateur	2, 20
Réglages du véhicule	5, 157
Réglages mémorisés	2, 27
Régulateur de vitesse (contrôle de la vitesse)	4, 112
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)	4, 112
Remorquage	5, 149
Derrière un véhicule de loisir	5, 154
Guide	5, 150
Poids	5, 150
Véhicule en panne	6, 251
Remorquage d'un véhicule en panne	6, 251
Remorquage derrière un véhicule de loisir	5, 154
Remorquage derrière une autocaravane ..	5, 154
Remplacement d'ampoule	6, 280

Remplacement d'un pneu crevé	6, 236
Remplacement de la pile de la télécommande (télédéverrouillage)	15
Remplacement des balais d'essuie-glaces	6, 263
Renseignements concernant la garantie	315
Renseignements concernant la sécurité des pneus	6, 286
Renseignements concernant la sécurité, pneus	6, 286
Rétroviseur à atténuation automatique	2, 36
Rétroviseur intérieur	6, 36, 233
Rétroviseurs	2, 36
Atténuation automatique des éblouissements	2, 36
Chauffant	2, 3, 36, 38
Courtoisie	2, 37
Extérieur	2, 36, 37
Vue arrière	2, 6, 36, 233
Rétroviseurs extérieurs	2, 36, 37
Rétroviseurs extérieurs chauffants	2, 3, 36, 38
Roue de secours compacte	297
Roue et enjoliveur de roue	7, 299, 302
Roues de secours	7, 297, 298

S

Sac gonflable	207
Enregistreur de données d'événement (EDR)	6, 253
Entretien	218

Sac gonflable (Suite)

Entretien du système de sacs gonflables..	218
Fonctionnement des sacs gonflables	208
Protège-genoux	212
Sac gonflable avant	208
Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur	212
Sacs gonflables latéraux	212
Si un déploiement se produit	215
Système de réponse améliorée en cas d'accident	6, 216, 253
Témoin d'avertissement de sac gonflable	206, 208
Témoin redondant sac gonflable	206
Transport d'animaux domestiques	6, 230

Sangles d'arrimage de l'espace de chargement	4, 68, 69
Sécurité, gaz d'échappement	6, 232
Sentry Key (antidémarrreur)	2, 16
Service à la clientèle	7, 312
Siège à mémoire	2, 27
Siège à mémoire du conducteur	2, 27
Sièges	2, 28
Accès facile	32
Ajustement	2, 28
Appui-tête	2, 33
Arrière à dossier rabattable	2, 28, 30
Basculement	2, 28
Chauffant	2, 32
Mémoire	2, 27
Sangle de déverrouillage du dossier	29, 30

Sièges (Suite)

Ventilation	2, 33
Sièges arrière à dossiers rabattables	30
Sièges chauffants	2, 32
Sièges facilitant l'entrée	32
Sièges rabattables à plat	2, 28
Sièges ventilés	2, 33
Signallement des défauts reliés à la sécurité	7, 315
Spécifications	
Carburant (essence)	7, 310
Huile	7, 310
Support du capot	3, 64
Surchauffe du moteur	6, 249
Système antipatinage	183, 185
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC}	2, 14, 23
Système d'aide au stationnement actif ParkSense	5, 136
Système d'aide sur les panneaux de signalisation	4, 123
Système d'alarme antivol	2, 21
Système d'alarme de changement de voie	3, 42, 45
Système d'amorçage Alarme de sécurité	2, 21
Système d'assistance active à la conduite	5, 125
Système d'assistance au freinage	179
Système d'avertissement de basse pression des pneus	6, 193

Système d'avertissement de collision frontale	6, 190
Système d'avertissement de présence de piéton	192
Système de caméra de vue panoramique	5, 145
Système de chauffage-climatisation	3, 49
Automatique	3, 49
Mode manuel	3, 52
Système de climatisation	6, 262
Système de commande électrique des freins	6, 179
Système antipatinage	183, 185
Système de freinage antiblocage	5, 177
Système de démarrage à distance	2, 18
Système de diagnostic de bord	4, 93
Système de frein de stationnement électrique	4, 99
Système de freinage	6, 7, 270, 306
Maitre-cylindre	270
Stationnement	4, 99
Système de freinage antiblocage (ABS)	7, 306
Témoin d'avertissement	85
Vérification du liquide	7, 270, 310
Système de freinage antiblocage (ABS)	5, 177
Système de gestion active de voie	5, 141
Système de gestion de voie	5, 141
Système de reconnaissance vocale	2, 35
Système de retenue supplémentaire - sac gonflable	207
Système de sécurité	2, 21

Système de sécurité du véhicule	2, 21
Système de surveillance de circulation en marche arrière	189
Système de surveillance des angles morts	6, 186
Système électronique de commande des freins	6, 179
Système ParkSense	5, 129
Systèmes audio (radio)	5, 157

T

Tableau de référence, dimension des pneus..	287
Télécommande	
Pour amorcer l'alarme	2, 21
Pour désamorcer l'alarme	2, 21
Programmation de télécommandes additionnelles	16
Système de démarrage	2, 18
Télédéverrouillage	2, 14
Télécommande du système audio (radio) .	5, 176
Télédéverrouillage	2, 14
Pour amorcer l'alarme	2, 21
Pour désamorcer l'alarme	2, 21
Programmation de télécommandes additionnelles	16
Téléphone cellulaire	5, 176
Témoin d'anomalie (vérification du moteur)	89
Témoin d'anomalie du moteur (témoin d'anomalie)	4, 94

Témoin d'avertissement des freins antiblocage	88
Témoin d'avertissement du système de commande électronique de l'accélérateur	86
Témoin de portière ouverte	86, 87
Témoin de pression d'huile	87
Témoin de sac gonflable	206, 230
Témoin du limiteur de vitesse en descente ...	183
Témoin du régulateur de vitesse	92, 93
Temporisateur	
Phare	3, 42, 44
Toit ouvrant	3, 62, 64
Traction de remorque	5, 149
Astuces	5, 153
Câblage	153
Exigences minimales	5, 151
Poids de la remorque et poids au timon de la remorque	5, 151
Trajet	80
Trajet actif	80
Transmission	4, 104
Automatique	4, 6, 104, 271
Entretien	6, 271
Fluide	7, 310
Transmission automatique	4, 104
Additifs spéciaux	271
Ajout de liquide	7, 271, 310
Changement de l'huile et du filtre	271
Remplacement de l'huile	271
Type de liquide	7, 271, 310
Vérification du niveau de liquide	6, 271

Transport d'animaux domestiques	6, 230
Tremblement dû au vent	3, 61
Trousse d'entretien des pneus	6, 241

U

Uconnect	
Réglages du système Uconnect	2, 20
Urgence, En cas d'	
Crochets de remorquage	6, 252
Démarrage d'appoint	6, 246
Feux de détresse	6, 233
Mise sur cric	6, 236
Remorquage	6, 251
Utilisation du cric	6, 236, 238

V

Vérifications de la sécurité de votre véhicule	6, 230
Vérifications de niveau de liquide	
Freinage	270
Huile moteur	6, 259
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule	6, 231
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule	6, 230
Vérifications, sécurité	6, 230
Verrouillage	
Déverrouillage automatique	2, 25

Verrouillage (*Suite*)

Portières à commande électrique	2, 23
Sécurité-enfants	2, 25
Verrouillage automatique des portières	2, 25
Verrous	232
Capot	3, 64



La responsabilité première du conducteur consiste à conduire le véhicule en toute sécurité. Si vous conduisez alors que votre attention est détournée, vous risquez de perdre la maîtrise de votre véhicule, ce qui peut entraîner un accident et des blessures. FCA US LLC recommande vivement au conducteur de faire preuve d'extrême prudence en utilisant un appareil ou une fonction qui pourrait détourner son attention de la route. L'usage d'appareils électriques comme les téléphones cellulaires, les ordinateurs, les radios portatives, le système de navigation du véhicule ou tout autre appareil par le conducteur alors que le véhicule est en déplacement est dangereux et peut entraîner de graves collisions. Écrire et envoyer des télémessages en conduisant est également dangereux et ne devrait se faire que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Si vous n'êtes pas en mesure de vous concentrer totalement sur la conduite de votre véhicule, immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Certains États et certaines provinces interdisent l'usage de téléphones cellulaires ou l'envoi de télémessages en conduisant. Il incombe toujours au conducteur de se conformer à toutes les réglementations locales en vigueur.

Ce manuel du propriétaire a été préparé pour vous aider à vous familiariser avec votre nouveau véhicule Jeep^{MD} et sert de source de références pour répondre aux questions les plus fréquentes.

Les caractéristiques illustrées dans ce manuel peuvent ne pas toutes s'appliquer à votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site mopar.com/om (É.-U.), proprietaires.mopar.ca (Canada) ou votre concessionnaire Jeep^{MD} local.

CONDUITE ET ALCOOL

La conduite en état d'ébriété est l'une des causes les plus fréquentes d'accident. Votre capacité de conduire peut être considérablement diminuée, même avec un taux d'alcool dans le sang inférieur à la limite permise. Ne conduisez jamais sous l'effet de l'alcool. Nommez un conducteur désigné qui ne consomme aucun alcool, appelez un taxi ou un ami, ou utilisez les transports publics.

AVERTISSEMENT

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'un accident. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.

The Jeep logo is located in the bottom right corner of the page. It consists of the word "Jeep" in a bold, white, sans-serif font, with a registered trademark symbol (®) to its upper right. The background of the entire page is a photograph of a silver Jeep SUV parked on a dirt road in a rugged, hilly landscape with sparse vegetation.



L'application Jeep^{MD} met les plus récentes nouveautés en matière de connectivité et de commodité à portée de main. L'application permet d'accéder aux commandes à distance du véhicule (s'il en est équipé), à l'historique de l'entretien, à Mon garage et à la boîte à gants numérique. Pour obtenir cette application, allez directement sur l'App Store^{MD} ou Google Play^{MD} Store et saisissez le mot-clé de recherche « Jeep^{MD} » (résidents des États-Unis seulement).

**TÉLÉCHARGEZ
LE MANUEL DU
PROPRIÉTAIRE ET LES
LIVRETS DE RADIO ET
DE GARANTIE LES
PLUS RÉCENTS**

USA



mopar.com/om

CANADA



proprietaires.mopar.ca